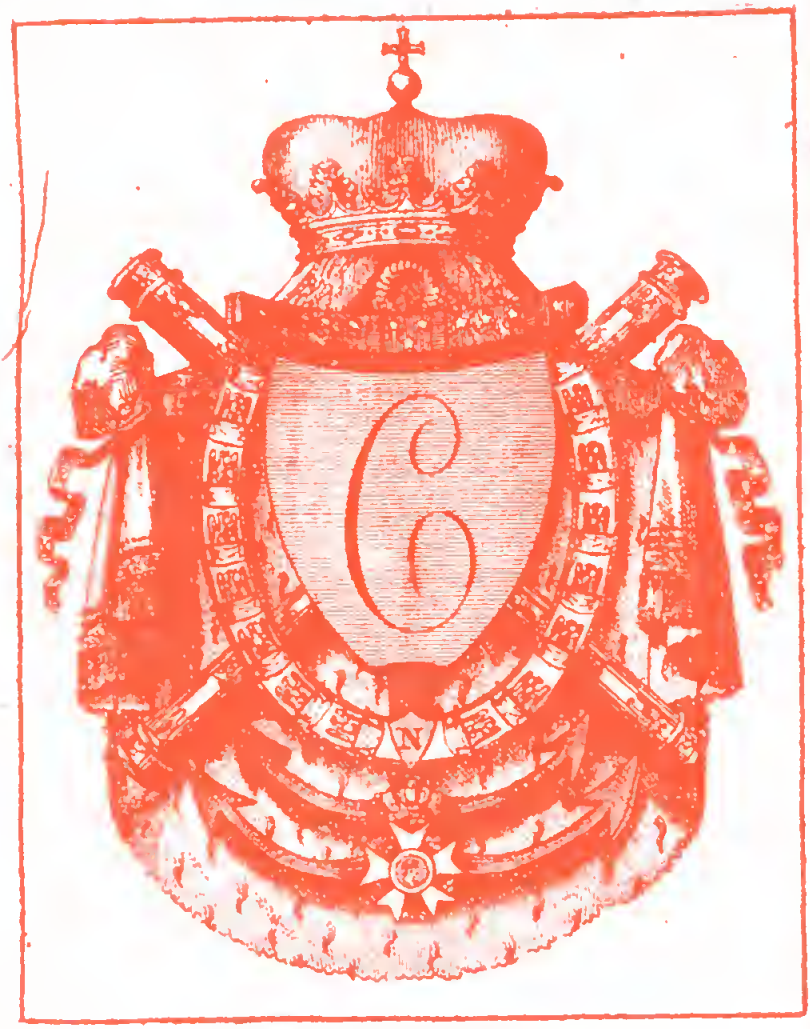
6
N

7216

54(5

MEMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE D'ANNE D'AUTRICHE.

TOME CINQUIE'ME.

554031

MEMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE

D'ANNE D'AUTRICHE

EPOUSE DE

LOUIS XIII.

ROI DE FRANCE.

PAR MADAME DE MOTTEVILLE,
Une de ses Favorites.

TOME CINQUIE'ME.

A Mde D. Roquemont.

A AMSTERDAM,
Chez FRANÇOIS CHANGUION.

M. DCC. XXXI.

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE III NAPOLI

MEMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE D'ANNE D'AUTRICHE

ÉPOUSE DE LOUIS XIII.

Roi de France & de Navarre.

Année 1651.

CE jour septiéme Juillet, les Chambres ayant été assemblées pour délibérer sur l'exécution de certain Arrêt donné contre le désordre des gens de guerre, le Duc d'Orleans y alla prendre sa place accompagné du Prince de Conti, des Ducs de Joyeuse & de Brissac, des Maréchaux de Grammont & de l'Hôpital. Le Duc d'Orleans parla à la Compagnie sur cet Arrêt qu'elle avoit donné contre les Gens de Guerre, qu'il n'avoit pas approu-

vé, & qui avoit un peu étonné les Officiers de l'Armée. Le Prince de Conti prit la parole & dit enſuite, qu'il croyoit que la Compagnie ſeroit bien aiſe d'apprendre par ſa bouche le ſujet que M. le Prince avoit eu de ſe retirer dans ſa maiſon de S. Maur; que le ſoir auparavant il avoit eu avis que quelques Soldats des Gardes avoient dit qu'ils avoient eu ordre de ſe trouver à deux heures au drapeau ; que cet avis ayant été précédé de beaucoup d'autres qui lui donnoient de juſtes défiances, il avoit envoyé de ſes Gentilshommes pour ſçavoir ſi ce qu'on lui avoit dit étoit véritable ; que trois ou quatre cens Soldats commandés ou du moins aſſemblés, marchoient en corps, ce qui l'avoit obligé de monter à Cheval ; que paſſant derriere le Luxembourg, il avoit trouvé quarante chevaux en corps, comme Gens de Guerre, & non pas des Gens qui ſe fuſſent trouvés enſemble par rencontre ; que cela l'avoit obligé de couper à travers champ du côté de Fleuri, d'où il s'étoit rendu enſuite à ſa maiſon de S. Maur ; qu'auſſi-tôt qu'il fut ſorti, il avoit prié le Duc de la Rochefoucault d'en aller avertir M. le Duc d'Orleans, & lui dire toutes ces circonſtances, qui étant accompagnées par tant d'autres ſujets de défiances, il avoit cru

neceſſaire de penſer à ſa ſûreté ; qu'il ſçavoit les Négociations qui ſe faiſoient continuellement avec le Cardinal Mazarin, le commerce des Couriers, & le voyage du Duc de Mercœur à Breull, qui étoit allé y épouſer ſa Niéce ; qu'ainſi, il croyoit qu'il ne pouvoit plus être en ſûreté à la Cour. Il dit que toutes ces choſes avoient fait croire à Monſieur ſon Frere, que ſes ſoupçons étoient bien fondés, & qu'il avoit ſujet d'appréhender d'être empriſonné une ſeconde fois par les menaces du Cardinal, puiſque tout le monde voyoit bien qu'il gouvernoit plus abſolument de Breull qu'il n'avoit jamais fait étant à Paris ; que Servien, le Tellier, & de Lionne, n'agiſſoient que par ſes ordres & par ſa conduite ; que cela étant, il venoit faire une Déclaration de ſa part, qu'il n'avoit jamais eu que des intentions tout-à-fait droites pour le Service du Roi, & pour le Bien de l'Etat ; qu'il ne s'étoit point retiré, par aucun mécontentement particulier ; & qu'il déclaroit qu'il n'avoit ni pour lui, ni pour ſes Amis, aucune prétention ni interêts. Il dit qu'il étoit bienaiſe de faire cette Déclaration à la Compagnie de la part de M. le Prince, pour le faire connoître à toute la France ; qu'au reſte, il étoit prêt de venir rendre ſes reſ-

pects à leurs Majeſtés, de les aſſiſter de ſes conſeils & de ſes ſoins, comme il avoit accoûtumé, pourvû que le Cardinal fut ſans eſpérance d'aucun retour, & que l'éloignement de ſes Créatures qui venoient d'être nommées, pût lui faire trouver ſa ſûreté, puiſque ſans elle il ne pouvoit revenir. Il préſenta une Lettre du Prince de Condé, qui s'adreſſoit à la Compagnie, & dit que la Lettre qu'il écrivoit au Parlement expliqueroit encore mieux ſes véritables ſentimens, qu'il n'avoit fait, par ce qu'il venoit de dire. Le Prince de Conti ayant fini, le premier Préſident dit que l'on fît entrer le Gentilhomme qui apportoit la Lettre de M. le Prince. Cette Lettre étant préſentée par lui, un Conſeiller nommé Menardeau en fit la lecture.

LETTRE
DU PRINCE DE CONDÉ AU PARLEMENT.

MESSIEURS,

» L'eſtime que j'ai toujours fait de vo-
» tre Compagnie, de ſa juſtice, & de ſon
» zéle pour le bien de l'Etat, & les preu-
» ves obligeantes que j'en ai reçûes par

la protection que vous avez donnée à « mon innocence durant ma priſon, m'o- « bligent à vous informer des ſujets qui « m'ont porté à me retirer de Paris dans « ma maiſon de S. Maur, pour empêcher « que les calomnies & les artifices de mes « ennemis ne fiſſent quelque impreſſion ſur « vos eſprits. Je vous dirai donc, Meſ- « ſieurs, qu'après le grand nombre d'A- « vis qui m'ont été donnés des mauvais « deſſeins que l'on avoit contre moi, des « faux bruits que l'on ſemoit dans le pu- « blic pour rendre ma conduite ſuſpecte « au Roi, & odieuſe à tout le monde, « j'ai été contraint de m'abſtenir de rendre « mes reſpects à Leurs Majeſtés, & d'aſ- « ſiſter en leurs Conſeils auſſi ſouvent que « j'aurois ſouhaité. J'ai attendu, comme « chacun ſçait, la meilleure ſûreté de M. le « Duc d'Orleans, eſperant que Son Alteſſe « Royale diſſiperoit les défiances que mes « ennemis auroient pû donner de moi à la « Reine, & rétabliroit enfin la confiance « & la réünion dans la Maiſon Royale, tant « deſirée & ſi néceſſaire à l'Etat, & que « Son Alteſſe Royale & moi avons toujours « recherchée depuis ma Liberté, comme « il étoit de notre devoir. Mais voyant « que les ſoins de Son Alteſſe Royale n'ont « pû produire l'effet que j'eſperois d'une «

» entremiſe auſſi conſidérable, entre plu-
» ſieurs avis d'entrepriſe contre ma per-
» ſonne, les divers voyages faits à Co-
» logne, & particuliérement celui de M.
» de Mercœur dans le tems que vous re-
» nouvellez vos défenſes; les mauvais ef-
» fets de ce commerce, les négociations
» de Sedan, ce qui s'eſt paſſé à Briſſac, &
» enfin toutes les choſes ſuſpendues à la
» Cour juſqu'à ce qu'on ait reçû les der-
» niéres réſolutions du Cardinal Mazarin,
» le crédit extraordinaire de ſes créatures
» engagées à ma perte, qui ont été déja
» nommées dans la Compagnie; j'ai cru
» devoir, non-ſeulement pour la ſûreté
» de ma perſonne, mais auſſi pour celle de
» l'Etat, me mettre à couvert des accidens
» que j'ai déja éprouvés, dont les ſuites ne
» pourroient être que funeſtes à la France,
» qui ne ſouffriroit non plus que l'année
» paſſée qu'un Prince qui a eu l'honneur
» de rendre des Services auſſi avantageux
» au Roi & à l'Etat, & qui n'a pas eu la
» moindre penſée, comme il proteſte de
» n'en avoir jamais contre le Service du Roi
» & le bien public, fût encore une fois
» opprimé pour les intérêts & par les con-
» ſeils du Cardinal Mazarin, parce qu'il
» n'a jamais voulu conſentir à ſon retour.
» Je n'ajoûterai rien, ſinon la proteſtation

que je vous fais, & qui eſt la même que « j'ai donné charge de faire à la Reine, « que je n'ai aucune prétention ni pour « moi, ni pour mes amis, & que lorſqu'on « pourra s'aſſûrer que le Cardinal Mazarin « ſera hors d'eſpérance de retour, & que « l'éloignement de ſes créatures, me don- « nera ma ſûreté, je ne manquerai pas de « me rendre auprès de Leurs Majeſtés, « pour continuer mes ſoins au ſervice du « Roi & de l'Etat. Je ſuis, «

» MESSIEURS,

» Votre affectionné Ser-
» viteur,
LOUIS DE BOURBON.

» *De S. Maur, le 7. Juillet* 1651.

Après la lecture de cette Lettre, le premier Préſident dit que la Compagnie, ayant travaillé avec tant de ſoin pour procurer la liberté de M. le Prince, elle avoit eu ſujet d'eſpérer que ſa préſence ſecondant les ſoins de M. le Duc d'Orleans, remettroit le calme dans l'Etat, & feroit ceſſer tant de déſordres qui l'avoient affligé depuis long-tems : mais qu'elle voyoit avec regret ſa retraite hors de Paris ; qu'elle pouvoit venir d'un deſſein prémédité, ou de crainte ; que ſi c'étoit un deſſein, cela

étoit fâcheux ; que ſi c'étoit peur, il falloit qu'il revînt. Le Prince de Conti l'ayant interrompu lui dit, que perſonne ne croyoit que ce fut par deſſein, puiſque ceux de M. le Prince avoient toujours tendu au Service du Roi & au bien de l'Etat, & qu'il n'y avoit point de meilleur garand des bonnes intentions de M. ſon Frere, que M. le Duc d'Orleans, auquel il avoit un attachement tout entier ; que pour la crainte, elle étoit bien fondée.

Le Duc d'Orleans, prenant la parole, dit qu'il étoit vrai que ſon Couſin le Prince de Condé avoit toujours eu de bonnes intentions, que les grands Services qu'il avoit rendus à la France ne permettoient pas que l'on en pût douter ; & qu'il étoit témoin que depuis ſa liberté il avoit toujours deſiré le bien de l'Etat ; que la Reine lui avoit dit qu'elle n'avoit jamais ſongé à faire entreprendre ſur ſa perſonne ; qu'il étoit obligé de croire ce qu'elle lui avoit dit ; qu'il avoit travaillé à ôter ces ſoupçons de l'eſprit de M. le Prince, & qu'il croyoit bien que s'il fût venu chez lui il auroit été en ſûreté ; mais, qu'il n'étoit pas étrange qu'un homme qui avoit été une fois priſonnier eût de la défiance, & qu'il étoit vrai que l'eſprit du Cardinal regnoit toujours dans le Conſeil. Le pre-

mier Preſident, reprenant la parole, dit qu'il ne doutoit pas des bonnes intentions de M. le Prince; mais, qu'il falloit qu'il revînt. Sur quoi le Prince de Conti lui dit, que lui M. le premier Preſident en étoit meilleur témoin que perſonne, connoiſſant M. le Prince comme il faiſoit; & demanda qu'on délibérât ſur la Lettre de M. ſon Frere. Le premier Preſident dit que la Reine, le ſoir précédent, ayant ſçu, que lui M. le Prince de Conti devoit venir au Parlement, & qu'on y devoit apporter une Lettre de M. le Prince, lui avoit envoyé ordonner à cinq heures du matin, qu'elle ne déſiroit pas qu'on prît aucune Délibération ſur cette affaire, qu'elle n'eût fait ſçavoir ſa volonté.

Le Preſident le Coigneux prenant la parole, dit qu'il ſembloit que l'affaire étoit en bon chemin, puiſque M. le Prince témoignoit être dans les intérêts de M. le Duc d'Orleans, lequel aſſûroit la Compagnie des bonnes intentions de la Reine, & que c'étoit un garand qui n'étoit pas ſuſpect à M. le Prince. Le Prince de Conti répondit que la ſeule ſûreté de M. ſon Frere étoit l'éloignement des créatures du Cardinal Mazarin. Le Preſident le Coigneux répondit que c'étoit une condition un peu dure à la Reine : & le premier

Preſident ajoûta que M. le Duc d'Orleans recevant la parole de la Reine, pouvoit en être un bon garand à M. le Prince de Condé ; que la Reine donnant auſſi ſa parole au Parlement, il n'y auroit rien à craindre pour M. le Prince ; & quant à l'empêchement qu'on diſoit qu'apportoient certaines perſonnes du Conſeil à l'ordre que M. le Duc d'Orleans & M. le Prince pourroient mettre dans les affaires, quand M. le Prince ſeroit venu, & qu'il ſeroit avec M. le Duc d'Orleans & M. le Prince de Conti dans le Conſeil, étant enſemble & aſſiſtés s'il étoit beſoin de l'Autorité que le Parlement avoit dans le Royaume, ils ne pouvoient douter qu'ils n'euſſent la ſatisfaction qu'ils pouvoient déſirer, & ne fiſſent réuſſir toutes les Affaires qu'ils jugeroient néceſſaires pour le bien de l'Etat. Le premier Preſident dit enſuite aux Gens du Roi, qu'ils allaſſent ſçavoir la volonté de la Reine pour la faire ſçavoir le lendemain à la Compagnie. Le lendemain le Duc d'Orleans, le Prince de Conti, & les autres, étant allés au Parlement, prendre leurs places, les Gens du Roi rendirent leur réponſe, * & dirent qu'ayant été trouver la Reine, & lui ayant

* Réponſe des Gens du Roi de la part de la Reine dans les mêmes termes qu'elle fut rapportée au Parlement.

rendu compte de ce qui s'étoit paſſé le jour précédent ſelon l'ordre qu'ils en avoient reçu de la Compagnie, ils avoient communiqué à Sa Majeſté la Lettre de M. le Prince écrite au Parlement ; qu'après l'avoir lûe & conferée avec ſes Miniſtres, Sa Majeſté leur avoit répondu, *qu'elle ne croyoit pas que M. le Prince dût conſerver les ſoupçons qu'il avoit pris pour ſe retirer de la Cour, vû que Sa Majeſté lui avoit donné des aſſûrances véritables qu'elle n'avoit jamais eu de penſées qui lui en puſſent donner aucun ſujet ; que M. le Duc d'Orleans avoit connu la ſincerité de ſes intentions, & lui-même avoit confirmé à M. le Prince la vérité des paroles que Sa Majeſté leur avoit données ; & qu'elle n'avoit pas eu la moindre penſée d'entreprendre ſur la liberté de ſa perſonne, que M. le Maréchal de Grammont avoit porté parole de ſûreté à M. le Prince, & qu'il pourroit donner part à la Compagnie de ce qui s'étoit paſſé.*

Ils dirent de plus que Sa Majeſté ayant donné pouvoir à M. le Duc d'Orleans de travailler à l'accommodement de cette affaire, elle avoit fort agréable la priere que le Parlement lui avoit faite de s'en entremettre ; que ſi M. le Prince avoit d'autres ſujets de douter de la ſûreté de ſa perſonne ſur la créance qu'il prend du re-

tour du Cardinal Mazarin, Sa Majeſté déclare qu'elle continue dans les mêmes penſées qu'elle a toujours eues de ne le pas faire revenir, qu'elle a donné ſa parole au Parlement, & qu'elle la veut religieuſement obſerver.

Quant au voyage du Duc de Mercœur, Sa Majeſté n'en a jamais eu aucune connoiſſance; &, ſur ce qu'on accuſe par cette Lettre ceux qui ont eu l'honneur de ſervir le Roi dans ſes Conſeils, & un Officier domeſtique de la Reine *, Sa Majeſté répond qu'elle peut choiſir ainſi qu'il lui plaira : que quant aux premiers, ils avoient ſervi le Roi défunt en des Charges aſſez conſidérables, avec tant de fidélité que M. le Prince n'avoit point de ſujet d'avoir aucune défiance de leur conduite; que Sa Majeſté pouvoit aſſûrer avec toute verité qu'ils n'auroient jamais des ſentimens contraires au ſervice du Roi, & qu'aucun d'eux ne s'étoit employé en aucune Négociation pour le retour du Cardinal Mazarin; que ci-devant on avoit fait les mêmes propoſitions de les éloigner de la Cour, & que M. le Duc d'Orleans & M. le Prince, après avoir été bien informés de la ſincerité de leurs intentions, en avoient parû ſatisfaits : & conclurent

* Lionne étoit Secretaire de ſes commandemens.

par dire de la part de la Reine, que ſi après les aſſûrances que Sa Majeſté donneroit à M. le Prince, il continuoit de s'éloigner du Roi, on auroit tout ſujet de croire qu'il y auroit d'autres conſidérations qui l'empêchoient de ſe rendre près de ſa perſonne, pour le ſervir avec l'obéiſſance & le reſpect qu'il lui devoit; & que la Reine en auroit un extrême regret, puiſqu'elle ne déſiroit rien tant que de voir une union parfaite dans la Maiſon Royale, ſi néceſſaire au bien de l'Etat.

Après cette réponſe, il s'éleva un grand bruit dans la Compagnie, & tous dirent qu'il falloit donner ſatisfaction à M. le Prince, & exterminer les reſtes du Mazarin, qui ne devoient entrer en aucune conſidération avec les Princes du Sang. Ce tumulte dura ſi long-tems, que le premier Preſident en fut ſurpris, & jugea par ce bruit qu'il falloit changer le deſſein qu'il avoit eu de mettre l'Affaire en délibération. Il s'adreſſa au Duc d'Orleans pour l'engager de faire cet accommodement du Prince de Condé, & l'exhorta d'y travailler. Le Preſident le Coigneux ayant voulu, pour fortifier le premier Preſident, témoigner qu'en effet cela étoit digne des ſoins de Son Alteſſe Royale, dit que c'étoit un moyen pour ſauver les formes,

Sur ce diſcours il s'éleva encore un ſi grand murmure, qu'il ne pût achever d'opiner. Toutes les Enquêtes grondérent, diſant, que c'étoit prévenir les eſprits, afin d'empêcher la liberté de la Délibération, dont il fallut qu'il ſe défendît, témoignant que dans les occaſions qui s'étoient préſentées il avoit ſervi M. le Prince, & qu'il avoit encore une diſpoſition toute entiére à continuer de le faire, avouant que ſes défiances méritoient d'être conſidérées.

Le premier Preſident, voulant calmer le bruit des Enquêtes, & appaiſer les eſprits, dit que cette affaire étoit des plus importantes qui ſe fuſſent jamais vûes, & que la Compagnie ſe devoit conduire de telle ſorte, que ſi par malheur la retraite de M. le Prince de Condé cauſoit une Guerre Civile, l'on ne put lui en rien imputer. Le Prince de Conti, l'ayant interrompu, lui dit avec beaucoup de reſſentiment, que toutes les actions de M. le Prince avoient été telles que perſonne ne pouvoit avoir la moindre penſée qu'il voulut faire la Guerre; que cela n'avoit point dû être avancé dans la Compagnie; & qu'il ne le pouvoit ſouffrir. Le premier Preſident s'écria que perſonne ne lui pouvoit ôter la parole, ayant l'honneur de préſider à la Compagnie, & d'y tenir la pla-

ce du Roi; que M. le Prince de Conti n'y avoit que ſa voix; & voyant que les autres Preſidens étoient dans ce même ſentiment, & faiſoient des plaintes de cette interruption comme ſi on eût voulu ôter la liberté à la Compagnie, il inſiſta plus fortement: & le Prince de Conti répliquant dit, que M. ſon Frere témoignoit aſſez par ſa conduite qu'il n'avoit point de mauvais deſſein, puiſqu'il s'étoit adreſſé au Parlement, & l'avoit informé des raiſons qui l'avoient obligé de ſe retirer.

Le Duc d'Orleans prenant la parole, rendit des témoignages très-favorables au Prince de Condé, & dit qu'il avoit des ſujets de craindre les créatures du Cardinal Mazarin; que tous ſes amis avoient conſervé leur crédit à la Cour, & qu'il y en avoit même auprès du Roi qui lui parloient de lui.

Ce differend prit ſa concluſion par un compliment que le Prince de Conti fit à la Compagnie, diſant qu'il ſçavoit la conſidération qu'il en devoit faire, les obligations que lui & M. ſon Frere lui avoient; mais, qu'il étoit bien dur d'entendre que l'on pût préſumer que la conduite de M. ſon Frere l'engageât à une Guerre Civile, & qu'il n'avoit pû s'empêcher de relever cette parole, afin de ſoûtenir ſa réputation.

Le premier Preſident proteſta en ſon particulier, & au nom de toute la Compagnie, qu'elle étoit perſuadée des bonnes intentions de M. le Prince, & dit qu'elle étoit prête, comme elle l'avoit toujours été, à prendre ſoin de ſes intérêts ; & adreſſant ſa parole à M. le Duc d'Orleans, la convia encore de travailler à cet accommodement. Il s'excuſa même de délibérer ſur ce qu'il étoit dix heures, & ſur ce que l'affaire ne ſe pouvoit pas terminer dans la matinée, & promit de continuer l'Aſſemblée le Lundi ſuivant & les autres jours.

Châteauneuf, qui avoit fait ſon Traité avec le Cardinal, & qui eſperoit par cette voie rentrer aux bonnes graces de la Reine, étoit bien aiſe de faire éloigner les créatures du Cardinal par M. le Prince ; afin que les chaſſant il eût toute la confiance de la Reine. D'autres auſſi, qui étoient envieux de la Grandeur & de la Faveur, de ces deux ou trois hommes, aidérent à les pouſſer par leur intérêt, comme M. le Prince par le ſien.

Sans s'amuſer à particulariſer ce qui ſe paſſa ſur les délibérations du Parlement, dans l'affaire du Prince, il ſuffit de dire que la concluſion fut que la Reine ſeroit très-humblement ſuppliée de donner une nou-

nouvelle Déclaration à part contre le Cardinal Mazarin, qui pût raſſûrer les eſprits, & donner à M. le Prince toutes les ſûretés néceſſaires pour ſa Perſonne. L'on n'y parla point néanmoins de ceux qui avoient été nommés.

Cet Arrêté plût à la Reine, à cauſe que l'apparence de l'Autorité Royale y étoit gardée, que l'on ſauva ceux que le Prince de Condé avoit demandé qu'on chaſſât, & qu'elle demeuroit en apparence dans le pouvoir d'en uſer à ſa volonté.

Le Parlement vint en Corps trouver la Reine, & le premier Preſident lui fit des Remontrances ſur leur Arrêté de la part de la Compagnie, douces, & reſpectueuſes. La Reine lui répondit, que pour la Déclaration contre le Cardinal Mazarin qu'il demandoit, elle deſiroit qu'ils la dreſſaſſent eux-mêmes & qu'elle la leur envoieroit telle qu'ils la demandoient, que pour le reſte, elle y aviſeroit avec ſon Conſeil : les ſûretés, que Mr. le Prince demandoit alors, alloient à faire bannir de la Cour ceux, que par reſpect le Parlement n'avoient point nommés. La Reine balançoit entre le oüi, & le non. Elle ne ſçavoit s'il falloit chaſſer ſes créatures, ou les maintenir. Son ſentiment alla d'abord à ne les pas éloigner ; mais ;

comme on lui repréſenta, que c'étoit une choſe qui s'étoit pratiquée autrefois à la demande des Princes du Sang, on lui dit auſſi qu'il falloit qu'elle ôtât à M. le Prince le prétexte de pouvoir faire la Guerre Civile, & qu'elle étoit obligée par ces grandes raiſons d'empêcher ce malheur, tant qu'elle pourroit. Suivant ce Conſeil, elle ſe réſolut de les éloigner, & de donner cette marque à toute la France de l'amour qu'elle avoit pour la Paix, & pour le repos de l'Etat. Joint à cela que les petits dégoûts qu'elle avoit eus contre de Lionne & Servien, lui en ôterent la douleur.

Le Tellier s'en alla avec une eſpérance certaine de retour. La Reine avoit beaucoup de bonne volonté pour lui. Il étoit brouillé avec M. le Prince ; mais bien-aimé du Cardinal : ſi-bien qu'il n'avoit rien à craindre que l'abſence, qui peut toujours être dangereuſe à ceux qui ont des Envieux, & par conſéquent des Ennemis ; mais, il emportoit avec lui la ſatisfaction d'avoir eu une conduite ſans reproche & uniforme dans le bien, & d'être le ſeul des trois dont la probité ne fût point ſoupçonnée. Ils partirent, après avoir pris congé de la Reine, l'avoir entretenu chacun en particulier. Ils emme-

nérent avec eux leurs Femmes & leurs Enfans, & s'en allérent dans leurs Maiſons.

Servien & de Lionne, ſe voyant chaſſés par M. le Prince à qui ils n'avoient que trop adhéré, & mal avec les deux Partis, connurent certainement que Chavigni, par envie contre eux, & pour ſe mettre à leur place, avoit quelque part à la haine que M. le Prince leur avoit témoignée; ſi-bien qu'ils firent ce qu'ils purent en partant, pour perſuader à la Reine qu'il étoit l'auteur de leur ruine, & des intrigues qui ſe faiſoient contre l'Autorité Royale. Il ne fut pas difficile de lui nuire, parce que la Reine ne l'avoit fait revenir que pour cacher les deſſeins qu'elle conſervoit à l'avantage du Cardinal Mazarin, de qui Chavigni, comme je l'ai dit, s'étoit déclaré ennemi mortel. Il s'étoit toujours maintenu dans cette réſolution, malgré ſon retour & les recherches que le Cardinal lui avoit fait faire, & qu'il avoit mépriſées. Il crut qu'avec le Prince de Condé, & les ennemis du Cardinal, qui étoient en grand nombre, & dont la Cour étoit compoſée, il pourroit venir à bout de ſon deſſein, qui étoit de s'emparer de la faveur; & il s'imagina que ſon crédit & ſa réputation en ſeroit mieux établie ſi par lui-même il pouvoit parvenir à ce bon-

heur. La Reine, qui ſuivoit ſes ſentimens, & qui ſe ſouvenoit toujours qu'on lui avoit ôté un Miniſtre par force, ne ſe laiſſoit pas gagner par la qualité d'ennemi du Cardinal; & comme elle étoit difficile à perſuader, quand elle ne le vouloit pas être, il fut aiſé à ces Exilés, ſelon qu'ils s'en vantérent deux jours auparavant, de lui faire de mauvais offices, & au lieu de le laiſſer à leur place, le mettre plus loin qu'eux de la confiance. Chavigni, ayant ſenti l'état où il étoit à la Cour, & le mécontentement de ceux qui étoient partis, avec ce qu'ils avoient dit de lui, voulut ſe raccommoder avec la Reine par un éclairciſſement; mais il arriva que cette Princeſſe, au lieu de s'adoucir ſur ſes plaintes, lui dit librement qu'il étoit vrai qu'elle étoit mal-ſatisfaite de ſon procédé. Et Chavigni lui diſant, qu'il n'oſoit, & ne vouloit point venir au Conſeil tant qu'elle ne ſeroit pas perſuadée de ſa fidélité & de ſon affection à ſon Service, elle ne lui répondit là-deſſus ni oüi ni non. Enſuite de ce ſilence ſignificatif, il demeura comme exclus du Conſeil, ſans ſçavoir en quel état il étoit, c'eſt-à-dire, embrouillé dans une diſgrace ſans éclat, mais plus mal en effet dans l'eſprit de la Reine, qu'il ne le croyoit lui-même. Il fut ſi dupe

ſur ce qui ſe paſſoit à ſes yeux, qu'il crut toujours que la Reine ne ſongeoit plus au Cardinal Mazarin, & qu'il ne reviendroit jamais. Il lui arriva de lui en parler ſur ce même ton ; ce qui donna de mauvaiſes impreſſions de lui à la Reine, & la perſuada, à ce qu'elle me fit l'honneur de me dire, qu'il avoit ou moins de lumiere, ou plus de malice, que n'en devoit avoir un Miniſtre, qui avoit eu l'honneur d'être dans la confiance du feu Roi, & qu'elle avoit ſouffert auprès d'elle.

Le Parlement ayant été mandé, le Chancelier leur parla de la part de la Reine, pour leur dire que l'affection que Sa Majeſté avoit pour l'Etat, & le déſir de conſerver l'union de la Maiſon Royale, l'avoit obligée, pour donner une entiére ſûreté à M. le Prince, d'éloigner des Conſeils du Roi ceux qui lui étoient ſuſpects. Il exhorta la Compagnie à contribuer à la Paix qui ſe devoit ſouhaiter entre la Reine & les Princes du Sang, & à travailler au repos de l'Etat avec le zéle & l'affection qu'ils devoient avoir au Service du Roi.

M. le Prince fut peut-être fâché de n'avoir plus de prétexte de ſe plaindre, & témoigna de l'étonnement de ce que la Reine avoit fait. Il revint à Paris, & alla

au Parlement. Il demanda que ceux qui étoient partis fuſſent compris dans la Déclaration qui ſe devoit faire contre le Cardinal, afin qu'ils fuſſent ſans eſpérance de retour; mais le premier Preſident lui dit que M. le Prince de Conti n'avoit point parlé de cela; qu'il avoit aſſez ſuffiſamment déclaré ſa volonté & ce quil demandoit pour ſa ſûreté, qu'il avoit dit de ſa part n'avoir rien à déſirer, & n'avoir nulle autre prétention que celle de l'éloignement des créatures du Cardinal; qu'ainſi, ce qu'il demandoit étant choſe nouvelle, il ne pouvoit être reçu en ſa demande, & que ce ſeroit toujours à recommencer. Toute la Compagnie s'accorda, & ils opinérent tous du bonnet. Ainſi M. le Prince demeura exclus de ſa prétention, dont il témoigna du chagrin.

Ceux qui étoient de Parti contraire à Châteauneuf, voulurent empêcher ſon retour. Pour y réuſſir, ils tâchérent de ſe ſervir du Prince de Condé, lui conſeillant de revenir à la Cour, pour prendre ſa Place, & s'oppoſérent au changement qui ſe préméditoit; mais ſes défiances n'étant pas finies pour l'éloignement de ces trois hommes, il ne vint point voir la Reine; & cette conduite ne manqua pas d'avoir ſon effet, & de faire avancer les affaires de

Châteauneuf. Car le Cardinal voyant le Prince de Condé entiérement aliéné de la Reine & de lui, ſe confirma dans la néceſſitéde ſe lier avec ceux qui avoient intérêt de le pouſſer. Ce Prince ſe repoſoit ſur ce que le Duc d'Orleans lui avoit promis, qu'il ne feroit point revenir Châteauneuf, ſans ſa participation & ſon conſentement ; & il ne vit pas qu'ils pouvoient être trompés tous deux : & ils le furent en effet ; car Châteauneuf & le Coadjuteur, qui donnoient à la faveur toute leur fidélité, ne conſidéroient le Duc d'Orleans qu'autant qu'il leur pouvoit être commode pour l'acquérir.

Les choſes étant en cet état, le Coadjuteur eut commerce avec la Reine, & Châteauneuf la vit deux fois en particulier ſans que les Princes en fuſſent participans ; mais comme les ſecrets de la Cour ne ſont ſecrets que pour quelque tems ſeulement, M. le Prince le ſçachant fit de grandes plaintes au Duc d'Orleans de ce qu'il lui avoit manqué de parole. Ce Prince lui proteſta n'avoir point ſçu que la Reine dût voir ces deux hommes ; l'aſſurant que lui-même en étoit mal content. Et comme il vit par leurs ſecrétes viſites, qu'ils s'attachoient à la Reine & au Cardinal Mazarin, il commença auſſi-tôt de les haïr,

ou de les aimer, ſelon qu'il s'accommodoit de leur conduite, qu'il croyoit toûjours appuiée ſur de bonnes intentions à ſon égard. Et de toutes ces contrariétés ce qui parut de plus vrai, fut qu'il en fit des railleries publiques; mais elles ne firent rien voir que l'incertitude de ſes penſées ſur les dégoûts qu'il devoit avoir alors de leurs nouvelles intrigues. M. le Prince enfin ſe déclara à M. le Duc d'Orleans, de ne pouvoir plus ſouffrir le Coadjuteur, & cette déclaration ne le brouilla pas avec lui.

Ces mêmes jours, il vint voir la Reine d'Angleterre à Chaillot. Elle avoit fait de cette Maiſon un Couvent de Religieuſes de Ste Marie. J'y avois contribué par mes conſeils & mes ſoins. Ma ſœur y étoit venue Novice, avec la fondation ſortie de S. Antoine. Elle en avoit été la premiére Profeſſe, & j'y entrois en qualité de Bienfaitrice. Ce Prince dit à la Reine ſa Sœur en riant, *que M. le Prince & le Coadjuteur étoient fort mal enſemble, & qu'il alloit avoir bien du plaiſir de leur chamaillerie.* Voilà ſes propres mots: ils marquent la foibleſſe de ſes ſentimens, tant ſur la haine que ſur l'amitié; mais celle à qui le diſcours s'adreſſa en fut ſurpriſe. Elle le trouva auſſi incompréhenſible qu'il l'étoit en effet; & après qu'elle m'eut permis d'en

examiner

examiner les conſéquences avec elle, elle conclut ſelon la raiſon & la vérité, que les choſes de cette importance ſe devoient regarder plus ſérieuſement, & ſe ſentir avec plus de vivacité.

M. le Prince étant à Paris, rencontra un jour le Roi au Cours, dont il fut blâmé de tout le monde. Il ne voyoit ni le Roi, ni la Reine, & il ſembloit par cette bravade ne plus compter à rien le reſpect qu'il devoit à leur Perſonne & à la Couronne.

La Reine avoit intérêt de ne pas pouſſer le Prince de Condé, de peur d'augmenter par ſes malheurs les ſiens propres; mais les Frondeurs, pour être les Maîtres, avoient bien envie d'en faire un Criminel déclaré de l'Etat. Il ſemble que ce Prince, moins habile en cet endroit que ſes Adverſaires, ne prit point aſſez de ſoin d'éviter comme il le pouvoit les occaſions de fâcher la Reine. Il écouta les Brouillons qui étoient auprès de lui, qui ne demandoient que la Guerre, & s'y laiſſa conduire ſans que peut-être ſa volonté y eût aucune part. S'il n'eût point quitté la Cour, il eût ſans doute bien embaraſſé ceux qui vouloient l'en chaſſer; & les gens de bien en euſſent été fort contens. Il ne lui auroit pas été difficile d'y trouver ſa ſûreté, tant par les voies publiques du Duc d'Orleans & du

Parlement, que par les particulieres qui étoient les meilleures. Il l'auroit rencontré toute entiére dans le cœur de la Reine, ſi tout de bon il eût voulu oublier le paſſé, & vivre avec elle ſelon qu'il eût été à propos pour cette Princeſſe, pour l'Etat, & pour lui; quand même il lui en eût dû couter l'envoi de quelque Courier au Miniſtre éloigné, puiſque les petites choſes doivent toujours céder aux grandes, quand les petites ni les grandes ne choquent point l'équité. En l'état où elles étoient, les Frondeurs s'étant détachés du Duc d'Orleans, méritoient d'en être abandonnés, & plus encore du Prince de Condé, qu'ils avoyent voulu perdre; & par conſéquent, tous deux devoient ſe réunir à la Reine, & ſe mocquer de la folie publique qui ſans un juſte ſujet avoit gâté les eſprits de tous par la chimérique haine du Nom de Mazarin.

Monſieur le Prince ayant donc renoncé à la Paix, & voulant s'oppoſer à Châteauneuf, il prit la voie du Parlement, où il alla le deuxiéme Août. Il ſe ſervit du remede qui étoit à la mode, c'eſt-à-dire, de ce fantôme dont je viens de parler, qui fut la raiſon qu'il allégua pour pouvoir battre en ruine ſes ennemis. Il fit entendre, ſans les nommer, qu'ils avoient en-

voyé traiter à Cologne avec le Cardinal. * Il cria contre Brachet ſon Courier, contre Bartet Confident & Courier de la Palatine, & contre tous ceux qui avoient commerce avec le Mazarin. Il fut arrêté, qu'on informeroit contre eux, & qu'ils ſeroient oüis. On m'aſſûra qu'il avoit eu intention de nommer Châteauneuf, & on le lui avoit conſeillé; mais il ne le fit pas: je n'en ſçai pas la cauſe. Il fut dit auſſi qu'on envoyeroit dire au Duc de Mercœur de venir prendre ſa place, pour rendre compte à la Compagnie de ſon mariage hors du Royaume, ſans permiſſion du Roi; car ce Prince étoit revenu de Breull, où il avoit épouſé publiquement Mademoiſelle de Mancini, Niéce du Cardinal. On ordonna de plus, que la Déclaration que la Reine avoit promiſe contre ce Miniſtre, ſeroit dreſſée la plus ample & la plus forte qu'elle ſe pourroit faire.

Le Prince de Condé ſe juſtifia au Parlement d'avoir rencontré le Roi au Cours. Il dit que s'il avoit cru y trouver Sa Majeſté, il n'y ſeroit pas allé; qu'il ſçavoit le reſpect qu'il lui devoit; proteſtant de nouveau, de vouloir demeurer fidéle dans ſon Service. Le premier Preſident l'exhorta fortement à rendre ſes devoirs au Roi

* Le Cardinal Mazarin y étoit alors.

& à la Reine, & quelques jours après ayant honte de n'y point ſatisfaire & n'avoir nul ſujet apparent d'en uſer ainſi, il fut conſeillé par ſes amis & ſerviteurs d'aller au Palais Royal. Le Duc d'Orleans l'emmena ſaluer le Roi & la Reine. Leur entrevûe fut froide : la converſation ſe paſſa publiquement en diſcours de bagatelles; & la viſite fut courte. Puis, tout-d'un-coup, preſſé par ſa peur, il n'y revint plus du tout.

Les Brachet & Bartet furent oüis. Ils ſe défendirent ſi-bien, qu'ils ne donnérent point de priſe ſur eux; mais M. le Prince, & ceux de ſa cabale, continuérent à faire demander au Parlement que le Duc de Mercœur fût oüi. Il fut interrogé au Parlement le douze ou treiziéme Août, & fort preſſé par le premier Preſident de répondre préciſément ſur l'Interrogation qu'on lui faiſoit; ſçavoir, s'il étoit marié ? Il dit d'abord, qu'il ne croyoit pas être obligé de répondre; mais il aſſûra la Compagnie, qu'en cas qu'il le fût, il l'étoit ſans crime. Le premier Preſident lui dit : *Cela veut dire que vous l'avez épouſée, avant que le Cardinal ſon Oncle fût déclaré Criminel.* Il répondit que oüi, qu'il étoit marié avant le départ du Cardinal. Les Gens du Roi donnérent ſur cette Décla-

tation leurs Concluſions, & dirent qu'ils étoient d'avis que le Duc de Mercœur juſtifiât ſon dire.

Beaucoup de ceux du Parlement vouloient paſſer plus outre, diſant qu'il n'avoit pû ſe marier ſans permiſſion du Roi; qu'on ſçavoit qu'il avoit épouſé la Niéce du Cardinal à ſon voyage qu'il venoit de faire à Breull; & que ce qu'il diſoit étoit faux, & ne le pouvoit prouver. Il s'éleva un murmure dans le Parlement, qui fit dire à pluſieurs, que cela étoit tout-à-fait contre la Reine. L'affaire n'étoit pas ſans embarras, parce qu'en effet la cérémonie du mariage s'étoit faite publiquement au lieu où étoit le Cardinal; le Duc de Mercœur n'eût pû prouver le contraire: ſi-bien que les ſerviteurs de la Reine en eurent de l'inquiétude, à cauſe que les Princes pouvoient s'en ſervir pour la chicanner. Mais cette famille étant appuyée, l'affaire demeura aſſoupie par les ſoins de leurs amis.

M. le Prince tenant tête au Roi dans Paris; & la Reine ayant alors tant de ſujets de ſe plaindre de lui, ſongea tout de bon à ſe garantir. Elle prit enfin ſes meſures avec les Frondeurs, qui par leur raccommodement avec le Cardinal s'étoient remis aſſez bien avec elle, & avoient par

force quelque part dans ſa confiance. D'autre côté, M. le Prince s'éloignant tous les jours davantage de l'accommodement, penſoit à la Guerre, & à ſe préparer à tout ce qui pouvoit lui arriver. Il envoya en Eſpagne, & fit tout ce que la prudence, (vû le mauvais état où il étoit,) l'obligeoit de faire. Madame de Longueville déſiroit la Guerre, pour ne point retourner avec ſon mari, qui la vouloit avoir, & avec qui elle étoit brouillée. Le Duc de la Rochefoucault, à ce qu'il m'a conté depuis, ſouhaitoit la paix, parce qu'il avoit ſenti les malheurs de la Guerre Civile, & que ſa maiſon raſée lui faiſoit haïr ce qu'il avoit éprouvé lui avoir été ſi dommageable. Mais ne pouvant manquer de ſuivre les ſentimens de Me. de Longueville, comme il vit les apparences d'une viſible rupture, qui devoit bientôt engager M. le Prince à s'éloigner de la Cour, il fut d'avis qu'elle s'en allât à Mouron, attendre les événemens de toutes les intrigues qu'elle-même avoit faites. M. le Prince ayant approuvé ce Conſeil, elle partit de Saint Maur avec Madame la Princeſſe & le petit Duc d'Anguien, & fut attendre en ce lieu ce que deviendroit ce Prince, qui, ſans avoir un véritable deſſein de faire la Guerre, ainſi que je viens de le

remarquer, ſe trouva néceſſité par ſa conduite de la faire malgré lui ; & graces à Dieu, ce fut toujours à ſon déſavantage.

Le Duc de Longueville parut alors ſe ſéparer entiérement du Prince de Condé. Mademoiſelle de Longueville, ſa fille y contribua beaucoup ; car quoiqu'elle eût paſſé pour Frondeuſe dans les tems où ce Prince s'étoit trop légérement abandonné aux vaines entrepriſes de Madame de Longueville & du Prince de Conti, cette Princeſſe n'y étoit entrée que par ſes obligations, qui l'avoient engagée par raiſon dans un parti dont le Duc de Longueville ſon pere étoit un des premiers Chefs, & par l'état où la priſon l'avoit réduit : car par elle-même, étant fille d'un Prince du Sang de la troiſiéme branche Royale, par conſéquent niéce du dernier Comte de Soiſſons, que ſa pitoyable deſtinée fit périr à la Bataille de Sedan, elle ne pouvoit guéres aimer les Princes de Condé, & particuliérement Madame de Longueville ſa belle-mere, dont elle ne croyoit pas être aſſez conſidérée. C'eſt ce qui lui fit ſouhaiter ardemment tout ce qui lui parut avantageux au Duc de Longueville, & aux Princes ſes Freres, enfans de Madame de Longueville ; & par cette conduite, elle fit voir la bonté de

ſon eſprit, & la droiture de ſes intentions qui la portérent à vouloir que ceux en qui elle prenoit intérêt, s'attachaſſent à leur véritable devoir. Le Duc d'York avoit déſiré d'épouſer cette ſage Princeſſe. La Reine d'Angleterre m'avoit commandé d'en parler à la Reine. Je le fis. Elle me répondit, que ce Prince, étant Fils de Roi, étoit trop grand pour le pouvoir laiſſer marier en France; & par cette raiſon politique, l'affaire ne pût réuſſir. Ce Prince en fut fâché: il eſtimoit cette Princeſſe; ſa vertu & ſa perſonne lui plaiſoient: & ſes richeſſes, étant héritiére du feu Comte de Soiſſons, lui auroient été auſſi fort agréables; car alors il n'en avoit pas beaucoup. En tout tems, ce mariage étoit convenable à lui & à elle.

La Reine voyant donc qu'elle ne pouvoit plus eſpérer de paix avec le Prince de Condé, & ne voulant point uſer des remedes violens qu'on lui avoit conſeillés, prit, pour ſe défendre contre lui, le plus doux & le moins hazardeux; aſſiſtée du conſeil de Senneterre, dont la ſageſſe & la fine modération étoit d'un grand ſecours, pour oppoſer aux extrêmes ſentimens de ceux qu'elle n'eſtimoit pas. Ce vieux Seigneur la voyoit alors ſans crainte de déplaire au Duc d'Orleans, pour

qui il avoit toujours eu quelque attachement ; mais malgré les circonſpections qu'il avoit obſervées auprès de cette Princeſſe, il lui avoit donné de ſalutaires conſeils. Il avoit été fidéle des deux côtés ; & pour lors il eſpéroit, vû la nouvelle liaiſon des Frondeurs avec le Cardinal Mazarin, de voir bientôt une entiére réunion entre la Reine & le Duc d'Orleans. Dans cet eſpoir, ils y travaillérent tous : puis enfin il fut conclu entre elle, & Châteauneuf, le Maréchal de Villeroi & le Coadjuteur, que le Roi & la Reine feroient une déclaration contre M. le Prince, qui ſeroit portée au Parlement & à toutes les Cours Souveraines, où la Reine feroit connoître au public les juſtes ſujets de ſes plaintes. Cette déclaration fut auſſi communiquée au premier Preſident, qui alors étoit raccommodé avec Châteauneuf & le Coadjuteur, par les dégoûts qu'il avoit eus du Prince de Condé. Cet homme déſiroit de ravoir les Sceaux. Châteauneuf, & le Coadjuteur étant raccommodés avec la Reine, ils eſpéroient de rentrer tout-à-fait dans ſa confiance ; & ſe mettre à la place du Miniſtre. Sur ce fondement, & par les conjonctures entiérement favorables au premier Preſident, ils furent forcés de lui faire dire qu'ils avoient

deſſein, cela arrivant, de chaſſer le Chancelier, & lui promirent de contribuer de tout leur poſſible à les lui faire redonner, pourvû qu'il voulût être de leurs amis. Châteauneuf s'accommodoit en cet article à la volonté de la Reine, qu'il voyoit être tournée de ce côté-là. Lui-même, qui les avoit depuis perdus malgré lui, les ſouhaitoit auſſi; mais il ſe ſervit alors de cette prudente modération pour plaire à cette Princeſſe, & ſe contenta de ce qu'il alloit, du moins en apparence, poſſeder la premiere place. Cette intelligence étant donc bien établie; le premier Preſident eut connoiſſance de cette Déclaration faite par la Reine contre M. le Prince. Il l'approuva & y corrigea même quelque choſe qu'il ne jugea pas être ſelon l'ordre.

Pour bien exécuter cette réſolution, il falloit gagner le Duc d'Orleans, qui paroiſſoit de jour en jour plus détaché des Frondeurs. Mais pour ſe raccommoder avec ce Prince, ils ne manquérent pas de lui dire que le Cardinal étoit un homme qu'ils vouloient perdre, & que s'ils avoient fait quelques pas vers lui, c'étoit qu'ils vouloient par-là rentrer dans le cœur de la Reine, afin de le pouſſer tout de nouveau, & faire que la Reine l'abandonnât tout-à-fait. Le Duc d'Orleans quelquefois diſoit

lui-même, qu'il étoit assuré que les Frondeurs haïssoient le Cardinal Mazarin, & vouloient l'accabler davantage, & que leur intention étoit telle ; mais cette intelligence ne laissoit pas de faire quelque impression sur son esprit. D'autre côté, M. le Prince, leur ennemi déclaré, tiroit à lui le Duc d'Orleans, qui ne vouloit pas non plus se séparer de lui, pour ne lui pas laisser l'avantage de l'applaudissement des peuples & des mal-contens. Il craignoit que la Reine, qu'il avoit offensée, s'il se séparoit du Prince de Condé, ne le laissât du moins sans autorité, ou ne prît peut-être de pires résolutions contre lui ; ce qui, dans l'état des choses, n'étoit pas tout-à-fait impossible. Ces raisons ayant en quelque maniére séparé le Duc d'Orleans d'avec les Frondeurs, & l'ayant lié davantage au Prince de Condé, les Frondeurs se trouvérent embaraſſés. Ils s'étoient vantés à la Reine de lui redonner l'amitié du Duc d'Orleans : & ils ne purent effectuer leur promesse. Elle ne laissa pas de les recevoir, parce que c'étoit déja une chose résolue, qu'on se serviroit d'eux pour les opposer à M. le Prince. La Déclaration fut donc dressée, telle qu'il convenoit qu'elle fût. Il étoit nécessaire ensuite de la montrer au Duc d'Orleans. La Reine le fit.

Elle le pria de la lire dans ſon Oratoire, le ſoir auparavant qu'elle fut envoyée au Parlement. Ce Prince en fut ſurpris, & tâcha de détourner la Reine de ce deſſein ; mais elle lui témoigna vouloir abſolument la faire paſſer. Le Duc d'Orleans, après avoir fait ce qui lui fut poſſible pour l'empêcher de le faire, parut y conſentir. Il y corrigea lui-même deux articles, qui ne ſe pouvoient prouver contre lui, & s'en alla ſe coucher plein d'inquiétude & de chagrin, ſans ſe déterminer entre ces deux Partis.

Pour rendre cette Déclaration plus agréable au public, on y mit en tête une proteſtation contre le Cardinal Mazarin, qui devant être lûe & publiée en préſence de Leurs Majeſtés, devoit avoir la force, de perſuader le public que la Reine ne penſoit plus du tout au Cardinal. On manda le Parlement, & le Comte de Brienne, Secrétaire d'Etat, lut cette Déclaration en la même forme que la voici. Ce qui fut remarquable en cette occaſion, fut que le Prince de Conti, qui rarement alloit chez la Reine, ſe trouva par hazard préſent à cette lecture, & dit tout haut que M. le Prince ſe juſtifieroit aiſément de toutes ces calomnies.

DISCOURS

QUE LE ROI ET LA REINE REGENTE

Aſſiſtés de Monſeigneur le Duc d'Orleans, des Princes, Ducs, & Pairs, Officiers de la Couronne, & Grands du Royaume, ont fait lire en leur préſence aux Députés du Parlement, Chambre des Comptes, Cours des Aides, & Corps de Ville de Paris, au ſujet de la réſolution qu'ils ont priſe de l'éloignement pour toujours du Cardinal Mazarin hors du Royaume, & ſur la conduite préſente de M. le Prince de Condé, le dix-ſeptiéme d'Août 1651.

C'Eſt avec un extrême déplaiſir, qu'après toutes les Déclarations que nous avons ci-devant faites avec tant de ſolemnité contre le retour du Cardinal Mazarin, nous voyons que les ennemis du repos de l'Etat ſe ſervent encore de ce prétexte pour y fomenter les diviſions qu'ils y ont allumées. C'eſt ce qui nous oblige à vous envoyer querir pour vous déclarer de nouveau, que nous voulons & entendons exclure pour jamais ledit Cardinal, non ſeulement de nos Conſeils, mais de notre Royaume, Pays, & Places de notre obéiſſance & protection, faiſant défenſes à tous nos ſujets

» d'avoir aucune correſpondance avec lui:
» Enjoignant très-expreſſément que toutes
» perſonnes qui contreviendront à cette
» tre volonté, encourent les peines por-
» tées par les anciennes Ordonnances des
» Rois nos prédéceſſeurs, & par les der-
» niers Arrêts de nos Cours Souveraines;
» voulant que toutes Déclarations néceſ-
» ſaires pour cela ſoient expédiées.

» Après avoir donné des aſſurances à
» tous nos Sujets, nous ne pouvons plus
» diſſimuler, ſans bleſſer notre autorité,
» ce qui ſe paſſe. Or, chacun ſçait les gra-
» ces que la Maiſon de Condé, & lui en
» particulier, ont reçûes du feu Roi de
» glorieuſe mémoire, mon très-honoré
» Seigneur & Pere, & de la Reine ma
» très-honorée Dame & Mere Régente.
» Après avoir accordé ſa liberté aux inſ-
» tantes prieres de mon très-cher & très-
» amé Oncle le Duc d'Orleans, & aux
» très-humbles Supplications de mon Par-
» lement de Paris. Après lui avoir rendu
» le rang qu'il avoit dans mes Conſeils,
» reſtitué le Gouvernement des Provinces
» & Places que lui & les ſiens tiennent dans
» mon Royaume en ſi grand nombre,
» qu'il eſt aiſé de juger que celui qui les a
» déſirées vouloit prendre le chemin de ſe
» faire craindre plûtôt que de ſe faire
» aimer. Après avoir rétabli les Trou-

pes levées ſous ſon nom, capables de « compoſer une Armée. Après lui avoir ac- « cordé le change du Gouvernement de « Bourgogne, avec celui de Guienne ; lui « ayant permis de retenir les Places qu'il « avoit dans la Province qu'il laiſſoit ; ce « qui ne s'étoit jamais pratiqué. Après lui « avoir fait payer les ſommes immenſes « qu'il diſoit lui être dûes d'arrérages, de « Penſions, d'Appointemens, de deſinté- « reſſement de Montres de ſes Troupes & « Garniſons, qui ſont telles que pour le « contenter on a été contraint de divertir « les fonds deſtinés à l'entretien de ma « Maiſon & ſubſiſtance de mes Armées. « Bref, n'ayant rien omis de ce qui lui « pouvoit apporter une entiére ſatisfaction, « & le diſpoſer à employer les bonnes qua- « lités que Dieu lui a données, & qu'il a « fait paroître autrefois à l'avantage de no- « tre ſervice, nous avions conçû cette eſ- « pérance, lorſqu'à notre très-grand re- « gret elle a été détrompée par des actions « bien contraires aux proteſtations qu'il « nous avoit faites ſolemnellement dans « l'aſſemblée de notre Parlement. «

Nous ne dirons rien de ce qu'auſſi-tôt « après ſa liberté l'ardeur de ſes pourſuites « nous porta à faire les changemens que « vous avez vûs dans le Conſeil. Cette en- «

» trepriſe lui ayant réuſſi, il eut la hardieſſe
» d'accuſer & de ſe plaindre de trois de nos
» Officiers, ou de la Reine notre très-ho-
» norée Dame & Mere, laquelle leur com-
» manda de ſe retirer, non ſeulement de
» notre Cour, mais de notre bonne Ville
» de Paris, pour ôter à notre-dit Couſin
» tout prétexte de plainte, & pour étouffer
» les tumultes qu'il excitoit. Nous eſpé-
» rions que toutes ces graces le diſpoſe-
» roient à nous complaire en quelque
» choſe, ou pour le moins l'empêcheroient
» de continuer ſes mauvais deſſeins, lorſ-
» qu'avec un extrême regret nous avons
» vû des effets contraires à ceux que nos
» bontés avoient tâché de provoquer. Nous
» avons remarqué qu'après ce que notre
» très-cher & amé Oncle le Duc d'Orleans
» lui a donné de notre part, & a porté à
» notre Parlement, nos paroles Royales,
» qui lui offroient toutes les ſûretés qu'il
» pouvoit déſirer, & qu'il avoit requiſes,
» il demeura quelques jours ſans ſe pou-
» voir réſoudre à nous voir, quoiqu'il ſe
» fût une fois rencontré à notre paſſage*.
» Enfin, preſſé par notre très-cher & très-
» amé Oncle le Duc d'Orleans, & par no-
» tre Parlement, de nous rendre ſes de-
» voirs, il prit réſolution de nous voir

* Quand M. le Prince rencontra le Roi au Cours.

une

une ſeule fois, où il fût reçû par nous & « par la Reine notre très-honorée Dame, « Mere, & Régente, avec toutes les dé- « monſtrations d'une parfaite bienveillan- « ce, qui eût été capable de le guérir de « toutes ſes appréhenſions, ſi elles ne ve- « noient plûtôt de ſa propre conſcience, « que des mauvais offices qu'il veut croire « lui être rendus. «

Nous ſommes obligés de vous dire ce « qui eſt venu à notre connoiſſance tou- « chant ſes menées, tant au-dedans com- « me au-dehors de notre Royaume. Pour « commencer par les choſes qui ſont pu- « bliques, chacun a vû que notre dit Cou- « ſin s'eſt abſenté depuis deux mois de nos « Conſeils, qu'il les a décriés dans nos Par- « lemens, & par tout ailleurs; diſant qu'il « ne ſe pouvoit fier en nous, ni en ceux « qui nous approchoient; ayant écrit à tous « nos Parlemens, & à quelques-unes de « nos bonnes Villes, pour leur donner de « mauvaiſes impreſſions de nos intentions; « engageant en même tems dans toutes nos « Provinces pluſieurs Gentilshommes & « Soldats à prendre les Armes auſſi-tôt « qu'ils en ſeroient requis de ſa part. Il a « auſſi dans notre bonne Ville de Paris, « qui donne le mouvement à toutes les « autres, fait ſemer de mauvais bruits de «

» nos intentions. Nous avons appris auſſi
» qu'il renforçoit les Garniſons des Places
» que nous lui avons confiées, les muniſ-
» ſoit de toutes choſes néceſſaires, & fai-
» ſoit ſans nos ordres travailler en diligen-
» ce aux fortifications, employant à cela
» nos Sujets, & les contraignant d'aban-
» donner leurs récoltes. Il a fait retirer
» nos Couſines, ſa Femme & ſa Sœur,
» dans le fort Château de Mouron. Il a ra-
» maſſé de toutes parts des ſommes nota-
» bles de deniers. Enfin il pratique publi-
» quement tout ce qui nous peut donner
» ſujet de croire ſes mauvaiſes intentions.
» Nous avons été confirmés en notre créan-
» ce par des avis certains que nous avons
» reçus de divers endroits des intelli-
» gences qu'il formoit avec les ennemis,
» tant à Bruxelles avec l'Archiduc, que
» dans le Camp avec le Comte de Fuenſal-
» dagne; faiſant eſcorter les Couriers juſ-
» ques dans les portes de Cambrai par
» quelque Cavalerie tirée des Troupes qui
» n'obéiſſent qu'à lui ſeul. Ces pratiques
» étant faites à notre inſçû, ſans nos paſſe-
» ports, & contre notre volonté, qui peut
» douter de ſon intelligence avec ceux con-
» tre leſquels nous ſommes en Guerre ou-
» verte? Il n'a voulu non plus faire ſortir
» les Eſpagnols de la Ville de Stenai, ainſi

qu'il s'étoit obligé de le faire ; cette seu- «
le condition ayant été éxigée de lui, lorſ- «
qu'il fut retiré de priſon. Sa conduite eſt «
cauſe que Dom Eſtevan de Gamarre s'eſt «
approché de la Meuſe avec ſon Armée ; «
qu'il a ravitaillé Mouzon, & s'eſt con- «
ſervé le paſſage de Dan, qui met en con- «
tribution une partie de la Champagne : «
pour donner auſſi plus de moyen à nos «
ennemis d'entreprendre contre nous, & «
arrêter les progrès que notre Armée plus «
puiſſante que la leur pourroit faire dans «
le Pays-Bas. Par une entrepriſe qui n'a «
jamais été vue dans notre Royaume, «
quelques ordres exprès qui ayent été «
donnés, ceux qui commandoient ces «
Troupes n'ont jamais voulu obéir aux «
Commandemens que nous leur avons «
faits de joindre les ſiennes au corps d'Ar- «
mée où ils avoient été deſtinées par nous «
& par notre Oncle le Duc d'Orleans. «
Ce qui a renverſé juſques à préſent tous «
nos deſſeins, tant à cauſe de la juſte dé- «
fiance que nous avons eu de ceux de no- «
tre Couſin, comme auſſi parce qu'il a «
donné loiſir aux ennemis de le reconnoî- «
tre, & de ſe mettre en état de s'oppoſer «
à nos forces : outre que leur réſolution «
s'eſt augmentée par les eſpérances, ou «
pour mieux dire par les aſſurances qu'on «

» leur a donnée s de quelques mouvemens
» dans notre Royaume.

» Nous ne pouvons nous empêcher de
» dire toutes les déſolations que les Gens
» de Guerre commandés par notre Couſin
» ont faites, & qu'ils continuent de faire,
» en ſe maintenant en Picardie & en Cham-
» pagne, qu'ils achevent de ruiner ; au
» lieu d'être dans les Pays Ennemis à leur
» faire la Guerre. La liberté que prennent
» ſes Troupes de piller nos Sujets, fait
» auſſi que pluſieurs de nos Soldats aban-
» donnent notre Camp, pour aller dans le
» ſien.

» Nous avons bien voulu vous donner
» part de toutes choſes, encore que la plus
» grande partie fût déja connuë. Nous
» croyons que vous jugerez par ces dépor-
» temens publics de notre-dit Couſin, que
» ſes menées ſecretes ne ſont pas moins
» dangereuſes. La connoiſſance que nous
» en avons ne nous permet pas de le pou-
» voir diſſimuler plus long-tems, ſans
» abandonner le Gouvernail de cet Etat,
» que Dieu nous a mis en main, & que
» nous ſommes réſolus de tenir avec fer-
» meté. Nous ſçavons que ſi nous n'appor-
» tons un prompt remede au déſordre
» qu'on veut jetter dans notre Etat, nous
» ne pouvons obliger nos ennemis d'en-

tendre à la Paix que nous désirons de « conclure, ni réformer les abus qui se « sont glissés dans notre Royaume, ainsi « agité par tant de pernicieux desseins & « entreprises, si nous ne les prévenions & « en arrêtions le cours, comme nous som- « mes résolus de faire par les moyens que « Dieu nous a mis en main, dans l'assu- « rance que nous avons & que vous nous « avez toujours témoigné de votre fidélité « & affection à maintenir notre Autorité, « entretenir nos Sujets dans l'obéissance « qu'ils nous doivent, & que nous vous « assurons que vous continuerez à appor- « ter tout ce qui dépendra de vos soins « pour faire valoir nos bonnes intentions, « pour le bien & le repos de notre Royau- « me. Fait à Paris, le dix-sept Août mil « six cent cinquante-un. «

Signé LOUIS,

Et plus bas,

DE GUENEGAUD.

Le lendemain le Prince de Condé alla au Parlement, & dit à la Compagnie qu'il avoit été entiérement surpris d'apprendre les calomnies que ses ennemis lui impo- soient, & qu'ils se serviſſent pour cela de

l'Autorité du Roi ; que ſes ſervices & ſa naiſſance parloient aſſez pour lui ; qu'il croyoit que Son Alteſſe Royale ſçavoit le détail de toute ſa conduite & la fauſſeté des choſes qu'on lui imputoit, & en informeroit la Compagnie ; & que pour le reſte il lui ſeroit aiſé de s'en juſtifier. Il parla aſſez fiérement, & ſe tournant du côté du Coadjuteur, quand il parla de ſes ennemis ; car il n'ignoroit pas les propoſitions qu'il avoit faites contre lui, & ſes conférences avec les Miniſtres de la Reine.

Cette affaire étant de grande conſéquence, on députa deux Conſeillers vers le Duc d'Orleans, pour le prier de venir au Parlement. L'embarras où étoit ce Prince de ne ſçavoir que faire entre la Reine & M. le Prince, le rendoit incertain. Il dit à ceux qui l'allérent trouver, qu'il étoit malade, qu'il alloit être ſaigné, & qu'il n'y pourroit pas aller. Ils le preſſérent de leur donner jour, & il leur dit que ſur les ſix heures du ſoir il leur feroit ſçavoir quand il pourroit y aller.

Le lendemain dix-neuviéme Août, le Prince de Condé vint au Parlement avec un écrit en main du Duc d'Orleans, par lequel ce Prince, malgré ce qui s'étoit paſſé entre la Reine & lui, & le conſen-

tement qu'il avoit en quelque façon donné à la Déclaration faite contre le Prince de Condé, le juſtifioit ſur les principaux Chefs dont la Reine l'accuſoit. Cette contrariété d'actions, qui à l'égard du Duc d'Orleans n'étoit pas ſans excuſe, donna ſujet à la Reine de ſe plaindre de lui; mais il diſoit pour ſes raiſons, qu'il avoit voulu balancer les choſes, afin de porter la Reine & M. le Prince à l'accommodement, & empêcher la Guerre Civile; qu'enfin ſe voulant lier avec le Prince de Condé, comme ayant tous deux offenſé la Reine, & tous deux ayant ſujet de la craindre, il l'avoit abandonnée en cette occaſion, en donnant des forces à M. le Prince, pour lui réſiſter. Cet Ecrit étoit tel.

DECLARATION

DE M. LE DUC D'ORLEANS

Envoyée au Parlement pour la juſtification de la conduite de Monſieur le Prince.

NOUS, GASTON, Fils de France, « Oncle du Roi, déclarons que nous « avons ſçû que Mercredi dernier, à ſept « heures du ſoir, par M. de Brienne, la « réſolution que la Reine avoit priſe de «

» mander les Compagnies Souveraines & » la Ville, pour leur déclarer qu'elle n'a- » voit aucune penſée pour le retour du Car- » dinal Mazarin, & qu'elle feroit expé- » dier toutes Déclarations néceſſaires pour » cet effet, & qu'elle pourroit auſſi par- » ler de ce que M. le Prince n'avoit été au » Palais Royal, depuis que nous le lui » aurions mené.

» Le lendemain, qui étoit le Jeudi, y » étant allé ſur les onze heures, la Reine » nous auroit fait lire l'Ecrit, ſans que nous » en euſſions eu communication aupara- » vant, auquel nous aurions trouvé beau- » coup de choſes à redire, & particulié- » rement en ce qui regarde l'intelligence » avec l'Eſpagne; & aurions jugé à propos » de n'en point faire la lecture : mais la » Reine le voulut abſolument, diſant que » cela étoit néceſſaire pour ſa décharge, » le Roi devant être Majeur dans 22. » jours.

» Nous déclarons auſſi, que M. le Prin- » ce a propoſé à la Reine en notre pré- » ſence, & depuis au Conſeil, après le re- » tour du Marquis de Silleri de Bruxelles, » où il avoit été envoyé par Sa Majeſté, » qu'il y avoit deux moyens de faire ſor- » tir les Eſpagnols de Stenai : l'un par la » Négociation, les Eſpagnols ayant of-

fert

fert audit Marquis de Sillery de ſortir de « ladite Ville de Stenai, moyennant une « ſuſpenſion d'armes entre Stenai & les « Places de Luxembourg pour le reſte de « la Campagne; ce que la Reine ayant re- « fuſé abſolument, M. le Prince nous fit « entendre qu'avec deux cens hommes qui « étoient dans la Citadelle, il ne pouvoit « en chaſſer cinq cens qui étoient dans la « Ville, & qui pouvoient être rafraîchis à « toute heure par l'Armée des ennemis; « & que ſi la Reine vouloit lui donner deux « mille hommes, il les contraindroit d'en « ſortir. «

Nous témoignons auſſi, que toutes « les Troupes qui ſont ſous le nom de M. « le Prince, & qui ont été deſtinées par « nous pour l'Armée de Picardie, y ſont « préſentement, à la réſerve du Régiment « de Cavalerie, & la Compagnie de Che- « vaux-Legers d'Anguien; & que pour les « autres qui étoient deſtinées pour l'Armée « de Champagne, & ledit Régiment d'An- « guien, M. le Prince n'ayant pas jugé « qu'elles fuſſent ſous le commandement « du Maréchal de la Ferté, parce qu'il eſt « attaché au Cardinal Mazarin, il l'avoit « eſcorté pendant ſes voyages & même re- « çu dans ſes Places depuis les Arrêts du « Parlement, il nous auroit prié d'envoyer «

» une Perſonne qui fût à nous pour les » commander avec aſſurance qu'elles lui » obéiroient aveuglément, Nous nommâ- » mes à Sa Majeſté le Sieur de Vallan pour » cet Emploi, lequel étant prêt de partir » reçût un ordre contraire de Sa Majeſté ; » ce qui a obligé leſdites Troupes de de- » meurer en attendant ledit Sieur de Val- » lan, qui les devoit commander.

» Nous déclarons encore, que les ſoup- » çons & défiances de M. le Prince ne ſont » pas ſans fondement, ainſi que nous l'a- » vons dit dans le Parlement, ayant ſçû » qu'il y avoit eu quelques Négociations » faites à ſon préjudice ; & depuis que » nous le menâmes au Palais Royal, où » il ne fut pas trop bien reçu, nous ne l'au- » rions pas invité d'y retourner.

» Nous aſſûrons auſſi, que nous ne » croyons point que M. le Prince ait été » capable d'avoir eu jamais de mauvais » deſſeins contre le Service du Roi & le » bien de l'Etat. Fait à Paris le dix-huitié- » me jour d'Août mil ſix cent cinquante- » un.

Signé, GASTON,

Et plus bas,

DE FREMONT.

M. le Prince, outre cette Juſtification, apporta une réponſe à la Déclaration de la Reine, qui fut lue en préſence de tous, par laquelle il rendoit raiſon de ſa conduite ſur tous les Chefs qui le condamnoient. Le Coadjuteur, qui en cette occaſion s'entendit nommer, voulut ſe défendre. Le prince de Condé & lui ſe reprochérent beaucoup de choſes, & le Coadjuteur dit à M. le Prince, qu'il avoit manqué à ſa parole. Je ne ſçai pas bien le détail de cette converſation; mais voici l'Ecrit.

MESSIEURS,

C'Eſt avec un extrême déplaiſir, qu'après avoir tant de fois déclaré à votre Compagnie & au Public la ſincérité de mes intentions, juſtifiée par une conduite reconnue de toute la France, & qui ne reproche rien à ma conſcience, je me trouve encore obligé de vous donner un éclairciſſement ſur le ſujet d'un Ecrit que je reſpecte, parce qu'il porte le nom du Roi, mais lequel contient une diffamation de ma Perſonne & de mes déportemens. On ne peut trouver étrange, qu'avec tout le reſpect que je dois à Sa Majeſté, ſurpriſe par l'artifice de mes

» ennemis, je ſatisfaſſe à ma réputation ;
» & d'autant plus que ce diſcours n'a au-
» cune des marques par leſquelles les Rois
» ont accoutumé de faire ſçavoir à leurs
» Peuples leurs volontés contre des
» Princes de ma Naiſſance & de mon
» Rang.

» Il ſemble qu'on me veuille imputer
» que je me ſerve du nom du Cardinal
» Mazarin, comme d'un prétexte pour fo-
» menter les diviſions que l'on dit être dans
» l'Etat. Toute la France ſçait que je n'ai
» eu aucune part à ce qui s'eſt dit & fait
» contre lui auparavant ma priſon ; qu'il
» a été proſcrit avant ma liberté ; & que ſi
» depuis je me ſuis uni de ſentiment avec
» tous les Parlemens du Royaume, & aux
» vœux de tous les Peuples, ce n'a été que
» pour maintenir le repos & la tranquillité
» de l'Etat, que ſon retour pouvoit alté-
» rer. Et ſi le Conſeil du Roi avoit pris
» autant de ſoin qu'il devoit de lever ſur
» ce ſujet les ombrages & les défiances auſ-
» quelles tant de voyages faits à Cologne
» ont donné lieu, le Parlement n'auroit
» pas été en peine, pour diſſiper les crain-
» tes que l'on avoit de ſon rétabliſſement,
» de demander une Déclaration confirma-
» tive de ſes Arrêts, laquelle il ſemble
» qu'on ait voulu éluder par ce papier, qui

étant ſans forme ne doit être d'aucune « conſidération. «

Cela ſuffiroit pour dire que je n'ai pas « beſoin d'y répondre, ſi ce n'étoit qu'ayant « été lû en préſence de votre Compagnie, « & de toutes les autres, même du Corps « de Ville, & ayant été enſuite imprimé, « il eſt juſte que je déſabuſe le Public de « toutes les calomnies qui y ſont répan- « dues contre moi. «

L'on me reproche les Graces du feu « Roi faites à ma Maiſon, comme ſi feu « M. mon Pere, n'en avoit mérité aucune « par ſes Services; car pour les Places de « Stenai & Clermont, qui m'ont été don- « nées depuis la Régence pour récompenſe « de l'Amirauté qu'avoit feu M. le Duc de « Brezé mon Beau-Frere, & que je perdis « par ſa mort, je n'eſtime pas qu'on les doi- « ve envier à ce que j'ai fait pour l'Etat, « non plus que les Charges & les Gouver- « nemens que je poſſede, qu'on ne me pou- « voit ôter ſans quelque injuſtice, puiſ- « que feu M. mon Pere les avoit. «

J'ai reconnu publiquement être obligé « de ma délivrance à la bonté de Leurs « Majeſtés, aux inſtances que M. le Duc « d'Orleans en a faites avec tous les té- « moignages d'affection que je pouvois dé- « ſirer d'un Prince de ſa généroſité, & aux «

» ſupplications du Parlement, que j'en ai
» remercié; mais je ne croirai point man-
» quer à la gratitude que je dois, ſi je fais
» entrer la juſtice en part de cette obliga-
» tion : & la Déclaration d'innocence,
» qu'il a plû à Sa Majeſté m'accorder,
» étant une preuve de l'oppreſſion qui m'a
» été faite, il eſt extraordinaire qu'après
» une priſon de treize mois ſans cauſe &
» ſans fondement, on veuille faire paſſer
» ma liberté pour un bienfait.

» L'on dit que l'on m'a rendu le Rang
» que j'avois dans le Conſeil du Roi, le-
» quel ayant été à feu M. mon Pere, au-
» quel j'ai ſuccedé par le Teſtament du feu
» Roi de glorieuſe mémoire, & depuis
» par votre Arrêt lors de la Régence : &
» m'appartenant par ma Naiſſance, je ne
» croi pas qu'on puiſſe traiter de faveur un
» droit que j'ai comme ayant l'honneur
» d'être Prince du Sang, & duquel on ne
» pouvoit pas par conſéquent me priver,
» non plus que de mes Gouvernemens &
» de mes Places ſans injure: étant au ſur-
» plus ridicule que les nouveaux Confi-
» dens du Cardinal Mazarin, qui ont vrai-
» ſemblablement dicté cet Ecrit, publient
» que par ce grand nombre de Places qu'ils
» diſent que je poſſede, quoique je n'ai que
» Stenai & Clermont, outre celles qui

étoient dans ma Maiſon, j'ai plus affecté « de me faire craindre que de me faire ai- « mer; puiſqu'on n'a jamais fait aucune « plainte d'aucune violence de la part de « ceux qui y commandent. Et je ne ſerois « point en peine de me défendre de la haine « que l'on me reproche, ſi je n'avois en « quelque façon ſacrifié mes intérêts & ma « propre gloire à l'obéiſſance que je croyois « devoir au Roi, & de laquelle néanmoins « l'on ſe prévaut à preſent pour me décrier; « laiſſant à juger au Parlement ſi ces affidés « au Cardinal Mazarin peuvent me repro- « cher le nombre de mes Gouvernemens; « puiſque le Cardinal ſous le nom de ſes « Domeſtiques poſſede Pignerol en Italie; « Salſes, Perpignan, & Roze en Rouſſil- « lon; Breſt, Dunquerque, Mardic, Ber- « gue, Dourlens, Bapaume, la Baſſée, « Ypre, Courtrai, Portolongone & Piom- « bino, qu'il avoit & qu'il a laiſſé perdre; « ſans compter une infinité d'autres dont « les Gouverneurs ſont dans ſa dependan- « ce: ce qui fait aſſez connoître s'il ne faut « point autre choſe que des paroles, pour aſ- « ſurer l'éloignement hors du Royaume d'un « Homme qui a tant de portes pour y en- « trer, & dont on ſçait par une expérience « trop fatale à la France, que ſa Politique « a toujours été de ſe rendre redoutable. «

» L'on fait dire au Roi, qu'il a rétabli
» les Troupes qui étoient & qui ſont en-
» core ſous mon nom, capables de com-
» poſer une Armée, comme ſi elles n'a-
» voient pas aſſez bien & utilement ſervi,
» pour mériter cette juſtice, étant connu à
» toute la France, que les avantages que
» Sa Majeſté a remportés ſur les ennemis
» ont été en partie les fruits de leurs fati-
» gues & de leurs travaux; & comme ſi Sa
» Majeſté pouvoit avoir trop de Régimens
» qui ont porté par tout la gloire de ſes Ar-
» mes avec des ſuccès qui auroient donné
» la Paix à toute l'Europe, ſi le Cardinal
» Mazarin ne les eût rendus inutiles par
» ſa mauvaiſe & pernicieuſe conduite. Il
» devoit ſe ſouvenir qu'ayant eu deux Ré-
» gimens d'Infanterie Italienne, deux au-
» tres Régimens d'Allemans & Polonois,
» quatre Régimens de Cavalerie de même
» Nation, ſes Compagnies de Gendarmes
» & de Chevaux Legers, & ſes Gardes
» qu'il a eu juſques dans le Palais Royal,
» qui eſt une inſolence ſans exemple, ſans
» faire mention de vingt autres Régimens
» qui étoient pour la garde de ſes Places,
» ou ſous le nom de ſes Domeſtiques ou
» Affidés, il ne me devoit pas faire repro-
» cher que j'avois aſſez de Régimens pour
» faire une Armée, puiſque je ne les ai ja-

mais employés que pour le Service du « Roi & le bien du Royaume, & qu'au « contraire on a tout ſujet d'appréhender « qu'il n'abuſe des ſiens, pour troubler « par ſes armes, comme il a fait par ſes « intrigues, notre repos & notre tranquil- « lité. «

J'avoue que j'ai accepté le Gouverne- « ment de Guienne pour celui de Bourgo- « gne que le Roi a donné à M. d'Epernon, « ſur les inſtances qui m'en furent faites de « la part de la Reine, plus pour donner la « Paix à cette Province, & ſatisfaire M. « d'Epernon par cet accommodement, que « par aucune conſidération : & même j'ai « ſupplié Sa Majeſté de n'y point penſer ; « & un des Miniſtres préſent * m'ayant « demandé ſi je le diſois de bon cœur, & « après avoir répondu qu'oüi, la Reine dit « qu'elle le vouloit abſolument, comme « une choſe néceſſaire pour la tranquillité « de la Guienne, & pour la ſatisfaction du- « dit Sieur Duc d'Epernon, qui n'y pou- « voit retourner avec ſuccès pour le Servi- « ce du Roi, & ſûreté de ſa Perſonne étant « étrange, que dans la condeſcendance « que je rendis en cette occaſion, on s'en « ſoit ſervi pour me calomnier dans le Pu- « blic. «

* Chavigni.

» Que ſi j'ai conſervé les Places où je » commande pour le Roi en Bourgogne ; » c'eſt parce qu'on ne m'en donnoit aucu- » ne en Guienne & que les ayant achetées, » il n'étoit pas juſte de me les ôter, ſans » m'en donner d'autres en échange, ou » m'en payer la récompenſe ; que feu M. » mon pere en avoit donnée à feu M. de » Bellegarde.

» Pour les ſommes immenſes qu'on dit » m'avoir été payées pour arrérages de » mes penſions, appointemens, appointé » des intéreſſemens & montres de trou- » pes, qui ſont ſous mon nom, & Gar- » niſons ; celui qui a dreſſé cet écrit, n'a » pas eu de bons mémoires, étant certain » que je n'ai eu que des aſſignations paya- » bles ſeulement en 1652. & 1653. com- » me étant ſur l'impoſition de 1651. & » 1652 & qui par conſéquent n'ont pû » donner lieu au renverſement des Tables » du Roi, pour lequel on ſçait le démêlé » que j'ai eu avec le Conſeil, & au manque » de fonds pour la ſubſiſtance des troupes, » qui eſt une dépenſe préſente, & qui ne » ſouffre point de retardement : pouvant » proteſter à la Compagnie avec vérité, » que de toutes ces aſſignations, je n'en ai » pas reçû cinquante mille livres, & que » le ſurplus de ce qui me reſte à payer étoit

échû devant ma priſon pour la plus « grande partie, & m'auroit été payé dès « ce tems-là, ſi on ne l'avoit diverti par « l'ordre & pour le compte du Cardinal « Mazarin & des ſiens pour la plus grande « partie, ſuivant les Mémoires que je puis « donner à la Compagnie. Il eſt étrange « qu'on me veuille imputer que je ſois à « charge à l'Etat, parce qu'on m'a payé « en papier ce que je devrois recevoir en « argent, ſi je ne donnois davantage à la « néceſſité de l'Etat, qu'à mes intérêts & « particuliérement me montrant engagé « envers mes créanciers de plus de deux « millions pour dépenſe que j'ai faite pour « le ſervice de Sa Majeſté; & qu'ainſi l'on « veut rejetter ſur moi le déſordre des Fi- « nances, comme s'il ne provenoit pas de « la profuſion qu'en a fait faire le Cardi- « nal, & de ce nombre innombrable de « comptant que le Parlement ſe peut faire « rapporter, pour connoître qui en a pro- « fité; étant certain que rien n'eſt venu à « mon avantage de ce qui m'eſt dû; que la « Reine m'eſt redevable encore de deux « cens cinquante mille livres, que feu « Madame ma Mere & moi lui avons prê- « tées dans ſes plus grandes néceſſités, & « dont j'ai encore ſes promeſſes en main. «

L'injuſte priſon dans laquelle on m'a «

» mis, & détenu pendant treize mois, m'a » empêché avec beaucoup de regret de » faire valoir les bonnes qualités que me » donne cet Ecrit: & ſi les intentions de » ceux qui l'ont fait étoient auſſi ſincéres » pour le bien de l'Etat que les miennes, » on verroit bientôt ceſſer toutes les dé- » fiances qui m'empêchent d'en uſer pour » le ſervice du Roi comme je le voudrois.

» Je n'ai point pourſuivi le change- » ment qui a été fait dans le Conſeil; & » pour peu que l'on eût conſidéré la ma- » niére avec laquelle M. le premier Préſi- » dent & moi avons été depuis, & tout » ce qui ſe paſſa en cette occaſion, on ſe » perſuadera difficilement que j'aye té- » moigné aucune ardeur ni empreſſement » pour demander cet établiſſement, & que » j'aye eu d'autre part à cette mutation, » que l'obſtacle que j'apportai auſſi-bien » que Son Alteſſe Royale à la propoſition » qui fut faite par M. de Montréſor, & » appuyée de M. le Coadjuteur, de faire » prendre les armes à Paris, d'ôter de force » les Sceaux à M. le premier Preſident, & » d'aller droit au Palais Royal *; & cela » en préſence de M. de Beaufort, & de

* J'ai parlé de cela ſur le récit des témoins, & particuliérement ſur celui de Madame de Longueville, qui pour lors m'en conta les particularités.

quantité de perſonnes de condition qui « peuvent en dire la vérité. «

La pourſuite que j'ai faite pour l'éloi- « gnement des Sieurs Servien, le Tellier, « & de Lionne, n'eſt point une continua- « tion d'entrepriſe ſur l'Autorité Royale, « puiſque le Parlement a juſtifié ma con- « duite par ſes remontrances, & le public « par ſes applaudiſſemens à une demande « non-ſeulement juſte, mais néceſſaire « pour établir la ſureté de tous les gens de « bien, & la mienne particuliére. «

Si cet éloignement avoit été executé, « comme le bien du Royaume le reque- « roit, la France auroit eu l'accompliſſe- « ment des vœux par mon attachement « aux volontés de la Reine: mais ayant « vû qu'au même tems que l'on me donne « cette ſatisfaction apparente, l'on renou- « velloit en effet mes défiances, par un « commerce continuel avec le Cardinal « Mazarin, & avec mes plus grands enne- « mis, j'ai crû être obligé de pourvoir à « ma ſureté, ſans néanmoins manquer au « reſpect que je dois au Roi, dont je ne « me départirai jamais, quelque effort que « faſſent ceux qui veulent troubler l'Etat, « pour m'engager à une conduite contrai- « re. Et ſi je n'ai eu l'honneur de voir Leurs « Majeſtés qu'une fois, je proteſte à votre «

» Compagnie que j'en ai tout le déplaiſir
» qu'on ſe peut imaginer d'un Prince de
» ma Naiſſance, qui ſe reſſent très-obligé
» des bontés que le Roi m'a toujours fait
» paroître, & dont j'euſſe tâché de mériter
» la continuation par mes ſoumiſſions, ſi
» pour me ravir cet avantage, l'on ne ſe
» fût étudié de me donner de nouveaux
» ſoupçons par les Couriers qu'on en-
» voyoit au Cardinal; & les nouveaux
» établiſſemens qu'on veut faire dans le
» Conſeil, ſans ma participation & mon
» conſentement, & de perſonnes nouvel-
» lement engagées d'affection & d'intérêt
» avec le Cardinal, puiſque c'eſt par lui
» qu'ils y entrent; ce qui m'a obligé de ne
» pas hazarder davantage ma liberté entre
» les mains de gens dont l'ambition regle
» toute la conduite, & qui m'ont par con-
» ſéquent donné juſte ſujet d'appréhender
» tout de leurs Conſeils: & c'eſt ce qui
» m'oblige de vous déclarer, que toutes
» les fois qu'ils entreront dans le Conſeil
» contre mon conſentement, je n'y pour-
» rai jamais prendre aucune confiance, &
» n'y pourrai avoir aucune ſureté.

» Je reconnois que ces défiances conti-
» nuant, je me ſuis abſtenu d'aſſiſter aux
» Conſeils, pour leſquels néanmoins je
» n'ai eu jamais que les mêmes ſentimens

que Son Alteſſe Royale a témoignés « dans cette Compagnie, leſquels n'au- « roient point été expoſés à la cenſure pu- « blique, ſi l'on eût autant affecté de les « rendre utiles & glorieux à l'Etat, que « ſoumis à la volonté du Cardinal, dont « on ſçait que l'on a toujours attendu juſ- « qu'ici les avis, pour former les réſolu- « tions que l'on avoit à prendre, ſoit pour « les graces, ou pour les ordres généraux « du Royaume, ainſi que Son Alteſſe « Royale a témoigné pluſieurs fois. Si j'ai « écrit aux Parlemens du Royaume, & à « quelques Villes, ce n'a été que pour ren- « dre compte de ma conduite & de mes ac- « tions, & pour diſſiper les bruits que l'on « faiſoit courir, que je voulois faire une « Guerre Civile, & en conſéquence des « lettres que l'on en fit écrire par le Roi « dans toutes les Provinces depuis ma re- « traite dans ma maiſon de S. Maur : & je « m'étonne que ce procédé ayant été trou- « vé juſte & légitime par votre Compa- « gnie, qui a juſtifié toute ma conduite en « cette rencontre, puiſqu'elle a reçû favo- « rablement mes lettres, on s'efforce d'y « trouver à redire, & de le rendre criminel « par cet écrit ; étant choſe très-contraire « à la vérité, que j'aye écrit pour faire au- « cune levée extraordinaire de ſoldats, «

» auſſi-bien que ce qu'on débite que j'ai
» renforcé les Garniſons des Places dont je
» ſuis Gouverneur, que je les fortifie de
» nouveau, & que j'oblige les habitans
» des lieux circonvoiſins aux corvées, quoi-
» que les Garniſons n'excédent pas le nom-
» bre porté par les Etats du Roi, & que
» j'aye ordre & argent de Sa Majeſté pour
» leſdites fortifications, & qu'il ſeroit à
» ſouhaiter que tous les Gouverneurs des
» Places Frontiéres en uſaſſent de même.

» La retraite de ma Femme & de ma
» Sœur en mon Château de Mouron, étant
» un effet de l'obligation que j'ai eu de
» travailler à la conſervation de ma Mai-
» ſon, que je n'ai pas cru après tant de dé-
» fiances légitimes devoir expoſer toutes,
» en un même lieu, il n'y a que ceux qui
» en veulent la ruine qui y puiſſent trou-
» ver à redire ; leſquels, s'ils étoient
» mieux avertis, ou moins artificieux,
» ſçachant que ma Sœur eſt dans les Car-
» melites à Bourges, & ma Femme dans
» une de mes maiſons, qui lui avoit été
» même donnée pour retraite pendant ma
» priſon, ne prendroient point occaſion de
» donner ombrage au public d'une action
» non-ſeulement permiſe, mais tout-à-fait
» indifférente, ni d'interpréter malicieu-
» ſement la recette que je fais de mes re-
venus

venus, pour le payement de mes dettes « & l'entretien de ma maiſon. «

Lors de ma ſortie du Havre, l'on n'a « exigé aucune condition de moi pour Ste- « nai, à laquelle on jugera bien que je n'ai « pû m'obliger, puiſqu'elle n'étoit pas en « mon pouvoir: M. le Duc d'Orleans fai- « ſant aſſez connoître par la Déclaration, « que je n'ai point manqué à ce que je dois « au Roi & à ma Naiſſance; car comme il « témoigna s'offrir après le retour du Mar- « quis de Silleri, qui étoit allé à Bruxelles « par ordre du Roi, d'en faire ſortir les Eſ- « pagnols par voie de Négociation, pour- « vû que l'on promît de ne point faire de « courſes entre la Ville de Stenai & le Lu- « xembourg, ou bien que me laiſſant deux « mille hommes, je les contraindrois de « s'en retirer; ce que la Reine n'ayant pas « voulu, on ne peut à préſent m'imputer « que la Garniſon de la Citadelle de Stenai « qui n'eſt que de deux cens hommes, ne « chaſſe pas cinq cens Eſpagnols qui ſont « dans la Ville, & qui peuvent être rafraî- « chis par les Troupes de l'Archiduc autant « de fois qu'il le voudra. «

Pour ce qui eſt du paſſage de Dun, il « eſt ſi peu conſidérable, que trois cens « hommes en peuvent chaſſer les ennemis « leſquels ne ſeroient pas en état de le «

» conſerver, non plus que Mouzon, & les
» autres places qu'ils conquirent l'année
» paſſée pendant ma priſon ; ſi l'on avoit
» occupé l'Armée comme on le pouvoit dès
» le commencement de la Campagne, &
» que l'on ne la conſervât pas pour des
» deſſeins que le tems fera connoître être
» bien contraires à ce que l'on publie par
» cet écrit.

» Quant aux Troupes qui ſont ſous mon
» nom, & au ſéjour qu'elles font ſur la
» Frontiére, ma conduite ne peut être
» mieux juſtifiée que par M. le Duc d'Or-
» leans, qui déclare que je n'ai rien fait
» que par ſes ordres, & pour empêcher la
» diſſipation des Troupes qui peuvent être
» très-utiles au Roi, & dont la ruine eût
» été la ſuite infaillible de leur jonction à
» des Corps commandés par des Généraux
» & Officiers étant entiérement dans la
» dépendance du Cardinal Mazarin. Et il
» paroît aſſez que le bruit que l'on fait
» contre le ſéjour de ces Troupes en Fran-
» ce, n'eſt qu'un artifice pour me décrier,
» puiſqu'on ne dit rien de celles de Mrs.
» de Turenne, & de Vendôme, & des
» Régimens de Chack, & de Metten-
» court, qui ſont logés auprès, & qu'on
» ne fait point marcher pour l'Armée.

» Les déſolations que l'on impute auſ-

dites Troupes, eſt un mal général & « non point un particulier, auquel le Par- « lement ayant pourvû par ſes Arrêts, j'ai « déclaré, comme je déclare encore, que « je tiendrai toûjours la main à ce que ceux « d'entr'elles qui auront failli ſoient punis « ſelon la rigueur des Ordonnances. «

Si je ne m'étois point ouvertement dé- « claré contre le Cardinal Mazarin par ce « que j'ai témoigné dans cette Compagnie, « & en public, & par l'opoſition que j'ai « faite au commerce de ces Couriers de Co- « logne, je n'aurois pas beſoin de me juſti- « fier de ces pratiques que l'on dit que « j'entretiens & dedans & dehors du Royau- « me; & ſi l'on fait réflexion que Cambrai « eſt le paſſage des Couriers que l'on en- « voie au Cardinal, ainſi qu'il paroît par « la lettre de M. le Maréchal d'Hocquin- « court, dont Metaïer étoit porteur, il ſe- « ra difficile de concevoir que j'aye fait « prendre la même route pour communi- « quer avec l'Archiduc, & que j'aye expo- « ſé trente hommes pour l'eſcorte de ceux « que j'envoyois qui euſſent été autant de « témoins contre moi; ce qui eſt ſi ridicu- « le, qu'il ne mérite point de réponſe. «

Je conclurai enfin cette réponſe par ce « qui eſt de plus important dans ce Diſ- « cours, dans lequel on m'accuſe d'avoir «

» intelligence avec les Eſpagnols ; & qui
» eſt fauſſement controuvé par mes enne-
» mis : c'eſt pourquoi j'en demande répara-
» tion comme du plus grand outrage, qui
» puiſſe être fait à mon Rang & à ma Di-
» gnité de Prince du Sang, & ſupplie la
» Compagnie d'interpoſer ſon autorité
» pour me la faire obtenir, & de prier le
» Roi & la Reine de nommer les Auteurs
» de cette calomnie, & de vouloir inceſ-
» ſamment envoyer ces Memoires & ces
» Avis qu'on dit être certains, tant de la-
» dite intelligence, que de l'engagement
» de Soldats extraordinaires dans le Royau-
» me pour mon ſervice particulier : me
» ſoumettant à votre Jugement, en cas
» que j'aye rien fait contre le devoir de ma
» Naiſſance.

M. le Prince & M. le Coadjuteur étant ennemis déclarés, chacun pour s'en tenir ſur la défenſive, menoient au Palais quantité de ſuite. Le Prince de Condé, par ſa naiſſance & par ſon autorité, avoit beaucoup d'amis, & de ſerviteurs : & le Coadjuteur par la force de ſa cabale, en avoit auſſi un fort grand nombre ; & l'on avoit raiſon de croire que cette Querelle ne ſe termineroit pas ſans y avoir du ſang de répandu.

Le vingt & uniéme Août, on s'aſſembla pour délibérer ſur les Juſtifications du

Prince de Condé, que le Duc d'Orleans par ſon écrit avoit rendu plus aiſées qu'elles ne l'avoient parû à ſes ennemis. L'animoſité étoit telle, que chacun vouloit être en état d'attaquer, & de ſe défendre. Le Coadjuteur, ce jour-là que tout le monde ſoupçonnoit devoir être terrible, craignant que ſes amis ne fuſſent pas en aſſez grand nombre pour égaler la ſuite & la puiſſance du Prince de Condé, ſupplia la Reine qu'on lui prêtât quelques gens de la garde. Laigue, qui avoit été Capitaine au Régiment des Gardes, lui mena quantité de Soldats; & le Palais ſe trouva plein d'hommes armés, prêts à donner bataille au premier ſignal. Quand tous les Chefs de part & d'autre eurent pris leurs places; on vint avertir Mrs. de la Grand'Chambre, que la grande Salle étoit pleine de gens armés, & qu'il étoit impoſſible d'opiner en ſûreté. M. le Prince pria le Duc de la Rochefoucault d'aller faire ſortir ſes gens. Le Coadjuteur dit auſſi qu'il alloit prier ſes amis de ſe retirer, & partit bruſquement pour cela. Il s'avança hors de la porte, avant le Duc de la Rochefoucault. Auſſi-tôt qu'il parut dans la grande Salle du Palais, & que ceux du parti du Prince le virent, ils mirent tous l'épée à la main. Ceux du Coadjuteur en

firent de même, & dans cet inſtant il s'en fallut peu qu'ils ne ſe tuaſſent tous les uns les autres, ſans nul ordre particulier de faire ce qu'ils faiſoient. Le Coadjuteur voyant cet embarras, & craignant de ſe trouver engagé parmi tant d'épées tirées contre lui, voulut rentrer dans le petit Parquet des Huiſſiers d'où il étoit déja ſorti; mais il rencontra le Duc de la Rochefoucault à la porte, qui la lui ferma au nez. Le Coadjuteur pouſſe & heurte. Le Duc continue à la lui tenir fermée, & l'entr'ouvroit ſeulement, pour voir qui accompagnoit le Coadjuteur. Le Coadjuteur voyant cette porte entr'ouverte, la pouſſa fortement pour entrer; mais il ne pût paſſer tout-à-fait, & demeura comme à demi écraſé entre cette porte demi-ouverte, ne pouvant entrer ni ſortir. Le Duc de la Rochefoucault le laiſſa longtems dans cet état, & arrêta la porte par un crochet de fer, qui étoit derriére qu'il y rencontra; le tenant-là pour empêchet qu'elle ne s'ouvrît davantage. Beaucoup des amis du Coadjuteur & des gens de M. le Prince qui ſe trouvérent dans le Parquet, dirent qu'il falloit ouvrir au Coadjuteur, & Montreſor qui étoit ſon ami, ſe tourmentoit pour le faire entrer; mais le Duc de la Rochefoucault l'empêcha

toûjours. Cependant le Coadjuteur n'étoit pas à ſon aiſe ; car outre que la poſture étoit fort déſagréable, il devoit craindre que quelque poignard ne vînt lui ôter la vie, par le reſte de ſon corps qui étoit demeuré derriére. Pendant ces fâcheux momens, il entendoit proche de lui ces deux Troupes ſe menacer terriblement & il eut beſoin de toute ſa fermeté, pour n'avoir pas horreur de l'état où il étoit. On cria vers la Grand'Chambre ; & aux cris de quelques-uns, Champlatreux, fils du premier Preſident ſortit, qui de ſon autorité fit ouvrir la porte malgré le Duc de la Rochefoucault. Le Coadjuteur, rentré & aſſis à ſa place, ſe plaignit de ce Duc & de la violence. Il lui reprocha qu'il l'avoit voulu aſſaſſiner. Le Duc de la Rochefoucault, qui ſe trouva aſſis auprès de lui, répondit bruſquement, que ce n'auroit pas été grand dommage, & qu'en effet ne ſçachant pourquoi tant d'épées étoient tirées, il avoit ſeulement ſongé à la conſervation de M. le Prince. Le Duc de Briſſac, qui ſe trouva de l'autre côté du Duc de la Rochefoucault, & qui étoit parent du Coadjuteur, lui répondit en le menaçant. Le Duc de la Rochefoucault étant au milieu des deux, leur dit que s'il étoit hors de ce lieu, il les étrangleroit tous deux ; & le

Coadjuteur ſe ſervant d'un certain nom de Guerre qu'ils lui avoient donné autrefois dans la Guerre de Paris étant de même Parti, lui dit, *Mon Ami la Franchiſe, ne faites pas le méchant : vous êtes poltron, & moi je ſuis Prêtre ; c'eſt pourquoi nous ne nous ferons pas grand mal.* Cette rude converſation ſe conclut par un rendez-vous que ſe donnérent le Duc de Briſſac, & le Duc de la Rochefoucault pour ſe battre ; mais l'affaire fut accommodée auſſi-tôt après. Ce matin fut ſeulement employé à calmer ce déſordre, & à faire ſortir toutes ces Troupes ſi animées au combat, afin qu'on pût ſortir de la Grand'Chambre en ſûreté, & dix heures ſonnérent avant que toutes choſes puſſent être appaiſées. Ce fut une merveille que cette journée ſe paſſa ſans malheur, & ſans carnage, & que quelque emporté n'avoit tué le Coadjuteur à cette porte. Ce qui le ſauva fut quelques-uns de ſes Gentilshommes qui demeurérent toûjours derriére lui. Il ne parut en rien que l'on en eut eu le deſſein : le hazard ſeul eut part à cet évenement, excepté l'action du Duc de la Rochefoucault, qui fut un peu dure, mais excuſable en des tems comme ceux-là, & à l'égard d'un ennemi auſſi dangereux qu'étoit le Coadjuteur.

Le

Le ving-deuxiéme on opina ſur la juſtification du Prince de Condé. Pluſieurs furent à le juſtifier ; mais enfin le premier Preſident fit revenir beaucoup de gens à ſon avis ; & il fut arrêté, *qu'on porteroit à la Reine tous les écrits, & qu'elle ſeroit ſuppliée de faire conſidération ſur l'importance de la choſe, & très-humblement ſuppliée auſſi de réunir la Maiſon Royale ; & que le Duc d'Orleans ſeroit prié de s'en mêler.*

Le vingt-ſixiéme, le Parlement vint trouver la Reine, & le premier Preſident lui fit ſa harangue en faveur de M. le Prince, ſelon leur dernier arrêté. Il preſſa la Reine de lui donner la paix ; il lui éxagera l'innocence du Prince, & combien il étoit néceſſaire qu'il parût innocent, afin d'éviter les maux qui en pourroit arriver à la France, dont il fut loué ; car il le fit malgré ſa haine.

Une perſonne dit au premier Preſident, qu'on avoit trouvé étrange & voulut faire trouver mauvais à la Reine, qu'il l'eut tant preſſée pour le Prince de Condé. Il répondit, *qu'au Palais Royal, & en préſence de la Reine, il croyoit être obligé, pour le bien & le repos de l'Etat, de parler de l'innocence de M. le Prince ; mais que dans le Palais, il falloit y faire connoître ſes fautes.*

Le Parlement, les Princes, le Cardinal Mazarin, & ceux qui en le haïſſant couroient à lui, occupoient entiérement les Eſprits, & toutes les nouvelles du tems ſe terminoient à parler de ces choſes. Il ſembloit que Paris ſeul fût toute la France, & que hors de l'enclos de ſes murailles, il n'y eût rien au monde qui pût toucher les hommes d'auçune curioſité. Nous avions toutefois une belle Armée, que l'on ne comptoit à rien, parce que les brouilleries de Paris la tenoient en léthargie. La Reine craignant d'en avoir à faire pour rémedier à quelque mal extrême, où le Roi & elle ſe pouvoient trouver, n'oſoit l'employer contre les ennemis ; parce que les François, ſes ennemis domeſtiques, lui faiſoient plus de peine que les Etrangers.

Le même jour vingt-ſixiéme [Août,] le Duc d'Orleans vint voir la Reine. Il lui demanda une audience particuliére Ce fut pour lui faire encore de nouvelles inſtances pour l'obliger de faire tenir les Etats avant la Majorité ; ce qui marquoit aſſez les deſſeins que les Princes avoient de faire prolonger la Régence : & peut-être auſſi qu'il y avoit des Particuliers qui par leurs intérêts les portoient à cette pourſuite ; mais la Reine y réſiſta comme elle avoit

déja fait pluſieurs fois. Enſuite de cette converſation, le Duc d'Orleans, un peu en mauvaiſe humeur de ce dernier refus, s'en alla chez lui à Limours, où la Reine l'envoya viſiter par le Comte de Brienne, pour lui demander avis de ce qu'elle avoit à répondre au Parlement ſur la juſtification de M. le Prince. Le Duc d'Orleans fut radouci par cette civilité de la Reine. Il lui manda, qu'il lui conſeilloit de témoigner au Parlement qu'elle croyoit le Prince de Condé moins coupable qu'elle ne le faiſoit, avant la réponſe qu'il avoit faite à la Déclaration du Roi; que pourvû qu'il envoyât ſes Troupes à l'Armée du Roi, qu'il fît ſortir les Eſpagnols de Stenai, & qu'il témoignât déſirer les bonnes graces du Roi & d'elle, très-volontiers elle le recevoit en leur amitié. Elle le fit ainſi; & pour faire voir combien de contrariétés ſe trouvent en la vie des hommes, lorſque le Duc d'Orleans fut de retour de Limours, il préſenta lui-même le Coadjuteur à la Reine, qu'elle reçût comme un mauvais preſent qu'elle faiſoit ſemblant d'eſtimer. Ce Prince qui faiſoit profeſſion d'une ſi grande liaiſon avec le Prince de Condé, avoit de longues converſations avec le Coadjuteur, qui depuis peu de jours s'étoit remis bien avec lui; ce qui fit

dire aux amis du Prince de Condé de même qu'à beaucoup d'autres, que le Duc d'Orleans étoit incompréhenſible. Le Parlement, cependant, travailloit à la juſtification de M. le Prince, & leur arrêté fut de ſupplier la Reine de leur envoyer une déclaration en ſa faveur telle qu'il la pourroit ſouhaiter, & une autre contre le Cardinal, ſi ample & ſi forte, qu'il fût impoſſible de mettre ſon retour en doute.

Pendant qu'on s'amuſoit à ces diviſions publiques, la Majorité approchoit, & la Reine ne pouvoit pas douter qu'elle ne dût être le ſouverain remede de ſes maux. Elle eſperoit y trouver de la puiſſance, & par elle ſe dégager de la ſervitude où elle ſe trouvoit réduite, ayant à rendre compte de ſes actions au Duc d'Orleans, & au Prince de Condé. Elle eſperoit y trouver un Fils, Roi majeur, & revêtu de la ſouveraine Puiſſance qui lui appartenoit à lui ſeul. Elle étoit aſſûrée de la bonté de ſon cœur pour elle, & par les bonnes qualités qu'elle voyoit en lui, elle avoit lieu de croire, vû ſa gravité & ſa ſageſſe, qu'il rétabliroit en ſa perſonne la légitime autorité, en détruiſant dans les autres celle qui lui avoit été injuſtement uſurpée par l'état de ſon enfance.

Les Articles accordés entre le Cardinal & les Frondeurs ayant été ſecrétement divulgués, ils furent alors imprimés, & coururent par Paris, par l'ordre des Princes. Comme ils peuvent ſervir d'inſtruction pour ſçavoir les changemens qui furent faits par la Reine auſſi-tôt après la Majorité, je les ai mis ici avec le récit de cette cérémonie. Elle fut accompagnée d'une déclaration d'innocence en faveur du Prince de Condé, qui pendant ces jours-là alla faire une petite courſe à la campagne, n'étant pas aſſez bien avec la Reine, pour y pouvoir occuper la place que ſa naiſſance lui donnoit.

ARTICLES

*Accordés * entre Meſſieurs le Cardinal Mazarin, le Garde des Sceaux de Châteauneuf, le Coadjuteur de Paris, & Madame la Ducheſſe de Chevreuſe.*

QUe le Coadjuteur, pour ſe bien « maintenir dans la créance des peu- « ples, ſe reſerve de pouvoir parler au Par- « lement, & ailleurs, contre le Cardinal « Mazarin, juſqu'à ce qu'il ait trouvé un «

* Leſdits articles furent trouvés ſur le chemin de Cologne, dans un paquet porté par un Courier appartenant au Marquis de Noirmoutier, Gouverneur de Charleville.

» tems favorable de ſe déclarer pour lui » ſans rien hazarder ; & que cependant » M. de Châteauneuf & Madame de Che- » vreuſe feront ſemblant d'être mal avec » lui , pour pouvoir traiter ſéparément » avec ledit Sieur Cardinal , & poſſéder » l'eſprit de la Reine , & ſe conſerver en » même tems dans le Public par le moyen » dudit Sieur Cardinal.

» Que Madame de Chevreuſe & leſdits » Sieurs de Châteauneuf & Coadjuteur , » feront tous leurs efforts pour détacher » M. le Duc d'Orleans des intérêts de M. » le Prince , ſans pourtant l'obliger de rom- » pre abſolument avec lui , ſçachant bien » qu'ils n'en ont pas le pouvoir , & qu'ils » perdroient par-là leur crédit avec Son » Alteſſe Royale , à laquelle ils n'ofe- » roient rien propoſer qui fût directement » en faveur dudit ſieur Cardinal ; con- » noiſſant l'affection que ſon Alteſſe Roya- » le a pour le Public , & l'averſion qu'il a » pour ledit ſieur Cardinal , & qu'il ne » peut ſe fier en lui après les choſes qui ſe » ſont paſſées. Il ſuffira pour ſatisfaire à » leur parole qu'ils faſſent tout ce qui dé- » pendra d'eux pour empêcher que ſon » Alteſſe Royale ne pouſſe tout-à-fait le- » dit ſieur Cardinal.

» Que M. de Châteauneuf ſera premier

Miniſtre ; qu'il ſuffira qu'on rende les « Sceaux pour quelque tems à M. le pre- « mier Preſident, lequel auſſi lui cédera le « premier Rang. «

Que M. le Marquis de la Vieuville ſe- « ra Sur-Intendant des Finances moyen- « nant quatre cens mille livres qu'il don- « nera audit ſieur Cardinal, & cinquante « tant de mille livres au ſieur Bartet, « qui a négocié pour lui à Cologne ; & ce « pour l'aider à payer la Charge de Sécré- « taire du Cabinet qu'il a eu permiſſion « d'acheter. Que ledit ſieur Cardinal fera « donner audit ſieur de Châteauneuf tou- « tes les aſſurances néceſſaires de la Char- « ge de Chancelier, ſi elle vâque durant « que les Sceaux ſeroient en d'autres mains « que les ſiénnes. «

Que ledit ſieur Cardinal fera donner « toutes les paroles & expéditions néceſ- « ſaires pour la nomination du Roi au « Cardinalat & pour la Charge de Miniſtre « d'Etat audit ſieur Coadjuteur, pour en « jouir incontinent après la tenue des « Etats Généraux ; n'étant pas à propos « que cela ſe faſſe auparavant : lequel « pourra ſervir très-utilement ledit ſieur « Cardinal dans l'Aſſemblée des Etats, « pourvû qu'il ne ſoit pas connu être ſon « ami. Et que ladite Aſſemblée des Etats «

» ſe porte (comme ledit ſieur Coadjuteur » l'eſpere) a demander au Roi qu'il ſoit » appellé dans ſon Conſeil, ledit ſieur » Cardinal promet de le faire établir Mi- » niſtre, à la priere deſdits Etats, afin » que paroiſſant obligé au Public plûtôt » qu'audit ſieur Cardinal, il le puiſſe ſer- » vir plus utilement en cette place.

» Comme auſſi ledit ſieur Coadjuteur » promet d'employer ſon crédit pour faire » caſſer par l'Aſſemblée des Etats la Dé- » claration que le Parlement a fait donner » contre ſon avis pour exclure les Cardi- » naux François.

» Que ledit ſieur Cardinal fera jouir » dès à preſent le Marquis de Noirmoutier » des honneurs & avantages accordés aux » Ducs, en conſéquence des Lettres qu'il » lui en a fait accorder par la Reine.

» Que ledit ſieur Cardinal fera donner » la ſomme de cent mille livres au ſieur » de Laigue ſur la Finance que payera le » ſieur de Nouveau pour une Charge de » Secrétaire d'Etat, laquelle ledit ſieur » Cardinal lui a fait promettre en recon- » noiſſance des bons offices qu'il lui a ren- » dus, en fourniſſant des Couriers confi- » dens pour la Négociation d'entre ledit » ſieur Cardinal, madame de Chevreuſe » & ledit ſieur de Châteauneuf.

Que ledit ſieur Cardinal donnera au « ſieur Mancini le Duché de Nevers ou « celui de Rhételois, avec le Gouverne- « ment de Provence, & lui fera épouſer « mademoiſelle de Chevreuſe, auſſi-tôt « qu'il ſera en poſſeſſion deſdits Duché & « Gouvernement, & d'une Charge dans la « Maiſon du Roi, auprès duquel leſdits « Sieur & Dame favoriſeront ſon retour « & ſon établiſſement. «

Que ledit ſieur Cardinal empêchera « que M. de Beaufort ne puiſſe avoir aucu- « ne part dans la confiance de la Reine, ni « du Roi, & ne fera aucun accommode- « ment avec lui, mais le conſidérera com- « me ſon ennemi, auſſi-bien que leſdits « Sieurs & Dame, en ce que les abandon- « nant il s'eſt attaché à M. le Prince, non- « obſtant qu'il ait eu la Charge de l'Ami- « rauté, par les ſoins deſdits Sieurs & Da- « me, & par l'autorité dudit ſieur Car- « dinal. «

Que ledit ſieur Cardinal autoriſera au- « près de la Reine Mrs. de Châteauneuf & « le Coadjuteur, & dame de Chevreuſe, « & aura une entiére confiance en eux, ſur « les paroles que ledit ſieur de Château- « neuf lui donne, par lui, & par Mrs. de « Villeroi, d'Etrée, de Senneterre, & de « Jars, qui ſe rendent ſes cautions, d'être «

» tout-à-fait attaché aux intérêts dudit
» ſieur Cardinal, & de vouloir ſervir à ſon
» retour toutesfois & quantes qu'il ſe pour-
» ra. Comme auſſi, madame de Chevreuſe
» & ledit ſieur de Châteauneuf s'obligent
» à la même choſe envers ledit Sieur Car-
» dinal pour ledit ſieur Coadjuteur lequel
» n'entre point dans le preſent Traité pour
» les raiſons ſuſdites, & demeure libre
» pour déſavouer ce qui pourroit être dit de
» lui ſur ce ſujet, au cas que ledit ſieur
» Cardinal voulût dire ou faire entendre
» qu'il lui eut rien promis; le tout à con-
» dition qu'il ne ſe parlera plus des choſes
» paſſées, avant, durant, ou depuis la
» Guerre de Paris, & auſſi depuis l'accom-
» modement deſdits Sieurs & Dame avec
» ledit ſieur Cardinal & depuis l'empri-
» ſonnement de Mrs. les Princes contre
» leſquels ſe fait principalement la préſen-
» te Union : l'intérêt commun deſdits
» ſieurs Cardinal Mazarin, Garde des
» Sceaux de Châteauneuf, Coadjuteur, &
» madame de Chevreuſe, étant fondé ſur
» la ruine de M. le Prince, ou du moins
» ſur ſon éloignement de la Cour, & pro-
» met ledit ſieur Cardinal auſdits Sieurs
» & Dame d'empêcher que M. le Duc d'Or-
» leans n'ait connoiſſance au préſent Trai-
» té, ni des Conférences ou Négociations,

que ladite dame de Chevreuſe & ledit ſieur « de Châteauneuf ont eues ou auront ci- « après avec ledit ſieur Cardinal Mazarin. «

LA CELEBRE

CAVALCADE

FAITE POUR LA MAJORITE' DU ROI,

Priſe ſur l'Imprimé qui en parut alors.

LE Sieur de Saintot, Maître des Cé- « rémonies, ayant reçu du ſieur de « Rhodez Grand-Maître d'icelles, les or- « dres que Leurs Majeſtés lui avoient don- « nés quelques jours auparavant celui de « cette Majorité, afin de faire préparer « tout ce qui ſeroit néceſſaire à l'accom- « pliſſement d'une action ſi auguſte, furent « le cinquiéme de ce mois avertir le Par- » lement que le Roi devoit y aller le ſep- « tiéme, & y tenir ſon Lit de Juſtice, pour « la déclaration de ſadite Majorité. «

Le ſixiéme ſur le ſoir, le Marquis de « Geſvres, Capitaine des Gardes du Corps, « leſdits Grand-Maître & Maître des Céré- « monies, Le ſieur de Reau Lieutenant « des Gardes du Corps, avec des Exempts « des mêmes Gardes, furent, après avoir « vû le premier Preſident, viſiter tout le «

» Palais & les priſons, où ce Marquis laiſſa
» un Exempt & quatre Gardes qu'il char-
» gea de leurs clefs ; & les ſieurs de Reau &
» de Saintot reſtérent, pour vaquer aux
» ſoins des préparatifs du Parlement juſ-
» ques au lendemain huit heures que le
» ſieur de Rhodez s'alla ſaiſir du poſte du-
» dit Parlement, & y donner toutes les
» ſéances.

» Cependant les ſieurs de Reau & de
» Saintot allérent au Palais du Cardinal pour
» les cérémonies qu'il falloit obſerver au-
» près de Leurs Majeſtés, & donner tous les
» ordres de leur marche de ce lieu audit
» Parlement.

» Le ſeptiéme, ſur les huit heures du
» matin, la Cour s'étant rendue audit Pa-
» lais du Cardinal, le Maître des Cérémo-
» nies alla dire au Roi, lors dans ſa cham-
» bre, que la Reine le venoit voir accom-
» pagnée de Monſieur ſon Frere unique, de
» ſon Alteſſe Royale, de la Princeſſe de
» Carignan, des Ducs de Vendôme, de
» Mercœur, de Chevreuſe, d'Elbeuf, de
» Beaufort, du Prince d'Harcourt, du Che-
» valier de Guiſe, du Duc de l'Iſlebonne,
» des Ducs d'Uſez, de Roannez, d'Eper-
» non, de Candale & d'Amville, des Ma-
» réchaux de France, des Officiers de la

Couronne & des autres Grands du Royaume lors en Cour. «

Auſſi-tôt Sa Majeſté envoya le Duc de Joyeuſe ſon Grand Chambellan & le Marquis de Souvré Gentilhomme de ſa Chambre, la recevoir à la porte, & ledit Maître des Cérémonies conduiſant toute ſa compagnie à la ruelle du lit du Roi. Sa Majeſté s'avança à l'entrée de la baluſtrade, & reçût la Reine qui le ſalua, puis l'ayant tendrement embraſſé lui fit un bref diſcours à la fin duquel Monſieur lui donna pareillement un ſalut très-reſpectueux comme par hommage, ainſi que firent après ce Prince, ſon Alteſſe Royale, & tous les Princes, Ducs, & Officiers de la Couronne & Grands du Royaume. Enſuite de quoi le Roi commanda au Maître des Cérémonies de faire monter chacun à cheval & à ſon ordre; ce qu'il exécuta, faiſant partir du Palais ces Seigneurs & Grands du Royaume, qui étoient dans les Cours & Jardins de ce même Palais, dans l'état ſuivant, en préſence de la Reine, de Monſieur, de ſon Alteſſe Royale qui étoient ſur un des balcons de la premiere cour en-deſſous de la montre, chacun de ces Seigneurs les ſaluant en ſe mettant dans ſon rang. «

» Deux Trompettes marchoient devant, » ſuivis du ſieur de Ternan, Conſeiller, » & Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, & » Capitaine général des Guides de Sa Ma- » jeſté, de ſes Camps & Armées, mar- » chant avec le ſieur de la Chapelle ſon » confrere, fort bien vêtus & montés à la » tête de cinquante Guides couverts de » leurs caſaques des livrées de Sa Majeſté; » conduiſant la tête où étoit toute la No- » bleſſe ſuivant la Cour, avec celle des » Princes, Ducs, Pairs, & Grands du » Royaume, ſans préſéances, deux à deux, » tous très-leſtement équipés & montés, » & faiſant ſept à huit cens Gentilshom- » mes en trois troupes.

» Sur les pas de ce gros de Nobleſſe » marchoient en très-bel ordre la Com- » pagnie des Chevaux-Legers de la Reine, » compoſée de plus de cent Maîtres, con- » duite par le Chevalier de Saint Mégrin » Lieutenant d'icelle, vêtu d'un habit cou- » vert de broderie d'or & d'argent, & » monté ſur un cheval blanc très-beau, » caparaçonné, dont les crins étoient gar- » nis de grand nombre de rubans, & la » houſſe enrichie auſſi de broderie pareille » à celle de ſon habit; ayant devant lui » quatre Trompettes habillés de velours » noir, chamaré de paſſement d'argent, &

leurs caſaques croiſées de toile ſemblablement d'argent. «

Après venoit la Compagnie des Chevaux-Legers du Roi de deux cens Maîtres, en habits de paſſemens d'or & d'argent & montés ſur de grands chevaux fort beaux, étant précédés de quatre Trompettes vêtus de velours bleu chamaré d'or & d'argent, commandée par le Comte d'Olonne, Cornette d'icelle Compagnie, couvert d'un vêtement de broderie d'or & d'argent, avec un Baudrier garni de belles perles, & des plumes blanches, feuille morte, & couleur de feu, avec un cordon d'or, ſur un cheval blanc très-bien ajuſté, dont la houſſe d'écarlate étoit garnie de même que ſon habit. «

Enſuite alloit la Compagnie du grand Prévôt à pied, & lui avec un habit fort ſuperbe, ſeul, ſur un beau cheval paré d'une houſſe de broderie d'or. Cette Compagnie étoit jointe immédiatement par celle des cent-Suiſſes vêtus de neuf avec les Toques de velours noir; le cordon d'or, & des plumes de livrée du Roi, allant à pied, avec l'enſeigne portant le Drapeau & ſon Survivant à côté de lui, conduits par le ſieur de Sainte Marie Lieutenant François des mieux ornés d'un «

» habit tout chargé de broderie d'or, en
» houſſe de pareille étoffe ſur un beau che-
» val bai brun, & par le ſieur Dieſpach,
» autre Lieutenant de la même Compa-
» gnie, des plus illuſtres Maiſons de la
» Suiſſe, & des plus attachés depuis lon-
» gues années au ſervice de nos Rois, vê-
» tu à l'ancienne Suiſſe d'un habit de ſa-
» tin couleur de feu, avec le manteau
» couvert d'une large dentelle d'or & d'ar-
» gent, doublé d'une brocatelle de même
» que le pourpoint, & le haut-de-chauſſe
» découpé par bandes auſſi de ſatin, cou-
» vert d'or & d'argent, deſquelles bouf-
» foit une autre brocatelle. Il étoit en ſou-
» liers & bas de ſoie, de ſemblable cou-
» leur de feu, avec les jarretieres & les
» roſes d'or & d'argent, & une chaîne d'or
» au col, faiſant pluſieurs tours, d'où
» pendoit auſſi une grande Médaille d'or,
» la Toque de velours noir en tête, gar-
» nie d'une aigrette de Heron & de quan-
» tité de belles plumes agraphées d'un atta-
» che de diamans avec un cordon de mê-
» me, étant monté avantageuſement ſur
» un Barbe qui avoit auſſi un panache
» d'aigrette des plus beaux, les crins or-
» nés & tout garnis de diverſes grandes
» houpes & glands d'or & d'argent, la
» houſſe de velours de couleur de feu, cou-
verte

verte d'une haute dentelle & broderie « d'or & d'argent, & l'or moulu appliqué « & bruni avec autant d'art ſur le mors, « les boucles & les étriers, qu'ils ſem- « bloient d'or maſſif. Autour de ce Lieu- « tenant étoient douze petits Suiſſes por- « tans leurs hallebardes de fort bonne gra- « ce, auſſi avec les Toques de velours on- « doyées de plumes & au reſte très-bien « ajuſtés, deſorte qu'il n'eſt point de mé- « moire qu'aucun autre de cette Nation « ait paru plus leſtement, & avec plus d'ap- « plaudiſſemens & d'approbateurs du peu- « ple & de toute la Cour. «

L'Aide des cérémonies ſuivant à che- « val, puis les Seigneurs de la Cour Gou- « verneurs des Places, Lieutenans Géné- « raux des Provinces, tous très-magnifi- « quement vêtus & ſuperbement montés « en houſſes de broderie d'or, ſur diverſes « couleurs. «

Entre autres le Comte de Clere, fils « du Marquis de Fontaine-Martel, vêtu « d'un pourpoint de toile d'or enrichi de « clinquant & dentelle de même ; le haut « de chauſſe de Camelot de Hollande rou- « ge cramoiſi, pareillement étoffé avec « une fort belle garniture que le plus groſ- « ſier vulgaire appelle une petite-oie, les « plumes blanches & rouges, & ſon Bau- «

» drier en broderie d'or, monté ſur un che-
» val gris-pomelé, dont les crins étoient
» ſi bien friſés & liés de rubans, juſques
» au bout de ſa queue pendante à terre,
» que l'on diſoit par galanterie que ce ne
» pouvoit être que l'ouvrage d'un coëffeur
» de Dames ; ſa houſſe étoit auſſi de toile
» d'or de même chamarure que l'habit,
» & le mords, les étriers & les boucles
» des mieux dorés. Avec le Comte alloit
» le Marquis d'Arci, ſon frere, vêtu de
» même ſur un cheval bai-clair, dont la
» garniture étoit argentée, & la houſſe
» de velours cramoiſi, clinquante d'or &
» d'argent.

» Le Chevalier Paul, fameux en nos
» combats de mer, bien qu'il n'eût jamais
» monté à cheval, pour faire voir ſon zéle
» au ſervice du Roi, voulut paroître en
» cette cérémonie, étant vêtu en brode-
» rie d'or & d'argent & de pierreries, avec
» ſa Croix de Chevalier eſtimée dix mille
» écus, & un Baudrier couvert de figures
» de relief en broderie d'or & d'argent du
» prix de huit cens livres, monté ſur un
» cheval bai-clair, difficile à gouverner,
» dont la houſſe étoit de velours ſemé de
» perles ; ayant enſuite de la cavalcade
» ſplendidement traité à dîner pluſieurs
» Seigneurs de la Cour, où l'aſſûrance

avec laquelle ce Chevalier avoit en la « préſence du Roi manié ſon cheval, n'en « ayant jamais monté, fit diminuer celle « du Roi Abatalippa, que les Eſpagnols « exaltent tant pour ne s'en être point fui « à la premiére rencontre d'un cheval dans « la Bataille qu'ils lui donnérent au nou- « veau Monde, n'en ayant auſſi jamais « vû. «

Deux autres Trompettes étoient à la « tête des Gouverneurs des Provinces, du « ſieur du Pleſſis-Belliere, des Chevaliers « de l'Ordre, de la Garderobe, premiers « Gentilshommes de la Chambre, & « grands Officiers de la Maiſon du Roi, « tous auſſi en riche équipage & ſur des « chevaux les plus beaux, harnachés avec « des houſſes en broderie d'or. «

Six Trompettes du Roi habillés de ve- « lours bleu ſuivoient, précédans ſix Hé- « raults à cheval, revêtus de leurs Cottes « d'Armes de velours cramoiſi, ſemé de « Fleurs de Lis d'or, leurs Caducées en « main, & les Toques de velours en tête. «

Derriére eux paroiſſoit le ſieur de « Saintot Maître des cérémonies allant & « venant pour mettre chacun en rang, puis « le Marquis de la Meilleraie Grand Maî- « tre de l'Artillerie, comme Officier de la « Couronne, les Maréchaux de France, «

» d'Etrée, de la Mothe Houdancourt, de
» l'Hôpital, du Pleſſis-Pralin, d'Eſtam-
» pes & d'Hoquincourt, marchans deux
» à deux tous richement vêtus & montés
» ſur de grands chevaux dont les houſſes
» étoient chargées d'or & d'argent.

» A leur dos marchoit ſeul le Comte
» d'Harcour Grand Ecuyer de France, por-
» tant en écharpe l'Epée du Roi attachée
» à ſon Baudrier, & dans ſon foureau
» de velours bleu ſemé de Fleurs de Lis
» d'or, qu'il relevoit ſur ſon bras. Il étoit
» vêtu d'un pourpoint de toile d'or & d'ar-
» gent & d'un haut de chauſſe plein de
» broderie ſemblable, monté ſur un che-
» val de bataille gris pomelé en houſſe de
» velours cramoiſi, garnie de paſſemens
» d'or à points d'Eſpagne & chiffres de
» même, ayant au lieu de rennes deux
» Echarpes de taffetas noir.

» Les Pages & Valets de Pied en grand
» nombre vêtus de neuf, avec forces plu-
» mes blanches, bleues, & rouges, & la
» tête nue, ſuivoient ce Comte devant les
» Gardes du Corps à pied, comme auſſi le
» Porte-Manteau, & les Huiſſiers & Maſ-
» ſiers.

» Alors paroiſſoit le Roi, que ſon au-
» guſte contenance & ſa douce gravité,
» véritablement royale, avec ſa civilité

naturelle, faiſoient remarquer à tous « pour les délices du genre humain, & « redoubler aux grands & aux petits les « vœux qu'ils font ordinairement pour ſa « ſanté & proſpérité. «

Sa Majeſté, vêtue d'un habit telle- « ment couvert de broderie d'or, qu'on « n'en pouvoit diſcerner l'étoffe ni la cou- « leur, paroiſſoit de ſi haute ſtature, qu'on « avoit peine à croire qu'elle n'eût pas en- « core paſſé ſa quatorziéme anné; ce qui, « joint à l'impatience de pluſieurs, fit que « voyant un des jeunes Seigneurs qui mar- « choit devant elle, ils s'emportérent aux « cris de *Vive le Roi*, avant qu'il eut paru. « Mais ils furent détrompés auſſi-tôt qu'ils « eurent apperçu ſa grace & ſon adreſſe à « manier ſon Barbe de poil iſabelle, cou- « vert d'une houſſe toute parſemée de « Croix du S. Eſprit & de Fleurs de Lis en « broderie d'or, lequel par ſa gaieté, qui « le fit ſoulever & aller pluſieurs fois à « courbettes, vérifie le dire de Plutarque, « que les chevaux ne flâtent point les Rois; « ce qui a donné ſujet au nôtre de ſe ren- « dre un des meilleurs Ecuyers de ſon « Royaume. «

Auprès du Roi de l'Eperon en avant « marchoient à pied ſes Ecuyers, ſçavoir « les ſieurs de Vantelet, de Roque, de «

» Bournonville, & du Daufin, Ecuyers » de la grande Ecurie, à ſa main gauche; » & les ſieurs Tenilly, de Varmante, de » Sainte-Croix, & de la Chenaye, Ecuyers » de la petite Ecurie à ſa droite auſſi à pied, » vêtus d'habits couverts d'or & d'argent.

» Les Exempts des Gardes & ſix Gardes » Ecoſſois étoient autour & proche de Sa » Majeſté, faiſant deux files; ayant à leur » tête le ſieur Feron Lieutenant deſdits » Gardes, pareillement à pied, ſuivi d'E- » xempts; & le ſieur de Carnavalet, Lieu- » tenant, près du Roi encore à pied.

» A côté de la droite de ſadite Majeſté, » étoit le Duc de Joyeuſe, Grand Cham- » bellan; & derriére elle, le Maréchal de » Villeroi ſon Gouverneur, les Marquis » de Geſvres & de Villequier Capitaines » de ſes Gardes, & le ſieur de Beringhen, » ſon premier Ecuyer, leſtement vêtus & » montés.

» Les Princes ſuivoient en grand nom- » bre, & les Ducs & Pairs auſſi, ſans rang » & en confuſion, fermoient la marche » de cette Cavalcade; enſuite de laquelle » alloient les Suiſſes de la Garde de la Rei- » ne, ſes Pages & Valets de pied, quel- » ques Gardes, le Duc d'Uſez ſon Cheva- » lier d'Honneur, & le Comte d'Orval » ſon premier Ecuyer à cheval.

Le Caroſſe du Corps de la Reine ve- «
noit après, dans lequel étoient Monſieur «
Frere unique du Roi, ſon Alteſſe Roya- «
le, les Princes de Carignan & la Prin- «
ceſſe Louiſe, la Ducheſſe d'Aiguillon, «
la Marquiſe de Senecei Dame d'Honneur «
de la Reine, & la Marquiſe de Souvré. «

Les Exempts & les Gardes marchoient «
autour, le ſieur de Cominges, Capitai- «
ne de ſes Gardes derriére, le Lieutenant «
plus bas, puis l'Enſeigne, l'Ecuyer or- «
dinaire, celui de quartier, le Sous-Gou- «
verneur de Monſieur, la Compagnie des «
Gens-d'Armes du Roi, de plus de cent «
cinquante Maîtres avantageuſement «
montés, le Comte de Mioſſens à leur «
tête & des mieux équipés, quatre Trom- «
pettes au devant. Celle de la Reine fai- «
ſant plus de ſix-vingts Maîtres avanta- «
geuſement montés & conduits par le «
Comte de Mouchard leur Lieutenant, «
les Trompettes devant, les Caroſſes des «
Filles d'Honneur, ceux des Princeſſes «
de la Cour, & ſuite de Leurs Majeſtés. «

Toute cette pompeuſe Cavalcade mar- «
cha le long des rues de Saint Honoré, «
de la Feronnerie, & de ſaint Denys, «
devant le Châtelet par la rue du Crucifix «
ſaint Jacques, le Pont Notre-Dame, le «
Marché-neuf, & entra par la rue & «

» Porte ſainte Anne en la Cour du Palais.
» Tous ces chemins fourmilloient de mon-
» de, étant bordés d'Amphithéâtres juſ-
» qu'au ſecond étage, où une partie du
» plus beau monde de la Ville étoit placée.

» Le reſte des Spectateurs étoit aux
» fenêtres qui avoient été accrues par l'ou-
» verture des murailles de toutes les cham-
» bres où la même ardeur avoit ramaſſé
» tous ceux qui ſe trouvoient lors en cette
» Ville, dont les toits même étoient cou-
» verts & d'où, comme de tous les autres
» endroits, les cris de *Vive le Roi*, qui
» n'étoient interrompus que par les lar-
» mes de joie, s'élevant juſqu'au Ciel,
» épanouiſſoient les cœurs de toute l'aſ-
» ſiſtance, & conduiſoient Sa Majeſté juſ-
» qu'au pied de l'eſcalier de la Sainte Cha-
» pelle, où les principaux Officiers ſe trou-
» verent plantés ſur ſon premier Pallier,
» depuis lequel le Regiment des Gardes
» faiſoit une double haie. Sa Majeſté étant
» deſcendue, ils l'accompagnérent juſque
» ſur le ſecond Pallier : puis elle fut reçûe
» en la même Chapelle par l'Evêque de
» Bayeux Tréſorier d'icelle, revêtu d'ha-
» bits Pontificaux, & accompagné de ſon
» Clergé; laquelle ayant doctement ha-
» rangué, il la conduiſit au Chœur où
» elle entendit une Meſſe baſſe, célébrée

par

par un Chapelain de la Chapelle du Roi, « durant laquelle ce Prélat, comme Tré- « ſorier de cette Sainte Chapelle, demeu- « ra le plus près de Sa Majeſté entre les « Evêques & les Aumôniers. «

Le Meſſe dite, quatre Préſidens & ſix « Conſeillers de la Cour étant venus au- « devant du Roi pour le recevoir, comme « fit le ſieur de Rhodes, après avoir don- « né les Séances dans le Parlement, & laiſ- « ſé en ſa place le ſieur de Saintot, qui « l'alla relever, Sa Majeſté partit de cette « Egliſe & marcha avec l'ordre accoûtu- « mé devancée des cent Suiſſes, Tambour « battant, des Tambours & Trompettes « de ſa chambre, de ſix Hérauts d'Armes, « de deux Huiſſiers-Maſſiers, environnée « de tous ceux qui l'avoient accompagnée, « & la Reine proche de ſa Perſonne ſuivie « de Son Alteſſe Royale. Ledit ſieur de « Rhodes étoit retourné au Parlement, où « le Roi arrivant dans la Grand'Chambre, « monta en ſon Lit de Juſtice. La Reine ſe « mit ſur la gauche en entrant, qui étoit « la main droite du Roi, & enſuite étoient « aſſis Monſieur, Son Alteſſe Royale le « Prince de Conti, les Ducs de Mercœur, « d'Uſez, de Beaufort, de Briſſac, de Can- « dale, de la Rochefoucault, les Maré- « chaux de France ci-devant nommés, & «

» le Grand Maître de l'Artillerie. Sur le
» coin du retour du banc à l'autre bout
» du côté droit en entrant, qui étoit la
» main gauche de Sa Majeſté étoient aſſis
» l'Archevêque de Rheims Duc & Pair,
» les Evêques de Beauvais, de Châlons,
» de Noyon, Comtes & Pairs, le Grand
» Chambellan au pied du Roi ſur la pre-
» miére marche, & à la ſeconde un peu en
» retour le Comte d'Harcourt. Aux pieds
» de la Reine à l'autre côté, ſur la même
» marche étoient aſſis le Comte de Trê-
» mes, Marquis de Geſvres, le Comte de
» Charôt, le ſieur Chapes, & Villequier,
» Capitaines des Gardes.

» Le Chancelier de France, qui étant
» arrivé une heure avant le Roi, précédé
» des Huiſſiers & Maſſiers du Conſeil,
» avoit été reçû par deux Conſeillers qui
» lui furent envoyés exprès dans le Par-
» quet & avoit pris ſa place au-deſſus de
» tous les Préſidens juſqu'à l'arrivée du
» Roi, ſe plaça lors en une chaiſe au-deſ-
» ſous de Sa Majeſté dans l'angle à l'ordi-
» naire & le Prevôt de Paris ſur la pre-
» miere marche.

» Après que chacun des ſuſdits eut ainſi
» pris ſa ſéance au dedans dudit Parquet,
» comme auſſi les Princeſſes de Carignan
» & Louiſe, avec la Marquiſe de Séné-

cei, la Ducheſſe d'Aiguillon, la Mar- «
quiſe de Souvré, & les Filles de la Rei- «
ne ſur un banc, les Gentilshommes de «
la Chambre, les Maîtres de Garderobe, «
le grand Maréchal des Logis, le grand «
Prévôt, les Chevaliers & les Lieutenans «
Généraux des Provinces ſur trois autres. «
Les Conſeillers d'Etat, les Maîtres des Re- «
quêtes venus avec le Chancelier ſur deux, «
les Secretaires d'Etat ſur un, le Grand «
Maître des Cérémonies ſur un ſiége, le «
Maître d'icelles à l'entrée du Parquet, «
& le Bailli du Palais entre les Secretaires «
d'Etat, avec le Greffier du Parlement, «
Mademoiſelle dans l'une des deux Lan- «
ternes, où étoient la Reine d'Angleterre, «
les Ducheſſes & autres Perſonnes de re- «
marque: en l'autre, les Ambaſſadeurs, «
& ſur un banc au-dehors du Barreau, les «
Réſidens. Le ſilence fut fait, & le Roi «
parla en cette ſorte. «

MESSIEURS,

Je ſuis venu en mon Parlement, pour «
vous dire, que ſuivant la Loi de mon «
Etat, j'en veux prendre moi-même le Gou- «
vernement, & j'eſpere de la Bonté de Dieu, «
que ce ſera avec piété & juſtice. Mon Chan- «
celier vous dira plus particuliérement mes «
Intentions. «

» Suivant lequel Commandement de Sa » Majeſté, le Chancelier, qui l'avoit reçû » debout, s'étant remis en ſon ſiége, fit » une Harangue en laquelle il s'étendit à » ſon ordinaire fort éloquemment ſur ce » qu'avoit dit le Roi, y ajoûtant des ré- » fléxions très-judicieuſes ſur le paſſé & » ſur le préſent. Après quoi la Reine s'in- » clinant un peu de ſon ſiége, fit ce Diſ- » cours au Roi.

MONSIEUR,

» *Voici la neuviéme année, que par la* » *volonté derniére du défunt Roi, mon très-* » *honoré Seigneur, j'ai pris le ſoin de votre* » *Education & du Gouvernement de votre* » *Etat. Dieu ayant par ſa bonté donné bé-* » *nédiction à mon travail, & conſervé votre* » *Perſonne, qui m'eſt ſi chere & précieuſe &* » *à tous vos Sujets. A préſent que la Loi du* » *Royaume vous appelle au Gouvernement de* » *cette Monarchie; je vous remets avec* » *grande ſatisfaction la Puiſſance qui m'avoit* » *été donnée pour la gouverner; & j'eſpere* » *que Dieu vous fera la grace de vous aſſiſter* » *de ſon Eſprit, de Force & de Prudence,* » *pour rendre votre Regne heureux.*

» Sa Majeſté, lui répondit, *Madame,* » *je vous remercie du ſoin qu'il vous a plû*

prendre de mon Education, & de l'Administration de mon Royaume. Je vous prie de continuer à me donner vos bons avis; & je désire qu'après moi vous soyez le Chef de mon Conseil. La Reine se leva ensuite de sa place, & s'approcha du Roi pour le saluer; mais Sa Majesté descendant de son Lit de Justice, vint à elle & l'embrassant, la baisa, puis chacun d'eux s'en retourna à sa séance.

Monsieur, Frere unique de Sa Majesté, fut ensuite fléchir un des genoux en terre à ses pieds, & baisant la Main de Sa Majesté, lui protesta de sa fidélité. Son Alteſſe Royale en fit autant, comme aussi le Prince de Conti; mais avec une plus profonde humilité: & tous les autres Princes, le Chancelier, les Ducs & Pairs, les Ecclésiastiques, les Maréchaux de France, les Officiers de la Couronne, & tous ceux qui étoient en séance se leverent, & rendirent en même tems de leur place Hommage au Roi.

Alors, le premier Président, debout & tête nue, de même que tous les autres Présidens au Mortier, prit la parole; & après une profonde révérence tous ayant le genouil sur le banc, il fit un très-grave Discours sur la sage conduite de la Reine pendant sa Régence, sur ses Royales

» Vertus dont elle avoit compoſé un au-
» guſte modéle à Sa Majeſté, enfin ſur
» toute la bonne Education qu'elle lui avoit
» donnée.

» Puis le Chancelier dit qu'on ouvrît les
» portes, & qu'on fît entrer le Peuple;
» & le ſieur Guiet, Greffier de ce Parle-
» ment, fit lecture des Edits apportés par
» le Roi contre les Blaſphêmes & les Duels,
» & de la Déclaration d'innocence du Prin-
» ce de Condé; celle-ci portant, ſuivant
» les Concluſions des Gens du Roi, que
» tous les avis qui avoient été donnés que
» ce Prince tramoit contre le Service du
» Roi des intelligences tant dedans que
» dehors du Royaume avec les ennemis,
» n'étoient pas crûes par Sa Majeſté, la-
» quelle au contraire les condamnoit com-
» me faux & artificieuſement ſuppoſés.
» Veut & lui plaît que tous les Ecrits qui
» ont été donnés ſur ce ſujet à la Cour du
» Parlement de Paris, & qui ont été en-
» voyés à ſes autres Cours & à ſa bonne
» Ville de Paris, demeurent ſupprimés, &
» en tant que beſoin ſeroit, les a caſſés &
» révoqués & annulés, comme faux &
» ſuppoſés, ſans qu'à l'avenir il en puiſſe
» être rien imputé à ſondit Couſin le Prin-
» ce de Condé. Sur le ſujet deſquels Edits
» & Déclarations le ſieur Talon Avocat

Général, après un ſçavant diſcours pour « le Procureur Général conclut à leur en- « regiſtrement conformément aux Ordon- « nances ; ce qui fut fait. «

Le Chancelier ayant pris les avis de « Leurs Majeſtés, des Princes, & de toute « la Compagnie, prononça ſuivant les mê- « mes Concluſions des mêmes Gens du « Roi, que ſur le repli des Lettres en for- « me d'Edit, ſeroit mis *lûes, publiées, & « enregiſtrées:* & lors chacun ſe levant, le « Grand Maître des cérémonies fit mar- « cher tout au même Ordre que le Roi « étoit venu juſqu'au bas de l'eſcalier de la « Sainte Chapelle; excepté que Sa Majeſ- « té monta en caroſſe, & le Maître des « cérémonies, ayant fait mettre tout le « monde en ordre, Leurs Majeſtés, la « Nobleſſe, les Seigneurs & Grands du « Royaume, paſſérent pour retourner au « Palais du Cardinal, par deſſus le Pont- « neuf, & par la Croix du Trahoir, dont « le ſieur François Intendant Général des « Fontaines & Aqueducs de France, pour « faire voir ſon allegreſſe particuliere de « cette journée, & contribuer même à la « publique, avoit arrêté le cours de ſes « eaux, pour laiſſer la liberté à celui du « vin, qui en coula depuis neuf heures du « matin juſques à ſix heures du ſoir. «

» Leurs Majeſtés arrivant au Palais Car-
» dinal parmi les acclamations redoublées
» de *Vive le Roi*, par leſquelles le Peuple
» continuoit d'exprimer le plaiſir qu'il reſ-
» ſentoit d'avoir un Prince ſi accompli, &
» dont il concevoit de ſi hautes eſpéran-
» ces. L'Artillerie du petit Fort, que le
» Roi a fait conſtruire dans le Jardin de
» ce même Palais, les ſalua; à laquelle il
» fut répondu par les canons de la Baſtille
» & de la Ville.

» Et comme la joie qui procéde de ces
» grands ſujets ne peut ſe reſtreindre dans
» les limites des allegreſſes ordinaires, cet
» agréable tintamarre redoubla ſur le ſoir,
» & continua preſque toute la nuit, avec
» les mêmes cris de *Vive le Roi*, accom-
» pagnés de fréquentes ſantés de Sa Ma-
» jeſté, & des feux qui furent allumés tant
» dans le Palais Cardinal dont on vous a
» parlé, que par toutes les rues, en telle
» ſorte que la clarté de ces feux, avec cel-
» le des lanternes auſſi poſées ſur toutes
» les fenêtres, fit recevoir le jour au milieu
» des ténébres: la terre même ajoutant
» un nombre infini d'Etoiles artificielles à
» celles du Ciel, comme pour lui conteſter
» la gloire d'éclaircir ſeul une ſi heureuſe
» nuit, dont la joie s'étendoit par toutes
» les Villes de la France; qui ſçachant le

tems de cette Solemnité, donnoient « toutes les marques poſſibles de leur con- « tentement au même tems que Paris. «

Madame de Brienne, que la Reine eſtimoit pour ſon mérite & ſa piété, étant un jour dans ſa chambre, me dit, qu'une certaine coureuſe nommée, dame Anne, qui dans Paris gagnoit de l'argent en chantant par les rues des chanſons infames contre le reſpect qui étoit dû à cette Princeſſe, étoit alors en priſon, & dans un pitoyable état. Je le dis à la Reine, à la priere de madame de Brienne, qui ne voulut pas lui en parler, par quelque motif que je ne pus ſçavoir. Cette Princeſſe ne me répondit rien, & je ne lui en parlai plus. Quelques jours après, la même madame de Brienne me dit qu'elle avoit été voir cette dame Anne, & qu'elle ne l'avoit plus trouvée dans ſa priſon ; qu'elle étoit alors dans une chambre voiſine, bien ſervie, bien couchée, & bien nourrie, & qu'on ne ſçavoit pas d'où pouvoit procéder cette merveille. Nous ſçûmes alors que la Reine ſeule avoit fait cette belle action ; & quand nous lui en parlâmes, elle ne voulut pas nous écouter, & l'Hiſtoire finit ainſi.

La Reine vit la fin de ſa Régence avec une véritable joie ; & ſi elle étoit mêlée

de quelque chagrin, c'étoit de ne pas remettre entre les mains du Roi ſon fils l'autorité ſouveraine auſſi abſolue qu'elle l'auroit ſouhaité. Elle avoit tant de tendreſſe pour lui, qu'elle auroit été capable d'en dire comme cette ambitieuſe Romaine de celui dont elle conſultoit la deſtinée, *Que je meure, pourvû qu'il ſoit Empereur*; ſi ce n'eſt qu'elle étoit trop bonne Chrétienne pour ſouhaiter la mort par un motif de vanité, & pour dire autre choſe que ce que je lui ai entendu dire en pluſieurs occaſions, *Qu'il ſoit le Maître, & que je ne ſois plus rien.* Mais la jeuneſſe de ce Prince, & l'état où étoit alors la France, l'empêchoient d'eſperer de le voir ſi-tôt tout-à-fait affermi ſur ſon Trône; & les nouveaux mouvemens, dont il étoit ébranlé, lui rendoient encore ſes conſeils trop néceſſaires, pour lui permettre de ſatisfaire l'envie qu'elle avoit depuis long-tems de ſe retirer dans le Val de Grace.

La Majorité du Roi n'apporta donc pas à la Reine le repos auquel elle s'attendoit; mais elle lui donna des forces, pour ſe défendre contre ceux qui lui préparoient une ſeconde guerre plus dangereuſe que la premiére, par la conſidération du Chef qui l'avoit entrepriſe, & l'intrigue qui fortifioit depuis long-tems ſon parti.

Château-neuf étant rétabli dans le Miniſtere, & le Marquis de la Vieuville dans la Sur-Intendance des Finances, qu'il avoit eûe autrefois, le premier Preſident eut les Sceaux. Auſſi-tôt après ces grands changemens, la Reine envoya le Maréchal d'Aumont avec des Troupes pour attaquer celles du Prince de Condé, qui ſe retirérent à Stenai, & dans ſes autres Places. Il étoit encore indécis ſur ce qu'il avoit à faire, ayant aſſez d'envie de s'accommoder. Il alla à Angerville, maiſon du Preſident Peraut, où il attendit un jour tout entier la réponſe du Duc d'Orleans ſur un accommodement que ce Prince avoit propoſé ; mais celui qui le devoit aller trouver ayant par quelque accident manqué d'arriver au jour qu'il avoit marqué, M. le Prince en partit le lendemain pour aller à Bourges, qui s'étoit déclaré pour lui. Croiſſi l'y vint trouver, pour lui dire de la part de la Reine, & de l'avis de ſon nouveau Miniſtre Château-neuf, que s'il vouloit ſe tenir paiſiblement dans l'une de ſes Places juſqu'à la convocation des Etats, on lui donneroit de bons quartiers pour ſes Troupes : & lui promit de la part du Duc d'Orleans que s'il pouvoit il obtiendroit de la Reine de tenir leſdits Etats à Saint Denys ou en un lieu qui ne

lui put être ſuſpect. M. le Prince avoit encore alors aſſez d'inclination à la paix, & même on a crû qu'il y eut des momens où il n'auroit pas été implacable ſur le retour du Cardinal, parce qu'il haïſſoit naturellement Château-neuf, s'il avoit oſé ſe deſunir d'avec le Duc d'Orleans, qui par ſes ſentimens particuliers paroiſſoit s'y oppoſer, quoique foiblement & d'une maniere pleine d'incertitude & de contrariété. Chavigni & tous ceux qui approchoient de M. le Prince, étoient dans le même eſprit. Le Duc de Nemours n'étoit ennemi du Cardinal que par intervalles, & ſe laiſſoit conduire par ſes fantaiſies, plûtôt que par des deſſeins bien formés. Le Duc de la Rochefoucault, qui paroiſſoit être, & qui étoit en effet le premier mobile de tous ces grands mouvemens, à ce qu'il m'a dit lui-même, avoit de l'averſion à la Guerre; mais il la vouloit, parce que madame de Longueville la ſouhaitoit paſſionnément. M. le Prince les ayant conſultés ſur ces dernieres propoſitions, ils conclurent tous à la Guerre; diſant qu'à la tête d'une Armée, ſoit que le Miniſtre voulût revenir ou non, il ſeroit forcé de compter toujours avec lui, & que ſans doute le Cardinal lui accorderoit les plus grandes choſes qu'il voudroit lui deman-

der. Ce Prince malgré leurs conſeils, ne voulut point encore ſe déterminer : il voulut aller à Montrond, où étoit madame de Longueville, pour prendre ſa derniere réſolution avec elle. Ce fut-là qu'il fut comme forcé de ſe déclarer contre le Roi. Et pour dire comme les choſes ſe paſſérent, ce fut une Femme qui dans ce Conſeil opina pour la Guerre, & l'emporta contre le plus grand Capitaine que nous ayons eu de nos jours. Il s'y réſolut donc & leur dit à tous, que puiſqu'ils la vouloient il la falloit faire ; mais qu'ils ſe ſouvinſſent qu'il tireroit l'épée malgré lui, & qu'il ſeroit peut-être le dernier à la remettre dans le foureau : voulant leur faire entendre, qu'ils l'engageoient en une mauvaiſe affaire, dans laquelle ils ne le ſuivroient pas peut-être juſqu'au bout. Le Prince de Conti, madame de Longueville, les Ducs de Nemours & de la Rochefoucault, & le Prèſident Viole le voyant dans cet engagement malgré lui, & craignant qu'il ne ſe raviſât, firent un traité particulier par lequel ils ſe promettoient les uns aux autres de demeurer unis pour leurs intérêts communs, afin de tenir ferme contre lui s'il étoit capable, en s'accommodant, de manquer à leur faire obtenir les graces qu'ils prétendoient de la Cour. M. le Prince

renvoyant Croiſſi, ne laiſſa pas de garder une porte de derriére pour rentrer en négociation, afin de n'être pas ſans en avoir quelqu'une. Cependant il diſpoſa toutes choſes à la Guerre. Il laiſſa madame la Princeſſe & le Duc d'Anguien ſon fils à Montrond : envoya le Prince de Conti & madame de Longueville à Bourges ; & partant de Montrond le ſeiziéme de Septembre, avec les Ducs de Nemours & de la Rochefoucault, pour aller en Guienne, il paſſa par Verteuil, maiſon du Duc de la Rochefoucault, qui l'année précédente avoit été à moitié raſée, pour avoir été engagé dans ſon parti. Il fut reçû dans Bourdeaux avec beaucoup de démonſtrations d'allegreſſe & d'affection. Il en chaſſa le premier Preſident, comme ſerviteur du Roi, & dépêcha en Eſpagne Laîné, homme d'eſprit, qui y fit un Traité auſſi avantageux qu'il le falloit pour obliger M. le Prince à s'engager tout-à-fait à la Guerre, & pour lui donner de grandes idées des bons ſuccès qu'il s'en devoit promettre. Il diſtribua beaucoup de commiſſions, & il trouva aſſez de gens qui en prirent ; ce qui accrédita d'abord ſon parti, dans lequel il fit ce qu'il pût pour faire entrer M. de Turenne, & débaucher ſon Armée ; mais il n'y réuſſit pas.

Comme tout le monde avoit intérêt à la paix, il n'y avoit perſonne qui par ſoi-même, ou par ſes amis, ne travaillât cependant à la négocier. Gourville, homme d'eſprit & d'expédiens, qui de confident du Duc de la Rochefoucault, l'étoit devenu de M. le Prince, étoit demeuré à Paris pour découvrir tout ce qui s'y paſſoit & lui en rapporter des nouvelles, & ne deſeſpéroit pas que les choſes pûſſent encore s'accommoder. Il devoit même aller à Poitiers, deſcendre chez mon frere, qui avoit ſuivi le Roi, à cauſe de ſa Charge de Lecteur de la chambre; afin qu'il le fît parler à la Reine, ſans qu'il fût apperçû de perſonne. Mais la Princeſſe Palatine en ces tems-là y voulut aller elle-même, quoiqu'il fût encore trop tôt, pour rompre les liaiſons que tant de gens avoient priſes dans la chaleur de leurs premiers mouvemens, & les grandes eſpérances qu'ils avoient conçûes.

Le Coadjuteur, qui voyoit que toutes les négociations, qui ſe faiſoient à la Cour & à Paris auprès du Duc d'Orleans par pluſieurs perſonnes, & entre autres par madame du Pleſſis-Guenegaud, mon amie, ſœur de la Maréchale d'Etampes, Dame d'Honneur de Madame la Ducheſſe d'Orleans, alloient toutes directement à

convier M. le Prince de ſe remettre bien avec la Reine ; & craignant que cela n'arrivât, dépêcha Bartet au Cardinal Mazarin, pour lui offrir de faire conſentir le Duc d'Orleans à ſon retour en France, en ſe remettant bien avec lui, pourvû qu'en récompenſe de ce ſervice il lui fît donner la nomination du Roi au Chapeau, pour la premiere Promotion. Madame de Chevreuſe, & le Marquis de Noirmoutier, amis du Coadjuteur, fortifiérent ces offres, par les aſſurances qu'ils donnérent de ſa fidélité & de ſa reconnoiſſance. Bartet, grand débiteur de paroles fabuleuſes, dit au Cardinal, que le Coadjuteur avoit l'ame belle & généreuſe, & qu'il ſeroit ſon ami ; ſi bien qu'enfin ce Miniſtre abſent, preſſé de tant de côtés, flâté de tant de belles apparences, lui fit donner par le Roi cette nomination qu'il ſouhaitoit avec tant d'ardeur, & qu'il fit mettre entre les mains du Duc d'Orleans, dans la crainte qu'il témoigna, qu'une recommandation qui paroîtroit venir du Cardinal Mazarin, qui n'étoit pas aimé du Pape, ne gâtât ſon affaire à Rome.

Le Miniſtre fut mal payé de ſon bienfait : le Coadjuteur, au lieu de reconnoître la ſincérité de ſon procédé par une conduite pareille, quand il eut ce qu'il demandoit

mandoit, & qu'il vit M. le Prince s'engager à la Guerre, ſe mocqua du Cardinal, & parut ſon ennemi avec la même hauteur qu'il avoit eue par le paſſé. La Reine pour remédier par ſon courage à toutes ſes trahiſons, & à la Guerre qui ſe fomentoit dans la Guienne & dans le Berri, réſolut d'y aller pour s'oppoſer à leurs pernicieux deſſeins. Le Roi & elle partirent pour ce grand voyage le vingt-quatriéme de Septembre, ſuivis de Monſieur Frere du Roi, de ſes Miniſtres, & de toute la Cour.

Les ennemis qui voulurent profiter de la Guerre Civile, prirent Furnes, Bergues & ſaint Vinox proche de Dunkerque: ils prirent auſſi Linck, Hannuie, & Bourbourg. Le Roi & la Reine étant à Fontainebleau, furent conſeillés par Châteauneuf d'aller droit à Bourges, où lui même par ſes correſpondances avoit diſpoſé les habitans principaux à recevoir Leurs Majeſtés. Le Roi & la Reine ſe réſolurent à cette entrepriſe, & malgré la préſence du Prince de Conti & de madame de Longueville, elle leur réuſſit heureuſement. Le Garde des Sceaux s'en retourna à Paris, pour ſoutenir les intérêts du Roi, ſous l'autorité du Duc d'Orleans, avec la Vieu-

ville Sur-Intendant, & Guenegaud Secrétaire d'Etat.

Le Roi avant que de partir de Fontainebleau, le deuxiéme Octobre, donna le commandement de l'Armée de Guienne au Comte d'Harcourt, & la Reine envoya Ondedei à Breuil porter au Cardinal Mazarin l'ordre de revenir à la Cour. Il étoit toujours le Maître, & Châteauneuf ſe plaignoit qu'on n'avoit pas aſſez de confiance en lui. Il prit auſſi-tôt des paſſeports d'Eſpagne; & étant venu à Dinan, où Navailles, Brogle & pluſieurs autres de ſes amis à qui il avoit fait donner des Gouvernemens l'étoient venus trouver, il réſolut de lever des Troupes pour le ſervice du Roi, & de rentrer en France à la tête d'une Armée.

Madame de Chevreuſe & le Coadjuteur, qui ne penſoient qu'à ſe défaire de M. le Prince & du Cardinal Mazarin, travailloient auprès du Duc d'Orleans à le faire entrer dans ces mêmes ſentimens. Chavigni s'y oppoſoit tant qu'il lui étoit poſſible, tant pour les intérêts de M. le Prince qui avoit plus de confiance en lui qu'en perſonne, que pour ſon intérêt particulier, qui étoit d'entretenir une parfaite union entre ces deux Princes, & de pouſſer le Cardinal, qui l'avoit chaſſé du Miniſte-

re, quoi qu'il lui fût, à ce qu'il prétendoit, redevable de ſa fortune, l'ayant mis bien auprès du feu Roi & du Cardinal de Richelieu.

Le Prince de Conti & madame de Longueville, à la vûe du Roi prirent la fuite, quittérent Bourges & allérent à Montrond, & de-là à Bourdeaux.

Marſin ſe croyant obligé au Prince de Condé, & ſçachant la réſolution de la Guerre, abandonna ſa fortune pour ſuivre la ſiénne. S'il fût demeuré encore quelques jours, il eût reçû des Patentes de Vice-Roi de Catalogne, qui lui furent envoyées de la Cour, pour l'obliger de demeurer dans le ſervice du Roi. Le Comte d'Ognon, Gouverneur de Brouage, de la Rochelle, d'Oleron, & de l'Iſle de Ré, fit la même choſe. L'inquiétude qu'eut la Reine de voir tant de gens ſe déclarer pour M. le Prince, l'obligea de convier M. le Duc d'Orleans, d'un côté de faire quelque propoſition de paix à M. le Prince; pendant que le Cardinal, qui avoit peur que la Guerre Civile avec l'étrangere n'accablât le Roi, fit la même tentative par le Duc de Bouillon, & M. de Turenne. Ils envoyérent Gourville lui offrir tous les avantages qu'il pouvoit ſouhaiter. M. le Prince leur répondit fiérement, que s'ils

vouloient s'engager avec lui, & que M. de Turenne voulût commander ſon Armée, il feroit alors ce qu'ils lui conſeilleroient : il refuſa d'aller à Richelieu pour s'aboucher avec eux.

M. le Prince trouvant dans tous ſes deſſeins le Coadjuteur pour obſtacle, ſe réſolut de le faire enlever, & de le mener à une de ſes Places. Gourville, à ce qu'il m'a dit depuis, ſe chargea de cette Expédition. Il y travailla, & quoiqu'il ne manquât ni d'eſprit ni de hardieſſe, il n'y pût réuſſir. Le hazard peut-être fut favorable au Coadjuteur pour ſe ſauver des piéges qu'il lui tendit. Il eſt à croire qu'il ſe précautionnoit, non-ſeulement contre lui; mais encore contre tous les accidens qu'un homme qui avoit tant d'ennemis pouvoit raiſonnablement craindre. Le Baron de Batteville Francomtois, & par conſéquent ſujet du Roi d'Eſpagne, fut envoyé avec treize Vaiſſeaux, de l'argent & des Troupes, au ſecours de M. le Prince. La Reine pour s'oppoſer aux commencemens d'un Parti ſi formidable, partit de Bourges, pour aller à Poitiers, d'où le Roi écrivit au Cardinal, pour le preſſer de faire des levées, & de le venir trouver, & envoya en même tems l'ordre au Maréchal d'Hocquincourt de ſe joindre à lui & de lui obéir.

M. le Prince s'assure d'Agen en Gascogne ; & voyant Saint Luc se fortifier dans Montauban & Cahors, il se saisit de Xaintes, que l'Evêque, fils bâtard du feu Maréchal de Bassompierre, homme de bien & bon serviteur du Roi, lui abandonna malgré lui, & de Tillebourg. Il prétendoit en même tems se rendre maître d'Angoulême ; mais n'osant l'attaquer, à cause que le Marquis de Montausier Gouverneur d'Angoumois & de Xaintonge y avoit assemblé beaucoup de Gentilshommes de ses amis, il alla droit à Cognac. Avec cette Place il s'étoit rendu Maître de tout le Pays qui est de-là la Charante jusques à la Garonne & Dordongne. Il y laissa le Duc de la Rochefoucault, & le Prince de Tarente, pour s'en retourner à Bourdeaux, où il avoit à traiter avec les Ministres d'Espagne. Il fit presser le Comte d'Ognon de lui laisser mettre des Troupes dans la Rochelle, pour la fortifier autant qu'il lui seroit possible ; mais quoiqu'il eût été le trouver à Bourdeaux pour traiter avec lui, il ne voulut point le rendre plus maître de son Gouvernement que lui-même.

Le Roi étoit à Poitiers, & Châteauneuf le servoit avec une grande affection, non-seulement pour gagner du crédit auprès de la Reine, mais encore par le plaisir qu'il

avoit de travailler à la ruine de M. le Prince ſon ancien ennemi. Il conſeilla le Roi & la Reine de penſer promptement à tirer la Rochelle des mains de leurs ennemis. Il en fit donner le Gouvernement à Eſtiſſac frere du feu Duc de la Rochefoucault, qui y entra avec quelques Troupes; & malgré l'engagement de ſon neveu dans un parti contraire à ſon devoir, comme il avoit beaucoup d'amis dans cette Province, & que le Comte d'Ognon y étoit haï à cauſe de ſes violences, demeurant fidéle au Roi il la ſçût maintenir dans ſon ſervice.

Le Comte d'Harcourt cependant n'étoit pas oiſif: il avoit aſſemblé des Troupes, & tâchoit de ſe mettre en état de faire voir à M. le Prince, qu'une bonne cauſe, entre les mains d'un Général qui avoit été quaſi toujours heureux, lui devoit faire peur. Il connut l'importance de ſecourir Cognac: il s'y appliqua entiérement; & il y réuſſit. Non-ſeulement il fit lever le Siége au Prince de Tarente & au Duc de la Rochefoucault, mais à la vûe de M. le Prince qui y accourut de l'autre côté de la Charente, il tailla en piéces une bonne partie des Troupes qu'il avoit laiſſées retranchées dans le Fauxbourg. Ses gens furent tous tués ou faits priſonniers en ſa préſence,

ſans le pouvoir ſecourir, dont il reçût un déplaiſir extrême ; & comme il voulut ſe retirer, le Comte d'Harcourt lui prit une partie de ſon bagage. Il fut enſuite toujours battu par ce Prince, ce qui commença à diminuer ſa réputation, ſes eſpérances, & les forces de ſon parti.

Le Comte d'Harcourt voulut achever de mettre Eſtiſſac en poſſeſſion de la Rochelle : les Tours tenoient encore en faveur du Comte d'Ognon, parce qu'il y avoit mis des troupes ; mais il fit deſſein d'aller lui-même en perſonne les attaquer. Ceux qui étoient dans les Tours, tremblérent à la vûe de l'Armée du Roi : & ce Général leur ayant commandé de jetter par les fenêtres celui qui les commandoit, ils le firent, & le poignardérent eux-mêmes. Ce fut une action cruelle, mais pardonnable, puiſque ceux qui ſont rebelles à leur Roi méritent la mort ſelon les Loix.

Le Roi envoya au Parlement de Paris une Déclaration contre M. le Prince : mais l'eſprit de la révolte régnoit ſi fortement dans cette grande Ville, qu'on ne pouvoit pas y punir le crime de Leze-Majeſté, & par une terrible révolution la rebellion y tenoit lieu de fidélité. Le premier Preſident, qui étoit bon ſerviteur du Roi,

voulut faire enregiſtrer cette Déclaration ; mais elle ne le pût être qu'avec de certaines modifications, & on murmura contre lui, de ce qu'il obéiſſoit aux volontés de ſon Souverain.

Un jour étant chez lui, où ſe tenoit le Conſeil du Roi, le Marquis de la Vieuville, le Maréchal de l'Hôpital Gouverneur de Paris, & du Pleſſis Guénégaud Secrétaire d'Etat, pluſieurs coquins s'aſſemblérent & vinrent crier contre lui diſant qu'il le falloit tuer.

Au lieu de faire fermer ſes portes, il les fit ouvrir, & alla leur parler lui-même. Sa fermeté étonna cette canaille, & enfin la rumeur s'appaiſa à ſon égard. Le Marquis de la Vieuville, en voulant ſortir de chez le premier Preſident, pour lors Garde des Sceaux, ces filoux l'attaquérent, lui chantérent milles injures, le voulurent tirer de ſon caroſſe, & lui firent du moins une grande peur. Le Maréchal de l'Hôpital eût la lâcheté de quitter le Premier Preſident, & de s'en aller chez lui, ſans lui envoyer aucun ſecours. Du Pleſſis Guénégaud, bon ſerviteur du Roi, demeura toujours avec ce vénérable Magiſtrat ; & pour avoir mieux fait que les autres, il n'en eut pas tant de mal.

Le Cardinal ſelon les ordres du Roi, penſoit

penſoit alors à revenir en France. Il ſe mit en état d'exécuter ce deſſein ; mais les Eſpagnols lui ayant refuſé des paſſeports, il partit de Dinant par des chemins remplis de Troupes Eſpagnoles, & de celles de M. le Prince, pour ſe rendre enfin à Bouillon.

Cette nouvelle donna de furieuſes alarmes à ſes ennemis. Le Parlement redoubla ſes Arrêts, & les mutins de cette Compagnie en firent donner un, par lequel ils mettoient ſa tête à prix ; & promettoient cinquante mille écus à celui qui le tueroit. Cette ſomme devoit être priſe ſur le prix de ſes meubles & de ſa Bibliotheque, qu'ils ordonnérent de vendre entiérement.

Toute l'Europe regarda avec étonnement cet Arrêt, dont la plus ſaine, mais la moindre partie de ce Corps, qui a donné en tant d'occaſion des marques de ſa fidélité envers nos Rois, fut ſcandaliſée.

La Reine m'a dit depuis que cet Arrêt, bien loin de la refroidir pour le retour du Cardinal, lui en donna un plus véritable deſir. Elle connut par-là, combien il étoit néceſſaire de faire voir aux Sujets du Roi, qu'il ne leur appartient pas d'ordonner malgré lui de ce qu'il doit faire. Châteauneuf, ſans donner des Arrêts, étoit quaſi

de même ſentiment que le Parlement de Paris : ſur les avis que ſes amis qu'il avoit à la Cour eurent, que le Cardinal ſe préparoit à revenir, ils diſoient que les affaires du Roi alloient bien, que le Prince de Condé étoit demi vaincu, & que ſi le Cardinal Mazarin revenoit ſi-tôt, le prétexte de la Guerre qui commençoit à s'anéantir, augmenteroit beaucoup. Le Garde des Sceaux, qui étoit venu trouver le Roi à Poitiers, & quelques autres étoient d'avis contraire ; & les vrais amis du Cardinal, Senneterre, le Maréchal du Pleſſis, & le Tellier, vouloient ſon retour. La Reine le vouloit auſſi ; mais elle vouloit le bien de l'Etat préférablement à toutes choſes ; & la crainte qu'elle avoit que ce retour ne redonnât des forces à M. le Prince la faiſoit balancer ſur le tems. La Ducheſſe de Navailles m'a depuis conté, qu'étant un jour avec elle, & la preſſant de faire revenir le Cardinal, cette Princeſſe lui dit ces mêmes paroles, *Je connois la fidélité de M. le Cardinal, & combien le Roi & moi avons beſoin d'un Miniſtre qui ſoit tout à nous, afin de faire ceſſer les intrigues de la Cour, & de ceux qui ſe veulent mettre à ſa place. Je ſçai que l'inſolence du Parlement de Paris doit être punie & qu'elle ne le ſçauroit mieux être que par ſon retour ; mais*

il faut avouer, lui dit-elle, *que je crains le malheur de M. le Cardinal, & que ſon retour trop précipité n'empire nos affaires. C'eſt pourquoi j'ai de la peine à me déterminer là-deſſus.* Cette Dame qui étoit intereſſée au retour du Cardinal par l'attachement que le Duc ſon mari avoit à ce Miniſtre, m'a dit que ce diſcours de la Reine lui fit une ſi grande frayeur, qu'au lieu de le prendre comme un effet de ſa ſageſſe, elle crut que c'étoit une marque de ſon changement. Elle écrivit promptement au Cardinal, qu'il vînt, & qu'il étoit perdu s'il ne ſe hâtoit de reprendre ſa place. Cet avis fit l'effet qu'il devoit faire. Ce Miniſtre n'oublia rien pour ſe mettre en état de ſuivre le Conſeil qu'on lui avoit donné; & peut-être qu'une ſi grande prudence en la Reine dans la conjoncture de ces tems-là lui ayant déplû, le ſouvenir qu'il en conſerva diminua ſa reconnoiſſance envers elle.

Châteauneuf pour empêcher ce retour, écrivit aux amis qu'il avoit auprès du Duc d'Orleans, pour le perſuader de venir à Poitiers, croyant que lui ſeul étoit capable de s'y oppoſer : mais le Coadjuteur craignant que ſi la Reine l'en prioit elle-même, il ne fît ce qu'elle demanderoit de lui, l'en détourna; de ſorte qu'il ſe contenta d'envoyer Verdronne à la Reine,

pour propoſer l'entremiſe de Chavigni qui ne lui fut point agréable. Pendant que M. Damville fit quelques voyages de Poitiers à Paris, Vineuil y paſſa de la part de M. le Prince, auſſi-bien que Courville, qui ne s'y arrêta pas, ſçachant bien qu'il n'y avoit rien à faire, au lieu que Vineuil y fut arrêté, pour n'avoir pas bien pris ſes meſures. En effet il n'étoit plus queſtion de traiter; car le Miniſtre qui ſe preſſoit de revenir ſuivant le conſeil de ſes amis, prévint les deſſeins de tous ſes ennemis, & rentra dans le Royaume en ſi bonne compagnie, que le Maréchal d'Hocquincourt, Navailles, Brogle, Manicamp, Beaujeu, de Bar, & enfin tous les Gouverneurs de cette frontiere, l'ayant joint le deuxiéme Janvier, il ſe vit à la tête d'une petite Armée; mais compoſée de tant de braves gens, & commandée par de ſi bons Officiers qui voulurent en cette occaſion montrer au Cardinal leur affection & leur reconnoiſſance des graces qu'ils en avoient reçues, & qu'ils en eſpéroient encore; qu'il lui fut aiſé de préſerver ſa tête des menaces du Parlement, & de vaincre les obſtacles que le Duc d'Orleans voulut mettre à ſon paſſage. Ce Prince envoya quelques gens de guerre contre lui, qui n'oſérent paroître. Deux Conſeillers du

Parlement allérent faire rompre les ponts qui ſe devoient trouver ſur ſon paſſage. L'un d'eux nommé Bitaut, fut pris priſonnier, & l'autre qui s'appelloit Coudrai Geniez, prit la fuite, ſi bien que le Cardinal arriva heureuſement à Poitiers le vingt-huitiéme de Janvier.

Le Roi alla au devant avec tout ce qu'il y avoit à la Cour; & la Reine, comme celle qui l'avoit toujours protégé & ſoutenu, s'il faut ainſi dire, contre toute la France, ne pût le revoir qu'avec beaucoup de joie. Le Conſeil du Roi avoit caſſé l'Arrêt du Parlement donné contre le Cardinal Mazarin, & fait défenſe de vendre ſes biens; mais ce n'étoit pas aſſez pour rétablir l'autorité du Roi qui étoit en quelque façon attachée à la ſienne. C'eſt pourquoi cette tête attaquée de tous côtés, & miſe à prix par des Arrêts, au lieu de l'inquiétude des intrigues de la Cour qui l'auroit bien plus embaraſſée, que les menaces du Parlement, fut dans le même tems remplie du ſoin de toutes les affaires du Royaume qui étoient aſſez grandes pour occuper toute ſa capacité.

M. le Prince avoit envoyé le Duc de Nemours en Flandres, pour ſe mettre à la tête des Troupes que le Roi d'Eſpagne lui envoyoit; & ne pouvant plus réſiſter au

Comte d'Harcourt, qui le pourſuivoit avec l'autorité légitime, il mit ſes Troupes dans des quartiers d'hiver, & s'appliqua entiérement à fomenter la révolte de Bourdeaux.

Le Duc de Rohan-Chabot, qui avoit toujours été dans les intérêts de M. le Prince, quoiqu'avec plus de retenue que les autres à l'égard du Miniſtre, étant Gouverneur d'Anjou, voulut faire ſoulever Angers; ce qui obligea le Cardinal Mazarin, qui commençoit à former les deſſeins de réduire la Ville de Bourdeaux, qui étoit le ſiége de l'Empire de M. le Prince, à changer de réſolution, pour aller promptement à Saumur remédier au mal que le Duc de Rohan vouloit faire. La Cour pour cet effet, partit de Poitiers le ſixiéme de Février. Le Maréchal d'Hoquincourt, Brogle, & Navailles, qui commandoient ſous lui, attaquérent le Duc de Rohan, & le preſſérent de ſi près, qu'il fut contraint de demander une ſuſpenſion d'Armes, dans le tems de laquelle il fut arrêté qu'il ſe retireroit à Paris & abandonneroit ſon Gouvernement pour un tems; & que le Roi mettroit dans la Ville & Château d'Angers tel de ſes ſerviteurs qu'il lui plairoit pour y commander. Le Pont de Cé attaqué par le même Maré-

chal, ſuivit l'exemple de la Ville capitale de cette Province.

Avant que la Cour partit de Saumur, Châteauneuf, dégoûté de ſe voir inutile, prit congé du Roi & de la Reine, & ſe retira à Tours, d'où quelque tems après le Miniſtre lui envoya ordre de s'en retourner en ſa maiſon de Mont-rouge, où il mourut enfin chargé d'années & d'intrigues qui ſont des œuvres bien vuides devant Dieu. Le Commandeur de Jars ſon ami ſe retira auſſi; mais il ſe racommoda après quelques tems de pénitence. Le Vicomte de Turenne, entiérement détaché de M. le Prince, & remis aux bonnes graces du Roi & de la Reine, vint à la Cour, où il fut reçû de leurs Majeſtés avec beaucoup de marques de leur bienveillance; auſſi-bien que le Tellier, qui fut le premier de tous ceux qui en avoient été éxilés pour l'amour de lui, qui fut rétabli.

Les victorieux ne ſont pas toujours invincibles. Saint Luc fut un peu battu par M. le Prince; mais auſſi le Marquis de Montauſier, & du Pleſſis-Belliere, reprirent Xaintes. D'autre côté le Duc de Nemours entrant en France avec les Troupes qu'il amenoit de Flandres, un ſecours ſi conſidérable, & la réputation de M. le Prince relevant ſon parti, qui commen-

çoit à chanceler, fit croire aux mauvais François, que le Roi étoit perdu. La Nobleſſe du Vexin voulut s'oppoſer au paſſage des Troupes étrangeres ; mais le Duc d'Orleans conſidérant cette Armée comme ſi c'étoit la ſienne, elle paſſa la Seine à Mantes, & ſe mit entre Chartres & Paris, où le Duc de Nemours, Tavanes, Clinchamp & les Officiers d'Eſpagne, s'en allérent recevoir les bénédictions que les Bourgeois leur donnerent comme aux reſtaurateurs de leur liberté. Mais pendant que les plaiſirs les y amuſoient, & que leurs Troupes prenoient du repos, le Miniſtre acheva l'entrepriſe d'Angers, du Pont de Cé, & de Xaintes, & mit la Rochelle en ſureté. Après cela il jugea qu'il étoit néceſſaire de s'approcher de Paris avec l'Armée du Roi, pour empêcher les progrès de celle que commandoit le Duc de Nemours. La Cour fut à Tours, où le Roi & la Reine reçûrent une célébre Députation du Clergé de France, pour faire des remontrances au Roi ſur le tort que le Parlement avoit fait à leur Corps, ne reſpectant point la perſonne d'un Cardinal. L'Archevêque de Rouen, qui portoit la parole, avoit pris ſi bien ſon tems pour faire ſa harangue, que la louange qu'il fit de ce Miniſtre, parut être une approbation autenti que

jat le premier & le plus conſidérable des trois Etats du Royaume, de la réſolution que leurs Majeſtés avoit priſe de le rappeller.

De Tours, la Cour vint à Blois, où Servien eut ordre de revenir. Il en avoit été exilé avec le Tellier, à cauſe que les Princes le demandoient ; mais quelques-uns croyoient que le Cardinal n'en étoit pas content non plus que de Lionne ſon neveu, qui fut quelque tems dans une maniere de diſgrace ; Servien qui avoit vû autrefois le Cardinal lui faire la Cour pendant qu'il étoit Secrétaire d'Etat, étoit ſoupçonné, auſſi-bien que de Lionne, d'avoir voulu s'établir l'un & l'autre auprès de la Reine par leur grande capacité pour les affaires d'Etat, pendant l'abſence de ſon premier Miniſtre, pour l'accoûtumer à ſe paſſer de lui. Mais cette diſgrace ne dura pas long-tems, & leur prompt retour fit voir que les ſoupçons qu'on avoit eus de leur fidélité avoient été fort mal fondés ; la crainte du crédit que Monſieur avoit dans Orleans, qui étoit ſon appanage, & le peu de confiance qu'on avoit au Gouverneur, qui étoit le Marquis de Sourdis, firent réſoudre la Cour à quitter le grand chemin qui étoit d'y paſſer pour aller à Sergeau, où Vaubecourt & Palluau ſe

devoient joindre pour attendre le Maréchal de Turenne qu'on y envoyoit avec deux mille cinq cens hommes pour les commander. Le Duc de Nemours fit prendre la même route à l'Armée des ennemis, pour ſe ſaiſir de Gien ou de Gergeau, où le Duc de Beaufort ſe devoit rendre avec celle du Duc d'Orleans; mais le Maréchal de Turenne les ayant prévenus, le Duc de Beaufort qui vouloit l'en chaſſer, y perdit bien du monde, & fut obligé de ſe retirer. L'on dit alors que l'habileté de notre nouveau Général avoit ſauvé le Roi, la Reine & toute la Maiſon Royale, qui ſans cela ſeroit demeurée en proie aux ennemis, dont toute l'Armée ſe vint camper autour d'Orleans.

Le Duc d'Orleans avoit été conſeillé d'y aller lui-même, pour empêcher le Roi d'y entrer; mais il trouva plus à propos de ne pas quitter Paris, & d'y envoyer Mademoiſelle. Elle y alla avec beaucoup de joie & de réſolution, ſuivie des Comteſſes de Fieſque & de Frontenac, & de pluſieurs autres Dames habillées en Amazones, accompagnées du Duc de Rohan, de quelques Conſeillers du Parlement, & de pluſieurs jeunes gens de Paris. J'ai quelque connoiſſance des ſentimens de cette Princeſſe, qui, de quelque manier-

qu'on les tournât, étoient criminels ; mais on peut dire en ſa faveur, que ſa paſſion étant légitime, il y avoit quelque choſe de grand & d'excuſable dans ſon action. La bonne mine du Roi, la Majeſté qu'il portoit dans ſes yeux, ſa taille & toutes ſes grandes & belles qualités, n'avoient point de charmes pour elle : la Couronne fermée étoit le ſeul objet de ſon ambition, & ſi Alexandre pour une pareille paſſion a reçu tant de louanges de ſes injuſtes conquêtes, n'eſt-elle pas en quelque façon excuſable, ſi étant du Sang de nos Rois, elle avoit ſouhaité de voir ſa tête couverte de la même Couronne. Auſſi j'ai oüi dire à la Reine, qu'elle ne l'avoit point blâmée d'avoir été de ce parti dont le Duc d'Orleans ſon Pere étoit le Chef, d'avoir fait la Guerre, ni d'avoir eu des déſirs auſſi nobles que les ſiens ; mais qu'elle la blâmoit de ſon emportement, & des rudeſſes qu'elle avoit eues à ſon égard. Mademoiſelle a toûjours gâté toutes ſes affaires, par l'activité de ſon tempérament, qui l'a fait aller trop vîte & trop loin, en tout ce qu'elle entreprenoit ; au lieu que ſi elle eût eu une conduite plus modérée, toutes choſes lui auroient peut-être mieux réuſſi. Mademoiſelle ſe préſenta à une des portes d'Orleans, & le Garde

des Sceaux dans le même tems étoit à une autre porte, qui demandoit à y entrer de la part du Roi ; car il y avoit été envoyé pour arrêter ce Peuple ſous ſon obéiſſance, & pour preſſentir par la maniere dont on le recevroit ce que la Cour en devoit eſperer : mais les principaux de la Ville étoient aſſemblés & étoient fort empêchés de ce qu'ils avoient à faire. Ce qui fait voir qu'ils euſſent reçû le Roi, s'il y étoit allé d'abord ſans héſiter ; car les habitans n'ouvroient la porte ni à Mademoiſelle, ni au Garde des Sceaux. Dans cet intervalle, Mademoiſelle qui ſe promenoit volontiers s'avança de deſſus le foſſé juſques ſur le bord de l'eau. Les Bâteliers la voyant la vinrent tous ſaluer, avec de grands cris d'allegreſſe. Le Comte de Fieſque qui étoit dans la Ville, lui avoit gagné le Peuple par de l'argent qu'il avoit donné. Soit donc par le Peuple qui étoit dehors, ou par celui qui étoit dedans, la verité eſt qu'elle paſſa par une petite porte ronde qui donne ſur la Riviére, qui étoit alors murée, & que l'on abattit pour la faire entrer. Auſſitôt qu'elle fut dans la Ville, elle fut ſuivie de tout le Peuple avec admiration & applaudiſſement. Elle alla à l'Hôtel de Ville : elle ſe rendit la Maîtreſſe des plus puiſſans, & empêcha que le Garde des Sceaux n'y

pût entrer. Le Marquis de Sourdis, quoique Serviteur du Duc d'Orleans, ne fut pas content de la venue de Mademoiſelle; il borna ſa puiſſance autant qu'il lui fut poſſible: ſa fermeté & le droit que lui donnoit la qualité de Gouverneur, l'empêchérent de ſe ſoûmettre entiérement à l'obéiſſance que cette Princeſſe déſiroit de lui.

Le lendemain Mademoiſelle, le Duc de Nemours, & le Duc de Beaufort, ſe trouvérent au Fauxbourg d'Orleans, pour aviſer enſemble à ce qu'ils avoient à faire, & pour tenir conſeil; mais au lieu d'établir un ordre dans leur conduite, il arriva un grand déſordre qui fut avantageux au ſervice du Roi. Les Ducs de Beaufort, & de Nemours ſe querellérent. Le Duc de Beaufort lui donna à demi un ſoufflet. On les accommoda auſſi-tôt; & le Duc de Beaufort, qui avoit de l'amitié pour Madame de Nemours ſa ſœur, dit les larmes aux yeux au Duc de Nemours ſon beaufrere tout ce que l'alliance & la bonté lui pouvoit faire dire; mais ce fut inutilement. Le Duc de Nemours depuis cette fâcheuſe aventure, eut une haine implacable contre ce Prince, & cette haine eut enfin une ſuite funeſte contre lui-même.

Quelque tems avant l'entrée de Made-

moiſelle dans Orleans, elle avoit écrit une lettre à madame de Navailles, pour la faire voir à la Reine, par où cette Princeſſe marquoit beaucoup de déſirs de la ſervir, & montroit d'entrer par complaiſance ſeulement dans tout ce qui ſe paſſoit à Paris; mais elle faiſoit entendre fortement, qu'elle déſiroit qu'on la regardât comme une perſonne qui pouvoit prétendre à la Couronne fermée. Cette lettre, que j'ai vue, fut mal reçûe par la Reine, qui étoit trop accoutumée à n'avoir pas grande conſidération pour elle. Mademoiſelle fut ſenſiblement touchée de ce que ſes bonnes volontés n'avoient pas été aſſez bien reçûes. Elle en écrivit une autre à la même perſonne par laquelle on voyoit qu'elle étoit perſuadée d'être Maîtreſſe du parti. Elle lui mandoit avoir toujours haï le Miniſtre, comme n'en ayant jamais été bien traitée, déclaroit de vouloir épouſer le Roi, & ſe vantoit qu'elle ſeule avoit empêché les Troupes Royales d'entrer dans Orleans. Elle lui marquoit qu'on ne la devoit pas mépriſer, & qu'elle pouvoit être utile, pourvû qu'elle fût ſatisfaite; mais qu'elle ne la pouvoit être ſans être Reine. Enfin elle témoignoit qu'elle pouvoit mettre les choſes en état qu'on la demanderoit à genoux, & ajoûtoit ces

mêmes mots que j'ai pris dans l'original, *Que quoique ce Chapitre lui ſoit fort agréable, elle eſt toutefois trop importunée d'en entendre parler, parce que tous ceux de ſon parti croyant lui plaire, ne lui parloient d'autre choſe.* Il y avoit beaucoup d'eſprit dans cette Lettre, comme il y en a dans toutes celles qu'elle écrit; mais la Reine ne vouloit pas cette Princeſſe pour ſa belle-fille, & la Guerre qui ſe faiſoit contre elle, & le Roi, n'étoit pas une bonne voie pour y parvenir. Ce que lui fit alors Mademoiſelle, ſur une bagatelle que la Reine à ſon retour me fit l'honneur de me conter, lui déplût. On venoit acheter à Orleans ce qu'il falloit pour la Cour; & comme on lui apporta certaines proviſions pour la cuiſine du Roi, de la Reine & des autres, après les avoir regardées, elle y trouva des mouſſerons, qu'elle prit & les jetta, diſant: *Cela eſt trop délicat, je ne veux pas que le Cardinal en mange.*

Les ordres du Duc de Nemours qui venoient du Prince de Condé à ſon Armée, étoient de paſſer la riviere de Loire pour ſecourir Montrond, & marcher vers la Guienne; & ceux du Duc de Beaufort, qui venoient à la même Armée de la part du Duc d'Orleans, qui étoit à Paris, étoient oppoſés à ceux-là, parce qu'il

vouloit avoir des forces pour ſe pouvoir défendre contre le Roi, au cas qu'il en fût attaqué, ſoutenir ſa réputation dans le Parlement & parmi le peuple & les empêcher de quitter ſon parti, ce qui auroit pû arriver s'il étoit demeuré ſans d'autres forces que celles de l'intrigue.

Le Coadjuteur, qui avoit alors toute la confiance du Duc d'Orleans, appuyoit ce deſſein, & augmentoit ſa crainte, afin de rendre cette Armée inutile à M. le Prince qu'il haïſſoit. Il vouloit encore être conſidéré à la Cour, en faiſant voir que la puiſſance étoit tout-à-fait de ſon côté. Cette politique lui ſervit à obtenir promptement le Chapeau qu'il reçut en ce tems-là ſelon l'engagement que le Cardinal Mazarin avoit pris avec lui, & dont j'ai déja parlé.

Chavigni prétendoit gouverner les deux Princes. Il étoit conſidéré par lui-même & par les emplois que la confiance du Prince de Condé lui donnoit. Il avoit part à celle du Duc d'Orleans : il avoit auſſi ſes intelligences avec le Cardinal par Fabert, pour les choſes qui lui convenoient. Il vouloit faire la paix de la Cour quand les tems ſe rencontreroient propres à y trouver ſes avantages, & il aſpiroit à la gloire d'être employé à la paix générale.

Il

Il crut que pour contenter ceux qui demandoient l'éloignement du Cardinal, on pourroit l'envoyer la traiter hors du Royaume avec les Eſpagnols ; & lui, qui alloit à tout, croyoit, étant nommé à cet emploi avec le Miniſtre, ſe faire valoir par M. le Prince avec les Etrangers, & en dérober toute la gloire au Cardinal. Toutes ces raiſons le perſuadérent qu'il avoit beſoin de la preſence de ce Prince à Paris, & l'obligérent de lui conſeiller de venir à l'Armée, & de quitter la Guienne. Ce conſeil fut reçû volontiers de celui à qui il fut donné, à cauſe qu'en tous lieux M. le Prince ſe trouvoit battu par le Comte d'Harcourt ; Dieu le permettant ainſi, pour lui faire voir ſans doute, par le malheur de ſes armes, celui où il étoit tombé en ſe ſéparant des intérêts du Roi.

Le Prince de Condé ſe réſolut donc de quitter la Guienne, & de venir à ſon Armée. Il choiſit le Duc de la Rochefoucault pour l'accompagner, & laiſſa Marſin auprès du Prince de Conti, & madame de Longueville, tant pour les maintenir unis, que pour avoir ſoin de conſerver Bourdeaux dans ſes intérêts. Les factions y étoient grandes, & l'intelligence mal établie dans ſa famille. Madame de Longueville étoit mal à la Cour : on y craignoit

ſon eſprit ; & quoiqu'elle eût travaillé par la Princeſſe Palatine à ſe rétablir dans les bonnes graces de la Reine , elle ne les avoit pû obtenir. Les Dames qui ont le cœur rempli de paſſions , & qui en veulent donner à ceux mêmes qu'elles n'aiment pas , ſont à craindre en tous partis , & on peut difficilement y prendre confiance. Par cette raiſon le Prince de Condé ne trouvoit pas en cette Princeſſe , quoiqu'elle fût ſa Sœur , une ſureté toute entiere ; & le Prince de Conti, peut-être pour l'aimer trop , la haïſſoit quelquefois ; car voulant qu'elle le préferât à tout le monde , il avoit de la peine à voir qu'il n'avoit pas aſſez de part dans ſes ſecrets. Ces différens ſentimens , à ce que m'ont dit ceux qui pour lors en étoient les confidens , faiſoient naître entre eux de grandes diviſions , & les intrigues des particuliers faiſoient beaucoup de déſordre dans leur petite Cour. Le Prince de Conti , gagné par le Miniſtre ſans qu'il le crût être , vouloit la paix ; & madame de Longueville , ne la pouvant avoir avec la Cour , ni avec elle-même , vouloit ſe faire craindre , & de la Cour , & de ſes freres. Elle fomentoit la Guerre tant qu'il lui étoit poſſible ; & le Prince de Conti & elle , par des motifs différens , tâchoient de ſe rendre les Maî-

tres tant du Parlement que du peuple de Bourdeaux. Ils appuyoient particuliérement le peuple, dont les Aſſemblées ſe faiſoient en un lieu mommé *l'Ormée*, qui donna le nom à la Faction de cette Ville, tant que la Guerre dura.

Le Duc de la Rochefoucault quitta volontiers Bourdeaux pour ſuivre le Prince de Condé; car les charmes de madame de Longueville, qui avoient fait toute ſa joie, faiſoient alors ſon deſeſpoir. Sa paſſion avoit changé de nature; & au lieu d'elle, la jalouſie occupoit entiérement ſon cœur. Il la ſoupçonnoit d'avoir voulu plaire au Duc de Nemours, & ce ſoupçon lui cauſoit de grandes angoiſſes. Il ne ſe pouvoit pas faire qu'ayant eu tant de part aux bonnes graces d'une ſi grande Princeſſe, il n'en reſſentît la perte avec beaucoup d'amertume; mais, outre la préférence d'inclination qu'il croyoit qu'elle n'avoit plus pour lui, il crut qu'elle ne prenoit plus de part à ſes intérêts, & qu'elle avoit abandonné le ſoin de ſa Fortune, qu'il conſidéroit autant que celle qu'il aimoit. Il avoit ſurpris de ſes lettres, a ce qu'il m'a dit depuis lui-même, par leſquelles il lui ſembloit qu'elle le vouloit perdre auprès du Prince de Condé ſon frere, & qu'elle avoit oublié ſes ſervices & ſes maiſons

raſées. Il ne faut donc pas s'étonner s'il fut ſenſible à tant de grandes choſes, & ſi l'inconſtance lui parut un crime le plus énorme que l'on puiſſe commettre; car plus il lui étoit glorieux d'avoir eu quelque part dans un cœur que tant d'honnêtes gens déſiroient poſſeder, plus auſſi lui devoit-il être dur de s'en voir chaſſé par un autre. Il le ſentit auſſi avec trop d'excès, & fut blâmé avec juſtice d'avoir ſuivi trop aveuglément ſon dépit, & de l'avoir porté trop loin; car ce dépit le fit devenir d'amant, ennemi, & d'ennemi, ingrat, par les cruelles offenſes qu'il fit alors à cette Princeſſe, qui allérent au-delà de ce qu'un Chrétien doit à Dieu, & de ce qu'un homme d'honneur doit à une Dame de cette qualité; le ſouvenir de l'amitié paſſée devant ce me ſemble laiſſer dans l'ame une impreſſion de reconnoiſſance & de douceur, capable d'empêcher que la vengeance n'éclatte au dehors, lors même qu'intérieurement l'ame eſt remplie de rage & de deſeſpoir. Leur changement commun quelque tems après en fit un autre bien plus grand en madame de Longueville: il lui fit connoître que les créatures étoient indignes de ſon eſtime, & de ſon affection: elle en a fait depuis un meilleur uſage, ſe donnant elle-même entiérement, & d'u-

ne maniere tout-à-fait admirable, à celui qui étant ſon Créateur méritoit ſeul, qu'elle fût uniquement à lui. Sa vertu a été ſi grande, & ſa converſion ſi parfaite, que par elle on a eu ſujet d'admirer en notre ſiecle les effets de la Grace, & les merveilles que Dieu opere dans nos ames, quand il lui plaît de les éclairer de ſa lumiere, & que d'un grand pécheur il veut faire un Saint Paul & un Saint Auguſtin. Monſieur le Prince ayant donné les ordres néceſſaires pour obvier à tous les maux que pouvoient produire les diviſions de ſa famille, ſe ſépara du Prince de Conti à Agen, où il eut à ſoûtenir l'effort de ce Peuple, qui voulant faire ſon devoir ſe révolta contre lui. Le Prince de Condé, quittant le Prince de Conti ſon frere, lui recommanda de ſe confier à Marſin & à Laîné, de tous ſes intérêts; puis il partit pour l'Armée, ſuivi du Duc de la Rochefoucault, du Prince de Marſillac ſon fils, de Guitaut, Chavagnac, & Gourville, d'un Valet de Chambre, & de quelques autres. Ils ſuivirent tous le Marquis de Levi, qui avoit un paſſeport du Comte d'Harcourt, pour ſe retirer lui & ſon train en ſa maiſon en Auvergne. M. le Prince, faiſant cette courſe, traverſa toute la France avec de

grands périls ; mais l'adreſſe & l'habileté de Gourville l'en ſauvérent.

En arrivant dans la Forêt d'Orleans, il fut reconnu par quelques Cavaliers de l'avantgarde de ſon Armée, ce qui leur donna une joie incroyable à cauſe du beſoin qu'elle avoit de lui. La diviſion des Chefs qui la commandoient, & l'arrivée du Roi avec ſon Armée, les mettoit en état qu'ils ne pouvoient eſpérer de reſſource qu'en la venue de M. le Prince, qui par ſa valeur & ſa conduite, pouvoit faire des miracles que ceux de ſon parti n'oſoient eſpérer que de lui ſeul.

Auſſi-tôt après que le Prince de Condé fut arrivé, il fit marcher ſon Armée à Montargis qu'il prit, & le laiſſa rempli de bled & de vin pour s'en ſervir en un beſoin : dela elle alla à Château-Regnard. Gourville y arriva en même tems, qui revenoit de Paris, où le Prince de Condé l'avoit envoyé de la Charité, vers le Duc d'Orleans, & vers ſes amis du Parlement, pour ſçavoir leurs ſentimens ſur ce qu'il avoit à faire. Les avis qu'il reçût par lui furent différens. Gourville m'a dit qu'une partie lui conſeilloit de ſe tenir à l'Armée ; étant certain que pendant qu'il y ſeroit, toute la puiſſance réſideroit en ſa perſonne, & qu'il ſeroit le Maître du parti du Parlement, &

de la Cour : tous néanmoins s'accordoient en cela, qu'il falloit attaquer l'Armée du Roi, & faire quelque action d'éclat, qui leur redonnât du crédit & des forces. Chavigni étoit d'avis qu'il revînt à Paris, quand il le pourroit faire, attendu que le crédit du Coadjuteur, alors devenu Cardinal de Rets, augmentoit trop, auſſi-bien que les cabales de la Cour dans le Parlement. Il vouloit auſſi, par la préſence du Prince, diminuer la faveur de ſon rival, & augmenter la ſienne.

Dans ce même tems, le Prince de Condé reçut avis que la Brigade du Maréchal d'Hoquincourt étoit encore dans des Quartiers ſéparés aſſez proche de Château-Regnard, & que le lendemain elle ſe devoit joindre à celle du Vicomte de Turenne ; ce qui le fit réſoudre à l'heure-même avec toute ſon Armée d'aller droit attaquer le Maréchal d'Hoquincourt, devant qu'il eut le tems de la raſſembler, & de ſe retirer vers le Maréchal de Turenne. Il le fit, & enleva d'abord cinq Quartiers. Il mit en déroute les Troupes du Roi, & prit leur bagage. Trois mille chevaux furent pris, tout fut renverſé, une partie ſe ſauva, & le reſte fut pouſſé près de quatre heures vers Auxerre. Cette défaite eût été encore plus grande, ſi M. le Prince n'eût reçû avis

que le Vicomte de Turenne paroiſſoit, lequel par ſa ſage conduite, ſa prudence, & ſa fermeté, arrêta la victoire de M. le Prince, & ſauva ce jour-là, le Roi & la France, qui ſe virent dans cet inſtant en un grand péril, par les heureux ſuccès de M. le Prince. Les Ducs de Nemours & de Beaufort montrérent en ce jour, que s'ils n'avoient de la modération, ils avoient du moins beaucoup de valeur. Le premier eut un coup de piſtolet au travers du corps, qui fut grand, mais favorable. Le Duc de la Rochefoucault & le Prince de Marſillac ſon fils, y firent des actions qui auroient été dignes de louanges, s'il étoit poſſible d'en donner à des François, qui au lieu de ſervir leur Roi, travailloient à le perdre.

On vint à Gien donner au Roi & à la Reine la nouvelle de la déroute des Troupes du Maréchal d'Hoquincourt, avec amplification; & l'alarme y fut grande. Le Roi à ce que m'écrivit alors mon frere qui l'avoit ſuivi en tout ce voyage, monta à cheval avec ce qu'il y avoit auprès de lui de gens de qualité, & ſortit de la Ville; mais le Miniſtre l'ayant arrêté au commencement de la Plaine, l'empêcha de ſuivre ſes généreux ſentimens, qui dans ſa plus grande jeuneſſe lui euſſent fait aimer la gloire. Pendant qu'on chargeoit le bagage, & qu'on

qu'on faiſoit tenir les caroſſes tous prêts à paſſer le pont, qu'on ſongeoit même à rompre en cas de beſoin, après que la Cour y auroit paſſé, tous les Volontaires furent avec le Duc de Bouillon à l'Armée, où ils trouvérent une grande allegreſſe parmi les Soldats, parce que le bruit avoit couru que le Roi y venoit : tous criérent *Vive le Roi*, & *Bataille*; mais la nouvelle arriva peu de tems après que la perte n'avoit pas été fort grande, & que M. le Prince s'étoit retiré dans ſes Quartiers, & le Vicomte de Turenne dans les ſiens.

L'Armée du Roi étant retirée, M. le Prince fit prendre à la ſiénne le chemin de Châtillon. Il y tarda deux jours, puis delà il s'en alla à Paris & laiſſa le commandement de ſon Armée à Clinchamp, & au Comte de Tavannes. Il amena avec lui les Ducs de Nemours, de Beaufort, & de la Rochefoucault, & alla jouir des applaudiſſemens qui l'attendoient après un voyage ſi périlleux, & enſuite une Victoire accompagnée de tant d'éclat & de gloire. Ils furent en effet aſſez grands pour le pouvoir pleinement ſatisfaire.

Madame de Chevreuſe & le Coadjuteur, firent beaucoup d'intrigues, pour le priver de ce triomphe. Ils avoient même gagné le Maréchal de l'Hôpital, pour em-

pêcher qu'il ne fût reçû dans Paris, mais le Duc d'Orleans qui aimoit à avoir des ſeconds, fortifié par les ſerviteurs du Prince de Condé, le ſoûtint malgré leurs obſtacles. Alors on vivoit dans Paris avec peu de ſureté, & beaucoup de troubles. L'Hôtel de Nevers penſa être pillé, attendu qu'on ſoupçonnoit madame du Pleſſis-Guenegaud à qui eſt cette maiſon, de travailler à la paix, & d'être fidéle au Roi. Elle n'en étoit pas accuſée à tort; car elle faiſoit alors tous ſes efforts, pour lui rendre ſervice, étant en grand commerce avec Fouquet, créature du Cardinal Mazarin. Des Dames de qualité, en paſſant par le Pont-neuf un de ces jours-là, coururent fortune d'être jettées dans la riviere par des coquins qui faiſoient impunément beaucoup d'inſolences & de méchancetés. L'Armée des Princes, manquant de fourage vers Châtillon fut conduite à Etampes, où ils crurent qu'elle pourroit ſubſiſter long-tems avec abondance de vivre.

Le ving-deuxiéme, M. le Prince alla au Parlement prendre ſa ſéance avec le Duc d'Orleans. Il y fut reçû, venant de donner un combat contre le Roi. Ces Princes proteſtérent au Parlement de leurs bonnes intentions, pour juſtifier le motif de leurs

Armes, & dirent qu'ils déclaroient encore, que pourvû que le Mazarin s'éloignât de la Cour, lui & ſes adhérens, ils mettroient auſſi-tôt les armes-bas. Ils mirent cette derniere clauſe, afin qu'en cas qu'on leur ôtât le prétexte du Mazarin, il en reſtât encore un qui pût durer dix ans; taxant tous les jours quelque nouvelle perſonne d'être de ce parti, attendu qu'ils pouvoient comprendre toute la Cour ſous le nom de Mazarins & d'adhérens.

Ce jour il y eut de grands cris d'allegreſſe en faveur des Princes, & nul n'oſa jamais parler pour le Roi, ni repréſenter qu'il n'étoit pas juſte de recevoir le Prince de Condé, tout ſanglant encore des combats qu'il venoit de donner contre lui. Les Députés du Parlement, qui avoient été porter au Roi les remontrances par écrit que le Parlement avoit ordonnées contre le retour du Cardinal Mazarin, firent ce jour-là leur relation, & ſe plaignirent de n'avoir pas été bien reçû, ni les remontrances lues en préſence du Roi ſelon l'ancien uſage. Toute la Compagnie en fut ſcandaliſée; les Gens du Roi firent de grandes exclamations, & dirent que le Roi leur avoit repondu, qu'il envoyeroit querir les Informations contre le Cardinal, qu'après les avoir lûes & vûes, il les mande-

roit pour leur faire réponſe. La Compagnie cria fortement contre cela, quoique ce fût une choſe dans l'ordre, & conſeillée par le premier Preſident, qui étoit alors tout-à-fait attaché au ſervice du Roi, & qui en ſçavoit plus qu'eux.

On donna avis à Paris à M. le Prince, que Mioſſens & le Marquis de S. Megrin, Lieutenans Généraux, marchoient de ſaint Germain à ſaint Cloud, avec deux canons, à deſſein de chaſſer cent hommes du Regiment de Condé, qui s'étoient retranchés ſur le Pont, & qui en avoient rompu une arche. M. le Prince monta à cheval avec ce qui ſe trouva auprès de lui, à deſſein d'y aller. Le bruit de cet Exploit ayant été répandu par Paris, huit ou dix mille hommes le ſuivirent, tant honnêtes gens que Bourgeois; ce qui fit que les Troupes du Roi ſe contentérent de tirer quelques coups de Canons, & de ſe retirer. M. le Prince, voulant profiter de la bonne volonté de ces Bourgeois, les mena à ſaint Denys, où il y avoit une garniſon de deux cens Suiſſes. Ses Troupes y arrivérent à l'entrée de la nuit; & ceux de dedans ayant pris l'alarme, la donnérent aux aſſiégeans. Le Duc de la Rochefoucault m'a dit, que M. le Prince étant au milieu de 300. chevaux, & cette Compagnie étant

compoſée de tout ce qu'il y avoit de perſonnes de qualité dans ſon parti, s'en vit abandonné dès qu'on eut tiré trois mouſquetades, & qu'il demeura auprès de lui, lui ſeptiéme. Ce Prince fit entrer ſes gens dans ſaint Denys, par les vieilles bréches qui n'étoient point défendues; & après tout ce qui l'avoit abandonné le vint trouver, chacun alléguant une excuſe particuliére de ſa faute, dont la honte étoit commune à tous. Les Suiſſes voulurent défendre quelques baricades dans la Ville; mais étant preſſés ils ſe retirérent dans l'Abbaye, & ſe rendirent deux jours après priſonniers de Guerre. On n'y fit point de deſordre; mais le ſoir de ce même jour les Troupes du Roi la reprirent; & Deſlande, Capitaine du Regiment de Condé, que M. le Prince y avoit laiſſé pour commander, ſe retira à ſon tour dans l'Egliſe, où il tint trois jours. Quoique cette action ne fût pas celebre, elle ne laiſſa pas d'avoir quelque éclat: elle augmenta la bonne volonté des Bourgeois en faveur du Prince de Condé; car chacun étoit bien aiſe de pouvoir dire qu'il avoit été à la Guerre avec lui.

Le Duc de Rohan travailloit à ſon ordinaire à porter les Princes à l'accommodement. Chavigni quoiqu'ennemi du Car-

dinal, vouloit la même choſe, afin de parvenir à ſes fins, qui alloient à vouloir toûjours, ſoit d'une façon, ſoit d'une autre, faire un beau perſonnage ſur le Théâtre. Tous deux conſeillérent à M. le Prince de penſer à une paix avantageuſe. Les propoſitions qui avoient été faites en particulier à Chavigni par Fabert, lui plaiſoient beaucoup : car comme il a été dit, pour engager par lui le Duc d'Orleans, & M. le Prince à penſer à s'accommoder, le Cardinal l'avoit laiſſé eſperer qu'ils iroient enſemble traiter la paix générale ; & ſur cette eſpérance, Chavigni vouloit celle de la Cour & des Princes : ce qui plaiſoit au Miniſtre, non-ſeulement pour en prétendre ce bon effet, mais encore plus pour affoiblir l'intrigue, & deſunir les Conjurés & ceux qui déſiroient ſa perte, & pour empêcher les progrès que le Prince de Condé auroit pû faire à la tête d'une Armée.

En cette occaſion, ſa fineſſe ordinaire lui réuſſit ſelon ſes deſſeins. M. le Prince conſentit à laiſſer aller à Saint Germain où étoit la Cour, le Duc de Rohan, Chavigni, & Goulas, tous trois chargés des intérêts du Duc d'Orleans & des ſiens. Le premier ne demandoit que l'éloignement du Miniſtre, & M. le Prince vouloit la

même choſe, avec de grands accompagnemens. Il avoit beaucoup de perſonnes à contenter, ſes amis, les Bourdelois, ſes Troupes, le Prince de Conti, & le Public. Il demandoit l'établiſſement d'un Conſeil, & pouvoir du Roi de traiter la paix générale, & d'y pouvoir travailler ſelon les propoſitions juſtes & raiſonnables dont on conviendroit. Cet article étoit agréable à Chavigni, par la part qu'il prétendoit y avoir; & par l'eſpoir de ſe voir bientôt en pouvoir de ſe venger entiérement du Cardinal Mazarin. L'ordre exprès qu'il reçut en même tems des deux Princes de ne le point voir, & de ne point traiter avec lui, ne lui déplaiſoit pas non plus; car ne l'aimant point, il lui ſembloit que ſon abaiſſement lui donnoit à lui en ſon particulier une gloire bien relevée; mais ſouvent nous nous trompons dans nos projets.

Le voyage de Chavigni ne lui fut nullement avantageux. Il revint ſans avoir rien conclu; ce qui étonna tous ceux de ſon parti, qui avoient crû, le voyant ſi empreſſé & ſi occupé du déſir de la paix, qu'il avoit ſûreté de la part du Miniſtre d'y pouvoir réuſſir. Non-ſeulement il avoit traité avec le Cardinal, ce qui dans le vrai n'étoit pas un grand crime, mais M.

le Prince avoit trouvé mauvais de ce qu'il n'avoit inſiſté que ſur l'établiſſement d'un Conſeil néceſſaire, pareil à celui que le feu Roi par ſon avis, avoit ordonné peu avant ſa mort, & que moyennant cela il devoit porter M. le Prince à conſentir que le Miniſtre & lui allaſſent traiter la paix générale. L'article ſecret étoit, que le Cardinal, après la concluſion de la paix, pourroit demeurer en France. Ce Traité ſi racourci ne plût point à M. le Prince : il ſe réſolut de ne plus donner de part dans ſes affaires à Chavigni ; car lui-même déſiroit être celui qui devoit aller traiter la paix générale. Il voulut donc envoyer de ſa part Gourville à la Cour, chargé d'une inſtruction dreſſée par lui en préſence de la Ducheſſe de Châtillon, & des Ducs de Nemours & de la Rochefoucault.

Voici à peu près ce que contenoit cette inſtruction de Gourville ; & c'eſt de lui-même que je l'ai ſçû.

Premiérement, M. le Prince ne vouloit plus traiter paſſé cette fois. Il promettoit ſincerement d'exécuter ce qui ſeroit accordé ; comme de même il vouloit qu'on lui tînt ce qu'on lui promettroit. Il demandoit préciſément que le Cardinal Mazarin ſortît du Royaume, & allât à Bouillon.

II. Que M. le Duc d'Orleans, & M. le Prince, euſſent le pouvoir de faire la paix générale, & que M. le Prince pût envoyer en Eſpagne, & ajuſter le lieu de la Conférence.

III. Il demandoit un Conſeil compoſé de gens tels qu'ils en conviendroient. Il vouloit régler les Finances, Amniſtie générale, & récompenſe pour ceux qui les avoient ſervis; des graces pour les Bourdelois, diminution de Tailles de la Guienne, de grands avantages pour le Prince de Conti, pour le Duc de Nemours, un Gouvernement & un Brevet de Prince pour le Duc de la Rochefoucault, pareil à celui du Duc de Bouillon & de Guimené, & un Gouvernement ou de l'argent pour les particuliers, que Marſin & du Dognon fuſſent Maréchaux de France, le rétabliſſement de M. de la Force dans ſon Gouvernement de Bergerac, & le reſte: moyennant quoi M. le Prince promettoit de bonne foi de quitter les Armes, & de conſentir à tous les avantages du Cardinal, à ſa juſtification, & à ſon retour en France dans trois mois, dans le tems que le Prince, ayant ajuſté les points de la paix générale avec les Eſpagnols, ſeroit ſur le lieu de la Conférence avec les Miniſtres, & promettoit de ne point ſigner

la paix qu'après le retour du Cardinal.

Le Cardinal écouta les propoſitions de Gourville, & y parut facile: ſans doute que cette facilité étoit feinte, & qu'il eſpera le remede de ce qui pouvoit lui en déplaire; par les difficultés qui naturellement devoient ſe trouver à les exécuter. Il arriva en effet que le Duc de Bouillon s'y oppoſa auſſi-tôt, & demanda pour lui un Duché qu'il déſiroit qu'on retirât des mains de M. le Prince, pour faire partie de ſa récompenſe de Sedan. Cette demande arrêta la négociation chimérique de Gourville; & le Cardinal ſe contenta de le renvoyer à M. le Prince, pour lui expoſer cette difficulté, afin d'y trouver du remede.

Comme les grands deſſeins ſont ſouvent traverſés par les fantaiſies & les intérêts des particuliers, le Cardinal de Rets s'oppoſa auſſi à cette derniére négociation, parce qu'elle ſe feroit faite ſans lui. Il crut que le Duc d'Orleans, & M. le Prince, étant réunis à la Cour, il perdroit ſon crédit, que la Guerre qui apparemment éloigneroit ou perdroit M. le Prince, le rendroit en ſon particulier le maître de l'eſprit du Duc d'Orleans, & que par-là il ſe feroit conſiderer davantage. Chavigni ſe joignit à lui par cet intérêt, ſoit de

concert avec lui, ou agiſſant lui ſeul : il détourna le Duc d'Orleans d'y penſer, parce qu'il ne vouloit point d'une paix, qu'il n'auroit point faite, ni propoſée.

Dans cet état, une Dame voulut avoir la gloire de décider de la deſtinée d'un grand Prince, & d'avoir part à la plus éclatante affaire de l'Europe, qui étoit alors cette paix de la Cour, qui paroiſſoit devoir être ſuivie de la générale, c'eſt-à-dire, s'il eût été poſſible de la faire aux conditions qui avoient été propoſées. Madame de Châtillon haïſſoit madame de Longueville : l'émulation de leur beauté, & du cœur du Duc de Nemours, qu'elles vouloient poſſeder l'une & l'autre, faiſoit leur haine. Madame de Châtillon avoit vengé le Duc de la Rochefoucault, en ce qu'elle avoit emporté ſur madame de Longueville l'inclination de ce Prince ; qui s'étoit donné entiérement à elle. Cette belle veuve ne haïſſoit pas le Duc de Nemours : cette conquête lui plaiſoit ; mais ayant toûjours eu quelque prétention ſur les bonnes graces de M. le Prince, elle n'étoit pas fâchée non plus de conſerver quelque domination ſur l'eſprit de ce Héros, que toute l'Europe eſtimoit : ſi bien qu'elle fit bien de l'engager à laiſſer conduire cette négociation par elle. Son

deſſein fut de faire la paix, ſans que madame de Longueville y eût aucune part, ni par la gloire, ni par ſes intérêts ; & ne voulant pas faire de perfidie au Duc de Nemours, elle le lui fit trouver bon, & l'engagea de rompre tout commerce avec madame de Longueville. Elle ſe ſervit du Duc de la Rochefoucault & de ſes paſſions, pour faire approuver ſa conduite au Duc de Nemours, & pour preſſer M. le Prince de ſe confier à elle, & de vouloir écouter ſes conſeils. Le Duc de la Rochefoucault m'a dit, que la jalouſie & la vengeance le firent agir ſoigneuſement, & qu'il fit tout ce qu'elle voulut. Comme cette dame déſiroit auſſi ſe faire riche, elle ſçût tirer alors un préſent de M. le Prince, qui pouſſé à cette liberalité par ſon jaloux négociateur, lui donna, en qualité de parent, la Terre de Marlou, & ſur-tout un pouvoir très-ample de traiter la paix avec le Cardinal Mazarin. Elle alla donc à la Cour, & y parut avec l'éclat que lui devoit donner une ſi grande apparence de crédit ſur l'eſprit de M. le Prince; mais le Cardinal ne crut pas poſſible qu'elle pût être ſi abſolue maîtreſſe de ſon ſort. Il s'imagina ſelon la raiſon, que M. le Prince avoit voulu lui complaire, mais que de tels Traités ne ſe pouvoient pas faire de cette ſorte : ou

plûtôt il ne voulut pas faire la paix dans des tems, où il ne l'auroit pas faite aſſez avantageuſe pour le Roi & pour lui; mais agiſſant à ſon ordinaire, il gagna du tems, & amuſa le Prince de Condé, pendant qu'il faiſoit la Guerre tout de bon en Guienne, & que par tout les Armes du Roi étoient victorieuſes. Madame de Châtillon revint à Paris pleine d'eſpérances & de promeſſes, & le Cardinal plus habile & plus fin que ſes ennemis, tira de ſa négociation un plus ſolide bien, qu'il n'en auroit reçû alors de l'accommodement.

Le Maréchal de Turenne, ayant avis que Mademoiſelle paſſant par Etampes avoit voulu voir l'Armée des Princes en Bataille, fit marcher ſes Troupes, & arriva au Fauxbourg d'Etampes, avant que celles de l'Armée qui étoit logée dans cette Ville fuſſent en état de défendre leur quartier. Il fut forcé & pillé, M. de Turenne & d'Hocquincourt ſe retirérent au leur, après avoir défait mille ou douze cens chevaux des meilleures Troupes de M. le Prince, & amené pluſieurs priſonniers. Dans ce même tems ſe faiſoient pluſieurs négociations & pluſieurs voyages par les Députés du Parlement vers le Roi, tous demandans l'éloignement du Miniſ-

tre ; & ſelon les occurrences, ils étoient traités avec douceur, ou rudeſſe.

L'heureux ſuccès d'Etampes fit réſoudre le Cardinal de l'aſſiéger, avec toute l'Armée Royale. Il y avoit lieu pour pluſieurs raiſons, d'en eſperer une bonne iſſue : le deſſein en étoit beau, & pouvoit faire voir aux ennemis de l'Etat, que le Roi ne manquoit pas de forces, ni ſon Miniſtre de courage ; mais le Duc de Lorraine vint arrêter ce deſſein. Il y avoit long-tems que les Princes l'attendoient avec impatience & le Miniſtre avoit empêché ce ſecours par quelque accommodement, qu'il prétendoit avoir fait avec ce Duc ; mais ſa legereté ordinaire ne put le fixer à ce qui peut-être lui auroit été plus avantageux. Il vint avec ſes Troupes qui campérent près de Paris : elles firent de grands deſordres, & furent à quelques-uns de très-juſtes châtimens de leurs fautes. Ils n'oſérent s'en plaindre : les crimes volontaires rendent d'ordinaire les hommes plus patiens, que la philoſophie des plus ſeveres Stoïques.

Le peuple ayant demandé à l'Hôtel de Ville que la Chaſſe de Sainte Genevieve fût deſcendue & portée en Proceſſion, pour chaſſer le Mazarin, & avoir la paix, la Proceſſion ſe fit avec la cérémonie ordinai-

re. Pendant cette pieuſe action, M. le Prince, pour gagner le peuple, & ſe faire Roi des Halles auſſi-bien que le Duc de Beaufort, ſe tint dans les rues & parmi la populace, lorſque le Duc d'Orleans & tout le monde étoit aux fenêtres, pour voir paſſer la Proceſſion. Quand les Châſſes vinrent à paſſer, M. le Prince courut à toutes, avec une humble & apparente dévotion, faiſant baiſer ſon Chapelet, & faiſant toutes les grimaces que les bonnes femmes ont accoûtumé de faire; mais quand celle de Sainte Genevieve vint à paſſer, alors comme un forcené, après s'être mis à genoux dans la rue; il courut ſe jetter entre les Prêtres, & baiſant cent fois cette ſainte Châſſe, il y fit baiſer encore ſon Chapelet, & ſe retira avec l'applaudiſſement du Peuple. Ils crioient tous après lui, diſant; *Ha! le bon Prince! Eh qu'il eſt dévot!* Le Duc de Beaufort, que M. le Prince avoit aſſocié à cette feinte dévotion, en fit de même, & tous deux reçûrent de grandes bénédictions, qui n'étant pas accompagnées de celles du Ciel, leur devoient être funeſtes ſur la Terre. Cette action parut étrange à tous ceux qui la virent. Il fut aiſé d'en deviner le motif qui n'étoit pas obligeant pour le Roi, mais il ne lui fit pas grand mal.

Le Roi qui alors recevoit de continuel. les députations du Parlement, ayant par une réponſe écrite, témoigné déſirer de contenter ſes peuples, & montré vouloir faire quelques Conférences ſur ce ſujet, avoit ordonné qu'on députât tout de nouveau les mêmes Députés. L'affaire à leur retour ayant été miſe en délibération dans la Compagnie en préſence des Princes, il fut dit que les deux Députés, les Préſidens de Maiſons, & de Némond, retourneroient vers le Roi. Ils partirent le 13. de Juin pour Melun, & deux jours auparavant on avoit accordé entre le Roi d'une part, le Duc de Lorraine & les Princes de l'autre, une ſuſpenſion d'Armes de ſix jours, afin de travailler à la paix.

Il y eut quelque diſpute entre M. le Prince, & le Duc de Lorraine, touchant leurs rangs, mais le dernier ſembla s'en relâcher; & comme il traitoit avec tous, il traitoit auſſi avec le Roi. Lui qui ne cherchoit que ſes intérêts, prit ce parti, comme celui dans lequel il devoit trouver ſes avantages. Les choſes étant en bon état, & le Duc de Lorraine étant dans ſon Armée, le Roi fit approcher la ſienne pour l'obliger à conclure, ou à combattre. Le Roi en même tems écrivit au Roi d'Angleterre, & le pria comme ſon bon frere

qui

qui désiroit le bien public & la paix générale, d'aller voir ce Duc, & de l'obliger à le venir trouver. Le Roi d'Angleterre, qui étoit à Paris partit aussi-tôt, quoiqu'il vît clairement qu'il desobligeoit son Oncle le Duc d'Orleans, & s'en alla au Camp du Duc de Lorraine, qui étoit à trois lieues de Paris. Il trouva en arrivant que les deux Armées se battoient, & que l'avant-garde du Roi commençoit déja d'attaquer les Troupes Lorraines. Le Roi d'Angleterre qui étoit-là pour parler de paix, s'arrêta tout court, & manda au Duc de Lorraine, qu'il étoit venu pour travailler à le mettre d'accord avec le Roi, & qu'il s'étonnoit de trouver les choses en cet état. Le Duc le venant aussi-tôt trouver, lui témoigna en être aussi surpris que lui; & soit en effet ou en apparence, il se plaignit de la Cour, disant qu'on l'amusoit de négociations & de Traités de paix, & que cependant on l'attaquoit par force. Dans ce même moment, Beaujeu arriva de la part du Roi, qui assûra le Duc de Lorraine, que cette attaque n'étoit rien que pour le forcer à s'accommoder, & supplia le Roi d'Angleterre de travailler à la paix. On mit papier sur table, & ce jour Samedi quinze Juin, venant sur le seize, on fit un accommodement qui parut plus avan-

tageux au Roi qu'à ce Prince ; car il n'en tira point d'autre profit que de s'en retourner ſans aucune perte.

La rage du peuple & la colere des Princes fut grande, quand ils virent l'effet de cette négociation. Les Bourgeois de Paris témoignoient de l'amour aux ennemis du Roi, & de la haine à ſes amis, ou à ceux qui ceſſoient de l'être, tant cette Ville étoit alors éloignée des ſentimens que de bons ſujets doivent avoir pour leur Souverain. Lorſque le Duc de Lorraine étoit arrivé dans cette Ville mutine, & qu'il avoit entendu les cris de joie que le peuple jettoit à ſon arrivée, il avoit dit qu'il n'eût jamais crû pouvoir entrer dans Paris comme ennemi du Roi, & y être auſſi-bien reçû qu'il l'étoit.

Enſuite de cet accommodement, M. le Prince ſe réſolut d'aller à ſon Armée, de peur que celle du Roi ne l'attaquât en chemin. L'ayant tirée d'Etampes, il la rejoignit à Linats, & la mena loger vers Villejuive, puis à Saint Cloud, où elle fut aſſez long-tems. J'étois demeurée juſqu'alors dans Paris, où l'abſence de la Reine & la vûe de la révolte m'avoit incommodée ; mais ſçachant la Cour à Saint Denys, je fis réſolution d'y aller, de m'échaper de Paris, d'où il étoit difficile de ſortir

ſans quelque péril, à cauſe que les portes étoient gardées. Je le fis à l'aide d'un caroſſe de Mademoiſelle, qui me mena juſques à Chaillot : puis de-là je fus eſcortée par mon frere, lequel étant venu de Saint Denys pour me querir, avoit été reconnoître les endroits par où nous pouvions paſſer ; & quoique ce jour tous les environs de Paris fuſſent couverts de Troupes du Roi & de M. le Prince, nous paſſâmes heureuſement par un chemin de traverſe, & allâmes rejoindre la Cour qu'il y avoit long-tems que j'avois quittée. Nous trouvâmes que l'Armée étoit occupée à paſſer la riviere, pour aller battre les ennemis à Saint Cloud, où ils étoient encore ; mais M. le Cardinal ayant eu avis qu'ils quittoient ce poſte, & qu'ils marchoient cette nuit du premier au ſecond, pour aller à Charenton, fit auſſi-tôt repaſſer notre Armée pour prendre cette même route, & nous vîmes de nos fenêtres, le matin à notre réveil à Saint Denys, les dernieres Troupes de l'arriere-garde filer vers Paris, pour aller attaquer celles des Princes, que la nôtre rencontra vers le Fauxbourg de Saint-Martin, tirant vers celui de Saint-Antoine.

D'autre côté M. le Prince voyant l'Armée du Roi groſſie des Troupes du Maré-

chal de la Ferté, & qu'il ne pouvoit faire paſſer la ſienne par Paris comme il l'avoit eſperé, pour s'aller poſter dans cette langue de terre qui fait la jonction de la Marne avec la Seine, fut obligé de la faire marcher à l'entrée de la nuit le premier de Juillet; & pour arriver ſurement où il vouloit aller, avant que l'Armée du Roi le pût joindre, il les fit paſſer par le Cours & par le dehors de la Ville, qui étoit ce même chemin que nous avions pris peu d'heures auparavant & où nous penſâmes rencontrer, & paſſer avec les premieres Troupes de ſon avant-garde. C'eſt une terrible aventure pour une femme poltronne, que de ſe voir en telle Compagnie, mais comme ces gens marchoient en ordre, & que leurs Officiers étoient à leur tête, ils ne nous auroient pas fait de mal. Il faut dire auſſi à la louange de tous, que jamais il n'y a eu de Guerre, qui ſe ſoit faite avec moins d'animoſité. Nous avons oüi & vû des menaces, des inſolences & des crimes, même de mauvaiſes actions; mais non pas ces maſſacres & barbaries, que nous liſons dans les Hiſtoires, & que les autres révoltes ont produites. Ces moutons de M. le Prince, car ils paroiſſoient tels, croyant toûjours qu'on leur ouvriroit quelqu'une des portes, paſſerent en

côtoyant Paris, depuis la Porte Saint-Honoré, juſques à celle de Saint-Antoine, pour prendre le chemin que j'ai marqué. Je ne connus le péril où j'avois été, qu'après qu'il fut paſſé, & que le lendemain de grand matin je me vis réveillée du bruit des Tambours de l'Armée du Roi, qui ſelon que je l'ai déja dit alloit à celle de M. le Prince pour la combattre. Dans ce deſſein, on fit aller le Roi à Charonne. Il ſe plaça ſur un petit côteau, afin qu'il pût voir de ce lieu une action qui devoit être ſelon toutes les apparences la perte de M. le Prince, & la ruine du parti rebelle, avec la fin de la Guerre Civile.

La Reine ſe leva ce jour-là de grand matin, & alla aux Carmelites *, paſſer au pied des Autels une ſi importante journée. Je fus l'y trouver auſſi tôt avec l'émotion & le battement de cœur qu'on devoit avoir dans une pareille occaſion, où l'on voyoit de ſi près la perte inévitable de tant de braves gens, qui compoſoient ces deux partis. Là, elle ſçut auſſi-tôt que Saint Megrin, pour avoir eu trop de chaleur & s'être trop précipité, avoit été tué dans une rue étroite, où il avoit imprudemment fait avancer la Compagnie des Chevaux-Legers du Roi qu'il commandoit.

* Carmelites du Couvent de Saint Denys.

Le Fouilloux, Enſeigne des Gardes de la Reine, y fut tué auſſi. Mancini neveu du Cardinal Mazarin, brave & jeune, & déja honnête homme, y fut bleſſé à mort: il paya de ſa vie & de ſon ſang le malheur de ſon Oncle, qui paroiſſoit être le prétexte de cette injuſte Guerre. La Reine les regretta tous infiniment; & comme il lui ſembloit qu'ils étoient tués à ſes yeux, elle en parut beaucoup plus touchée, que dans les autres occaſions où le Roi & elle avoient perdu de bons ſerviteurs. Cette Princeſſe fut toûjours pendant ce combat à genoux devant le Saint Sacrement, excepté les momens qu'elle reçevoit des Couriers qui la faiſoient aller à la grille apprendre la mort de quelqu'un du parti du Roi. Sa ſouffrance fut grande, puiſque je puis dire que le crime de ſes ennemis n'effaçoit point en elle le regret qu'elle avoit de leur perte: elle ſentoit de la douleur pour ceux qui mouroient pour le ſervice du Roi, & ceux qui périſſoient dans le parti contraire, avoient encore quelque part à ſa pitié. Je vis ſes peines; car j'eus l'honneur d'être ſeule auprès d'elle preſque tout le jour. Madame de Senecei qui l'avoit ſuivie, ſe trouva mal: elle demeura toûjours dans une cellule du Couvent, ſans approcher de la Reine; mais la Princeſſe

Palatine la vint trouver ſur le ſoir de ce terrible jour. M. le Prince y acquit une éclatante gloire par les belles actions que ſa valeur lui fit faire, par ſa conduite qui fut eſtimée & louée dans tous les deux partis, & par l'avantage qu'il eut de ne pas périr lui & toutes ſes Troupes, comme ſelon toutes les maximes de la Guerre, à ce que dirent les plus vaillans, cela devoit arriver. Il ne fut attaqué que dans le moment qu'il ſe put ſervir des retranchemens que les Bourgeois du Fauxbourg Saint-Antoine avoient faits, pour les garantir d'être pillés des Troupes du Duc de Lorraine ; & ce bonheur fut ce qui le ſauva, en lui donnant le moyen d'employer à ſa défenſe le grand cœur & cette extrême capacité qui le rendoit un des plus grands Capitaines qui ait été dans l'Europe. Heureux en toute maniere, s'il n'avoit point terni par ſa révolte les grands ſervices qu'il a rendus à la France, à laquelle on peut dire qu'il a fait beaucoup de bien & beaucoup de mal.

Le Duc de Nemours, qui combattit toûjours auprès du Prince de Condé, eut treize coups ſur lui ou dans ſes Armes. On vint dire à la Reine qu'il étoit mort. Je remarquai qu'elle eut la bonté de le regretter, comme un ennemi qui avoit du

mérite, & en qui même elle croyoit d'aſſez bonnes intentions pour la Paix. Le Duc de la Rochefoucault y reçut une mouſquetade, qui lui perça le viſage au deſſous des yeux, dont à l'inſtant il perdit quaſi la vûe. On vit le jeune Prince de Marſillac ſon fils, le ramener au travers de Paris dans cet état pitoyable, qui lui faiſoit voir en ſa propre perſonne, l'erreur univerſelle de tous les hommes, qui pour l'ordinaire trouvent leur perte où ils ont cru trouver leur bonheur. Il a depuis recouvré la vûe; & à peu près dans le même tems ſa raiſon lui a fait connoître, qu'encore que l'aveuglement de l'ame paroiſſe accompagné de quelques charmes, il eſt pire que celui des yeux, & nous cauſe des maux bien plus véritables. Je lui ai oüi dire depuis à lui-même, admirant l'application qu'il avoit eue à ce qui ſe paſſoit alors, qu'en l'état où il étoit, ſa ſeule penſée fut de faire pitié au peuple par l'horreur de ſa bleſſure, & que depuis la porte Saint Antoine juſqu'a l'Hôtel de Liancourt, où il fut porté, il parla continuellement à tous ceux que la compaſſion obligeoit de s'arrêter à le regarder, les exhortant d'aller ſecourir M. le Prince; ce qui peut-être ne lui fut pas nuiſible. Le Duc de Navailles, qui commandoit les

Troupes

Troupes du Roi du côté de Piquepuce, après les avoir poſtées avantageuſement, pouſſa celles de M. le Prince, & ce fut-là où furent tués & bleſſés tant de perſonnes de marque, tous braves gens & de mérite, & entr'autres Flamarin, qui fut un des plus regrettés.

Les Pariſiens juſques alors avoient été ſpectateurs paiſibles de ce grand combat: une partie étoit gagnée par les ſerviteurs du Roi, & même on a dit que les Officiers de la Colonelle, qui étoit alors en garde à la Porte Saint Antoine, étoient du nombre; car ils empêchoient de ſortir & d'entrer dans la Ville. Le Duc d'Orleans étoit au Luxembourg obſedé par le Cardinal de Rets, qui vouloit ſe défaire du Prince de Condé, & le laiſſer périr. Il diſoit qu'il avoit fait ſon accommodement avec la Cour, & que ce combat étoit une comédie. Ce Prince demeuroit occupé de ſes doutes, & ne faiſoit nul effort pour ſecourir M. le Prince. Mademoiſelle voyant cette perplexité, le vint réveiller, en lui repréſentant fortement ſon devoir, & l'obligation où l'honneur & le ſang l'engageoient envers celui qui hazardoit ſa vie & celle de ſes amis pour la cauſe commune. Elle lui dit que les bleſſés & les mourans qu'on rapportoit du combat,

faiſoient aſſez & trop funeſtement voir que M. le Prince n'avoit point fait ſon accommodement ſans lui, enfin le Duc d'Orleans ſe laiſſa toucher à ſes perſuaſions. Elle alla porter ſes ordres à l'Hôtel de Ville, pour faire prendre les armes aux Bourgeois. De-là, elle alla voir le combat de deſſus les Tours de la Baſtille : on a même cru qu'elle commanda au Gouverneur de faire tirer le canon ſur les Troupes du Roi : mais elle m'a depuis dit que cela n'avoit point été fait par ſon ordre. Je ſçai pourtant que le Roi & la Reine en furent perſuadés, & peut-être que ce fut avec raiſon. Quoi qu'il en ſoit, elle alla elle-même à la porte de Saint Antoine diſpoſer non-ſeulement tous les Bourgeois à recevoir M. le Prince & ſon Armée, mais encore à ſortir & combattre pour lui. Elle fit ouvrir les portes, & animant les Bourgeois à le favoriſer, elle le ſauva & l'empêcha de périr ; ce qui étoit indubitable, s'il fût demeuré plus longtems expoſé aux forces du Roi, & à la vaillance des nôtres. Tant de gens de qualité que l'on rapportoit du combat ou morts ou bleſſés, achevérent par cet objet d'émouvoir le peuple en faveur de M. le Prince. Il fut donc reçû en triomphe, & entra dans la Ville l'épée à la

main, & véritablement couvert de ſang & de pouſſiere. Il fut loué & reçut mille bénédictions de tout le peuple.

Le Miniſtre voyant que le canon de la Baſtille avoit criminellement tiré ſur les Troupes du Roi, les fit ſagement retirer ; & quoique cette journée ne lui fût pas favorable, comme il avoit eu lieu de l'eſperer, il parut ne ſe point laiſſer abatre à la mauvaiſe fortune, & ſouffrit la perte de ſon neveu avec une conſtance très-grande, quoiqu'il en fût en effet ſenſiblement affligé.

Monſieur le Prince & Mademoiſelle, qui en ce jour firent chacun de leur côté des actions mémorables, furent tous deux à plaindre, d'être engagés à ſoûtenir une injuſte Guerre, qui les priva des louanges qu'en une autre occaſion ils auroient méritées. J'aurois un grand plaiſir à leur en pouvoir donner autant qu'en ce cas ils en mériteroient, s'ils avoient combattu pour une cauſe légitime ; mais une bonne Françoiſe n'en peut pas dire davantage.

Le ſoir de ce grand jour, la Reine fut occupée au ſoin de ſecourir les Soldats bleſſés, qu'on avoit apportés à Saint Denys, pendant & après le combat. On fit une infirmerie de la Halle & de la grande

Salle de l'Abbaye ; mais on eut de la peine à trouver aſſez de paille pour les coucher, & des bouillons pour les nourrir. J'étois logée dans la grande chambre au-deſſus de cet appartement, faute de logis ; je n'avois pas eu le loiſir d'aller coucher dans le Monaſtere des Filles de Sainte Marie, où elles n'étoient pas, & que la Reine m'avoit fait marquer le ſoir précédent. Ainſi il m'y fallut demeurer encore la nuit. Le lendemain ſortant de cette chambre, je paſſai dans cette Salle, où je vis beaucoup de bleſſés, dont la plus grande partie ſe mouroient ; mais quaſi tous demandoient à manger avec une avidité nonpareille, & pas un ne penſoit à ſon ſalut. Ce tableau de la miſere humaine me fit faire quelques lamentations ſur le malheur de la Guerre ; mais enfin il n'y a rien dans l'Univers que le Seigneur n'aye fait : il tire ſa gloire de tout, & en toutes choſes il faut toûjours dire, *Gloria in excelſis Deo.*

Les négociations des particuliers qui agiſſoient par intérêt recommencerent ; mais M. le Prince par le bon état de ſes affaires ne vouloit plus de Paix. Le Cardinal ce jour-là reçût par moi un billet de Longeuil, qui par les ordres de Chavigni renouvelloit au Cardinal la propoſition

d'aller à la paix générale. Il la goûta de telle ſorte alors que le Duc de Bouillon me vint trouver de ſa part dans la chambre de la Reine, & me demanda avec empreſſement ſi Longeuil parloit de la part du Prince de Condé ? Je lui dis que oui, parce que je le croyois ainſi ; mais après que j'eus écrit à Longeuil je vis bien que non, à cauſe qu'il ne me fit pas de réponſe poſitive. En agiſſant de cette maniere, il ſuivoit ſon naturel ; car comme je penſe l'avoir déja dit, il entamoit toûjours de nouvelles matieres, & ne leur donnoit point de forme, ni de fin.

Chavigni, qui s'étoit alors raccommodé avec le Prince de Condé, & tous ceux de ce parti, furent d'avis qu'il profitât de la bonne diſpoſition où le peuple paroiſſoit être pour lui. Ils propoſérent une Aſſemblée à l'Hôtel de Ville, pour y faire reconnoître le Duc d'Orleans Lieutenant Général de la Couronne de France ; qu'enſuite on s'uniroit inſéparablement, pour procurer l'éloignement du Cardinal ; qu'on pourvoiroit le Duc de Beaufort du Gouvernement de Paris, en la place du Maréchal de l'Hôpital ; & qu'on établiroit Brouſſel Prévôt des Marchands au lieu de le Febvre : mais cette Aſſemblée, dont on croyoit tirer de ſi grands avantages, fut

une des principales cauſes de la ruine de ce parti, dont le crédit diminua viſiblement après une violence horrible qui ſe fit en cette occaſion ; & penſa faire périr tout ce qui ſe trouva à l'Hôtel de Ville. Dieu qui vouloit regarder la France en pitié, fit perdre à M. le Prince par cette voie tous les avantages que la bataille de S. Antoine lui avoit donnés. Lorſque l'Aſſemblée ſe tenoit, on ſuſcita une troupe compoſée de toutes ſortes de gens armés, qui vinrent crier aux portes de la Maiſon de Ville, qu'il falloit qu'on leur livrât à l'heure même tous les amis du Cardinal Mazarin, & que tout paſſât ſelon les volontés de M. le Prince.

D'abord on crut que ce bruit n'étoit qu'un effet ordinaire de l'impatience du même peuple ; mais quand ceux qui étoient aſſemblés virent que la foule, le bruit, & le tumulte augmentoient, qu'on mettoit le feu aux portes, & qu'on tiroit aux fenêtres, alors ils ſe crurent tous perdus. Pluſieurs pour éviter le feu, s'expoſérent à la fureur du Peuple, & beaucoup de gens y furent tués de toutes ſortes de conditions, & de tous les partis. Voilà la ſeule fois que cette Guerre Civile a produit des actions de cruauté ; mais celle-là, comme telle, en fut auſſi le remede. J'étois au-

près de la Reine à Saint Denys, quand on lui vint dire cette nouvelle. On y ajoûta que l'Hôtel de Ville étoit en feu, & toute la Ville à feu & à ſang; ce qui peu d'heures après ne ſe trouva pas tout-à-fait veritable. La Reine apprit ce funeſte accident, & le ſentit avec l'horreur que meritoit un tel deſordre. Chacun de nous fit des vœux pour le ſalut de cette Ville, où la confuſion étoit ſi grande, & que nous regardions enfin, avec cet amour que l'on doit avoir pour ſa Patrie.

Quelques jours après le feu de l'Hôtel de Ville, je partis de Saint Denys, pour m'en aller à la Campagne paſſer le tems fâcheux de la Guerre, où j'attendis paiſiblement que la paix fût faite, pour revenir à la Cour. On ne pouvoit vivre à Saint Denys, qu'en allant au fourage; & je n'avois pas aſſez de valets pour y être ſervie commodement: par cette raiſon je me privai moi-même de la préſence de la Reine, qui faiſoit toûjours toute ma joie. J'ai lieu de croire qu'en la quittant, je perdis auſſi ce favorable moment de la Fortune qui ne revient preſque jamais, quand on eſt aſſez malheureux pour le laiſſer échaper. Le Miniſtre méditoit une volontaire abſence, pour ôter aux Princes & aux Peuples le prétexte du Mazarin;

& me voyant alors auprès de la Reine la ſeule en qui il pût prendre quelque confiance, il me demanda un jour, ſans préambule, ni ſans me rien expliquer, ce que je déſirois pour être ſatisfaite ? Moi qui n'avois dans l'eſprit que les horreurs de la Guerre, & qui en voulois fuir les incommodités, je lui répondis imprudemment que je m'en allois en Normandie, qu'il n'étoit pas tems qu'il penſât à moi, & qu'à ſon retour j'eſperois qu'il ne m'oublieroit pas. Je ne m'apperçus de la faute que j'avois faite, & de ſon deſſein, qu'après que je fus partie. J'en reçus la punition que je méritois ; car encore qu'il eût ſujet d'être content de ma conduite, il me fit connoître enſuite que les hommes ne penſent à bien faire, que ſelon leurs beſoins ou leurs fantaiſies. Je laiſſai la Reine dans de grandes eſpérances de pouvoir vaincre bientôt ſes ennemis, par les intelligences qu'elle & ſon Miniſtre avoient dans Paris, & ce qui étoit arrivé à l'Hôtel de Ville en paroiſſoit une puiſſante raiſon. Je vis même avant que de partir quelques Préſidens du Parlement, qui ſe vinrent rendre auprès du Roi ; les ſages de cette Compagnie, dont les intentions en général n'avoient point été ſans doute déterminément criminelles, reprenant les lumieres plus con-

formes à la raiſon, ſe guérirent de l'enthouſiaſme de vouloir réformer l'Etat. Ils ſe ſéparérent des plus factieux ; & peu après ſe retirant quaſi tous de Paris, ſe rangérent à leur devoir, & firent voir que les François ne ſont pas ſi infidéles en effet, qu'ils le paroiſſent quelquefois.

Un chacun demandoit la cauſe & la ſource de ce qui s'étoit fait à l'Hôtel de Ville. Non ſeulement on ne la ſçût pas à Saint Denys, mais on ignore encore qui eſt celui qui a pû autoriſer une action ſi barbare, qu'on a toûjours attribuée à M. le Prince, plus qu'à aucun autre. Mais ceux qui en veulent juger plus favorablement, croient que M. le Duc d'Orleans & M. le Prince, s'étoient tous deux ſervis de l'entremiſe du Duc de Beaufort, pour faire peur à ceux qui étoient pour le Roi, & que les ordres de ce Prince étant mal donnés, ou mal entendus, le mal fut plus grand qu'ils n'avoient voulu, & les intentions moins terribles & moins pernicieuſes qu'elles ne parurent par les effets. Ce qui le devoit perſuader à tous, fut que M. le Prince fit ce qu'il put en cette occaſion pour empêcher l'augmentation du mal; mais cela n'effaça nullement l'impreſſion que cette violence fit dans tous les eſprits, ni la haine qui la devoit ſuivre. Par ce

ſoupçon incertain, la puiſſance des Princes devint en horreur aux gens de bien, & les yeux de tous s'ouvrirent pour voir le malheur où leur révolte les engageoit: la juſte & douce domination de leur Souverain leur parut un bien ineſtimable; & ils réſolurent de la rechercher comme leur unique bonheur. Cependant les Princes, ne croyant pas être ſi près de la fin de leur puiſſance qu'ils l'étoient en effet, ne penſoient qu'à l'établir par de nouveaux moyens.

Ils propoſérent de créer un Conſeil compoſé des Princes du Sang & du Chancelier Seguier, à qui la perte des Sceaux avoit fait perdre la patience. On y ajoûtoit les Princes de leur parti, les Ducs & Pairs, Maréchaux de France, & Officiers généraux, deux Préſidens du Parlement, & le Prévôt des Marchands, pour juger définitivement de tout ce qui concernoit la Guerre & la Police. Mais ce deſſein leur réuſſit auſſi mal que l'autre; car il eut des ſuites très-funeſtes, en ce que le Duc de Nemours & le Duc de Beaufort, déja naturellement ennemis, quoique beau-freres, ſe querellérent tout de nouveau pour les rangs, & ſe battirent à Paris derriere l'Hôtel de Vendôme à coup de piſtolet. Le Duc de Nemours attira ſur lui la colere du

Ciel, en ce qu'il força le Duc de Beaufort à ce combat. Il y fut tué, & ſa mort fut pleurée de tous ceux qui connoiſſoient le mérite de ce Prince, infiniment aimable, & doué de beaucoup de belles qualités. Ce ne fut pas ſans ſujet, que je vis la Reine regretter ſa perte, quand à la journée de Saint Antoine elle le crut mort; car il en avoit uſé ſi généreuſement à l'égard du Roi, qu'il avoit mandé au Miniſtre, que ſes prétentions n'empécheroient point la paix, & qu'il renonçoit de bon cœur à tous ſes avantages, pour rentrer dans ſon devoir, dont il ne s'étoit écarté que par malheur, & par l'engagement d'amitié où il s'étoit trouvé avec M. le Prince. Le Duc de la Rochefoucault m'a dit depuis, qu'il y avoit renoncé auſſi, quoique dans le vrai on ait ſujet de croire, qu'il n'étoit pas indifférent aux articles qui ſe propoſoient toûjours pour lui, alors qu'on parloit de paix.

Dèpuis ces deſordres, l'autorité du Roi commença à reprendre des forces, & celle des Princes diminua tout-à-fait. Le Prince de Condé, n'ayant plus ſes deux amis, les Ducs de Nemours & de la Rochefoucault, qui le pouſſoient toûjours à l'accommodement, ſe laiſſa enfin engager avec les Eſpagnols, d'autant plus que madame de

Longueville l'en preſſoit. Il ſe voyoit haï dans Paris depuis le feu de l'Hôtel de Ville. Il étoit tenté par les belles promeſſes des Etrangers; & les charmes de madame de Châtillon qu'il ne haïſſoit pas, n'eurent point aſſez de forces pour l'empêcher de s'embarquer avec eux. Il fit néanmoins dans ces derniers tems quelque ſemblant de vouloir traiter avec le Miniſtre; mais il prenoit en effet ſes meſures pour la Guerre. Il offrit au Duc de la Rochefoucault le même emploi du Duc de Nemours: il ne l'accepta point, à cauſe de ſa bleſſure, qui le menaçoit encore alors de perdre la vûe, ſi-bien que le Commandement de l'Armée fut donné au Prince de Tarente, fils du Duc de la Trimouille. Elle étoit dans Paris, n'oſant tenir la Campagne; & une ſi mauvaiſe Compagnie faiſoit haïr davantage M. le Prince, dont les affaires empiroient tous les jours. Les Eſpagnols qui ne le vouloient pas laiſſer périr, firent revenir une ſeconde fois le Duc de Lorraine, avec un Corps aſſez conſidérable. Ce Prince crut avoir aſſiégé l'Armée du Roi, & il ſe trompa: car elle ſe retira heureuſement de ſes retranchemens.

Dans ce même tems, M. le Prince tomba malade d'une fiévre continue. Sur la fin de ſa maladie, Chavigni l'ayant été voir,

ce Prince ſur quelques dégoûts qu'il avoit eus de ſa conduite, s'aigrit contre lui, & lui dit quelques paroles fâcheuſes, dont Chavigni fut ſi touché, que revenant chez lui, il tomba malade & mourut de rage. M. le Prince qui ſe portoit mieux alors, l'étant allé voir comme il étoit à l'extrémité, parut le regretter; & une perſonne qui étoit préſente à cette viſite, m'a dit que les yeux lui rougirent, & qu'il voulut par une maniere de deſeſpoir s'arracher les cheveux; mais après l'avoir regardé, il dit en s'en allant, & ſe moquant de ſon agonie, *qu'il étoit laid en diable* *.

Ce Miniſtre infidele à ſon Roi, mourut conſommé par l'ardeur de ſon ambition, & par les rudes effets de celle d'autrui. Il ſe repentit à l'heure de ſa mort, de s'être laiſſé emporter à la vanité de ſes déſirs; & pour ſatisfaire à la Juſtice de Dieu, il laiſſa une grande ſomme de deniers aux pauvres, mais qui ne furent point donnés, parce que la prudence humaine & les intérêts de ſa famille changérent ſes ordres. Sa faveur avoit été ſi grande dans les tems du feu Roi, & du Cardinal de Richelieu, qu'elle l'avoit mis en état d'en procurer aux autres. Il avoit eu l'honneur d'être mis

* Madame du Pleſſis-Guenegaud, amie de Chavigni, m'a dit ces particularités.

au nombre de ceux qui à la Régence ſembloient deſtinés au Gouvernement de l'Etat. Etant déchû de cette place, il avoit travaillé inutilement par toutes voies pour s'y rétablir. *Dominus autem irridebit eum quoniam proſpicit quod venit dies ejus* *.

Les affaires des Princes empiroient, & le Cardinal, pour donner le tems aux bons ſerviteurs du Roi de le ſervir, & de faire connoître aux Pariſiens la tromperie où les tenoit la haine opiniâtre & extravagante qu'ils avoient contre lui, ſe réſolut enfin de quitter la Cour pour quelque tems, mais comme l'abſence eſt toûjours dangereuſe à un Miniſtre, avant que de partir, il voulut encore tenter un accommodement avec M. le Prince. Il envoya Langlade au Duc de la Rochefoucault, avec des conditions de paix preſque conformes à ce que M. le Prince avoit paru ſouhaiter; mais ce Prince étant entraîné par ſa deſtinée ne les voulut pas écouter, & les offres du Roi d'Eſpagne lui firent naître de nouvelles penſées dans l'eſprit. Il ſe mit par cette voie dans la néceſſité de quitter la France : ce qui arriva peu de tems après.

Le Miniſtre partit auſſi, mais avant qu'il

* Pſalm. David.

s'éloignât, le Prince de Condé fit donner un dernier Arrêt contre lui, où il étoit accuſé de tenir le Roi priſonnier. Le Duc d'Orleans ſe fit déclarer Généraliſſime des Armées du Roi, & tous deux firent ce qu'ils purent, pour faire valoir l'autorité du Conſeil qu'ils avoient mal établie. Toutes ces entrepriſes leur ayant mal réuſſi, M. le Prince fut enfin contraint de s'en aller en Flandres cueillir de nouveaux lauriers. Ils ont eu le malheur de déplaire à ſon légitime Seigneur; mais ils n'ont pas laiſſé d'augmenter en tous lieux ſa gloire, & ſa haute réputation. Il eſt même à préſumer qu'il ſentit beaucoup de joie d'avoir forcé ſon ennemi le Mazarin à fuir le premier.

Après le départ du Cardinal Mazarin, qui eut la ſatisfaction de laiſſer un Parlement établi à Pontoiſe*, des principaux de celui de Paris, le Roi alla à Compiégne, où il reçut de toutes parts des marques de la fin prochaine de la révolte, & du repentir de ſes peuples. Le parti des Princes étant affoibli par l'abſence du Miniſtre, & le prétexte de l'illuſion dans laquelle ils avoient vécu juſqu'alors anéanti, tous les bons François rentrérent dans leur devoir.

* Le Cardinal partit de Pontoiſe le 19. Août.

Le Cardinal de Retz ſe voulut donner le mérite de la paix, & ſuivant l'inclination du Duc d'Orleans ſe remettre par cette belle voie aux bonnes graces du Roi. Il prétendit en ces derniers tems l'avoir bien ſervi, & ſes amis le diſoient ainſi, mais tant de perſonnes alors s'empreſſérent de bien faire, que ſes ſervices n'eurent pas beaucoup de mérite, ou s'ils en eurent, il fut aiſément effacé par le ſouvenir des factieuſes entrepriſes qui les avoient précédés, & qui étoient fortement gravées dans le cœur de la Reine.

La Cour étant à Compiégne, le Roi y reçut les proteſtations de fidélité de ſes peuples; & voulant revenir à Paris, il y envoya une Amniſtie générale. Il chaſſa les principaux Frondeurs, & força par ſa préſence le même Duc d'Orleans de quitter cette grande Ville, où il jouiſſoit d'une puiſſance injuſte. Ce Prince fut obligé de fuir à la vue du Roi, qu'il n'avoit point voulu venir trouver, quoique le Duc d'Amville avant que le Roi y arrivât, lui en eût porté l'ordre. En refuſant de voir le Roi, qui avoit eu la bonté de le vouloir ſouffrir, & de lui offrir le pardon des choſes paſſées, il fallut qu'il évitât par ſon éxil le chagrin de voir toutes ſes entrepriſes accompagnées de honte, & de mal-

heur

heur'; mais comme il demeura quelque tems indécis ſur ce qu'il avoit à faire, le Roi & la Reine qui regardoient ſon abſence comme néceſſaire, approchant de Paris *, & voyant qu'il y étoit encore, tinrent conſeil dans leur caroſſe, pour y prendre leur réſolution; & il y fut conclu, ſelon ce que la Reine me fit l'honneur de me dire à mon retour de Normandie, d'envoyer des Troupes droit au Luxembourg, pour ſe ſaiſir de ſa perſonne. Le Duc d'Orleans, en ayant été averti, & ſçachant les maux dont il étoit menacé, partit de Paris à l'inſtant même que le Roi y entra, & fut ſe repoſer de ſes fâcheuſes & inutiles ſollicitudes, en ſon Château de Blois, où le détrompement des vaines fantaiſies de la grandeur & de l'ambition produiſit en lui le deſir des véritables & de ſolides biens qui durent éternellement; & il eut ſujet alors de s'eſtimer heureux d'avoir été malheureux

Mademoiſelle eut ordre de quitter les Tuilleries, où elle avoit logé juſqu'alors. Elle partit donc, pour aller à Saint Fargeau regretter toutes ſes peines, auſſi mal payées qu'elles avoient été peu méritoires,

* Retour du Roi à Paris, le 21. Octobre.

& peu agréables à celui qui en avoit été la cauſe.

Cette heureuſe paix ramena le Roi dans Paris le 21. d'Octobre. Il entra à cheval accompagné du Roi d'Angleterre, & ſuivi du Prince Thomas qui ſembloit être demeuré à la place du Cardinal Mazarin, de pluſieurs Princes, Ducs, Pairs, Maréchaux de France, & Officiers de la Couronne, &c. La Reine venoit après en caroſſe & Monſieur étoit avec elle. Cette entrée fut vue des Pariſiens avec une extrême joie, & leurs acclamations furent infinies. Le Cardinal de Retz complimenta le Roi & la Reine, à l'entrée du Louvre avec tout le Clergé; ce qui ne leur fut pas un ſpectacle deſagréable. Auſſi-tôt après, le Roi réunit les deux Parlemens en un, lui défendit de ſe mêler d'Affaires d'Etat, éxila qui il lui plut, & logea au Louvre, pour ne le plus quitter; ayant éprouvé par les fâcheuſes aventures qu'il avoit eues au Palais Royal, que les Maiſons particuliéres & ſans foſſés ne ſont pas propres pour lui. Le lendemain 22. par l'ordre du Roi, le Parlement fut aſſemblé dans la Galerie du Louvre, où le Roi étant en ſon Lit de Juſtice, leur ordonna ce que je viens de dire.

Après le retour du Roi, environ vers

Noël, le Cardinal de Retz, forcé par la néceſſité de la bienſéance, vint au Louvre pour ſaluer le Roi & la Reine. Ces deux Royales perſonnes avoient réſolu de le faire arrêter, quand il viendroit leur faire la révérence; mais il avoit été long-tems à ſe réſoudre d'y venir. Sa viſite ſoulagea la Reine d'une grande inquiétude. Il y avoit deux mois que le Roi & elle attendoient une bonne occaſion, pour exécuter leur deſſein comme néceſſaire à leur repos. Pradelle qui avoit cet ordre, avoit ſupplié le Roi de le lui donner ſigné de ſa main; parce qu'il jugeoit, que ne devant pas manquer ce coup, il ſe trouveroit peut-être forcé de lui faire perdre la vie, plûtôt que de le laiſſer échapper. Mais la Reine plus Chrétienne que politique, ne pouvoit ſe réſoudre par aucun intérêt de conſentir à une action de vengeance & de cruauté; ſi-bien que le Roi & elle étant de même ſentiment, attendoient que Dieu voulût en béniſſant leurs bonnes & juſtes intentions leur donner le moyen de s'aſſûrer de lui d'une maniere plus douce: ce qui arriva en effet ſelon leurs ſouhaits. Ce fameux Perturbateur de la Cour, s'étant donc réſolu d'aller rendre ſes devoirs à leurs Majeſtés, ſe rendit d'abord chez le Maréchal de Villeroi, puis de là, voulant

aller chez le Roi, qui avoit été averti par l'Abbé Fouquet qu'il étoit dans le Louvre, il le rencontra comme il deſcendoit chez la Reine ſa mere ; & ſe ſervant en cette occaſion de cette judicieuſe modération qui a paru depuis ſi excellemment pratiquée par lui en toutes ſes actions, il lui fit bon viſage, & lui demanda s'il avoit vû la Reine? Le Cardinal de Retz lui ayant répondu que non, il le convia aimablement de le ſuivre, & en même tems commanda à Villequier, Capitaine de ſes Gardes de l'arrêter quand il ſortiroit de chez la Reine ; ce qui s'exécuta ponctuellement. Ainſi finit en lui le reſte de la Fronde. Il en avoit été le Chef & la Source, & il fut le dernier abattu. J'ai oui depuis conter ces particularités au Roi & à la Reine ſa mere, un jour qu'ils en parlérent enſemble devant moi.

Le Cardinal Mazarin étoit à Sedan, attendant l'exécution de ce grand Exploit. Comme il avoit ſenti de l'incommodité de n'avoir pas eu aſſez d'argent pour ſe défendre puiſſamment contre ſes malheurs, il voulut réparer ce défaut ; & plus par amour pour lui-même, qu'en haine de ſes ennemis, il ſe voulut venger de toute la France, en l'épuiſant d'argent pour en remplir ſes coffres. Il revint à Paris le 3.

Février 1653. & dans ce même tems, je revins auſſi de Normandie ; deſorte que mes Mémoires ne ſeront plus mêlés des lumieres d'autrui. Je n'écris d'ordinaire, que ce que je ſçai par moi-même, & ceux qui en ſont ou les Acteurs ou les Confidens.

Après le glorieux retour du Cardinal, la Cour, le Parlement, & toute la France, commença à ſe ranger ſous ſa puiſſance : les Eſprits détrompés de leurs dégouts apperçûrent par l'expérience qu'ils avoient faite de tant de maux, que ſa domination valoit mieux que la fauſſe liberté qu'ils avoient ſouhaitée. Les peuples qui l'avoient mépriſé, commencérent à le craindre : & ayant repris plus de reſpect pour lui, qu'ils n'en avoient jamais eu, ils s'accoutumérent, non-ſeulement à le ſouffrir, mais encore à l'encenſer, & comprirent alors qu'il falloit en faveur de ſon bonheur, ou de ſes bonnes qualités, lui pardonner ſes défauts. Il s'appliqua auſſi-tôt à finir la Guerre de Bourdeaux, afin d'être plus en pouvoir de ſe défendre contre l'étranger.

Le Prince de Conti, & madame de Longueville, qui étoient encore dans cette Ville rebelle, ſoutenant les reſtes d'un parti entierement abattu, ſe défendirent

contre lui par toutes les mauvaiſes voies que la tyrannie leur put fournir. Ils perſécutérent tous ceux qui parurent vouloir ſervir le Roi, & firent de grandes injuſtices, dont l'un & l'autre ont eu beaucoup de repentir : le Prince de Conti étant devenu dévot auſſi-bien que madame de Longueville ſa ſœur, en a depuis fait dans ce même lieu de publiques réparations, & la beauté de ſa pénitence a ſurpaſſé de beaucoup la laideur de ſes fautes. Cette puiſſance qu'ils gardérent quelque tems de cette ſorte, ne pouvant ſubſiſter longtems contre l'autorité légitime, il fallut enfin abandonner leur Forteresſe, & ſe ſoûmettre à ce qu'il plut au Roi de leur ordonner. Madame la Princeſſe, le Duc d'Anguien, le Prince de Conti, & madame de Longueville, en partirent le 24. Juillet 1653, pour aller chacun dans les lieux dont on étoit convenu avec eux.

Le Duc de Candale eut l'honneur de finir cette Guerre, où la facilité qu'il eut à vaincre ne diminua pas ſon mérite à l'égard du Roi & du Miniſtre. Il paroiſſoit deſtiné à épouſer Mademoiſelle de Martinozzi, niéce du Cardinal : ainſi il ne pouvoit qu'il ne fût loué ſur toutes ſes actions, puiſque le rayon de la faveur l'environnoit ; mais

il avoit tant de belles qualités qu'il auroit pû la prétendre par lui-même, ſi le mérite la pouvoit donner.

Le Prince de Conti après la Guerre, ſe voyant éxilé & mal à la Cour, quitta ſes Bénefices, & fit demander mademoiſelle de Martinozzi pour lui-même, s'eſtimant heureux de devenir le neveu de celui qu'il avoit haï, & mépriſé pour ami. Cette alliance ne parut pas d'abord convenir à la grandeur & à la naiſſance de ce Prince; mais l'éclat de la fortune du Cardinal Mazarin étoit ſi grand, qu'il pouvoit en effaçant la baſſeſſe de ſa race élever ſa famille à la participation des plus ſuprêmes dignités. Le Prince de Conti trouva pluſieurs avantages dans le choix qu'il fit de la perſonne de mademoiſelle de Martinozzi; car avec de la beauté, elle avoit beaucoup de douceur dans l'humeur, beaucoup d'eſprit & de raiſon. Ces qualités ſi agréables à un mari, ont été perfectionnées par ſa piété, qui a été ſi grande, qu'elle a eu l'honneur de ſuivre le ſien dans le chemin auſtere de la plus ſevere dévotion; mais elle a eu cet avantage ſur lui, qu'elle a donné à Dieu une ame toute pure, & dont l'innocence a ſervi de fondement à ſa vertu, à l'amour qu'elle a eu pour lui, à l'eſtime qu'elle a faite de

ſes bonnes qualités, & à la reconnoiſſance qu'elle a eue de l'honneur qu'il lui avoit fait.

Madame de Longueville ayant quitté Bourdeaux, fut encore quelque tems à Montreuil-Bellai, puis le moment étant venu, où elle devoit connoître la vérité & la ſuivre, elle ſe retira à Moulins dans le Couvent des Filles de Sainte Marie, auprès de madame de Montmorenci ſa Tante. C'eſt-là, qu'ainſi que j'en ai déja parlé, elle a vuidé ſon cœur des fauſſes illuſions du monde, & l'a rempli de déſirs pour les ſolides biens & les grandeurs véritables; qu'elle a connu que la figure de ce monde paſſe *, & que le regardant avec mépris, elle a depuis employé ſa vie au ſervice de Dieu, & à faire une très-auſtere pénitence. Je lui ai oui dire avec douleur, que'lle ne croyoit jamais aſſez faire, vû ce qu'elle devoit à la Juſtice Divine, par la part qu'elle avoit eue à la Guerre Civile. Comme la Grace changea ſes ſentimens en toutes choſes, ils le furent auſſi à l'égard du Duc de Longueville ſon mari, avec qui elle ſouhaita infiniment de ſe raccommoder; ce qui arriva depuis avec ſatisfaction de l'un & de l'autre. Cette même Grace, ayant été répandue dans le cœur

* Saint Paul.

du

du Prince de Conti, cauſa la réunion entre le frere & la ſœur, qui depuis Bourdeaux étoient demeurés mal enſemble: & cette famille, qui par la folie & la vanité du monde avoit été deſunie, fut par la vertu chrétienne rétablie dans une entiere paix.

Peu de tems après ſon mariage, le Prince de Conti vint un jour chez la Reine. Il ſe trouva ſeul avec elle, & pour témoins il ne s'y rencontra que la Comteſſe de Flex & moi. La Reine par hazard lui parla des choſes paſſées, & de la Guerre que M. le Prince avoit faite contre le Roi. Elle lui fit des queſtions ſur quelques Particuliers qui avoient voulu paroître fidéles, & qui ne l'avoient pas été en effet; car en ces occaſions, beaucoup veulent tenir des deux côtés. Il lui rendit un compte fort éxact des paſſionnés pour le Parlement, des zelés pour le Roi, & des indifférens qui n'avoient contenté aucun des partis. Enſuite de ce diſcours, la Reine lui faiſant des reproches amiables des maux qu'il lui avoit fait ſouffrir, lui demanda s'il étoit vrai, comme on l'avoit dit alors, que M. le Prince ſon frere avant la premiere Guerre de Paris, où il avoit ſi bien ſervi le Roi, eût eu quelque penſée de faire un parti, & de ſe ſéparer de la Cour; & s'il étoit

vrai encore, qu'il eût eu pour cet effet quelque intelligence à Noiſi avec le Coadjuteur, depuis devenu Cardinal de Retz? Le Prince de Conti lui répondit, qu'il étoit vrai que M. ſon frere avoit eu une fois en ce tems-là une longue conférence avec le Coadjuteur; qu'il ne croyoit pas pour cela que ſon deſſein eût été de ſe lier avec lui; mais qu'à la vérité, voyant quelques nuages dans l'air, il avoit voulu tâter de tout, pour voir de quel côté il ſe jetteroit. Il ajoûta franchement à ce diſcours que madame de Longueville & lui avoient eu peur de cette converſation; parce qu'ayant pris toutes leurs meſures pour être les Chefs du parti qui ſe formoit alors contre le Roi, ils auroient été fâchés que M. le Prince fût venu les incommoder: avouant à la Reine, (ce que l'on avoit toûjours dit, & que je penſe avoir ſuccinctement marqué ailleurs, qu'ils n'avoient été du côté des rebelles, que parce que M. ſon frere étoit de celui du Roi; & que ſi au contraire il ſe fût mis à la tête du Parlement, ils ſeroient indubitablement venus à Saint Germain, ne cherchant & ne voulant point d'autre avantage en cela, que le plaiſir d'être les Chefs d'un parti dont M. le Prince ne fût point. Il lui dit qu'ils avoient été mal enſemble,

par mille petits intérêts de famille, & que lui en ſon particulier n'avoit pû ſouffrir quand la réſolution fut priſe d'aſſiéger Paris, qu'il eût répondu de lui au Roi & à elle, ſans lui avoir demandé ſon conſentement ; que ce mépris l'avoit touché, & l'avoit entiérement déterminé de quitter la Cour à Saint Germain, pour lui montrer qu'il n'étoit pas un petit garçon, & qu'il pouvoit de lui-même faire du bien ou du mal. En cet endroit la Reine ſe reſſouvint des larmes que répandit feu madame la Princeſſe leur mere, quand elle apprit qu'il étoit allé ſe rendre à Paris, & quelle douleur elle avoit eue de le voir lui & madame de Longueville dans cet engagement. Il lui répondit, qu'il ne s'étonnoit pas de ſon ſentiment, vû l'amitié & la tendreſſe qu'elle avoit pour eux, puiſque c'étoit une choſe bien dure à elle, qui n'aimoit point alors M. le Prince, de le voir dans le parti où elle ſe rencontroit par devoir & par inclination, & ceux de ſes enfans qu'elle aimoit le plus dans un tout contraire. Le Prince de Conti au milieu de cet entretien, comme revenant d'un profond ſommeil, commença à s'écrier qu'il croyoit être devenu fou, de parler de toutes ces choſes qui pouvoient faire renaître contre lui une juſte haine ; mais la Reine

ſe mettant à rire, lui dit qu'il pouvoit continuer ſans nulle crainte ; qu'elle l'aſſuroit qu'elle étoit entiérement revenue pour lui ; de ſorte qu'il étoit impoſſible de réveiller dans ſon cœur aucun des ſentimens, qui avec raiſon y avoient été autrefois. Elle lui avoua de plus qu'elle n'étoit en cet état bien parfaitement, que pour lui & pour M. de Turenne, & que pour les autres ils n'avoient de leur côté que le Commandement de Dieu, ſans lequel elle auroit eu de la peine à les ſouffrir.

Le Cardinal depuis ſon retour à Paris, ayant été ſollicité par le Maréchal de la Meilleraie de lui confier le Cardinal de Retz, parent & allié de la Maréchale de la Meilleraie ſa femme, le Miniſtre ſe réſolut de lui accorder cette grace, & de s'aſſurer ſur la parole qu'il lui en donna, qu'il ne ſortiroit point de ſes mains que par les ordres du Roi. En cette occaſion le Cardinal Mazarin fit connoître que la douceur qu'il avoit juſques alors exercée à l'égard de ſes ennemis, pouvoit avoir ſouvent ſa ſource dans ſa bonté naturelle ; puiſqu'il étoit dans une ſi entiere puiſſance, qu'il étoit impoſſible de le ſoupçonner que ce ſentiment pût être en lui par aucune foibleſſe, ni par aucune crainte. Il fut mal récompenſé de ſa facilité à bien faire ; car

le Maréchal de la Meilleraie ou mal ſervi, ou trop négligent, ou trompé par ſa femme, eut le déplaiſir quelque tems après de voir ce priſonnier s'échapper de ſa priſon. Le Cardinal pour comble de douceur & par une louable généroſité de cœur, ne lui en voulut point de mal, & fut perſuadé que le Cardinal de Retz avoit rompu ſes fers ſans ſa participation. Ce Prélat étant libre s'en alla à Rome, où il fit toutes les intrigues qu'il lui fut poſſible contre le Miniſtre, tant auprès du Pape que par ſes Ecrits; & un Manifeſte qu'il envoya depuis à Paris, fut brûlé par la main du Bourreau. Il y eut dans ces tems-là quelque meſintelligence entre la Cour de Rome & la nôtre. Le Roi fit faire en plein Conſeil par ſon Chancelier des plaintes contre le Chef de l'Egliſe, dont il eſt le Fils aîné. Le Cardinal Mazarin, après avoir donné au Pape cette mortification, lui en fit des excuſes, diſant que ce qui avoit été dit, avoit été fait au de-là de ſes ordres. Celui qui avoit trouvé des remedes à de ſi grands maux, n'étoit pas embaraſſé par de ſi petites aventures. Les forces du Cardinal de Retz ne furent pas ſuffiſantes pour le mettre à couvert de l'habileté du Cardinal Mazarin; l'autorité légitime, la juſte défiance du Roi, & les emportemens criminels de

l'Exilé, furent d'un grand poids en cette affaire. Elle fut néanmoins aſſez vigoureuſement ſoutenue par les amis du Cardinal de Retz; ils ſe ſervirent du ſcrupule qu'on vouloit ſouvent jetter dans les conſciences, touchant le Gouvernement de l'Egliſe de Paris, & par ſa qualité d'Archevêque, qui lui donnoit alors une juſte puiſſance ſur les eſprits des peuples.

La Guerre étrangere fut toûjours ſoutenue de la même maniere qu'elle l'avoit été. M. le Prince redonnoit des forces aux ennemis; mais le plus ſouvent le Roi avoit l'avantage ſur eux; & ſes armées ſe ſont toûjours trouvées, non-ſeulement ſuffiſantes pour leur réſiſter, mais encore pour les vaincre. Les lignes d'Arras glorieuſement forcées par ſes Troupes, en furent de glorieuſes preuves; & ce grand projet exécuté le 25. Août avec beaucoup de bravoure, fut une des plus belles actions qui ſe ſoient faites pendant la Guerre. On y perdit le Duc de Joyeuſe, qui fut infiniment regretté de toute la Cour. Chaque Campagne enfin a produit de grandes ou de petites victoires. Ces roſes ont été quelquefois accompagnées d'épines; mais ces épines n'étoient pas ſi fâcheuſes que les fleurs en étoient agréables à cueillir.

Le Parlement qui n'étoit humilié que

parce qu'il n'avoit pû réſiſter à la puiſſance Royale, faiſoit de tems en tems quelques efforts pour reprendre des forces, & même il y eut des occaſions où la Police & le ſervice du Roi les obligérent à vouloir s'aſſembler; mais ces Aſſemblées ayant été trop funeſtes à la France, & ce mot ſeulement étant en horreur au Miniſtre, le Roi s'y oppoſa & vint une fois du Bois de Vincennes au Parlement en groſſes botes leur défendre de s'aſſembler.

Le Garde des Sceaux, qui ſous le nom de premier Preſident, avoit joué un ſi grand rôle pendant les Guerres, étoit mort, & le Chef de cette Compagnie étoit alors le Préſident de Belliévre. C'étoit un homme habile que les Courtiſans révéroient, non-ſeulement par pluſieurs bonnes qualités qui étoient en lui, mais encore parce que ſes amis étoient des gens à faire croire qu'il penſoit à autre choſe qu'à prononcer des Arrêts. Madame de Chevreuſe, Laigue, & beaucoup d'autres qui n'étoient pas amis du Miniſtre, étoient ſes plus confidens: & il ſembloit qu'en lui ſe pût raſſembler le reſte de la Fronde; mais ne voulant pas ſe brouiller à la Cour mal à propos, les fineſſes du Miniſtre & ſa douceur ſouvent artificieuſe, menoient ce Magiſtrat à peu près à ce qu'il vouloit; & de

même le premier Préſident tiroit à ſon tour une partie de ce qu'il lui demandoit en faveur du Public.

Après ces déſenſes faites au Parlement, cette Compagnie fit des remontrances au Roi ſur ce ſujet ; & le Miniſtre qui étoit ſage, ſe crut obligé de faire de grands radouciſſemens au premier Préſident, & de conſeiller le Roi d'écouter leurs raiſons avec la bonté d'un pere, qui ſçait pardonner & punir équitablement. Une autre fois le Parlement ayant réſiſté aux volontés du Roi, ſur quelque Réglement qui regardoit la monnoie, le Cardinal Mazarin qui ne vouloit point ſouffrir que cette Compagnie reprît des forces ſur aucun Chapitre, ſe réſolut d'en éxiler quelques-uns. On leur envoya commander de ſe retirer chacun au lieu qui leur fut ordonné. La Reine n'étoit pas fâchée d'avoir un prétexte de mortifier un peu ceux du Parlement, qui lui avoient donné de ſi mauvaiſes heures, & de ſi mauvaiſes années. En entrant ce même jour-là dans ſa chambre, elle me fit l'honneur en me voyant de s'approcher de moi, & de me dire tout bas avec un viſage riant : *Madame il y en a dix d'éxilés, ou de priſonniers.* Je lui répondis de même en riant, *Votre Majeſté eſt donc bien aiſe ! Je le ſuis, en vé-*

rité, me dit-elle, *mais pas tout-à-fait : car je voulois qu'on les mît tous à la Baſtille ; & par la douceur ordinaire de M. le Cardinal, il n'y en a qu'un.* Enſuite elle ajoûta que ſi le premier Préſident faiſoit le méchant, on le traiteroit de la même ſorte. Le Maréchal de Villeroi arriva là-deſſus, & la Reine élevant ſa voix, ſe mit à parler de ces mêmes choſes tout haut, & des lieux où ces Conſeillers avoient eu ordre d'aller. Un deux fit pitié à toute la Compagnie, à cauſe qu'il alloit à Quimpercorentin en baſſe Bretagne ; parce que les choſes, qui ne ſe connoiſſent point, ſont pour l'ordinaire jugées, ou plus mauvaiſes, ou meilleures qu'elles ne le ſont. Au retour du Louvre, avant que de me retirer en mon appartement du Palais Royal, j'allai rendre mes devoirs à la Reine d'Angleterre. Je lui contai l'Hiſtoire du jour. Elle me fit l'honneur de me dire, en ſe moquant de moi, que Quimpercorentin étoit le plus agréable ſéjour du monde. Elle y avoit paſſé en venant d'Angleterre en France, & m'en fit une belle deſcription, tant de ſa ſituation, que de la bonne compagnie qu'elle y avoit vûe, qu'elle me fit quaſi eſtimer heureuſe la deſtinée de l'Exilé : ce qui me fit conclure avec le Poëte Italien,

Ch'a valent' huomo ogni paeſe e patria.

[Honnête homme trouve en tous pays ſa Patrie.]

Le Parlement fit de grandes inſtances au Miniſtre en faveur de ſes Exilés. Les Avocats prirent des robes courtes, les Procureurs, & toute cette Nation étrangere du Palais, bien différente, ce me ſemble, du monde que les autres gens habitent, ſe révoltérent & ceſſérent de travailler. Les Préſidens prirent de-là un prétexte fort ſpécieux de preſſer le Miniſtre de leur accorder le retour de leurs Confreres; ce qui ſe fit bientôt après, & toutes choſes furent appaiſées.

D'autres intrigues ſe fomentérent encore par ceux qui étoient attachés aux intérêts du Prince de Condé, pour perdre le Cardinal Mazarin. Madame de Châtillon fut accuſée d'avoir voulu attaquer ſa vie par d'autres armes, que par celles de ſes yeux. Il y eut des hommes roués pour avoir été convaincus de ce deſſein: il parût qu'elle y avoit eu quelque petite part; & l'heureuſe deſtinée du Cardinal le ſauva de tous ces maux. L'intrigue a fait nommer cette Dame en pluſieurs occaſions; mais

comme ſa gloire ſe trouveroit un peu flétrie par cette narration, je n'en parle point, non plus que de mille autres particularités dont je ne puis me bien ſouvenir, parce que la pareſſe, qui quelquefois l'emporte ſur mon activité, a fait que je n'ai pas été aſſez éxacte à les écrire. Il ſuffit de dire que cette Dame étoit belle, galante, & ambitieuſe, autant que hardie à entreprendre & à tout hazarder pour ſatisfaire ſes paſſions; artificieuſe pour cacher les mauvaiſes aventures qui lui arrivoient, autant qu'elle étoit habile à ſe parer de celles qui étoient à ſon avantage. Sans la douceur du Miniſtre, elle auroit ſans doute ſuccombé dans quelques-unes; mais par ces mêmes voies elle trouvoit toujours le moyen de ſe faire valoir auprès de lui, & d'en tirer des graces, qui ſouvent ont fait murmurer contre lui celles de notre ſexe qui étoient plus modérées. Le don de la beauté & de l'agrément, qu'elle poſſedoit au ſouverain dégré, la rendoient aimable aux yeux de tous: il étoit même difficile aux particuliers d'échapper aux charmes de ſes flâteries; car elle ſçavoit obliger de bonne grace, & joindre au nom de Montmorenci une civilité extrême, qui l'auroit rendu digne d'une eſtime toute exrraordinaire, ſi on avoit pu ne pas voir en toutes

ſes paroles, ſes ſentimens, & ſes actions un caractere de déguiſement, & des façons affectées, qui déplaiſent toujours aux perſonnes qui aiment la ſincérité.

Après avoir écrit ponctuellement les choſes qui ſont arrivées depuis la Majorité juſques à ce tems-ci, il faut à l'avenir donner une grande partie de mes applications à la Perſonne du Roi, à ſes ſentimens, & à ſes actions, qui ont été comme les premiers traits du portrait, que de plus ſçavans Peintres que moi auront la gloire d'achever. L'amour que la Reine ſa mere avoit pour lui, occupoit tendrement ſon cœur. Il étoit l'objet des déſirs du Cardinal Mazarin, & tous ſes ſoins dès-lors étoient de chercher les moyens de lui plaire. Il commençoit auſſi d'attirer à lui les cœurs, & les yeux de ſes ſujets; mais comme les hommes n'aiment & ne cherchent dans la perſonne des Rois, que ce qui peut convenir à leurs intérêts particuliers, & que tous étoient perſuadés, que la faveur du Miniſtre dureroit autant que ſa vie, qu'ils jugeoient devoir être encore longue, ils regardoient l'entiere domination du Roi, par des vûes ſi éloignées, que ſa véritable puiſſance n'en étoit pas alors, ni plus célébrée, ni plus ſuivie.

Depuis la paix & ſon glorieux retour à Paris, il étoit augmenté en toutes choſes : ſa belle taille & ſa bonne mine ſe faiſoient admirer, & il portoit dans les yeux & dans l'air de toute ſa perſonne le caractere de la Majeſté, qui par ſa Couronne étoit eſſentiellement en lui. Auſſi-tôt que la tranquilité publique eut rétabli les plaiſirs dans la Cour, ce Prince qui voyoit les niéces du Cardinal Mazarin plus ſouvent que les autres, s'attacha, non à la plus belle, mais à Mademoiſelle de Mancini, ſœur de madame de Mercœur qui n'avoit gueres moins d'années qu'elle. Selon la deſcription que j'en ai faite, quand elle arriva d'Italie, il ſembloit que tous les efforts de la nature & de la jeuneſſe ne pourroient pas l'embellir. Elle avoit les yeux pleins de feu ; & malgré les défauts de ſon viſage, l'âge de dix-huit ans fit en elle ſon effet : par l'embonpoint elle devint blanche, elle eut le teint beau, & le viſage moins long, ſes joues eurent des foſſettes, qui lui donnoient un grand agrément, & ſa bouche devint plus petite ; elle eut de beaux bras, & de belles mains, & la faveur avec le grand ajuſtement donnérent du brillant à cette médiocre beauté. Enfin elle parut aimable aux yeux du Roi, & aſſez jolie à tous les indifférens. Il la voyoit ſouvent

& cet amuſement fit preſque craindre que cette paſſion, quoique legere, ne le portât à vouloir lui faire plus d'honneur qu'elle n'en méritoit. La Reine qui ſçavoit la ſageſſe du Roi, & celle de Mademoiſelle de Mancini, ne ſe fâchoit point de cet attachement, parce qu'elle le croyoit innocent; mais elle ne pouvoit ſouffrir, pas même en riant, qu'on parlât de cette amitié, comme d'une choſe qui pourroit tirer au légitime. La grandeur de ſon ame avoit de l'horreur pour ce rabaiſſement, & dans le vrai il a paru que le Roi n'eut jamais cette penſée. Mademoiſelle de Mancini elle-même, qui ſentoit qu'elle n'étoit pas deſtinée à être Reine, ſongeoit à ſes affaires, & vouloit devenir Princeſſe comme ſes ſœurs. Déja on l'avoit offerte au Grand Maître, fils du Maréchal de la Meilleraie; mais il l'avoit refuſée. Ce refus ne lui fit pas de peur: elle vit que mademoiſelle de Martinozzi ſa couſine germaine, qui avoit été pareillement négligée par le Duc de Candale, avoit épouſé le Prince de Conti. Elle aſpiroit à quelque bonheur ſemblable, ou approchant; mais comme elle n'en étoit pas encore aſſurée, elle fut au deſeſpoir de la grandeur de mademoiſelle de Martinozzi ſa couſine; & ſon dépit éclata publiquement, par mille marques qu'elle

en donna la veille & le jour de ce mariage. La beauté & la modeſtie de mademoiſelle de Martinozzi lui avoient attiré en cette occaſion l'honneur de la préférence ; car on avoit donné le choix au Prince de Conti, d'elle & de ſa couſine mademoiſelle de Mancini : ſi bien qu'elle avoit été forcée pour cette fois de ſe contenter des belles apparences de ſa faveur, & des fabuleuſes flâteries que ſes amis lui faiſoient ſur la Couronne fermée. Le Roi demeura quelque tems dans cet état, qui dans le vrai paroiſſoit plus un ſentiment, qui le portoit à ſe plaire avec cette fille, qu'une grande paſſion. L'inclination qu'il avoit pour elle, lui donnoit néanmoins en l'abſence de mademoiſelle, & de madame de Longueville, les honneurs & les avantages de la Cour. Le Roi la menoit toûjours danſer : elle paroiſſoit la premiere dans toutes les préférences que les dignités & la faveur peuvent donner ; & il ſembloit que les bals, les divertiſſemens, & les plaiſirs n'étoient faits que pour elle. Madame de Mercœur en avoit ſa part, à cauſe de ſa qualité. Le Roi la menoit quelquefois danſer la premiere ; mais elle étoit obligée d'être ſouvent à l'Hôtel de Vendôme : & comme elle eut des enfans auſſitôt après être mariée, elle n'étoit pas toûjours en état d'en profiter.

L'année 1655. il ſe fit pluſieurs petits bals, & le Roi alloit ſouvent en maſque. Il y eut une grande Fête chez le Chancelier Seguier, & les plaiſirs furent fréquens parmi toutes la belle jeuneſſe. La Reine ayant un jour prié la Reine d'Angleterre de venir voir danſer le Roi un ſoir en particulier, elle s'y accorda; & la Reine ayant mis une cornette & un habit de nuit, pour marquer qu'elle gardoit la chambre, reçut la Reine d'Angleterre de cette maniere, & ne voulut pour compoſer ce petit bal, que de ſes filles, & quelques jeunes Dames & Ducheſſes, femmes des Officiers de la Couronne. Il n'étoit fait que pour admirer le Roi, & pour divertir la Princeſſe d'Angleterre, qui commençoit à ſortir de l'enfance, & à faire voir qu'elle alloit devenir aimable. La Reine mit tous ſes ſoins à faire que la Compagnie, quoique petite, fût belle, & qu'elle fût digne des Perſonnes Royales qui la compoſoient. Le Roi trop accoutumé à rendre tous les honneurs aux niéces du Cardinal, quand il voulut commencer le branle, alla prendre madame de Mercœur. La Reine ſurpriſe de cette faute, ſe leva bruſquement de ſa chaiſe, lui alla arracher madame de Mercœur, & lui dit tout bas d'aller prendre la Princeſſe d'Angleterre. La Reine d'Angleterre

d'Angleterre qui s'apperçût de la colere de la Reine, courut après elle, & lui dit tout bas qu'elle la prioit de ne point contraindre le Roi, que ſa fille avoit mal au pied,& qu'elle ne pouvoit danſer. La Reine lui dit que ſi la Princeſſe ne danſoit, le Roi ne danſeroit point du tout. Ainſi la Reine d'Angleterre, pour ne point faire de déſordre, laiſſa danſer la Princeſſe ſa fille, & dans ſon ame fut mal ſatisfaite du Roi. Il fut encore grondé le ſoir en particulier par la Reine ſa mere; mais il lui répondit, qu'il n'aimoit point les petites filles. Cependant la Princeſſe d'Angleterre avoit alors onze ans, & lui ſeize venant à dix-ſept; de ſorte qu'il n'y avoit pas entr'eux une grande diſproportion: mais il eſt vrai que le Roi paroiſſoit en avoir vingt. La Reine devant le monde vivoit avec lui d'une maniere tendre & reſpectueuſe; mais quand il faiſoit quelque petite faute, elle en uſoit en mere: & pour cette fois ſa colere avoit été juſte; mais elle ne laiſſa pas de dire le ſoir devant pluſieurs perſonnes qu'elle avoit été un peu trop prompte, pour un auſſi bon fils que le Roi, & qu'elle en ſeroit honteuſe, ſi l'occaſion eût été moindre: avouant quelle avoit été ſi étonnée de le voir manquer à la civilité qu'il

devoit à la Princeſſe d'Angleterre, qu'elle n'avoit pu ſe retenir.

L'année d'après, le Roi continuant d'aimer mademoiſelle de Mancini, quelquefois plus, & d'autrefois moins, voulut pour ſe divertir faire une célébre Courſe de Bague, qui eut quelque rapport à l'ancienne Chevalerie. Il ſépara toute la belle Cour en trois bandes de huit Chevaliers chacune. Il étoit le Chef de la premiere, le Duc de Guiſe de la ſeconde, & le Duc de Candale de la troiſiéme. La livrée de celle du Roi étoit incarnat & blanc, la ſeconde bleu & blanc, & la troiſiéme vert & blanc. Ils avoient tous des habits en broderie d'or & d'argent faits à la Romaine avec de petits caſques en tête couverts de quantité de plumes, & chacun une aigrette à la tête. Leurs chevaux étoient ornés de même ſorte, & tous étoient chargés de quantité de rubans. Ils firent cette Courſe entre le jardin du Palais Royal, & le logis où logeoit alors la Reine d'Angleterre. Le Roi vint s'habiller dans le Palais Brion, qui eſt un petit bâtiment que le Duc d'Amville, autrefois appellé Brion, avoit fait bâtir dans le jardin du Palais Royal quand il y avoit logé, & qui avoit ſervi au Roi, quand il logeoit dans cette maiſon, à faire des repas & des collations

familieres. Tous montérent à cheval dans le jardin d'où ils ſortirent après, pour ſe venir montrer aux Dames, qui occupoient les balcons & les fenêtres du Palais Royal. Chacune des Troupes avoit ſon Maréchal de Camp ; ſi-bien qu'ils s'étoient aſſemblés en ordre, ſous chacune des allées du jardin, & leur ſortie en cet équipage étoit fort agréable à voir. L'éclat de leurs couleurs, le brillant de leurs habits, leur bonne mine, & la beauté de leurs chevaux, fit reſſouvenir avec plaiſir d'avoir lû dans les Romans, & particuliérement dans les Amadis, quelque choſe de pareil.

A la tête de la Troupe du Roi, parurent quatorze Pages vétus de Toile d'argent, avec des rubans incarnat & argent. Ils portoient les lances & les deviſes des Chevaliers. Après eux alloient ſix Trompettes, enſuite de ces Trompettes alloit le premier Ecuyer du Roi, habillé de même maniére. Il étoit ſuivi de douze Pages du Roi, bien montés, richement habillés, & chargés de plumes & de rubans, dont les deux derniers portoient, l'un la Lance du Roi, & l'autre l'Ecu, où il y avoit un Soleil avec ces mots,

Ne piu, ne pari.

[Ni un plus grand, ni un pareil.]

Le Maréchal de Camp alloit après, qui étoit habillé richement, mais ſelon l'uſage ordinaire, & n'avoit point de maſque. Le Roi paroiſſoit après lui, ſuivi des autres Chevaliers, tous maſqués & tous richement & galamment ornés, mais le Roi les ſurpaſſoit autant par ſa bonne mine, ſa grace, & ſon adreſſe, que par ſa qualité de Souverain & de Maître.

La Troupe bleue & blanche ſuivoit celle du Roi dans le même ordre, qui parut agréable aux yeux par la douceur de ſes couleurs, & la bonne mine du Duc de Guiſe, dont le génie romaneſque, s'accommodoit aux Tournois. Il étoit ſuivi d'un Cheval qui paroiſſoit devoir ſervir à quelque Abencerrage, ou quelque Zégri; car il étoit mené par deux Mores, qui le faiſoient ſuivre la Troupe à pas lents & pompeux. Son Ecu avoit pour deviſe un bucher ſur lequel étoit un Phenix, & un Soleil au deſſus qui lui redonnoit la vie, avec ces mots.

Qu'importa que maton, ſi reſucitan.

[Qu'importe qu'il tue, s'il reſſuſcite.]

Le Duc de Candale parut enſuite, qui ne fut pas moins admiré, & le vert, l'or,

& l'argent parurent avec éclat en ſa Troupe, & ſur-tout ſa belle taille, & ſa belle tête blonde, reçurent les louanges qu'il méritoit. Son Ecu avoit pour deviſe une maſſue & ces mots,

Elle peut même me placer parmi les Aſtres.

L'Eté venu, le Roi & la Reine allérent à Compiégne, ſelon leur coutume, penſer aux affaires de la Guerre. Je demeurai cette année quelque tems à Frêne, avec madame du Pleſſis mon amie. Elle avoit un grand mérite, beaucoup d'eſprit, & de bonté pour ſes amis, & on goûtoit avec elle le véritable plaiſir de la ſociété agréable & vertueuſe. J'en partis le 26. Août; pour aller trouver la Reine. En arrivant à Compiégne, il me parut que cette Princeſſe vouloit paroître fort conſolée de la perte de Valenciennes & de Condé, que les Eſpagnols avoient pris. Les ennemis avoient eu ces avantages ſur nous, & il ſembloit que les partiſans de M. le Prince s'imaginoient déja qu'on le rechercheroit, & que pour le tirer des Pays Etrangers, on lui offriroit de grandes choſes; mais la Reine n'étoit pas aiſée à étonner, & le Cardinal Mazarin étoit trop habile pour laiſſer long-tems à ce Prince quelque ſujet

d'eſperer ce qu'il n'auroit pas été raiſonnable de faire. La Reine me fit l'honneur de me dire en riant, ſur le chapitre de Valenciennes, qu'il y avoit de la préſomption à croire, qu'il n'y eût des victoires que pour nous, que les prieres des Eſpagnols devoient quelquefois obtenir des graces du Ciel, telles qu'il lui plaiſoit de les diſtribuer, tantôt aux uns, & tantôt aux autres; & qu'il ne falloit pas s'étonner de ces événemens. Ils furent cauſe néanmoins que le Parlement, qui ne manquoit guére de ſe prévaloir de toutes les occaſions, donna un Arrêt qui attaquoit le Conſeil. Il ordonnoit que les Maîtres des Requêtes ſeroient à l'avenir obligés de leur rendre compte des Arrêts du Conſeil, & qu'ils ſeroient mandés par eux pour leur en aller rendre raiſon. Les Maîtres des Requêtes députérent auſſi-tôt quelques-uns de leur Compagnie, pour en aller faire des plaintes au Roi. Le 29. d'Août, Gaumin lui fit ſur ce ſujet une harangue, qui fut trouvée belle, parce qu'elle fut hardie. Il attaqua le Parlement avec vigueur, & grande liberté : il cita un de nos voiſins Miniſtre d'Eſpagne, qui avoit dit autrefois, que jamais la France ne ſeroit dans une entiere puiſſance, que les Princes ne fuſſent ſans pouvoir, les Huguenots ſans

Places, & les Parlemens ſans droit de faire des remontrances. Il éxagéra ſes entrepriſes, & dit qu'il anéantiſſoit tant qu'il pouvoit l'autorité du Roi. La Reine écouta ce diſcours avec plaiſir, par la mauvaiſe impreſſion que les révoltes du Parlement avoient laiſſée dans ſon eſprit. On fit de grands raiſonnemens dans le Cabinet ſur ces matieres, & pluſieurs perſonnes diſoient auſſi, qu'il étoit vrai qu'alors il y avoit des deſordres au Conſeil. Je ne ſçai s'ils avoient tort ou raiſon ; mais tous concluoient que le Miniſtre auroit bien fait, s'il ſe fût appliqué au remede de ces maladies inteſtines, qui perdoient l'Etat, & qui pouvoient continuellemnt donner un juſte prétexte aux Brouillons de crier contre lui.

Nous vîmes alors arriver à Compiégne la Reine de Suede, dont on avoit oui conter tant de choſes extraordinaires. Cette Princeſſe qui avoit quitté ſon Royaume, ſembloit l'avoir fait par un généreux dédain de la Couronne, & pour ne pas forcer ſon inclination, en faveur de ſon plus proche parent, que ſes ſujets avoient ſouhaité qu'elle épouſât. Elle avoit embraſſé notre Religion, & avoit renoncé à l'Héréſie entre les mains du Pape. Quelques-uns eſtimoient infiniment cette action, &

croyoient que cette Princeſſe, en quittant la Couronne de Suede, méritoit celle du monde entier. D'autres l'avoient accuſée d'avoir quitté ſon Royaume par force ou par legereté, & d'avoir aimé tendrement en Suede, & en Flandres un Eſpagnol nommé Pimentel, qui avoit été dans ſa Cour de la part du Roi ſon Maître. On l'avoit beaucoup louée, & infiniment blâmée. Elle paſſoit pour une Perſonne illuſtre: les plumes des plus fameux Auteurs, tant ſur la louange, que ſur la ſatire, n'étoient employées qu'à parler de ſes vertus héroïques, ou bien de ſes défauts. En quittant la Suede, elle avoit été en Flandres, puis à Rome. Enſuite de ſes voyages, elle voulut voir la France auſſi-bien que l'Italie; & cette grande réputation qu'elle avoit acquiſe, fit que la Reine fut aſſez aiſe de la voir. Le Roi de Suede à qui cette Reine du Nord avoit laiſſé ſon Royaume, étoit un Prince belliqueux: il ſe faiſoit craindre & conſiderer. Il avoit demandé au Cardinal que cette Princeſſe fût bien traitée en France, & le Miniſtre par ſes propres ſentimens l'eſtimoit. Elle y fut reçue de la même maniere que le fut autrefois Charles-Quint, quand il paſſa par la France, pour aller en Flandres. Le Roi lui envoya le Duc de Guiſe pour la recevoir

voir à ſon entrée ſur ſes Etats, & pour la complimenter de ſa part. La Reine lui envoya Cominges, ſon Capitaine des Gardes, pour la même choſe. Le premier écrivit à quelqu'un de ſes amis une lettre qui fut lue du Roi & de la Reine avec plaiſir. Je l'ai gardée, parce qu'elle repréſentoit au naturel cette Princeſſe dont il parle.

LETTRE DU DUC DE GUISE.

JE veux dans le tems que je m'ennuie « cruellement, penſer à vous divertir, « en vous envoyant le portrait de la Reine « que j'accompagne. Elle n'eſt pas grande, « mais elle a la taille fournie; & la croupe « large, le bras beau, la main blanche & « bienfaite, mais plus d'homme que de « femme, une épaule haute, dont elle ca- « che ſi bien le défaut par la bizarrerie de « ſon habit, ſa démarche, & ſes actions, « que l'on en pourroit faire des gageures. « Le viſage eſt grand ſans être défectueux, « tous les traits ſont de même, & fort « marqués; le nez aquilin, la bouche aſſez « grande, mais pas déſagréable, ſes dents « paſſables, ſes yeux fort beaux & pleins « de feu, ſon teint nonobſtant quelques « marques de petite vérole aſſez vif & aſſez «

» beau, le tour du viſage aſſez raiſonna-
» ble, accompagné d'une coëffure fort bi-
» zarre. C'eſt une perruque d'homme fort
» groſſe & fort relevée ſur le front, fort
» épaiſſe ſur les côtés, qui en bas a des
» pointes fort claires, le deſſus de la
» tête eſt d'un tiſſu de cheveux, & le der-
» riere a quelque choſe de la coëffure d'une
» femme. Quelquefois elle porte un cha-
» peau. Son corps laſſé par derriere de
» biais, eſt quaſi fait comme nos pour-
» points, ſa chemiſe ſortant tout au tour
» au-deſſus de ſa jupe, qu'elle porte aſſez
» mal attachée, & pas trop droite. Elle
« eſt toûjours fort poudrée, avec force po-
» made, & ne met quaſi jamais de gands.
» Elle eſt chauſſée comme un homme,
» dont elle a le ton de voix, & quaſi toutes
» les actions. Elle affecte fort de faire l'A-
» mazone. Elle a pour le moins autant de
» gloire & de fierté, qu'en pouvoit avoir
» le grand Guſtave, ſon pere. Elle eſt fort
» civile & fort careſſante, parle huit lan-
» gues, & principalement la françoiſe;
» comme ſi elle étoit née à Paris. Elle ſçait
» plus que toute notre Académie jointe à
» la Sorbonne, ſe connoît admirablement
» en Peinture, comme en toutes les au-
» tres choſes, ſçait mieux toutes les intri-
» gues de notre Cour que moi. Enfin c'eſt

une perſonne tout-à-fait extraordinaire. « Je l'accompagnerai à la Cour par le che- « min de Paris ; ainſi vous pourrez en juger « vous-même. Je crois n'avoir rien oublié « à ſa peinture hormis qu'elle porte quel- « quefois une épée avec un collet de bufle, « & que ſa perruque eſt noire, & qu'el- « le n'a ſur ſa gorge qu'une écharpe de « même. «

Cette Reine connoiſſoit ſi parfaitement toute la Cour, qu'en voyant Cominges, elle lui demanda des nouvelles du bon homme Guitaut ſon oncle, & ſi elle ne le verroit point en colere ; car il étoit ſujet à cette paſſion, & s'en ſervoit habilement : elle lui avoit aidé à faire ſa fortune, & la Reine de tout tems avoit pris plaiſir à le voir en cet état. La Reine de Suede n'ignoroit donc rien de toutes les grandes choſes, & de toutes les petites. Elle dit en quelque occaſion, qu'elle ſçavoit qu'on avoit dit d'elle beaucoup de bien & de mal, & qu'on connoîtroit en la voyant, qu'il n'y avoit ni l'un ni l'autre. Elle ne diſoit pas la vérité ; car en effet on y trouva un mêlange de beaucoup de grandes vertus, & de grands défauts. Elle fit ſon entrée à Paris le huitiéme de Septembre, après avoir été régalée à Eſſone par Heſſelin, d'un Ballet, d'un Feu

d'artifice, d'une Comédie, & de quantité de Dames qui la furent voir en ce lieu. Les Bourgeois de Paris en armes, & avec de beaux habits, la furent recevoir en bon ordre, hors les portes de la Ville, & bordérent ſon chemin dans toutes les rues depuis Conflans où elle avoit couché, juſques au Louvre où elle devoit loger. Leur nombre fut infini, auſſi-bien que des Dames, & des Perſonnes de qualité, qui aux fenêtres & aux balcons la voulurent voir paſſer, & la foule fut grande dans les rues. Elle tarda à traverſer la Ville, depuis deux heures, juſqu'à neuf heures du ſoir qu'elle arriva au Louvre. Elle fut logée à l'appartement du Roi, où étoit la belle tapiſſerie de Scipion, & un lit de ſatin blanc en broderie d'or, que le feu Cardinal de Richelieu en mourant laiſſa au feu Roi. En arrivant elle demanda à boire. Le Prince de Conti qui l'étoit allé viſiter & recevoir, lui donna la ſerviette, qu'elle prit après quelques complimens répétés. Cominges nous dit que le Duc d'Epernon, alors Gouverneur de Bourgogne, l'avoit magnifiquement reçue, & quoiqu'elle affectât de ne rien admirer, elle trouva néanmoins que la France étoit belle, riche, & bien remplie de peuples. Elle voulut qu'on crût que Rome l'emportoit.

dans ſon inclination & ſon eſtime ſur Paris, & diſoit que l'Italie avoit de grands charmes : mais à ce qu'il parut depuis, les plaiſirs de Paris ne lui déplurent pas, & je penſe qu'elle auroit volontiers quitté tout autre Pays pour le nôtre, ſi elle avoit pû y demeurer.

A ce premier abord, elle parut aimable à tous les honnêtes gens. Son habit, ſi extravagant à l'entendre décrire, ne l'étoit point trop à la voir, ou du moins on s'y accoûtumoit facilement. Son viſage parut aſſez beau, & chacun admira la vivacité de ſon eſprit, & les choſes particuliéres qu'elle ſçavoit de la France. Elle connoiſſoit non ſeulement les Maiſons & les Armes, mais elle ſçavoit les intrigues & les galanteries, & n'ignoroit pas même les noms de ceux qui aimoient la Peinture & la Muſique. Elle dit au Marquis de Sourdis les tableaux de prix qu'il avoit dans ſon Cabinet, & ſçavoit que le Duc de Liancourt en avoit de fort beaux; juſques-là même qu'elle apprenoit aux François ce qu'ils ne ſçavoient pas de leur patrie. Elle diſputa contre quelques-uns qu'il y avoit dans la Sainte Chapelle une Agathe de grand prix, qu'elle voulut voir, & qui enfin ſe trouva à Saint Denys. Elle parut civile particuliérement aux hommes, mais

bruſque & emportée, ſans donner aucun ſujet effectif de croire les mauvais contes qu'on avoit faits d'elle. Ils s'étoient répandus dans toute l'Europe à ſon deſavantage, & l'avoient fait paſſer dans l'opinion de tous les ſages, pour une perſonne qui ne l'étoit guéres.

Notre Amazone Suedoiſe gagna tous les cœurs à Paris, qu'elle auroit peut-être perdus bientôt après, ſi elle y fût demeurée plus long-tems. Après y avoir vû tout ce qu'elle crut digne de ſa curioſité, elle quitta cette grande Ville, où elle avoit été toûjours environnée d'une furieuſe preſſe, pour venir voir leurs Majeſtés à Compiégne. Elle y fut reçûe non ſeulement en Reine, mais en Reine bien aimée du Miniſtre. Le Cardinal Mazarin partit le même jour de Compiégne, pour être à Chantilli, quand elle y arriveroit pour y dîner. Deux heures après ce repas, le Roi & Monſieur y arrivérent comme des particuliers. Le Roi entra par une porte qui étoit au coin du baluſtre du lit, & ſe montra avec toute la foule, qui étoit autour d'elle & du Cardinal. Auſſi-tôt qu'ils furent apperçus par lui, il les préſenta à la Reine de Suede, & lui dit qu'ils étoient deux Gentilshommes des plus qualifiés de la France. Elle les connut en les regar-

dant, pour avoir vû leurs portraits au Louvre, & lui répondit qu'elle le croyoit ainſi, & qu'ils paroiſſoient être nés à porter des Couronnes. Le Cardinal Mazarin lui répartit, qu'il voyoit bien qu'il étoit difficile de la tromper, & qu'il étoit vrai que c'étoit le Roi & Monſieur. Le Roi lui dit de bonne grace, qu'il étoit fâché de ce qu'elle avoit été ſi mal reçûe dans ſes Etats, qu'il n'avoit pas manqué de donner ſes ordres pour la traiter ſelon ce qui lui étoit dû; mais que ſa venue ſi précipitée avoit empêché ceux à qui il les avoit donnés de lui rendre le reſpect qu'il auroit deſiré de lui faire rendre. Elle repartit à ſes civilités avec reconnoiſſance de ce qu'on avoit fait pour elle, & ne manqua pas d'éxagerer en de beaux termes la ſatisfaction qu'elle avoit reçûe en France. Le Roi quoique timide en ce tems-là, & nullement ſçavant, s'accommoda ſi bien de cette Princeſſe hardie, ſçavante, & fiere, que dès ce premier inſtant, ils demeurérent enſemble avec liberté & agrément, de part & d'autre. Il fut aiſé d'en trouver la raiſon: ceux qui voulurent la chercher jugérent, que c'étoit une marque indubitable, que le Roi avoit en lui par inclination, & par nature, les ſemences de ce qu'il y avoit d'acquis & de louable, en la

perſonne de cette Reine, & que la timidité qui paroiſſoit en lui procédoit alors de ſa gloire & de ſon jugement, qui lui faiſoient déſirer d'être parfait en toutes choſes, & craindre en même tems de manquer en quelqu'une. Après cette converſation, il la quitta, & revint trouver la Reine, qui le lendemain alla la recevoir, accompagnée du Roi & de toute ſa ſuite Royale. Ce fut à trois lieues de Compiégne, au Fayet, Maiſon appartenante au Maréchal de la Motte-Houdancourt, où ſe fit cette célébre entrevûe. Les Chevaux-Legers, les Gendarmes, & les Gardes alloient au-devant du caroſſe de leurs Majeſtés par gros Eſcadrons; & comme ils étoient parés, cet accompagnement étoit véritablement Royal. Il y avoit avec le Roi & la Reine, Monſieur frere unique du Roi, madame la Ducheſſe de Lorraine, madame de Mercœur, & madame la Comteſſe de Flex, Dame d'honneur de la Reine. Quand la Reine fut arrivée, elle ne voulut point entrer dans cette maiſon, parce qu'elle ſçavoit que la Reine de Suede devoit arriver bientôt. Elle demeura avec toute ſa Cour ſur une terraſſe qui eſt devant le logis, d'où l'on deſcend par quelques dégrés dans une grande Cour, où étoient rangés en haie les Gardes & toute la Ca-

valerie. Beaucoup de perſonnes de qualité y étoient, avec des habits en broderie d'or & d'argent, & quantité d'autres, qui tous compoſoient un grand cortege. Comme on n'avoit laiſſé entrer dans cette Cour que les caroſſes de la Reine, & qu'on en avoit bani la canaille, la Reine & toute ſa belle Compagnie paroiſſoit ſur cette terraſſe comme ſur un amphithéâtre. Ce fut à mes yeux une des plus belles & des plus agréables choſes du monde. Cette maiſon avoit la grace de la nouveauté: elle étoit neuve & réguliére, & la cour étoit grande & quarrée. Le gazon en étoit coupé par bandes, & il étoit impoſſible de voir un objet plus agréable. La Reine à qui je le fis remarquer dans ce moment, en demeura d'accord: & pour dire la vérité, quoiqu'elle ne fût pas la plus jeune de la Troupe, elle étoit pour le moins celle qui avoit la meilleure mine, & qui paroiſſoit la plus aimable.

Le Duc de la Rochefoucault & quelques autres, qui depuis que cette Reine étrangere étoit à Paris, avoient été les plus aſſidus auprès d'elle, arrivérent les premiers, & bientôt après ſon caroſſe entra au bruit des Trompettes. Le Cardinal Mazarin & le Duc de Guiſe étoient ſeuls avec elle; car elle n'avoit que quel-

ques femmes fort chétives pour la ſervir, qui ne ſe montrérent point. Auſſi-tôt qu'elle vit la Reine, elle deſcendit de caroſſe, & la Reine s'avança auſſi deux ou trois pas au-dehors de la terraſſe, pour l'aller recevoir. Elles ſe ſaluérent toutes deux civilement. La Reine de Suede voulut faire quelques complimens, & remercier la Reine du bon traitement qu'elle avoit reçu en France; mais ces paroles furent interrompues par celles de la Reine, qui lui témoigna la joie qu'elle avoit de la voir. L'impatience qu'eurent tous ceux qui les environnoient de voir cette Reine, fut ſi grande, qu'elle obligeat les deux Reines à finir leurs complimens pour fuir la foule qui les accabloit. Le Roi qui avoit déja fait connoiſſance avec l'Etrangere, lui donna la main pour la faire entrer dans la maiſon. Elle paſſa devant la Reine, & ſe laiſſa conduire où l'on voulut la mener. Pluſieurs ont trouvé que la Reine fut trop civile, de lui laiſſer prendre cet avantage; & le Roi même devenu plus grand, en a eu depuis de la douleur & du chagrin, & en pluſieurs occaſions a reproché à la Reine ſa mere, qu'elle avoit eu tort d'avoir cedé chez elle à cette Reine, & à celle de Pologne, vû la grandeur de ſa naiſſance, & le haut rang que lui donnoit la

Couronne de France. J'étois une de celles qui me trouvai le plus près de ces deux Royales Perſonnes, & quoique les déſcriptions ſi particulieres que l'on avoit faites de la Reine de Suede, me l'euſſent figurée dans mon imagination, j'avoue néanmoins que d'abord ſa vûe me ſurprit. Les cheveux de ſa perruque étoient ce jour-là défriſés, le vent en deſcendant de caroſſe les enleva, & comme le peu de ſoin qu'elle avoit de ſon teint lui en faiſoit perdre la blancheur, elle me parut d'abord comme une Egyptienne devergondée, qui par hazard ne ſeroit pas trop brune. En regardant cette Princeſſe, tout ce qui dans cet inſtant remplit mes yeux me parut extraordinairement étrange, & plus capable d'effrayer que de plaire. Son habit étoit compoſé d'un petit corps, qui avoit à moitié la figure d'un pourpoint d'homme, & l'autre moitié celle d'une Hongreline de femme, mais qui étoit ſi mal ajuſté ſur ſon corps, qu'une de ſes épaules ſortoit tout d'un côté, qui étoit celle qu'elle avoit plus groſſe que l'autre. Sa chemiſe étoit faite à la mode des hommes : elle avoit un collet qui étoit ratacché ſous ſa gorge d'une épingle ſeulement, & lui laiſſoit tout le dos découvert ; & ce corps qui étoit échancré ſur la gorge,

beaucoup plus qu'un pourpoint, n'étoit point couvert de ce colet. Cette même chemiſe ſortoit par en-bas de ſon demi-pourpoint comme celles des hommes, & elle faiſoit ſortir au bout de ſes bras & ſur ſes mains la même quantité de toile que les hommes en laiſſoient voir alors au défaut de leur pourpoint & de leurs manches. Sa jupe qui étoit griſe chamarée de petits paſſemens d'or & d'argent, de même que ſa hongreline étoit courte; & au lieu que nos robes ſont traînantes, la ſienne lui faiſoit voir les pieds découverts. Elle avoit des rubans noirs renoués en maniere de petite oye, ſur la ceinture de ſa jupe. Sa chauſſure étoit tout-à-fait ſemblable à celle des hommes, & n'étoit pas ſans grace. Le Roi la mena dans une grande Salle, où madame la Maréchale de la Motte avoit fait préparer une grande collation. Le Roi, les deux Reines, & Monſieur, en entrant s'aſſirent à table, & nous l'environnâmes pour voir cette perſonne, en tout ſi différente des autres femmes, & dont la renommée avoit tant fait de bruit. Après l'avoir regardée avec cette application que la curioſité inſpire en de telles occaſions, je commençai à m'accoûtumer à ſon habit, & à ſa coëffure, & à ſon viſage. Je trouvai qu'elle avoit les yeux beaux &

vifs, qu'elle avoit de la douceur dans le viſage, & que cette douceur étoit mêlée de fierté. Enfin je m'apperçus avec étonnement, qu'elle me plaiſoit, & d'un inſtant à un autre, je me trouvai entiérement changée pour elle. Elle me parut plus grande qu'on ne nous l'avoit dite, & moins boſſue, mais ſes mains qui avoient été louées comme belles, ne l'étoient guéres : elles étoient ſeulement aſſez bien faites, & pas noires ; mais ce jour-là elles étoiént ſi craſſeuſes, qu'il étoit impoſſible d'y appercevoir quelque beauté. Pendant cette collation, elle mangea beaucoup, & ne parla que de diſcours fort communs. Le Duc de Guiſe lui montra mademoiſelle de Mancini, qui étoit auprès d'elle à la regarder comme les autres. Elle lui fit un grand ſalut, & ſe pancha tout en bas de ſa chaiſe, pour lui faire plus de civilité. Au ſortir delà, le Roi, les Reines, Monſieur, & le Cardinal Mazarin, ſe mirent dans le caroſſe de la Reine, avec le reſte de la compagnie que j'ai nommée, & la converſation y fut agréable. Quand la Reine fut arrivée à Compiégne, après avoir conduit ſon Hôteſſe dans ſon appartement, elle nous fit l'honneur de nous dire qu'elle étoit charmée de cette Reine, & nous avoua que

le premier quart-d'heure, elle en avoit été effrayée comme les autres; mais qu'après l'avoir vûe, & l'avoir entendu parler, cette ſurpriſe s'étoit changée en inclination. Elle nous dit que cette Princeſſe faiſant ſemblant de vouloir voir le portrait du Roi & de Monſieur, que la Reine portoit au bras, elle lui avoit fait ôter ſon gant, & qu'elle lui avoit dit les choſes du monde les plus jolies ſur la beauté de ſes mains, la louant de les avoir ſçu louer ſans l'embaraſſer. Auſſi-tôt que la Reine de Suede ſe fut un peu repoſée dans ſa chambre, elle vint faire viſite à la Reine, d'où on la mena à la Comédie Italienne. Elle la trouva fort mauvaiſe, & le dit librement. On l'aſſura que les Comédiens avoient accoûtumé de mieux faire. Elle répondit froidement qu'elle n'en doutoit pas, puiſqu'on les gardoit. Après cela on la mena dans ſa chambre, où elle fut ſervie par les Officiers du Roi. Il fallut qu'on lui donnât juſques à des Valets de Chambre pour la ſervir, & pour la deshabiller; car elle étoit ſeule; elle n'avoit ni Dames, ni Officiers, ni équipages, ni argent: elle compoſoit elle ſeule toute ſa Cour. Chanut, qui avoit été Réſident pendant ſon Regne, étoit auprès d'elle, & deux ou trois hommes mal bâtis, à qui par hon-

neur elle donnoit le nom de Comtes. On pouvoit dire avec vérité, qu'elle n'avoit perſonne ; car outre ces médiocres Seigneurs, nous ne lui vîmes que deux femmes qui reſſembloient plûtôt à des Revendeuſes qu'à des Dames de quelque Condition. Enfin je ſerois tentée, en faiſant la deſcription de cette Princeſſe, de la comparer aux Héroïnes des Amadis, dont les aventures étoient belles, dont le train étoit preſque pareil au ſien, & de qui la fierté avoit du rapport à celle qui paroiſſoit en elle. Je penſe même, vû ſon équipage & ſa pauvreté, qu'elle ne faiſoit pas plus de repas, & ne dormoit pas mieux, que Marfiſe ou Bradamante, & qu'à moins d'arriver par hazard chez quelque grand Roi comme le nôtre, elle ne faiſoit pas ſouvent bonne chere. Le premier jour elle obſerva de parler peu ; ce qui paroiſſoit marquer en elle de la diſcrétion. Le Comte de Nogent, ſelon ſa coutume, s'empreſſant devant elle de dire de vieux Contes, elle lui dit gravement qu'il étoit fort heureux d'avoir beaucoup de mémoire. Le Cardinal Mazarin le lendemain l'alla viſiter en camail, & tous les Evêques la ſaluérent en cérémonie. Ce jour elle parut avec un juſtaucorps de camelot de couleur de feu, & une jupe griſe,

l'un & l'autre chamarés de paſſemens d'or & d'argent : ſa péruque étoit friſée & poudrée, ſon teint par le repos de la nuit avoit quelque beauté, ſes mains étoient décraſſées ; & ſi elle eût été capable de ſe ſoucier des louanges, je crois qu'on lui en auroit pû donner en ce moment avec juſtice, car elle parut à tous plus aimable qu'elle ne le vouloit être. Elle vint voir la Reine le matin, & la Reine lui rendit ſa viſite auſſitôt après dîné. La converſation y fut gaie, & dans pluſieurs rencontres cette Reine Etrangere fit voir qu'elle étoit ſpirituelle, & de bonne compagnie. Elle railla le Chevalier de Grammont ſur la paſſion qu'il avoit alors pour madame de Mercœur, & ne l'épargna nullement ſur le peu de reconnoiſſance qu'il en pouvoit eſperer. Delà elle fut à la chaſſe du Sanglier où le Roi la convia d'aller. Elle lui avoit dit néanmoins, quand il lui propoſa d'y aller, qu'elle ne l'aimoit point, parce qu'elle étoit périlleuſe, & qu'elle ne pouvoit ſouffrir qu'on s'expoſât à quelque péril, que pour acquérir de la gloire. Le ſoir à la Comédie Françoiſe elle montra d'avoir l'ame paſſionnée : elle s'écria ſouvent ſur les beaux endroits, paroiſſant ſentir de la joie, ou de la douleur, ſelon les differens ſentimens qui étoient exprimés par les vers

qui

qui ſe récitoient devant elle : puis comme ſi elle eût été toute ſeule dans ſon cabinet, ſe laiſſant aller ſur le dos de ſa chaiſe, après ſes exclamations, elle demeuroit dans une rêverie profonde. La Reine même ne l'en pouvoit tirer, quoique ſouvent elle voulût lui parler. Le ſoir étant retirée avec quelques hommes de la Cour, entr'autres Cominges qui n'étoit pas ignorant, ils parlérent de beaucoup de choſes, & enſuite de la fidélité qu'on devoit aux Rois ; & quelqu'un lui diſant que tous les honnêtes gens en avoient, elle répondit qu'en tous les Pays cela étoit vrai, mais qu'elle avoit remarqué qu'en France ce n'étoit pas un défaut que d'y manquer, & qu'il étoit commun parmi les perſonnes de mérite & de qualité. Enfin cette journée lui artira beaucoup d'approbation, & chez la Reine ce même ſoir on ne parla que d'elle. Pluſieurs de nos rudes railleurs avoient eu le deſſein de la tourner en ridicule, & d'accabler par-là ceux qui ſi légérement l'avoient encenſée ; mais ils ne pûrent alors en trouver les moyens, ſoit par ſon mérite, ou par la hauteur qu'elle eût pour eux, ou ſoit enfin parce qu'elle fut ſoûtenue par l'eſtime que le Miniſtre témoigna d'en faire, & par la bonne reception du Roi & de la Reine. Le

peu de tems qu'elle demeura à la Cour lui fut favorable ; car ſes défauts qui étoient grands furent offuſqués par les belles & brillantes qualités qui étoient en elle, & par le plaiſir de la nouveauté qui eſt d'un grand prix dans le cœur des hommes. Nous lui verrons bientôt perdre honteuſement tous ces avantages : car comme les Rois ſont expoſés au public, & que ce qu'ils ont de bon les rend célébres, de même leurs défauts ſçavent en peu de tems détruire ou diminuer leur réputation.

Le 18. Septembre, les Reines furent à une Tragédie des Jéſuites, dont celle de Suede ſe moqua hardiment. Le lendemain le Roi lui donna un feſtin royal, qui fut comme de tels repas ont accoûtumé d'être, où la profuſion fatigue plus l'eſprit, qu'elle ne nourrit le corps. Peu après cette incommode cérémonie, il arriva un Courier qui apprit au Roi & à la Reine la priſe de Valence par le Duc de Mercœur. La Reine étrangere vint auſſi-tôt s'en réjouir avec la nôtre, d'une maniere ſi libre, qu'il ſembloit qu'elle y prît une grande part. Elle trouva la Reine jouant aux cartes. Elle s'aſſit auprès d'elle ; & s'appuyant nonchalamment ſur la table, il parut qu'elle s'occupa agréablement à régarder les belles mains de la Reine : elle

les loua, & lui dit d'un air galant, qu'elle eſtimeroit ſon voyage de Rome en France bien employé, quand elle n'auroit point eu d'autre avantage que celui de voir en cela ſeulement la plus belle choſe du monde.

Nogent qui parloit toûjours, voulut lui dire, qu'on avoit remarqué dans l'Hiſtoire, qu'il y avoit cent ans que Valenciennes & Valence avoient été aſſiégées par les François; que l'une n'avoit pû être priſe, & que l'autre l'avoit été. Après l'avoir écouté, elle ſouhaita que dans ce même terme les mêmes perſonnes en puſſent faire autant; & ſe tournant vers Nogent, lui dit; *Et que vous, M. de Nogent, euſſiez encore votre caſaque feuille-morte, & fiſſiez les mêmes contes que vous faites à preſent; car à vous dire le vrai, j'aimeroïs mieux les entendre dans cent ans, qu'à cette heure.* Ce qui fit qu'elle le pouſſa toûjours de même force, fut qu'on lui avoit dit, qu'il avoit voulu la mêler dans ſes railleries.

Le lendemain le Pere Annat, Confeſſeur du Roi, fut parler à la Reine de Suede, ſur quelques plaintes qu'elle avoit faites contre leur Ordre. L'une étoit que le Pere Général des Jeſuites ne l'avoit point été ſaluer à Rome: je ne me ſou-

viens pas des autres. Après les excuſes que lui fit le Reverend Pere, elle lui dit d'un ton moqueur, & avec cette bruſque maniere qui lui étoit naturelle, qu'elle ſeroit fâchée de les avoir pour ennemis, ſçachant leurs forces ; & qu'elle choiſiroit plûtôt d'avoir querelle avec un Prince Souverain qu'avec eux ; que par cette raiſon, elle vouloit bien être ſatisfaite ; mais qu'elle l'aſſuroit qu'en cas de Confeſſion, & de Tragedie, elle ne les choiſiroit jamais : voulant leur reprocher par-là, qu'ils étoient accuſés d'avoir une Morale trop indulgente, & ſe moquer de la mauvaiſe Tragedie, où elle avoit été le jour précédent ; mêlant ainſi le burleſque avec le ſérieux, afin de ſe venger de l'offenſe qu'elle croyoit avoir reçue de leur Compagnie.

Cette Princeſſe Gothique témoignoit eſtimer l'eſprit & la capacité du Cardinal, & lui de même paroiſſoit avoir beaucoup de vénération pour elle. Son extérieur, à qui en eût voulut juger à ſon deſavantage, étoit digne de riſée & de moquerie : quaſi toutes ſes actions avoient quelque choſe d'extravagant ; & on pouvoit avec juſtice la blâmer, comme on pouvoit avec ſujet la louer extrémement. Elle ne reſſembloit en rien à une femme ; elle n'en

avoit pas même la modeſtie néceſſaire. Elle ſe faiſoit ſervir par des hommes dans les heures les plus particulieres. Elle affectoit de paroître homme en toutes ſes actions. Elle rioit démeſurément quand quelque choſe la touchoit, & particuliérement à la Comédie Italienne, lorſque par hazard les bouffonneries en étoient bonnes. Elle éclatoit de même en louanges & en ſoupirs, comme je l'ai déja dit, quand les ſérieuſes lui plaiſoient. Elle chantoit ſouvent en compagnie ; elle rêvoit & ſa rêverie alloit juſqu'à l'aſſoupiſſement. Elle paroiſſoit inégale, bruſque & libertine, en toutes ſes paroles tant ſur la Religion, que ſur les choſes à quoi la bienſéance de ſon ſexe l'obligeoit d'être retenue. Elle juroit le nom de Dieu, & ſon libertinage s'étoit répandu de ſon eſprit dans ſes actions. Elle ne pouvoit demeurer long-tems en même place. En préſence du Roi, de la Reine & de toute la Cour, elle appuyoit ſes jambes ſur des ſiéges auſſi hauts que celui où elle étoit aſſiſe, & les laiſſoit voir trop librement. Elle faiſoit profeſſion de mépriſer toutes les femmes à cauſe de leur ignorance, & prenoit plaiſir de converſer avec les hommes, ſur les mauvaiſes matieres, de même que ſur les bonnes. Elle n'obſervoit nulle regle de toutes celles que

les Rois ont accoutumé de garder, à l'égard du reſpect qu'on leur porte. Ses deux femmes toutes hideuſes & miſérables qu'elles étoient, ſe couchoient ſur ſon lit familiérement, & faiſoient avec elle à moitié de tout. Cependant la Reine, qui étoit au contraire la plus réguliere perſonne du monde, trouvoit des charmes dans l'agrément de ſon viſage, & dans la maniere libre de toutes ſes actions. En effet il étoit difficile, quand on l'avoit bien vûe, & ſur-tout écoutée, de ne lui pas pardonner toutes ſes irrégularités, particuliérement celles qui ne paroiſſoient point eſſentiellement blâmables. Cette douceur & cet agrément étoient mêlés d'une rude fierté, & la politeſſe ſi naturelle à notre Nation ne ſe rencontroit point en elle. Quelques-uns dirent qu'elle reſſembloit à Fontainebleau, dont les bâtimens ſont beaux & grands, mais qui n'ont point de ſimétrie. Elle partit de Compiégne, le 23. de Septembre : la Reine la fut conduire à deux lieues de là, & ces deux Princeſſes ſe ſéparerent avec quelques marques d'attendriſſement. Le Marquis de Saint-Simon la traita à Senlis, & monſieur & madame du Pleſſis la reçurent à leur belle maiſon de Frêne, avec une magnificence extraordinaire. Paſſant à un certain Bourg pro-

che de ce lieu, elle voulut voir une demoiſelle qu'on appelloit Ninon, celebre par ſon vice, par ſon libertinage, & la beauté de ſon eſprit. Ce fut à elle ſeule de toutes les femmes qu'elle vit en France, à qui elle donna quelques marques d'eſtime. Le Maréchal d'Albret, & quelques autres en furent cauſe, par les louanges qu'ils donnérent à cette Courtiſanne de notre ſiecle. De-là cette Amazone Suédoiſe prit des caroſſes de louage que le Roi lui fit donner, & de l'argent pour les pouvoir payer: elle s'en alla ſuivie ſeulement de ſa chétive Troupe, ſans train, ſans grandeur, ſans lit, ſans vaiſſelle d'argent, ni aucune marque royale. Son deſſein fut de retourner à Rome, & de paſſer par la Savoie, où elle reprit ſon perſonnage de Reine: elle y reçut auſſi beaucoup d'honneurs.

L'Armée du Roi ayant alors aſſiégé la Capelle, le Roi & le Cardinal Mazarin partirent le lendemain, pour aller à la Ferre, donner ordre aux affaires de la Guerre. La Reine demeura à Compiégne, pour attendre en ce lieu le retour du Roi. Monſieur de Turenne commandoit l'Armée du Roi devant la Capelle, & les ennemis la voyant aſſiégée avoient quitté Saint Guilain, pour venir la ſecourir, ou pour don-

ner bataille. Ils étoient venus ſe camper avec toutes leurs forces à deux lieues de l'Armée ; & M. de Turenne, bien loin de paroître les craindre, fit applanir les tranchées de leur côté, afin que s'ils venoient l'attaquer il pût avoir une plus belle place pour combattre ; mais ne voulant pas que la Ville aſſiégée l'amuſât davantage, il fit ſçavoir aux aſſiégés que s'ils ne ſe rendoient le lendemain, ils n'auroient plus de quartier. Celui qui y commandoit, nommé Chamilli, qui étoit à M. le Prince, trouva plus à propos de lui obéir, que de ſe mettre à ce hazard. Le 27. la Place ſe rendit au Roi, à la vûe de l'Armée ennemie, qui eut la honte de lever le Siége de Saint Guilain, & de ne pas faire lever celui de la Capelle, dont la priſe étoit capable de réparer le malheur de Valenciennes; mais ce qui reſtoit d'ennemis au Miniſtre, quoique cachés & honteux, ne célébroient pas nos victoires avec la même joie qu'ils ſentoient nos pertes, & ne faiſoient pas tant de bruit des biens que des maux. Cette iniquité s'eſt pratiquée dans tous les tems ; car naturellement les hommes ont plus de pente à blâmer ceux qui gouvernent, qu'à leur donner des louanges, & même j'oſe dire que chaque particulier à l'égard de ceux avec qui la ſociété civile l'engage,

ſe

ſe laiſſe aller à cette malice. Il n'y a point de bonté dans l'homme, du moins elle eſt rare.

On diſoit alors que M. le Prince avoit fait ce qu'il avoit pû, pour faire réſoudre les Eſpagnols à donner bataille, mais que D. Juan d'Autriche ne l'avoit pas voulu. Ainſi notre victoire fut grande, & nullement périlleuſe. Le Vicomte de Turenne, en cette occaſion comme en toutes les autres, continua de montrer que ce n'étoit pas ſans raiſon, qu'il étoit eſtimé un des premiers & des plus grands Capitaines de notre ſiécle.

Le Roi après avoir tardé quelques jours à Guiſe, & vû de ce poſte la priſe de la Capelle, joignit ſon Armée, & alla en perſonne conduire un convoi à Saint Guilain, où l'on mit des vivres en grande quantité, avec tout ce qui eſt néceſſaire à une Place de Guerre, pour bien ſoûtenir un Siége. Cette action ſe fit à la vûe des ennemis, dont l'Armée ne parut point, quoiqu'elle fût proche de celle du Roi. Ce fut une choſe honorable au Miniſtre, d'avoir en ſi peu de tems rétabli la réputation des Armes du Roi, & remis ſes Troupes en état d'emporter des victoires ſur ceux qui paroiſſoient les maîtres de la Campagne. Enſuite de cette expédition, il ramena le

Roi à la Reine ſa mere, qui l'attendoit avec impatience. Il arriva le ſixiéme Octobre, & toute la Cour étant rejointe enſemble à Compiégne, elle en partit deux jours après pour aller à Paris, où l'autorité du Roi ſe rétabliſſoit toûjours de plus en plus, & où les perſonnes les plus gâtées étoient contraintes d'avouer, du moins, que le Miniſtre étoit heureux.

Le Cardinal à ſon retour à Paris fit donner un Arrêt du Conſeil d'Etat, qui caſſoit ceux du Parlement contre ledit Conſeil; & par-là il fit voir à cette Compagnie, qu'il étoit tems qu'elle s'humiliât ſous le joug de la puiſſance légitime de ſon Roi. Il débrouilla mille embarras que l'abſence du Cardinal de Retz lui donnoit touchant le Gouvernement de l'Egliſe de Paris, qui pour la fierté des conſciences devoit être légitime, & ne le pouvoit être que ſous l'autorité de ſon Archevêque; mais il ſçut, malgré les intrigues qui ſe faiſoient ſous ce prétexte, en trouver les moyens, tels qu'il les falloit pour ſatisfaire le Public, & contenter les bonnes ames qui ne cherchoient que la paix & leur ſalut, & empêcher que le Cardinal de Retz ne pût troubler par l'Autorité Canonique, le repos de l'Etat.

Le Cardinal Mazarin, bientôt après

ſon dernier retour, avoit fait venir en France deux de ſes ſœurs, madame de Martinozzi, & madame de Mancini, toutes deux vertueuſes femmes. La premiere ſe vit mere de deux Princeſſes, de madame la Princeſſe de Conti, & de madame de Modéne. L'autre, madame de Mancini, étoit mere de madame de Mercœur, de mademoiſelle de Mancini que le Roi aimoit alors, & de trois de ſes ſœurs, qui étoient arrivées en France avec elle en 1653. avec un fils qui lui étoit reſté. Madame de Martinozzi après le mariage de la Princeſſe de Conti, & de madame de Modéne, étoit retournée en Italie; & madame de Mancini étoit reſtée en France auprès de la Reine, eſtimée de toute la Cour par ſa douceur & ſa vertu, vivant d'une vie retirée & qui ne ſe mêloit d'aucunes affaires, que de gouverner ſagement ſa famille. Cette Dame mourut encore jeune, ſur la fin de l'année, [le 19. Décembre] au grand regret du Cardinal Mazarin ſon frere. Il l'aſſiſta à la mort, & il parut en cette occaſion qu'il étoit touché de piété à l'égard de Dieu, & d'une grande tendreſſe pour ſa ſœur. En mourant elle lui recommanda ſon fils & ſes filles, & lui dit ſur-tout qu'elle le prioit de mettre en Religion ſa troiſiéme fille, qui s'ap-

pelloit Marie, parce que celle-la lui avoit toûjours paru d'un mauvais naturel, & que feu ſon mari, qui avoit été un grand Aſtrologue, lui avoit dit qu'elle ſeroit cauſe de beaucoup de maux.

Son mari lui avoit auſſi prédit qu'elle mourroit ſur la fin de ſa 42. année : il avoit prédit la mort de ſon fils tué à la journée de Saint Denys ; & il avoit prédit ſa propre mort au tems même qu'elle étoit arrivée : ſi bien que madame de Mancini, voyant qu'il avoit été véritable en tout ce qu'il avoit dit des autres, avoit appréhendé l'effet de la prédiction qui la regardoit, & pendant toute cette année elle avoit ſouvent dit qu'elle ne vivroit plus guére. Trois jours devant que de tomber malade, elle dit à ſes femmes, qu'elle commençoit à ſe réjouir, & à eſperer quelle ne mourroit pas, puiſqu'elle n'avoit plus guére de jours à paſſer avant la fin du tems qui la menaçoit, & qu'elle ſe portoit bien ; mais enfin elle tomba malade, & ne la fut qu'onze jours. Auſſitôt qu'elle fut morte, le Cardinal ſon frere dit qu'il falloit faire comme David, qui pria & pleura pendant la maladie de ſon fils, & qui joua de la harpe après ſa mort, louant Dieu des Arrêts de ſa Providence. Il parut enſuite auſſi tranquille,

que s'il n'eût point eu d'affliction, & travailla tout le jour à faire ſes dépêches.

Au commencement de l'année 1657. l'Evêque de Montauban fit l'Oraiſon funebre de madame de Mancini, dans l'Egliſe des Auguſtins, où le Clergé de France qui étoit alors aſſemblé fit faire à ſa mémoire un Service ſolemnelle, & les louanges qui ſe donnérent au nom Mazarin, & Mancini, y furent exceſſives. Madame de Mercœur, fille aînée de madame de Mancini, fut ſenſiblement touchée de ſa mort. Cette Princeſſe étoit groſſe, quand elle la perdit : peu après étant accouchée fort heureuſement, elle-mourut elle-même, ſans avoir donné le loiſir à ceux qui prenoient intérêt à ſa vie d'appréhender ſa mort. Elle étoit en couche de quelques jours ſeulement, lorſque tout d'un coup elle tomba paralytique de la moitié du corps, & perdit la parole. Le Cardinal ſon oncle, dans ce moment n'en fut point inquiet, parce que les Médecins le vinrent trouver, qui l'aſſurerent que ce ne ſeroit rien. Cela fut cauſe qu'il ne laiſſa pas d'aller à un Ballet que le Roi danſoit ce même jour ; mais comme il en ſortoit, on lui vint dire que madame de Mercœur ſe trouvoit beaucoup plus mal. Il y courut auſſi-tôt en ſe jettant dans le premier ca-

roſſe qu'il rencontra. En arrivant à l'Hôtel de Vendôme, il trouva qu'elle ſe mouroit, & que ne pouvant parler elle ne pût lui faire qu'un ſouris. Comme elle ne ſouffroit pas, & qu'elle avoit encore de la connoiſſance, la mort ne fit point en elle les changemens effroyables qu'elle cauſe en tous les autres. Un beau vermillon que la fiévre lui donnoit avoit augmenté ſa beauté naturelle. Elle étoit jeune, & avoit de l'embonpoint: le ſeul défaut, qui étoit en elle, étoit que ſans avoir la taille gâtée elle ne l'avoit pas aſſez belle, en ce qu'elle étoit un peu entaſſée; mais ce défaut ne ſe voyant point dans le lit, j'ai oüi dire à ceux qui la virent en cet état, qu'elle leur avoit paru la plus belle perſonne du monde, & ſa beauté augmenta leur regret. Le Cardinal en fut ſi touché, qu'il ne pût ſe retenir d'en donner des marques très-fortes. Il fit des cris qui parurent procéder d'une douleur ſenſible. La perte de ſa ſœur lui étoit toute récente, & cette derniere venant attaquer ſon cœur par une double affliction, il en fut accablé & entiérement abattu. Le monde injuſte, qui refuſe toûjours ſous de faux prétextes de donner ſon approbation aux meilleures choſes, voulut que ſon chagrin procedât de quelques prophéties qu'on avoit faites contre lui.

Beaucoup s'imaginérent que madame de Mancini en mourant lui avoit annoncé des arrêts funeſtes contre ſa propre vie, comme prononcés par la bouche de ſon mari, à qui on fit dire tout ce que l'on voulut.

Cette belle mourante madame de Mercœur, n'ayant été malade qu'un jour & une nuit, mourut le huitiéme de Février, ſenſiblement regrettée de ſes proches, & de toute la Cour; car la vertu & la beauté attirent la bonne volonté des hommes. Cette mort ſi prompte & ſi ſurprenante, qui paroiſſoit triompher d'une jeune Princeſſe, ſaine, belle, & niéce d'un Favori ſi puiſſant, à qui toute la France étoit ſoumiſe, étonna les plus endurcis, fit faire des réfléxions aux plus enjoués, & fut à tous un grand exemple de la vanité qui ſe trouve dans les grandeurs, & dans les fauſſes joies de la terre.

Sur la fin du même mois, mademoiſelle de Mancini, ſœur de madame de Mercœur, & qui juſqu'alors avoit eu l'honneur d'occuper le cœur du Roi, quittant enfin ces flâteuſes apparences qui ne la contentoient pas tout-à-fait, épouſa le Prince Eugene, fils du Prince Thomas. Elle avoit apperçu que l'amitié du Roi n'étoit qu'un amuſement, & même elle n'étoit pas ſatisfaite de voir que le Cardinal Mazarin

ſon oncle, n'ayant point d'égard à ſa fortune, négligeoit de la marier, & ſe ſervoit d'elle ſeulement pour conſerver ſon crédit auprès du Roi, & le renfermer dans ſa famille. Elle n'avoit pas beaucoup de complaiſance pour le Prince dont elle ſentoit que l'amitié diminuoit tous les jours envers elle, & craignoit que les petits chagrins & les dégoûts qui naiſſent des réfléxions, ne la fiſſent bientôt entiérement finir. Ce fut donc avec beaucoup de raiſon, qu'elle ſouhaita de pouvoir profiter plus ſolidement de ſa faveur, par le grand & glorieux établiſſement qu'elle trouva en la perſonne du Prince Eugene, qui étant de la Maiſon de Savoie par ſon pere, petit-fils de Charles-Quint par ſa grand-mere, & du Sang de France par la Princeſſe de Carignan ſa mere, il étoit difficile qu'elle pût trouver un mari plus conſidérable, ni d'une plus grande naiſſance. Son bonheur fut grand en toutes façons; elle rencontra en ce Prince un aſſez honnête homme, & ſurtout un bon mari: ſi-bien qu'elle eut ſujet de s'eſtimer heureuſe. Madame la Princeſſe de Carignan étoit fille du Comte de Soiſſons, & ſon Frere le dernier Comte de Soiſſons l'avoit laiſſée héritiere en partie de cette illuſtre Maiſon, qui étoit une branche de celle de Bourbon. Le Prince

Eugene ſon fils, prit le nom de Comte de Soiſſons, & nous l'avons vû ſous ce nom participer en quelque façon à la faveur du Miniſtre, dont il avoit épouſé la niece, & aſſez aimé dans la Cour. Le Roi la vit marier ſans douleur ni chagrin. Par cette indifférence on connut viſiblement que ſa paſſion avoit été médiocre, & que les François, du moins quelques-uns, avoient eu des inquiétudes bien mal fondées. La Reine auſſi avoit toûjours dit à ceux qui lui en vouloient faire craindre l'évenement, qu'il étoit ridicule d'imaginer ſeulement que le Roi fût capable de cette foibleſſe, & avoit répondu fortement de la netteté des intentions de ſon Miniſtre. Elle diſoit qu'il n'y avoit rien à craindre de ſon ambition, & que l'amitié que le Roi avoit pour mademoiſelle de Mancini étoit honnête, & ſans ſoupçon qu'elle pût dégénérer en rien de mauvais. Un jour que ce mariage étoit réſolu, la Reine voyant le Cardinal Mazarin & la Princeſſe de Carignan parler enſemble de cette alliance, me dit en ſe tournant vers moi & me les montrant, *Ne vous l'avois-je pas bien dit, qu'il n'y avoit rien à craindre de cet attachement ?*

Le Cardinal après le mariage de madame la Comteſſe de Soiſſons, malgré les

prieres de ſa ſœure mourante, mit ſur le Théâtre de la Cour, la troiſiéme des ſœurs Mancini, qu'il retira des Filles de Sainte Marie, où elle avoit été quelque tems. Il voulut donner en elle & en ſa ſœur Hortenſe, qui étoit parfaitement belle, une compagnie au Roi, qui pût lui être agréable. La plus âgée nommée Marie, cadette de la Comteſſe de Soiſſons, étoit laide. Elle pouvoit eſpérer d'être de belle taille, parce qu'elle étoit grande pour ſon âge, & bien droite; mais elle étoit ſi maigre, & ſes bras & ſon col paroiſſoient ſi longs & ſi décharnés, qu'il étoit impoſſible de la pouvoir louer ſur cet article. Elle étoit brune & jaune, ſes yeux qui étoient grands & noirs, n'ayant point encore de feu, paroiſſoient rudes, ſa bouche étoit grande & plate, & hormis les dents qu'elle avoit très-belles, on la pouvoit dire alors toute laide. Sa qualité d'aînée fit néanmoins que le Roi préfera de s'amuſer à elle plûtôt qu'à ſa ſœur Hortenſe, parce que celle-là étoit encore enfant, & que les perſonnes de l'âge où étoit le Roi alors, haïſſent naturellement les petites filles, à cauſe qu'elles ont quelque rapport à cet état dont ils ne font que de ſortir, & qui leur paroît mépriſable. Cette préférence fut pour quelque tems ſi médiocre, qu'elle ne pouvoit

pas être comptée pour quelque choſe. Il ne voyoit plus ſi ſouvent madame la Comteſſe de Soiſſons, & il ne paroiſſoit pas que cela lui fît aucune peine : au contraire ce nouvel amuſement le délivroit des picoteries continuelles d'une perſonne qu'il avoit aimée. Le Roi étoit dans cet état d'indifférence, lorſque tout d'un coup il parut amoureux d'une jeune fille que la Reine avoit priſe depuis peu, nommée de la Motte d'Argencourt. Elle n'avoit ni une éclatante beauté, ni un eſprit fort extraordinaire : mais toute ſa perſonne étoit aimable. Sa peau n'étoit ni fort délicate, ni fort blanche ; mais les yeux bleux, & ſes cheveux blonds avec la noirceur de ſes ſourcils, & le brun de ſon teint, faiſoient un mêlange de douceur & de vivacité ſi agréable, qu'il étoit difficile de ſe défendre de ſes charmes. Comme à conſiderer les traits de ſon viſage on pouvoit dire qu'ils étoient parfaits, qu'elle avoit un très-bon air, & une fort belle taille, qu'elle avoit une maniere de parler qui plaiſoit, & qu'elle danſoit admirablement bien, ſi-tôt qu'elle fut admiſe à un petit jeu où le Roi ſe divertiſſoit quelquefois les ſoirs, il ſentit une ſi violente paſſion pour elle, que le Miniſtre en fut inquiet. Il ne voulut pas montrer ſes ſentimens au Roi,

mais il entra dans ceux de la Reine, à qui cette inclination donna une extrême peur, qu'elle ne le portât à offenſer Dieu. Elle s'y oppoſa fortement, & le gronda fort un ſoir qu'il demeura trop long-tems à cauſer avec cette fille. Le Roi reçut avec bonté & reſpect la réprimande de la Reine; mais il lui dit tout bas qu'il la ſupplioit de ne lui pas montrer ce chagrin devant tout le monde, parce qu'elle faiſoit voir par-là au Public qu'elle deſapprouvoit ſes actions. Le Cardinal, au contraire, diſoit au Roi, pour s'inſinuer dans ſes bonnes graces, que la Reine ſa mere avoit trop de rigueur, qu'elle étoit ſcrupuleuſe, & qu'il faiſoit bien de ſe divertir & de s'amuſer. A la fin il fallut qu'il montrât, auſſi-bien que la Reine, ſes ſentimens; car cette paſſion prenant chaque jour de grandes forces, devint en peu de tems extrême. Le Roi un jour parla à mademoiſelle de la Motte comme un homme amoureux qui n'étoit plus ſage; il lui offrit même ſi elle vouloit l'aimer, qu'il réſiſteroit à la Reine ſa mere & au Cardinal; mais elle n'ayant point voulu, ou n'ayant oſé entrer dans ces propoſitions qu'elle voyoit choquer directement la vertu dont les maximes ne s'éffacent pas d'un cœur qui a de l'honnêteté, réfuta tout ce qui pouvoit être contre

ſon devoir. La Reine qui étoit très-cherement aimée du Roi ſon fils, ſçut par lui-même l'état de ſon ame ; car la douceur & l'amour d'une ſi bonne mere l'obligea à une telle confiance envers elle, qu'il ne pût pas d'abord lui cacher ſes ſentimens, & quoiqu'elle fût ſa partie elle ne laiſſa pas d'être ſa confidente. Cette Princeſſe ne manqua pas de lui faire voir le danger où il étoit d'offenſer Dieu : elle lui fit remarquer, à ce qu'elle me fit l'honneur de me dire, combien en peu de tems il s'étoit écarté des ſentiers de l'innocence & de la vertu : & le Roi touché d'un véritable ſentiment de Chrétien, ſans que la timidité y eut part, dit lui-même à la Reine, qu'il ſe ſentoit fort différent de ce qu'il avoit accoûtumé d'être & qu'il croyoit être obligé en conſcience de s'éloigner des occaſions du crime. Cette réſolution ne ſe forma pas en lui ſans peine : il gémit, il ſoupira, mais enfin il vainquit. Il ſe confeſſa & pria lui-même la Reine que ce pût être dans ſon Oratoire, afin que perſonne ne le ſçût : puis il alla faire un petit voyage à Vincennes, où il remporta ſur ſes propres déſirs une victoire plus grande & plus louable, que celle dont les plus vaillans ſe glorifient. Je ne doute point que ce ſacrifice n'attire ſur le reſte de ſa vie la bé-

nédiction divine, & que dans les mêmes occaſions où ſa vertu peut être affoiblie par la perte de l'innocence, il ne reçoive une force intérieure dont la ſource ſe trouvera dans cette premiere grace.

Le Roi, après avoir triomphé de lui-même, revint à Paris, en réſolution de ne plus parler à cette fille. Il le fit, mais il arriva deux jours après qu'étant au bal, mademoiſelle de la Motte alla prendre le Roi pour danſer. En ce même moment, n'étant pas encore tout-à-fait fortifié, on remarqua qu'il devint pâle, & enſuite fort rouge; & la fille conta depuis à ſes amies, que la main du Roi lui trembla tout le tems qu'il tint la ſienne. Le Cardinal pour le ſecourir, lui dit que mademoiſelle de la Motte avoit abuſé de ſes ſecrets, qu'elle avoit conté tout ce qu'il lui avoit dit à ſes amies, & peut-être à quelqu'un de ſes amans, & que par-là il lui ſembloit qu'elle étoit indigne de ſes bonnes graces. Il eſt vrai que la mere de mademoiſelle de la Motte, pour faire ſa Cour, avoit fait dire au Cardinal ce que le Roi avoit dit à ſa fille, croyant par cette ſoumiſſion pouvoir obtenir du Miniſtre, qu'il conſentiroit que le Roi demeurât ſon amant & fit ſa fortune. Mademoiſelle de la Motte, à ce qu'elle m'a depuis dit elle-même, n'eut

nulle part à cette harangue ; mais le Miniſtre qui ne vouloit point de compagnon, ni de compagne, fit ſervir cette fauſſe confidence à ſes deſſeins, qui lui réuſſirent, parce que la vertu de la Reine & la véritable piété du Roi, furent ſes ſeconds pour le faire vaincre en ce combat. Dans le même tems, la femme de l'amant qui avoit prévenu ſon cœur, ayant conçu une jalouſie furieuſe de ſon mari, fit entrer ſa mere dans ſes ſentimens, pria la Reine d'éloigner mademoiſelle de la Motte de la Cour, & de l'envoyer dans le Couvent des Filles de Sainte Marie de Chaillot, où quoiqu'elle ne ſe fût pas retirée par ſon choix, détrompée de la vanité de la Cour & de la paſſion qu'elle avoit eue pour cet amant qu'elle trouva n'avoir pas fait ce qu'il devoit en cette occaſion, elle eſt demeurée volontairement, & s'eſt fait une vie fort tranquille & fort heureuſe.

Alors mourut Pompone de Belliévre, premier Preſident au Parlement de Paris, illuſtre par le poſte qu'il tenoit, par ſa réputation, par ſes amis, & par une habile modération, accompagnée de fermeté, dont il uſoit avec beaucoup d'art & de fineſſe. Il étoit comme je l'ai déja dit, craint à la Cour, & conſideré dans ſa Compagnie. Il agiſſoit ſi ſagement dans la con-

duite des affaires générales, qu'il donnoit des chagrins au Miniſtre, ſans lui donner aucun juſte ſujet de ſe plaindre de lui. A l'égard de ceux dont il étoit le Chef, il donnoit de la force au foible, & ſçavoit corriger l'emportement des eſprits violens. Il étoit éloquent, il aimoit les plaiſirs : ſa maiſon étoit un lieu rempli de toutes ſortes de délices pour les voluptueux ; la magnificence, la bonne chere & la muſique, y pouvoient accompagner gaiement les ſerieux raiſonnemens de la politique : & toutes ces choſes plaiſoient à ceux qui avec les divertiſſemens, y cherchoient de l'appui & du ſecours. Ces mêmes qualités, ſelon les regles de la vertu, lui pouvoient avec juſtice attirer beaucoup de blâme ; car la véritable occupation d'un bon Juge eſt de rendre la juſtice à ceux qui la demandent. Celui-là étant rempli de la gloire & du faſte du monde, n'étoit point laborieux : il n'étoit pas même eſtimé ſçavant, & ſa vie avoit quelque choſe de ſcandaleux. On voyoit d'ordinaire chez lui une mere & une fille, qui paroiſſoient les maîtreſſes de la maiſon, ou plûtôt de celui qui en étoit le maître ; ſi-bien qu'on peut dire de lui, qu'il a été peut-être plus loué qu'il ne le méritoit en effet, mais qu'enfin il étoit, ſelon les fauſſes maximes des mondains,

mondains, un honnête homme. Par ces mêmes raiſons ſa mort fut agréable à celui qui le craignoit trop, pour le pouvoir regretter.

Tous les évenemens de la Cour étoient alors à la gloire du Miniſtre. Le Duc d'Orleans pour l'augmenter, fut par ſon moyen remis aux bonnes graces du Roi & de la Reine. Il vint à Paris, où il fut reçu du Roi avec bonté : il fut viſité des Courtiſans ſans empreſſement, & des Compagnies Souveraines par devoir ; mais comme il avoit eu ſur elles un crédit fort grand, mais fort inutile, ſa préſence ne fut nullement célébrée. Il montra par la maniere dont il traita le Miniſtre, qui lui fut rendre ſes reſpects au Luxembourg, qu'il reconnoiſſoit ſa puiſſance, & la force de ſa deſtinée, ou pour mieux dire, celle du ſouverain Auteur, dont les juſtes Arrêts élevent & abaiſſent ceux qu'il lui plaît. Ce Prince dans ſa retraite à Blois, s'étoit pieuſement ſoumis aux volontés divines: il étoit devenu dévot, ſa vie étoit exemplaire, il avoit ſes heures de retraite & de prieres, il ne jouoit plus, & jamais Prince n'a plus goûté le repos que lui. Sa piété ſeroit entiérement eſtimable, ſi ſa pareſſe n'avoit point eu quelque petite part a ſa vertu, & ſi ſon tempérament ennemi de l'em-

barras & des grands deſſeins, n'avoit pas été comme le ſauvageon ſur lequel Dieu avoit enté ſon amour & ſa grace. L'intrigue & l'ambition de ceux qui avoient été ſes Favoris, l'avoient ſouvent embarqué dans la révolte & dans les conſpirations, qui s'étoient faites du tems du feu Roi ſon frere contre le Miniſtre de ce tems-là. Les malheurs de la Reine Marie de Medicis ſa mere, & les mauvais conſeils qu'on lui avoit donnés y avoient eu plus de part que ſon inclination naturelle; car on peut dire que perſonne n'a plus aimé le repos que lui, & que perſonne n'en a eu ſi peu, n'ayant proprement joui de cette paix intérieure qui la donne, que dans ſes dernieres années, qui ſont celles de ſa retraite, où il a rencontré ſon ſalut & ſon bonheur. Il ſembla qu'il n'étoit venu à Paris, que pour voir cet homme qu'il avoit voulu chaſſer du Royaume, & pour lui avoir l'obligation de ſon raccommodement avec le Roi & la Reine; car il s'en retourna peu après dans la ſolitude, qui lui étoit devenue plus chere que la groſſe Cour qu'il avoit eue au Luxembourg.

Ce grand Prince, Oncle du Roi, qu'on avoit vû dans ſes premieres années heritier préſomptif de la Couronne, & qui en avoit été déclaré Lieutenant Général

dans les dernieres, ayant reconnu l'autorité ſouveraine du Miniſtre, les autres Princes, le Parlement, & enfin toute la France, n'eût plus de honte de s'y ſoumettre. Ce fut alors qu'on peut dire qu'il triompha de tous ſes ennemis ; & il eût été le plus glorieux homme du monde, s'il ſe fût contenté d'abattre ceux qui lui avoient réſiſté, & de jouir paiſiblement de l'excès de grandeur où la fortune l'avoit porté, ſans vouloir détruire la puiſſance légitime de celle qui l'avoit ſoutenu ſi hautement, comme il fit auſſi-tôt qu'il ſe vit rétabli dans ſa premiere Place. Car il réunit tout-dun coup en ſa perſonne l'autorité de la mere & du fils, & ſe rendit le tyran de leurs volontés plûtôt que le Maître. Il devint la ſeule idole des Courtiſans, il ne voulut plus que perſonne s'adreſſât à d'autres qu'à lui, pour demander des graces, & s'appliqua avec ſoin à éloigner d'auprès du Roi tous ceux qui avoient été mis par la Reine ſa mere. La Porte à qui elle avoit fait donner une Charge de premier Valet de Chambre du Roi, pour le récompenſer de ſa fidélité à ſon ſervice, & des perſécutions qu'il avoit ſouffertes pour elle du tems du Cardinal de Richelieu, fut obligé de s'en défaire : il me dit qu'il croyoit que mon frere ne ſeroit pas

long-tems ſans ſe ſentir du malheur de la deſtinée de toutes les Créatures de la Reine; car il me conta que le Cardinal, entrant un jour dans la Chambre du Roi qui étoit couché pour une légere indiſpoſition, & voyant que mon frere lui liſoit quelque choſe auprès de ſon lit, peut-être étoit-ce le Roman de Scaron, pour le divertir; il avoit remarqué qu'il en avoit eu du chagrin, blâmant cela, comme ſi c'eût été un grand crime. La Reine lui avoit donné la Charge de Lecteur de la Chambre, & le Roi la lui faiſoit exercer fort ſouvent particuliérement dans les voyages & lorſqu'il gardoit le lit. Il lui faiſoit quelquefois les ſoirs chanter des dialogues avec la Chenaie Gentilhomme de la Manche, & dans les concerts de Guitarre qu'il faiſoit quaſi tous les jours, il lui donnoit une partie à jouer avec Cominges Capitaine des Gardes de la Reine, & il lui faiſoit des queſtions mêmes dans ſon Etude, ce qui aida à porter M. de Rhodés ſon Précepteur, quand le Roi fut plus avancé en âge, d'empêcher que perſonne n'entrât plus dans l'Etude, pas même le Maréchal de Villeroi, ni le Lieutenant des Gardes, comme n'étant plus une Etude, mais une converſation particuliere, après laquelle il montoit auſſi-tôt chez le Cardinal, pour lui

en rendre compte, à cauſe de ſa qualité de Sur-Intendant de l'Education Royale. Mais ce qui lui déplut davantage fut que les premiers jours que le Roi entra au Conſeil, comme il s'y ennuyoit aſſez ſouvent, une fois il vint entr'ouvrir la porte de la Chambre où il n'y avoit que la Reine & lui avec le Miniſtre; pour voir qui étoit dans le veſtibule, où ayant vû mon frere il lui fit ſigne & lui dit d'entrer & de le ſuivre dans le Cabinet des Bains, où on ne pouvoit entrer alors que par-là, ſoit pour lui parler d'un deſſein de Ballet, pour accorder ſa Guitarre, ou lui lire quelque bagatelle: de ſorte qu'il demeura ſeul avec lui, tout le tems que le Conſeil dura, ce qui lui arriva encore une fois ou deux, & quelques autres fois avec ſon Maître à deſſiner, & d'autres de ſa petite Cour, avant le Conſeil, où il alloit & venoit de tems en tems. La Reine me témoigna alors, qu'elle étoit bien aiſe que le Roi s'accommodât ſi bien de mon frere, ayant bonne opinion de ſa ſageſſe; mais comme il avoit eu cette Charge ſans la participation du Cardinal qui ne m'aimoit pas, il ne manqua pas de repréſenter au Roi qu'il ne falloit pas qu'il ſe familiariſât avec perſonne juſqu'à ce point, & qu'il parût qu'il quittoit le Conſeil pour s'amuſer à des bagatelles; & fit

ſi-bien, que tous mes amis furent d'avis que mon frere s'abſentât pour quelque tems, & la Reine me le conſeilla elle-même. C'eſt ce qui me fit réſoudre d'écouter les propoſitions qu'on m'avoit faites de vendre cette Charge, qui ne lui avoit rien couté, mais qui lui donneroit plus de chagrin que de plaiſir, & dont il ne tireroit aucun avantage, tant que le Cardinal qui étoit pour vivre long-tems, gouverneroit.

Environ dans ce même tems, madame de Senecei ayant envie d'avoir la ſurvivance de ſa Charge de Dame d'Honneur pour la Comteſſe de Flex ſa fille, en parla à la Reine. Cette Princeſſe qui n'étoit pas trop ſatisfaite du déſir trop âpre que ſon Miniſtre faiſoit paroître depuis ſon retour d'être le ſeul qui pouvoit tout édifier & tout détruire, & qui étoit bien aiſe que cette affaire réuſſît, trouva qu'il étoit à propos qu'elles allaſſent le prier de lui en parler. La mere & la fille le firent. Il fut fort content de leur ſoumiſſion : il en vint faire la demande à la Reine, & la choſe fut bientôt conclue, mais ce ne fut pas ſans nous moquer enſemble de la folie & de la malice des hommes, qui par des voies obliques & corrompues s'écartent ſouvent du droit chemin, comme faiſoit

le Cardinal, qui ne devoit pas agir de cette maniere avec celle qui l'avoit choiſi pour le mettre ſur le pinacle, & qui l'y avoit maintenu par le paſſé, & étoit fort réſolue de l'y maintenir encore à l'avenir; n'y ayant aucune apparence ni aucune raiſon de changer un Miniſtre, quoique défectueux, qui lui étoit redevable de toute ſa grandeur, pour un autre qui le ſeroit peut-être davantage, & qui croyoit ne devoir ſon bonheur qu'à ſon ſçavoir faire, & au dégoût qu'elle auroit eu de celui qu'elle abandonneroit. La Comteſſe de Flex fut vûe dans cette Place, non-ſeulement avec l'agrément de la Reine qui l'aimoit & eſtimoit, mais auſſi avec l'approbation générale, à cauſe de ſon mérite & de ſa vertu. Mais ces particularités, dont elle m'avoit fait part, font aſſez connoître que ce Miniſtre étoit revenu à la Cour moins reconnoiſſant qu'il ne le devoit être envers une bienfaitrice qu'il ſçavoit bien n'être pas de l'humeur de Marie de Médicis.

Juſque-là il n'avoit jamais vu d'intrigues dans notre Cour, qui lui puſſent donner aucune inquiétude: c'eſt pourquoi s'il avoit envie de prendre des meſures pour ſe maintenir auprès du Roi ſon fils, c'étoit plûtôt avec la Reine ſa mere que con-

tre elle. Cependant il n'étoit pas toûjours de ſon ſentiment ſur beaucoup de choſes. Il ſçavoit que le Roi avoit paru capable d'avoir inclination pour quelques gens: par exemple, il en avoit eu quelque tems pour Fouilloux, enſuite il en avoit eu une plus forte pour Mancini ſon neveu; & pour lors, il ſembloit avoir quelque penchant pour le Prince de Marſillac, fils du Duc de la Rochefoucault, qui avoit des amis, & auquel Vardes qui avoit beaucoup d'eſprit & étoit capable d'intrigue, s'étoit lié. Le Comte de Soiſſons, le Comte de Guiche, Villequier, & l'Abbé Fouquet qui compoſoient une autre cabale, voulant s'oppoſer à la faveur naiſſante du Prince de Marſillac, tâchoient de le pouſſer en toutes occaſions. Le Cardinal Mazarin, ſoutenant ceux qui étoient attachés au Comte de Soiſſons ſon neveu, & ne pouvant conſentir que le Roi eût la liberté de bien traiter perſonne ſans ſa permiſſion, le voulut obliger à témoigner plus d'indifférence au Prince de Marſillac. La Reine prit ſon parti, non-ſeulement par la bonne opinion qu'elle avoit de lui, mais par la crainte qu'elle avoit du Comte de Guiche, agréable de ſa perſonne, ſçavant, plein d'eſprit, mais qui étant fort perſuadé de ſa capacité, affectoit de paroître

roître avoir moins de Religion qu'il n'en avoit peut-être en effet ; ce qui diminuoit l'eſtime que toutes ſes bonnes qualités lui faiſoient mériter. Son plus grand attachement ſembloit néanmoins être pour Monſieur qui témoignoit l'aimer ; mais la Reine me fit l'honneur de me dire, qu'elle lui avoit conſeillé comme ſon amie, & commandé comme ſa mere, de le voir rarement, & de ne lui pas donner trop de marque de bonne volonté & de préférence. Langlade eut ordre en ce tems là de ſe défaire de ſa Charge de Sécretaire du Cabinet, & Carnavalet qui avoit été Page de la Reine, & auquel elle avoit fait avoir une Charge de Lieutenant des Gardes du Corps, après avoir été quelque tems à la Baſtille, fut obligé de s'en aller dans ſon Pays, d'où il revint quelque tems après la mort du Cardinal.

Madame de Montbazon étoit auſſi revenue à Paris depuis quelque tems, mais avec des ſentimens fort différens de ceux qui obligeoient M. le Duc d'Orleans d'en partir. Elle étoit encore belle & auſſi enchantée de la vanité que ſi elle n'avoit eu que ving-cinq ans. Elle n'avoit point encore eu la permiſſion de revoir la Reine ; mais ſous quelque prétexte, elle avoit eu celle de ſon retour à Paris. Elle y trouva

les mêmes charmes ; car elle y revint avec les mêmes deſirs de plaire, & ceux qui la virent m'aſſurérent que le deuil qu'elle portoit alors comme veuve & qu'elle accompagnoit de tous les agrémens que l'amour propre lui pouvoit ſuggérer, la rendoit ſi belle, qu'en elle on pouvoit dire que l'ordre de la nature ſe trouvoit changé, puiſque beaucoup d'années & de beauté ſe pouvoient rencontrer enſemble. Dans cet état la mort qui ne reſpecte perſonne la vint ſurprendre, & une maladie qui ne parut qu'un rhume l'ôta du monde en peu de tems. Elle fut peu regrettée de la Reine ; car ſouvent elle avoit abandonné ſes intérêts, pour ſuivre ſes caprices. Le Miniſtre vit ſa mort avec les ſentimens qu'on a pour ſes ennemis. Ses anciens amans la regardérent avec mépris, & ceux qui l'aimoient encore n'en furent pas touchés, parce que chacun, jaloux de ſon rival, laiſſa les larmes & la douleur en partage au Duc de Beaufort, qui en étoit alors le mieux aimé. Les femmes ſérieuſes, & qui avoient fait profeſſion de vertu & de piété, y trouvérent qu'elles avoient de grandes graces à rendre à Dieu, de leur avoir fait haïr la vanité, & les Coquettes eurent ſujet de craindre la même deſtinée, c'eſt-à-dire, une fin de

ſa vie ſans fruit & ſans avoir rien profité à l'égard de l'éternité. Cette illuſtre Mondaine n'eut que trois heures à ſe préparer à ce grand voyage : il parut néanmoins, qu'elle les employa bien. Elle ſe confeſſa & reçut tous les Sacremens avec beaucoup de marques de piété & de repentir de n'avoir pas ſuivi des maximes plus ſolides & plus chrétiennes ; diſant à ſa fille l'Abbeſſe de Caën, qui alors ſe trouva-là auprès d'elle, qu'elle étoit fâchée de n'avoir pas été toûjours comme elle dans un Cloître, & que ſentant approcher l'heure de ſon jugement, elle avoit de l'horreur de ſa vie paſſée. Ce regret peut faire eſperer que la grace aura réparé toutes les foibleſſes de ſa vie ; mais enfin que reſte-t-il de cette beauté qui avoit reçu tant de louanges, & que les hommes avoient idolâtrée, qu'un juſte mépris de ſon néant ? Ne peut-on pas dire de cette Dame, ce que le Prophéte remarque dans ſes Pſeaumes, parlant des hommes qui ont ſuivi la volupté, *J'ai vû le Pécheur élevé comme le Cédre du Liban ; mais je ſuis repaſſé, & il n'y étoit plus, je l'ai cherché, & ne l'ai point trouvé ?*

Je ne puis m'empêcher de parler ici de Cromwel, qui gouvernoit alors en Angleterre avec une puiſſance tout-à-fait

abſolue, & tout-à-fait injuſte. Le Roi avoit été obligé de faire un Traité ſolemnel avec lui, pour empêcher que le Roi d'Eſpagne ne le prévînt, & n'en fît un qui fût dommageable à l'Etat. Le Roi & la Reine à leur extrême regret, avoient reçu un Ambaſſadeur de ſa part, & il avoit été traité comme ceux des Têtes Couronnées. Le Roi d'Angleterre & le Duc d'York ſon frere, furent obligés de ſortir de France, pour aller chercher un azile en Flandre. La Reine leur mere qui étoit demeurée à la Cour, en fut ſenſiblement afligée, & plus encore quand au bout de quelque tems elle vit cet Uſurpateur par ſa capacité & ſes intrigues forcer le Parlement & le Royaume d'Angleterre à lui offrir la Couronne. Il parut qu'il avoit refuſé le titre de Roi pour ſe contenter de celui de Protecteur de la République, quoique dans le vrai, à ce que m'a dit cette Reine malheureuſe, ce fut parce que l'Armée ne lui fut pas favorable. Il fit dreſſer par le Parlement dix-neuf articles contenant le pouvoir que les Rois d'Angleterre avoient accoûtumé d'avoir ſur leurs Peuples, & qui renfermoient toutes les prérogatives dont ils jouiſſoient. Il alla au Parlement ſur la fin de Juin, ſelon le compte d'Angleterre, il ſe vêtit du Manteau Royal,

prit le Sceptre & l'Epée pour marquer la puiſſance qu'il prenoit ſur la Juſtice & ſur la Guerre. Les trois plus grands Seigneurs d'Angleterre en cette Cérémonie ſervirent à tenir devant lui les trois Epées qui ſignifient les trois Royaumes dont il prenoit poſſeſſion; mais il ne mit point de Couronne ſur ſa tête, pour marquer qu'il ne prenoit point le nom de Roi, dont elle eſt la plus viſible marque. Après ce grand & terrible coup, qui étoit ſi funeſte à toute la Famille Royale de Stuart, la Reine d'Angleterre, pour tirer avantage de ſes propres malheurs, pria le Cardinal Mazarin d'écrire de la part du Roi à Cromwel, qu'on appelloit Milord Protecteur, pour lui demander la jouiſſance de ſon bien & de ſon douaire; car quoiqu'elle fût aſſez bien payée de ce que le Roi lui donnoit, elle regardoit toûjours cet état comme une dépendance fâcheuſe, dont elle auroit bien voulu ſe pouvoir tirer. Le Cardinal le fit, non-ſeulement pour lui complaire, mais beaucoup plus pour ſoulager les coffres du Roi de cette dépenſe; car ſa grande économie faiſoit qu'il étoit toûjours fâché d'en voir ſortir de l'argent pour d'autres que pour lui. Au bout de quelque tems, le Cardinal venant voir la Reine d'Angleterre, lui apporta la réponſe de

Cromwel, & lui dit que ce Lord Protecteur lui avoit mandé inſolemment qu'il ne lui donneroit point ce qu'elle demandoit, parce qu'elle n'avoit jamais été reconnue pour Reine en Angleterre. Cette inique & monſtrueuſe hardieſſe donna d'abord une extrême douleur à cette Reine; mais auſſi-tôt après elle ſe remit, & dit au Miniſtre, que ce n'étoit point à elle à ſe ſcandaliſer de cet outrage; mais bien au Roi qui ne devoit point ſouffrir qu'une Fille de France fût traitée de concubine; qu'elle étoit ſatisfaite du feu Roi ſon Seigneur & de toute l'Angleterre, & que les affronts qu'elle recevoit alors étoient plus honteux à la France qu'à elle. Après ce diſcours elle & le Cardinal Mazarin, parlérent de la paix générale; & comme elle en eſpéroit de grands avantages pour le Roi ſon fils, en quoi véritablement elle ne ſe trompa pas, elle l'exhorta fortement à la faire. Déja il avoit envoyé en Eſpagne, de Lionne ſa créature afin d'en faire le premier plan avec Don Louis de Haro Miniſtre d'Eſpagne; mais il lui dit que cette Négociation n'avoit point encore eu le favorable ſuccès qu'elle témoignoit déſirer. Il l'aſſura qu'il y travailloit tout de bon, puis il demanda ce qu'elle croyoit; & comme à ce qu'elle me fit l'honneur

de me conter le même jour, elle fut quelque tems ſans lui répondre, le Cardinal devinant ſa penſée, lui dit : *Je vois bien, Madame, que vous n'ajoûtez pas de foi à mes paroles ; mais je vous ſupplie de croire que je vous dis vrai ; & que je la ſouhaite paſſionnément.* La Reine d'Angleterre qui avoit de l'agrément dans l'eſprit, lui avoua de bonne foi qu'elle en doutoit, & le preſſa fort inſtamment de faire qu'elle en pût être perſuadée. Il le lui promit & ce Miniſtre peu de tems après lui tint ſa parole.

Dans cette Campagne le Maréchal de Turenne, qui commandoit l'Armée du Roi, voulut aſſiéger Cambrai. Le Prince de Condé qui étoit à Valenciennes, averti de cet entrepriſe, la nuit ſuivante ſe jetta dedans en perſonne, par le quartier où étoit le Maréchal de Clérembaut, qui fit toute la réſiſtance poſſible.

Le Maréchal de la Ferté, avec d'autres Troupes, aſſiéga Montmedi, & y ſervit utilement le Roi. Le Duc de Navailles, qui commandoit ſous lui, y témoigna autant de conduite, que de valeur. Le Roi y alla & les ennemis le ſçachant furent deux heures ſans tirer. L'inclination, qu'il avoit à la Guerre, lui faiſoit faire ces courſes avec plaiſir ; & s'il n'eût point été rete-

nu par le Cardinal, qui ſe ſervoit de la raiſon & de la neceſſité de ſa conſervation, pour l'en empêcher, il y auroit demeuré plus long-tems.

Mademoiſelle revint alors à la Cour. Ce fut le Comte de Bethune qui négocia ſon raccommodement avec le Miniſtre. Ce n'étoit pas un petit Ouvrage : car malgré la facilité qu'il avoit à oublier les injures, celles qu'il avoit reçues de Mademoiſelle étoient gravées bien avant dans ſon cœur : mais agiſſant à ſon ordinaire, il ne laiſſa pas de lui pardonner, étant alors en état de n'en plus rien craindre. D'un autre côté, le long éxil que cette Prnceſſe avoit ſouffert avoit un peu diminué ſa fierté, & la deſabuſant enfin de la vaine eſpérance qu'elle avoit eue d'obliger le Roi à l'épouſer, lui faiſoit voir qu'elle ne pouvoit penſer à aucun établiſſement, ſoit dedans, ſoit dehors le Royaume, que par le conſeil ou l'entremiſe du Cardinal ; & qu'ainſi il falloit malgré qu'elle en eût ſe réſoudre à ſe ſoumettre à ſes volontés. Le Comte de Bethune étoit un homme d'honneur, dont la capacité étoit médiocre, qui étoit curieux de piéces antiques, de livres, & de tableaux. Il avoit aſſez l'eſtime générale, & le Miniſtre le conſidéroit comme un ennemi, qu'il avoit

forcé à l'aimer par ſes bienfaits. Il reçut plus volontiers par lui, qu'il n'auroit fait par d'autres les aſſurances que Mademoiſelle voulut lui donner de ſes bonnes intentions, & du deſir qu'elle avoit de ne jamais déplaire au Roi, ni à la Reine par aucune de ſes actions. Elle vint donc à Saint Cloud attendre le retour de la Cour; & toutes les perſonnes de quelque qualité qui étoient à Paris allérent lui témoigner la joie qu'ils avoient de ſon retour. Elle étoit fort aimée, & méritoit de l'être, non-ſeulement parce qu'elle avoit de belles qualités, mais de plus par une maniere obligeante & pleine d'honnêteté, qui juſques alors lui avoit acquis l'eſtime des honnêtes gens.

Montmedi réſiſta long-tems aux Armes du Roi, parce que celui qui commandoit dans cette Place étoit un Eſpagnol naturel, jeune & brave, qui ſortoit de Page de la Cour du Roi d'Eſpagne. Il ſe défendit ſi bien, que le Siége dura juſques au ſixiéme d'Août. Il avoit été commencé le douziéme de Juin; mais ce Gouverneur ayant été tué, la Ville ſe rendit deux jours après, & la fermeté du Gouverneur fut louée tant des François, que de ceux de ſa Nation.

La Cour revint à Paris après avoir été

à Metz aſſez long-tems. Le Roi pendant le ſéjour de la Reine en ce lieu, avoit été faire une petite courſe à Nanci. Le Cardinal qui l'accompagna ſur les fins de cette campagne, ſe ſentit de la gravelle ; & quand il arriva à Paris, il n'étoit pas en bon état. La diminution de ſa ſanté fit réveiller les cabales, & ceux qui pouvoient prétendre au Miniſtere, furent ſoupçonnés d'en voir l'affoibliſſement avec beaucoup de joie. Mademoiſelle à ce retour fut bien reçue de la Reine, & toutes les choſes paſſées parurent effacées à ſon égard.

Environ ce tems-là, la Reine de Suéde, ſans être ſouhaitée, & quaſi malgré le Roi, vint faire un ſecond voyage en France, qui ne lui réuſſit pas ſi bien que le premier. Elle fut contrainte par l'ordre qu'elle en reçut de s'arrêter à Fontainebleau, où elle s'ennuya beaucoup ; car peu de perſonnes la furent viſiter, & ſon voyage ſans précaution, & ſans ſureté d'être bien reçue eut la deſtinée des actions imprudentes, qui d'ordinaire apportent du chagrin. Cette Princeſſe ne ſe contenta pas de montrer qu'elle ſe laiſſoit aller à toutes ſes fantaiſies ſans trop de réfléxion, elle fit voir encore qu'elle avoit beaucoup de cruauté, & quainſi ſes vices & ſes dé-

fauts égaloient du moins ſes vertus. Elle fit maſſacrer à ſes yeux & dans Fontainebleau un homme qui lui avoit déplu, & voici qu'elle fut ſa conduite pour cette belle action. Elle envoya querir le Pere Mathurin de la Chapelle, elle lui donna à ſerrer un paquet de lettres : puis ayant donné ſes ordres, elle fit appeller un nommé Monaldeſqui Gentilhomme, qui étoit à elle ; & l'ayant mené dans la galerie des Cerfs proche de ſa chambre, elle lui dit, qu'il l'avoit trahie, & qu'il falloit qu'il en fût puni. Sur ce qu'il nia la choſe, le Pere Mathurin qu'elle avoit envoyé querir entra, & lui ayant demandé ſes lettres, elle les montra à cet homme, dont il demeura ſurpris. Alors il ſe jetta à ſes pieds, & lui demanda pardon. Elle lui dit qu'il étoit un traître, & qu'il ne méritoit pas de grace, & ayant dit au Pere de le confeſſer, elle les quitta tous deux pour rentrer dans ſon appartement, d'où elle envoya dans la Gallerie Sentinelli, ſon Capitaine des Gardes, qui avoit ordre de faire l'exécution. Il étoit frere d'un Sentinelli, favori de cette Princeſſe ; & Monaldeſqui, à ce qu'on diſoit, par jalouſie l'avoit accuſé fauſſement de beaucoup de crimes ; mais nul n'a été bien inſtruit de la vérité de cette hiſtoire. C'eſt

pourquoi je ne puis parler que de l'action, & point de ſa cauſe. Monaldeſqui refuſa long-tems de ſe confeſſer, demanda pardon à ſon Bourreau Sentineli, & le pria d'aller de ſa part implorer la miſericorde de la Reine leur maîtreſſe, ce qu'il fit: mais il ne put rien obtenir qu'une confirmation de ſon premier Arrêt. Elle ſe moqua du criminel, de ce qu'il avoit peur de la mort, l'appella poltron, & dit à ſon Capitaine des Gardes, *Allez, il faut qu'il meure, & afin de l'obliger à ſe confeſſer, bleſſez-le.* Sentineli revint annoncer à ce miſérable l'Arrêt définitif de ſa mort, & en même tems lui voulut donner quelque coup d'épée : mais il trouva qu'il étoit armé ſous ſon pourpoint ; ſi bien que l'épée ne le put bleſſer qu'au bras, dont il para le coup. Il en reçut encore un à la tête ; & comme il ſe vit baigné dans ſon ſang, alors il ſe confeſſa à ce Pere Mathurin, qui étoit auſſi effrayé que ſon Pénitent. Le Pere après l'avoir confeſſé, alla ſe jetter aux pieds de cette Reine impitoyable, qui le refuſa tout de nouveau. Enfin Sentineli lui paſſa ſon épée au travers de la gorge, & la lui coupa à force de le chicoter. Quand il fut expiré on prit ſon corps, & on l'emporta enterrer ſans bruit. Cette barbare Princeſſe, après une action auſſi

cruelle que celle-là, demeura dans ſa chambre à rire & à cauſer auſſi tranquillement, que ſi elle eût fait une choſe indifférente, ou fort louable. La Reine Mere, toute Chrétienne, qui avoit eu tant d'ennemis qu'elle auroit pû faire punir, & qui n'avoient reçu d'elle que des marques de ſa bonté, en fut ſçandaliſée. Le Roi & Monſieur la blâmerent, & le Miniſtre qui n'étoit point cruel, en fut étonné. Enfin toute la Cour eut horreur d'une ſi laide vengeance, & ceux qui avoient tant eſtimé cette Reine, furent honteux de lui avoir donné des louanges : mais ce ne fut pas ſans ſe moquer du pauvre mort, qui n'avoit pas eu le courage, ni de ſe ſauver, ni de ſe défendre, & d'avoir eu contre cet accident une précaution ſi inutile; car du moins il devoit avoir un poignard, & s'en ſervir avec valeur. On laiſſa cette Reine languir long-tems à Fontainebleau, pour lui montrer le mépris qu'on avoit pour elle; mais enfin elle ſupplia tant de fois le Miniſtre de la laiſſer venir à Paris, qu'il lui fut impoſſible de la refuſer. Elle vint donc voir le Ballet que le Roi danſa cette année pour le carnaval, & elle arriva le vingt-quatre Février 1658. Il eſt à croire qu'elle auroit ſouhaité de pouvoir s'établir tout-à-fait en France; mais on

ne lui fit eſpérer de l'y ſouffrir, que quelques jours ſeulement. On la logea dans le Louvre à l'appartement du Cardinal Mazarin, ce qui fut concerté exprès, pour lui montrer qu'il falloit qu'elle le quittât promptement. Malgré toutes les précautions de la Reine, elle y paſſa les jours gras, qu'elle employa le mieux qu'elle pût. Rien ne parut en elle de contraire à l'honneur, je veux dire à cet honneur qui dépend de la chaſteté ; & ſi elle s'étoit laiſſé entamer ſur ce chapitre, les charitables gens de la Cour n'auroient pas oublié de le publier ; mais en tout le reſte, elle montra peu de ſageſſe, peu de conduite, & beaucoup d'emportement pour le plaiſir. Elle couroit les bals en maſque, elle alloit ſans ceſſe à la Comédie avec des hommes toute ſeule, dans les premiers caroſſes qu'elle rencontroit, & jamais perſonne n'a paru plus éloignée de la Philoſophie que celle-là. Elle partit enfin les premiers jours du Carême, ayant reçu quelque argent du Roi, & s'en retourna à Rome, où l'action qu'elle avoit faite en France ne la fit pas eſtimer.

Le Prince de Condé qui étoit en Flandres, tomba malade environ dans ce tems-là. Il dépêcha auſſi-tôt un Courier à la Reine, pour la ſupplier de lui envoyer Gue-

naud Médecin en qui il avoit beaucoup de créance. Elle le fit partir avec ſoin, & le Miniſtre y contribua de tout ſon pouvoir, pour montrer à ce grand Prince que leur malheur, & non ſa haine, les tenoit ſéparés. Il fut fort malade, & montra dans cette maladie, à ce qui en fut dit alors, des ſentimens fort Chrétiens, dont il avoit juſques-là paru fort peu touché: mais j'ai lieu de croire qu'il avoit dans l'ame un fondement de vertu, qui produiſoit en lui dans les grandes occaſions des retours vers Dieu, dont il adoroit la puiſſance ſans ſe ſoumettre comme il devoit à ſes Commandemens. Car j'ai oüi dire à quelqu'un de ſes ſerviteurs, que ſur ce chapitre il avoit quelquefois donné des marques particulieres d'être ſuſceptible de piété, quoique d'ailleurs on ne le crût pas dévot. Les jugemens des hommes ſont incertains: il n'y a que Dieu, qui connoiſſe les plis & replis du cœur humain.

Le Duc de Candale le premier de la Cour en bonne mine, en magnificence & en richeſſes; celui que tous les hommes envioient, & dont toutes les Dames galantes ſouhaitoient de mériter l'eſtime, ſi elles n'en pouvoient faire le trophée de leur gloire: ce jeune Seigneur qui en effet étoit aimable, revenant de Catalogne où

il avoit commandé cette année les Armées du Roi, mourut à Lyon comme il revenoit à Paris. Il fit paroître beaucoup de repentir de ſes fautes, & reçut fort chrétiennement tous les Sacremens. Les prieres de mademoiſelle d'Epernon ſa ſœur, qui avoit préferé le Couvent des Carmelites aux Duchés que le Duc d'Epernon ſon pere lui pouvoit donner, attirérent ſans doute une ſi bonne mort de la miſericorde de Dieu. Elle voulut que l'Abbé Roquette fît ſon Oraiſon funebre. S'étant heureuſement trouvé à Lyon, il l'avoit aſſiſté à la mort. Il prit pour ſon texte, ce verſet du Pſeaume LXII. *Tes miſericordes, Seigneur, valent bien mieux que la vie.*

La vertu de mademoiſelle d'Epernon ne l'empêcha pas de pleurer amérement cet illuſtre frere. Il fut auſſi infiniment regretté de toute la Cour, & ſa fin parut étonnante à toute la France: il ſembloit que la mort en ſa perſonne avoit fait un coup trop hardi; dont ſi on eût oſé on lui eût fait des reproches; mais cette rigoureuſe ennemie du genre humain, ne fait pas grand cas de nos plaintes: elle ne reſpecte ni les jeunes ni les grands; il ſemble au contraire qu'elle ſe divertit à cueillir les plus belles fleurs du parterre du monde.

monde. Quelques-uns s'imaginérent qu'il avoit été empoiſonné ; mais le ſoupçon ne parut pas avoir aucun fondement.

Dans ce même tems le Roi alla au Parlement pour faire recevoir une Bulle que le Pape avoit envoyée contre les Janſéniſtes. La Reine animée d'un zéle véritablement louable, croyoit avec raiſon devoir ſa Royale protection à la véritable Doctrine de l'Egliſe, qui ſembloit être attaquée par les opinions du Janſéniſme touchant la Grace & le Libre Arbitre de l'homme qu'ils ont paru vouloir combattre ; mais les gens de bien étoient perſuadés que ceux qui la conſeilloient ſous l'apparence de la gloire de Dieu & de la Religion, l'engageoient ſouvent à des choſes qui en toutes leurs circonſtances ne paroiſſoient pas conduites par l'eſprit de charité : & comme ils étoient ſans paſſion, ils ſouhaitoient que la paix ſe pût rétablir entiérement parmi les Fideles, & que l'on travaillât ſincerement à ramener à l'obéiſſance ceux qu'ils croyoient s'éloigner des ſentimens orthodoxes. On les accuſoit & peut-être injuſtement, de vouloir regarder cette affaire comme une ſource de laquelle ils pourroient toûjours tirer des matieres agréables à la piété de la Reine, & par elles demeurer les maîtres

de la deſtinée de beaucoup de gens. On peut tourner toutes choſes en bien & en mal ; mais ce qui paroiſſoit véritable, & que les ignorans & les femmes pouvoient connoître, étoit que les Janſéniſtes paroiſſoient eſtimer & ſoûtenir la Doctrine de Janſénius condamnée par les déciſions de Rome, & que par conſéquent les Jeſuites ne les accuſoient pas ſans ſujet ; que les Janſéniſtes qui paroiſſoient ſe ſoumettre de parole ſeulement à la condamnation de cinq Propoſitions, défendoient méthodiquement, & avec une paſſion extrême, le Livre qui les contenoit ; mais qu'en effet auſſi ils donnoient au Public par leurs Ouvrages une morale, où la pratique de la parfaite Vertu Chrétienne étoit éloquemment enſeignée. Leur vie étoit conforme à leurs écrits : ils faiſoient profeſſion d'eſtimer & de ſuivre les plus étroites maximes de l'Evangile. Madame de Longueville qui après ſa converſion s'étoit déclarée de leur parti, & vouloit régler ſa conduite par leurs conſeils, faiſoit voir par l'auſtérité de ſa vie combien ils étoient bons & louables.

Les Peres Jéſuites portent à juſte titre le nom d'Apôtres des Indes & de la Chine, puiſqu'au prix de leur vie & de leur ſang ils ont eu l'honneur par tant de ſouffran-

ces de faire adorer le Nom de Jeſus-Chriſt preſque dans toute l'étendue de la terre, & particuliérement dans les Contrées barbares où il n'étoit point connu auparavant. C'eſt une Compagnie qui a toûjours été remplie de grands hommes, tant par leur ſcience, que par leur piété, qui les a fait conſidérer comme des colonnes de l'Egliſe; mais pluſieurs des plus grands Evêques de France, des plus eſtimés, étoient les chefs de ceux qu'ils accuſoient d'héréſie. Un de leurs Peres, plein de vertu & des plus renommés de notre ſiecle, parlant un jour à une Dame de mes amies des conteſtations de ce tems-là, qui étoient nées & fomentées entre les Janſéniſtes & eux; il dit ſans blâmer les adverſaires de ſa Compagnie, & avec un ſentiment extrême de douleur qui lui faiſoit ſouhaiter ardemment l'union de tous les Chrétiens, que l'orgueil de l'eſprit humain étoit la ſource de ces deſordres, & qu'il prioit ſans ceſſe notre Seigneur de tuer en lui & dans les autres cet ennemi mortel de ceux qui aſpirent à la vie éternelle. Ce Saint homme avoit raiſon d'en parler de cette maniere; car j'ai toûjours oüi dire que ces conteſtations de doctrine avoient été cauſées par des animoſités particulieres.

Le Gouverneur de Hedin, Belbrune, mourut alors, & cette Place fut auſſi-tôt donnée à Moret, frere de Vardes, qui depuis quelque tems s'étoit attaché au Cardinal. Quand il fut en prendre poſſeſſion, la Fargue Lieutenant de Roi, & la Riviere, tous deux Officiers dans Hedin, lui fermerent les portes. Le Maréchal d'Hoquincourt, Gouverneur de Peronne, gagné par les charmes & les conſeils de madame de Châtillon, avoit traité avec M. le Prince : il avoit corrompu en ſa faveur ceux qui commandoient dans Hedin ; & le deſſein de ce Maréchal avoit été de lui donner paſſage par Peronne. Mais cette conſpiration, qui auroient pû rendre les ennemis Maîtres de cette Frontiere, ayant été découverte par le Miniſtre, ce Maréchal en perdit ſon Gouvernement ; & tout ce que put gagner la Maréchale d'Hoquincourt ſa femme par négociation, fut de le faire redonner au Marquis d'Hoquincourt ſon fils, que le Cardinal Mazarin eſtimoit fidéle au Roi, & digne de ſa clémence. Le pere depuis cette mauvaiſe aventure, ſe trouvoit dans une ſituation fort malheureuſe. Les diſgraces & la galanterie ne ſubſiſtent guéres enſemble : la paſſion qu'il avoit eue pour madame de Chatillon étoit paſſée, ſes rivaux & ſes

pertes l'avoient détrompé. Il voyoit bien qu'il avoit fait un mauvais pas ; mais il n'y avoit plus moyen de reculer. Il ſe jetta dans Heſdin pour entretenir la révolte de la Fargue & de la Riviere ; & comme il vit qu'il n'y étoit pas le maître, il fut contraint de paſſer en Flandres, où il fut bien reçu du Prince de Condé & des Eſpagnols, qui lui donnérent de grands appointemens, avec la dignité de grand Bailli de Gand. Sa femme & ſon fils ſauvérent ſon bien, & comme la Cour voulut aller au Printems vers la frontiere commencer la campagne, le Roi commanda à la Maréchale d'Hoquincourt de ſuivre, & on lui donna de l'argent pour obéir.

Le Roi & la Reine partirent le lendemain des fêtes de Pâques. Ils quittérent le repos plûtôt qu'à l'ordinaire, afin d'aller par leur préſence réparer les mauvais ſuccès qui pouvoient arriver de l'équipée du Maréchal d'Hoquincourt. Avant que de partir ils virent le Duc de Beaufort, qui depuis la paix avoit toûjours été exilé : il avoit montré beaucoup de fermeté & de hauteur en ne recherchant par aucune baſſeſſe l'amitié du Miniſtre. Il voulut même laiſſer du tems entre ce qu'il avoit fait contre lui & ſon raccommodement : puis enfin

il le fit avantageuſement pour lui. Le Duc de Vendôme ſon pere ayant déſiré de le revoir à la Cour, propoſa ſon retour au Cardinal ; & le Miniſtre oubliant toutes les haines paſſées, le regarda comme frere du Duc de Mercœur, qui avoit épouſé ſa niéce : le recevant enſuite au nombre de ſes amis, il lui donna la ſurvivance de l'Amirauté que le Duc de Vendôme avoit eue pendant la Guerre,

Le Roi alla d'abord à Amiens, où il ſéjourna quelque tems pour aviſer aux moyens de ſauver Heſdin. Le Roi même ſe préſenta en perſonne devant cette Place ; mais la révolte de ceux qui y commandoient étoit trop bien affermie : ils ne lui rendirent pas le reſpect qui lui étoit dû. Le Miniſtre voyant cette affaire ſans remede, fit réſoudre le Roi d'aller à Calais, pour travailler au grand deſſein de cette année, qui étoit la priſe de Dunkerque, que nous devions attaquer conjointement avec les Anglois ; & le projet étoit de la laiſſer à Cromwel quand elle ſeroit priſe. Ce deſſein parut odieux à tous les gens de bien, & on ne manqua pas de blâmer le Miniſtre de cet avantage qu'il donnoit aux anciens ennemis de la France, à un Hérétique, à un Uſurpateur ; mais il avoit ſes raiſons : il crut qu'il étoit impoſſible ſans cela de

ſauver l'Etat de beaucoup de maux, & fut perſuadé au contraire que par cette voie il forceroit le Roi d'Eſpagne à faire la paix. Ceux qui murmuroient contre cette liaiſon des Anglois avec nous, diſoient que ſans compter l'intérêt de la Religion il y avoit encore à craindre que ce ne fût donner des forces à des voiſins, qui ne pouvoient nous aimer, & que cette Place mettoit en état de nous faire un jour la Guerre. Malgré ces raiſons que le Cardinal Mazarin ſans doute avoit bien éxaminées, les Anglois paſſérent la Mer : nous aſſiégeâmes la Place. Cette entrepriſe dont le ſuccès fut auſſi heureux qu'on le pouvoit ſouhaiter, penſa être funeſte à la France.

Le Roi voulut aller viſiter l'Armée. Il fut à Mardik, où il demeura quelque tems. Ce lieu étoit infecté par les corps morts qui étoient reſtés des années précédentes à demi enterrés dans le ſable ſans pourrir : la ſechereſſe du terroir les en empêchoit. Il n'y avoit à Mardik nulle commodité, on manquoit d'eau, & de toutes choſes, & la chaleur étoit exceſſive. Le Cardinal qui en toutes occaſions avoit toûjours pour principale occupation de gagner de l'argent, s'aviſa de devenir le Vivandier & le Munitionnaire de l'Armée :

il faiſoit vendre à ce qu'on a dit, le vin, la viande, le pain, & l'eau, & regagnoit ſur tout ce qui ſe vendoit. Il faiſoit la Charge de Grand Maître de l'Artillerie, & depuis les premieres juſqu'aux dernieres, il profitoit ſur toutes. Les ſouffrances par cette raiſon furent grandes en ce Siége, & même à Calais, où toutes les denrées néceſſaires à la vie étoient fort cheres. Le Roi quand il alloit à Mardik viſiter ſon Armée vivoit comme un particulier : il dînoit chez le Cardinal Mazarin, ou chez le Vicomte de Turenne ; il n'avoit point d'Officiers & manquoit de ſervice & d'argent. Quand il alloit à l'Armée, il rencontroit de pauvres ſoldats, il ne leur donnoit rien, parce qu'il n'avoit point de quoi le faire ; & le pis étoit que le Miniſtre, corrompant les ſentimens du Roi, travailloit à lui en ôter l'inclination, afin de lui en pouvoir ôter le moyen : ce qui faiſoit, à ce que me dirent ceux qui étoient à ce Siége, le plus méchant effet du monde ; car les ſoldats deviennent plus avares de leur vie, quand on leur eſt avare de quelques piſtoles.

Monſieur le Prince & D. Juan avec toutes leurs forces d'Eſpagne, s'approchérent de Dunkerque, pour en empêcher la priſe. Le Vicomte de Turenne en avertit le Miniſtre,

niſtre, & lui manda que ſon ſentiment étoit de les aller combattre. Le Cardinal vigilant & habile autant qu'il étoit ménager, ſçachant par cette voie & par ſes propres intelligences, que les ennemis les venoient trouver, fut de ce même avis, & envoya ordre à ce Général de donner bataille. Ce grand Capitaine qui en de pareilles occaſions ne manqua jamais d'acquérir une grande reputation, ſortit de ſes retranchemens pour aller attaquer l'Armée Eſpagnole, & la ſurprenant il la défit. Le Maréchal d'Hoquincourt qui s'étoit avancé plus que les autres pour reconnoître nos lignes, fut le premier qui ſe ſentit de la mauvaiſe deſtinée du parti où il étoit. Il y perdit la vie, qu'il quitta avec un ſenſible regret de mourir hors du ſervice du Roi. Il vécut quelques jours, dans leſquels il fit paroître ces ſentimens, & fit ſupplier le Roi, qu'en lui pardonnant ſon crime, ſon corps pût être enterré à Notre-Dame de Lieſſe, ce qui lui fut accordé facilement. Toute la vaillance & la fermeté de M. le Prince ne fut pas capable d'arrêter la fuite de ſes ſoldats, & la déroute en fut grande. Les Ducs d'Yorck & de Gloceſter qui étoient dans cette Armée, y firent des actions dignes de mémoire, & leur valeur à combattre les nôtres étoit d'au-

tant plus grande, qu'elle étoit animée par la haine qu'ils avoient contre les Anglois qui étoient joints avec nous. Cette victoire qui fut glorieuſe à M. de Turenne, redonna beaucoup de force au Roi, abattit celle des Eſpagnols, nous aſſura la priſe de Dunkerque, & nous mit dans le chemin de la paix. Ce fut le 14. Juin que ce bonheur arriva à la France. Il fut bientôt ſuivi de la capitulation de la Place qui ſe rendit peu de tems après.

La Reine n'eut pas le tems de ſentir cette joie. Environ le 22. du même mois, le Roi tomba malade à Calais d'une fiévre continue, avec le pourpre qui fit craindre pour ſa vie. Les fatigues qu'il avoit eues à Mardik & à l'Armée, allant lui-même malgré le Cardinal viſiter les Gardes, avec les incommodités que j'ai dites & la chaleur qu'il y ſouffroit, l'avoit mis en cet état. Il fut quinze jours dans un péril extrême, & la Reine en ſentit toute la douleur que l'amour qu'elle avoit pour lui devoit cauſer. Elle forma le deſſein à ce qu'elle m'a fait l'honneur de me dire depuis, ſi elle le perdoit, de ſe retirer au Val-de-Grace, & néanmoins elle m'avoua en même tems qu'en cette occaſion elle avoit été infiniment ſatisfaite du bon naturel de Monſieur. Il lui témoigna toute la tendreſſe

poſſible, & parut craindre ſenſiblement de perdre le Roi. Quand la Reine lui dit qu'il ne falloit plus qu'il approcha de lui, de peur de gagner ſon mal, il ſe mit à pleurer : mais ce fut avec un tel ſerrement de cœur, qu'il fut long-tems ſans pouvoir prononcer ſeulement une parole. La Reine de qui je ſçus ces particularités, lui en ſçut bon gré : ſon cœur en fut touché par l'eſtime qu'elle conçut de ſa bonté ; & dès ce moment elle l'aima beaucoup plus tendrement qu'elle n'avoit fait par le paſſé. Le Roi prit du vin émétique par deux fois ; & Dieu qui ne voulut pas priver la France de ce Prince enrichi de tant d'éminentes qualités qui devoient le rendre un Roi digne de l'être, par ſa miſéricorde reçut une nouvelle vie, & ce bonheur cauſa beaucoup de joie à la Reine Mere, à Monſieur, & à tous les bons François. Le Miniſtre en fut auſſi fort content ; mais il parut qu'il y regarda ſon intérêt préférablement à toutes choſes : il fit en cette occaſion des actions qui devoient deshonorer ſa mémoire. Comme il n'oſa rien eſperer de Monſieur, il envoya enlever ſes tréſors & les meubles de ſa maiſon de Paris, pour les faire porter au Bois de Vincennes. Il prit néanmoins ſes meſures le mieux qu'il pût, avec le Maréchal du

Pleſſis, Gouverneur de Monſieur : il lui fit de grandes promeſſes, & alla viſiter tous ceux qui étoient peu ou beaucoup dans les bonnes graces de ce jeune Prince, particuliérement le Comte de Guiche, à qui il fit des avances, qui parurent ſortir d'une ame baſſe & foible.

Après l'heureuſe guériſon du Roi, la Cour revint à Compiégne, où leurs Majeſtés reçûrent les premieres marques de la joie publique : ils n'y tardérent guere, parce que le Roi avoit deſſein de ſe montrer à ſon peuple, & de-là s'en aller à Fontainebleau. Il ne parut point changé de ſa maladie : auſſi-tôt qu'il eut pris l'air les forces lui revinrent ; & quand il arriva à Paris, moi-même qui ne l'avois point vû malade, & qui n'avois point été du voyage, je le trouvai auſſi gras & d'auſſi bonne mine qu'à l'ordinaire. Il reçut avec plaiſir & quelques marques de bonne volonté, ceux qui avoient jetté des larmes pour lui. Comme j'avois été de ce nombre, & qu'il l'avoit ſçû, il me fit l'honneur de m'en remercier de la meilleure grace du monde. Le Roi étoit ſérieux, grave, & fort aimable. Sa grandeur jointe à ſes grandes qualités, imprimoit le reſpect dans l'ame de ceux qui l'approchoient. Il parloit peu & bien, ſes paroles avoient une

grande force, pour inſpirer dans les cœurs, & l'amour & la crainte, ſelon qu'elles étoient ou douces ou ſeveres.

Le Cardinal Mazarin demeura ſur la frontiere, pour finir le Siége de Gravelines, qu'il avoit fait attaquer par le Maréchal de la Ferté. Cette Place fut en effet ſi bien attaquée, qu'elle ſe rendit au Roi le 30. Août. Après cette expédition, le Miniſtre revint trouver le Roi & la Reine à Fontainebleau, environ quinze jours après leur arrivée.

Le Duc de Modêne qui commandoit l'Armée du Roi en Italie, & qui avoit le Duc de Navailles pour Lieutenant Général, prit en même tems Mortare, qui ſe rendit le 25. Août : les nouvelles en arrivérent au Miniſtre, lorſqu'il paſſa par Paris victorieux de Gravelines.

Ceux qui aimoient la juſtice, & les ſerviteurs particuliers de la Reine d'Angleterre, reçurent alors une agréable nouvelle pendant le ſéjour du Roi à Fontainebleau, qui fut celle de la mort de Cromwel. Le Miniſtre néanmoins en parut fâché, & même il ſembla qu'il n'approuvoit pas la joie publique ; mais je ſuis bien aiſe de remarquer en cet endroit, par la réponſe que cette Princeſſe fit alors à la lettre que je me donnai l'honneur de lui

écrire ſur ce ſujet, avec quelle modération elle apprit que Dieu l'avoit vengée de ce cruel ennemi.

Copie de la lettre de Henriette Marie d'Angleterre, écrite de ſa propre main à madame de Motteville, le Mercredi dix-huit Septembre 1658.

» VOus pourriez m'accuſer avec raiſon du peu de ſentiment des témoignages que me rendent mes amies de leur amitié, ſi je ne vous diſois que je n'ai reçû votre lettre que ce matin, quoiqu'elle ſoit datée de Dimanche. En vérité j'ai ſongé que vous recevriez de la joie de la mort de ce ſcélérat: & je vous dirai que je ne ſçai ſi c'eſt que mon cœur eſt ſi enveloppé de mélancolie, qu'il eſt incapable d'en recevoir; ou que je ne vois pas encore de grands avantages qui nous en peuvent arriver; mais je n'en ai pas reſſenti une fort grande, & la plus grande que j'aye eſt de voir celle de tous mes amis. Je vous prie de bien remercier madame du Pleſſis, & mademoiſelle de Bellenave. Je voudrois bien avoir fait la quatriéme de votre Compagnie, pour me réjouir avec vous. Je voudrois vous dire bien des amitiés; mais en verité

elles ſont dans mon cœur plus que je ne « les puis exprimer, & mes actions vous « le feront voir en toutes occaſions. Je vous « conjure de le croire, ou vous me faites « grand tort; car je ſuis au fond de mon « ame de vos amies. «

Le Miniſtre eut auſſi alors la joie de voir madame la Princeſſe de Conti ſa niéce, qui venoit d'accoucher d'un Prince du Sang, qui mettoit un de ſes neveux dans le nombre des héritiers de la Couronne. La mort de cet enfant qui ne vécut que peu de jours, obligea M. le Cardinal d'aller à Paris viſiter cette Princeſſe: & comme il étoit perſuadé que l'air de Fontainebleau ne lui étoit pas bon, il envoya ſupplier le Roi de faire une petite courſe à Paris, afin de lui pouvoir communiquer quelques affaires. Le Roi y alla & ne coucha qu'une nuit au Bois de Vincennes; puis étant revenu trouver la Reine, il la perſuada de s'en revenir à Paris, & par conſéquent toute la Cour y arriva le 23. de Septembre.

Comme le Parlement étoit depuis deux ans ſans premier Preſident, le Cardinal pour faire une action d'éclat, qui pût établir ſa réputation dans l'opinion des hommes, & faire voir qu'il ſçavoit connoître

& récompenſer la vertu & le mérite, voulut mettre à la tête de ce grand Corps un Chef qui eût l'approbation des gens de bien. Pour cet effet il jetta les yeux ſur Lamoignon, Maître des Requêtes, qu'il ne connoiſſoit que par l'eſtime univerſelle que juſqu'alors il avoit acquiſe dans le Public par ſon habileté & ſon intégrité. Le Procureur Général Fouquet Sur-Intendant des Finances, qui fut un des premiers qui le propoſérent, ne ſe ſervit en effet que des grandes qualités de Lamoignon pour perſuader le Cardinal Mazarin de le nommer, en le flatant de l'honneur qu'il auroit d'avoir fait ce choix par le ſeul motif du bien public. Il en reçut auſſi des louanges de tout le monde ; & la Reine ſur-tout, qui ſçavoit que l'intérêt n'y avoit eu aucune part, en faiſant goûter à ce Miniſtre par ſon approbation les prémices de la récompenſe dont une bonne action doit être ſuivie, lui devoit en même tems faire regreter d'avoir tant négligé par le paſſé les occaſions de ſe procurer à lui-même la jouiſſance d'un ſi grand bien.

Le Roi depuis l'inclination qu'il avoit eue pour mademoiſelle la Motte, étoit demeuré demi enchanté dans un reſte d'inclination qu'il avoit toûjours conſervé pour

la Comteſſe de Soiſſons, ſe divertiſſant néanmoins par occaſion avec les autres niéces qui étoient demeurées au Louvre; mais il ſe fatigua d'aller à l'Hôtel de Soiſſons ſi ſouvent, ou plûtôt ſon cœur ſe laſſa de n'être pas aſſez occupé. Pendant le ſéjour que l'on fit à Fontainebleau, il parut s'attacher davantage à mademoiſelle de Mancini: il parloit à elle avec application, & malgré ſa laideur, qui dans ce tems-là étoit exceſſive, il ne laiſſa pas de ſe plaire dans ſa converſation. Cette fille étoit hardie, & avoit de l'eſprit, mais un eſprit rude & emporté. Sa paſſion en corrigea la rudeſſe, & ſon emportement ſervit à lui montrer qu'elle n'y étoit pas inſenſible. Le Roi s'en apperçut & cette reconnoiſſance dans le commerce particulier que la puiſſance de l'Oncle l'obligeoit d'avoir avec ſes niéces, l'expoſoit à une aventure qui fut d'autant plus belle pour mademoiſelle de Mancini, que ſe trouvant fort touchée du déſir de plaire au plus grand & au plus aimable Roi du monde, elle eut la ſatisfaction d'avoir réuſſi dans ſon deſſein, & de rencontrer dans la tendreſſe de ce Prince de quoi payer ſes empreſſemens & la facilité qu'elle eut à l'aimer trop, quoique ce trop ne fût pas tout-à-fait ſans bornes; car on a toûjours cru que cette paſſion;

quoique violente, avoit été accompagnée de tant de ſageſſe, ou plûtôt de tant d'ambition, qu'elle s'y étoit engagée ſans crainte d'elle-même, étant aſſurée de la vertu du Roi, & ſi elle en doutoit, ce doute ne lui faiſoit pas de peur. Elle voyoit que l'amitié qu'il avoit eue pour la Comteſſe de Soiſſons, bien loin de lui avoir fait tort, lui avoit procuré un grand établiſſement. Une pareille aventure lui ſembloit être le moyen qu'elle en pût eſperer. C'eſt pourquoi rien ne lui en pouvoit déplaire. Ses ſentimens paſſionnés & ce qu'elle avoit d'eſprit, quoique mal tourné, ſuppléérent à ce qu'il lui manquoit du côté de la beauté. Il n'y a point de plus forte chaîne pour lier une belle ame, que celle de ſe ſentir aimé. Elle ſçut ſi bien perſuader au Roi qu'elle l'aimoit, qu'il ne put s'empêcher de l'aimer, & il eſt aiſé de concevoir que des deux côtés leur amitié devint auſſi forte qu'elle étoit ſenſible. Les effets en furent grands ; mais ils auroient peut-être été plus extraordinaires, ſans la ſage conduite de la Reine à qui Dieu donna des forces pour réſiſter à ce qu'on dit être le plus fort dans le monde ; & ſans la modération du Cardinal, qui ne peut jamais être aſſez loué ſur ce ſujet.

Pendant que le Roi s'engageoit inſenſi-

blement à une violente paſſion, toute l'Europe regardoit de quel côté il ſe tourneroit pour choiſir une femme; & toutes les Princeſſes qui pouvoient aſpirer à cet honneur, étoient attentives à l'évenement de cette élection.

Il y avoit long-tems que la Ducheſſe de Savoie preſſoit le Miniſtre de ſe déclarer ſur le mariage du Roi & de la Princeſſe Marguerite ſa fille. Cette Princeſſe étoit aînée de la Ducheſſe de Baviere, que ce Duc avoit choiſie par préférence à ſa ſœur, à cauſe de ſa beauté, & parce que la Princeſſe Marguerite n'en avoit guére. Le Roi qui avoit toûjours dit qu'il vouloit une femme qui fut belle, ſembloit néanmoins être réduit à celle-là; car le Miniſtre, qui ne le vouloit point marier, que quand il y ſeroit forcé, ſe trouvoit porté en cas de neceſſité de préférer cette Princeſſe à toutes celles de ce rang. Sa niéce la Comteſſe de Soiſſons avoit épouſé le fils aîné du Prince Thomas, oncle du jeune Duc de Savoie, & ſes enfans étoient les héritiers de ce Prince. Les niéces du Cardinal Mazarin étant nées pour faire la deſtinée de tous les Princes de l'Europe, il ſembloit qu'étant trop ſage pour entreprendre d'en mettre une ſur le trône, il ne pouvoit s'en approcher davantage qu'en y plaçant la

Princeſſe Marguerite ſon alliée ; & ce pouvoit être la raiſon pour laquelle il paroiſſoit ſe laiſſer plûtôt arracher un conſentement en ſa faveur, qu'en faveur de toutes les autres qui pouvoient y prétendre. Il accorda donc à madame de Savoie, non pas entiérement ce qu'elle demandoit, mais ſeulement de lui mener le Roi. La Reine agiſſant comme mere, alloit droit à l'avantage du Roi ſon fils. Elle avoit toûjours paſſionnément ſouhaité la paix & l'Infante d'Eſpagne, comme ſeule digne d'épouſer le Roi ; mais de la façon qu'elle en parloit, on jugeoit aiſément qu'elle le ſouhaitoit ſans en oſer eſpérer l'effet. Juſques-là ce mariage lui avoit paru impoſſible, à cauſe que le Roi d'Eſpagne n'avoit point de fils, & que l'Infante ſa niéce étoit héritiere de tous ſes Etats ; mais depuis quelque tems il en avoit un, & la Reine d'Eſpagne étoit prête d'accoucher, ſi bien que ce mariage ne paroiſſoit plus hors d'état de ſe pouvoir eſperer, quoiqu'il y eût toûjours peu d'apparence qu'il ſe put faire, à cauſe des maximes quaſi inébranlables des Eſpagnols qui ne veulent rien haſarder. La Reine au défaut de l'Infante auroit mieux aimé la Princeſſe d'Angleterre que nulle autre, parce qu'elle l'aimoit déjà, & que cette jeune Princeſſe

paroiſſoit alors avoir un tel reſpect pour la Reine, qu'il ſembloit qu'elle ne la conſidéroit pas moins que la Reine ſa mere: mais le Roi ſeul en France ne la trouvoit pas à ſon gré, ou pour mieux dire, le Miniſtre n'avoit point d'intérêt qui l'obligeât de pancher de ſon côté. La Reine au contraire avoit accoûtumé de dire que ſi elle ne pouvoit avoir ſa niéce pour Reine, qu'elle ſouhaitoit celle-là, & que ſon déplaiſir étoit de ce qu'elle n'avoit pas trois ans davantage, afin qu'elle pût plaire au Roi, qui paroiſſoit la négliger, parce qu'elle étoit plus jeune que lui, & qu'il paroiſſoit vouloir une fille plus faite.

Par l'événement on a vû que dans le fond du cœur du Miniſtre, il y avoit un grand déſir de faire épouſer au Roi la Princeſſe de Savoie, & que d'ailleurs n'ayant pas d'averſion à la paix, il avoit en général une aſſez ſincere intention d'aller au bien de l'Etat. Il ne doutoit pas que ſi on pouvoit avoir l'Infante pour Reine, ce ne fût par ſa naiſſance la plus digne femme que le Roi pût avoir. Il connoiſſoit auſſi que la Reine ne pouvoit être contente ſans elle; mais en lui montrant pour la ſatisfaire, qu'il ſouhaitoit la même choſe, il eſpéroit ſans doute que les difficultés en

ſeroient ſi grandes, que ſans lui déplaire il pourroit parvenir à ſes fins. Pour faire parler le Roi d'Eſpagne, il falloit lui montrer publiquement, que le Roi ſe vouloit marier ailleurs. Ainſi le deſſein du Cardinal fut de faire le voyage de Lyon pour tâcher d'embarquer le Roi avec la Princeſſe Marguerite, montrant toûjours par-là que ſon intention étoit de preſſer le Roi d'Eſpagne de ſe déclarer. Agiſſant de cette maniere, il faiſoit ce qu'il pouvoit pour travailler au contentement de la Reine. Le Roi par-là devoit voir la Princeſſe de Savoie, & de cette vûe le Cardinal en eſpéroit un bon effet ; car il mettoit les choſes en état, qu'en cas que le Roi d'Eſpagne demeurât muet, ce qu'il croyoit devoir arriver, il pût par le propre goût du Roi lui laiſſer choiſir une femme : & il ne doutoit pas que dans le déſir qu'il avoit de ſe marier, ne lui laiſſant voir que celle-là, il ne la prît. Outre l'engagement où il l'expoſoit, il étoit perſuadé avec raiſon, que malgré le peu de beauté de cette Princeſſe, le Roi en ſeroit content & ſatisfait, parce qu'elle étoit aimable, ſpirituelle, & ſage, ce qui ſelon ſon humeur lui devoit plaire. Le Cardinal trouvant dans ce voyage l'une de ces deux choſes, ou la ſatisfaction de la Reine, à qui il devoit toute

ſa grandeur, ou une Reine qui étoit couſine germaine de ſa niéce, y fit réſoudre le Roi; mais il eſt indubitable qu'il préféroit dans ſes déſirs ſes propres intérêts à ceux de la Reine. Il le fit auſſi pour éviter de marier le Roi à la Princeſſe d'Angleterre, qui devenant grande & agréable, pouvoit enfin lui plaire. Mademoiſelle d'Orleans ſeconde fille du Duc d'Orleans, dont on lui parloit ſouvent, étoit encore une digne alliance pour le Roi: elle étoit fort belle, & d'âge propre à lui plaire; mais le Cardinal ne lui vouloit pas donner une Couronne fermée; parce que le Duc d'Orleans ne l'avoit pas obligé à le ſervir. Il voyoit beaucoup de perſonnes de la Cour ſouhaiter ce mariage, comme ſortable au Roi, par la naiſſance & la beauté de cette Princeſſe; mais il ne trouvoit pas à propos de donner cet avantage aux ſouhaits du public, de peur de perdre le mérite qu'il vouloit avoir auprès de la Reine future, d'être celui ſeul à qui elle dût ſon bonheur. Mademoiſelle fille aînée du Duc d'Orleans, qui en partie avoit fait la Guerre pour être Reine de France ſe voyoit par cette même raiſon hors d'état d'y prétendre, même à cauſe des années qu'elle avoit plus que le Roi. Elle étoit de toutes façons mal ſatisfaite de ſa deſtinée, & ne pouvoit

ſouffrir non plus ſans un extrême chagrin; que ſa ſœur fût propoſée pour occuper cette éminente place. Elle auroit ſans doute mieux aimé voir ſur le trône toute autre Princeſſe qu'elle ; car la jalouſie que l'amour-propre produit, effaçoit en elle la force du ſang & de la nature, & la rendoit incapable de ſouffrir patiemment cette préférence.

Le Cardinal par le parti qu'il avoit pris, avoit mis ces deux ſœurs en repos; mais la Reine d'Angleterre, qui conſentoit par juſtice, que la Reine préférât l'Infante d'Eſpagne à la Princeſſe ſa fille, ne pouvoit d'ailleurs ſupporter ſans une douleur extrême, que la Princeſſe Marguerite de Savoie ſa niéce, quoiqu'inférieure à ſa fille, tant par la naiſſance que par la beauté, l'emportât ſur elle; & ſans en rien témoigner, elle en reſſentoit autant de peine, que la choſe le méritoit.

Il y avoit en Portugal une Princeſſe, qui ſans doute ne manquoit pas de prendre part à ce noble chagrin. Cominges qui étoit alors Ambaſſadeur en Portugal, qui avoit envoyé à la Reine un portrait de cette Princeſſe, qui la faiſoit belle, quoiqu'elle ne le fût pas, m'a depuis conté que la Reine de Portugal ſa mere offroit au Miniſtre de grands tréſors, pour obtenir

que

que la Princeſſe ſa fille fût Reine de France ; & que ne pouvant ſe retenir ſur le dépit qu'elle eut du voyage de Lyon, elle lui dit un jour, qu'elle étoit étonnée de ce que le Roi de France choiſiſſoit ſi mal.

Mademoiſelle de Mancini quoiqu'elle ne fût pas Princeſſe, prenoit auſſi ſa part de l'inquiétude commune à tant d'illuſtres perſonnes ; & quoiqu'en toutes choſes elle fût indigne de leur être comparée, elle ne laiſſoit pas d'avoir des déſirs bien relevés. Elle ne quittoit point le Roi, elle le ſuivoit par tout, & le Roi paroiſſoit ſe plaire avec elle : l'aſſiduité qu'ils avoient l'un pour l'autre, commençoit même à déplaire à la Reine, & dans ce tems-là, je remarquai qu'elle avoit beaucoup de chagrin. La femme qu'il ſembloit que le Roi alloit prendre en Savoie, ne lui plaiſoit pas, & mademoiſelle de Mancini, qui paroiſſoit être la mieux placée dans le cœur du Roi, ne lui étoit pas agréable. Cette maniere de l'obſéder continuellement lui donnoit de la triſteſſe, & malgré ſa diſcrétion, & la qualité de niéce du Miniſtre ſi conſidérable en France, la Reine montroit aſſez librement à ſes confidens, combien cette fille lui déplaiſoit. Elle n'en uſa pas de même à l'égard des

ſentimens qu'elle avoit pour la Princeſſe Marguerite ; car elle en parloit raiſonablement, diſant que ce n'étoit pas une affaire faite, mais que le principal étoit que le Roi fût content & heureux, & que cela étant elle ſeroit ſatisfaite.

La Reine d'abord par le dégoût qu'elle avoit de ce mariage, n'eut point d'envie d'aller à Lyon : puis elle ſe raviſa & voulut y aller, pour travailler à le rompre. Sa tranquilité paroiſſoit égale à celle qu'elle avoit accoûtumé d'avoir ; mais elle auroit ſans doute pris volontiers beaucoup de peine, pour réuſſir à y mettre de l'obſtacle. Elle ſe réſolut donc d'aller au voyage, même par le conſeil du Miniſtre, qui ne voulant pas lui déplaire en fut auſſi d'avis. La Providence Divine parut y avoir une grande part ; car les quinze jours, qu'il falut retarder de partir de Paris, pour mettre en ordre l'équipage de la Reine, furent cauſe que nous avons l'Infante d'Eſpagne pour Reine, parce que ce peu de jours donna le moyen à celui qui vint d'Eſpagne propoſer le mariage, d'arriver à Lyon dans le tems qu'il falloit qu'il arrivât pour rompre celui de Savoie. Un de ces jours-là, que la Reine étoit prête de partir, je pris la liberté de lui dire, que j'avois de la peine de voir qu'elle alloit faire un ſi grand

voyage dans une ſaiſon ſi froide comme le devoit être celle où nous allions entrer. Elle me fit l'honneur de me dire alors en me preſſant le bras, *Et pourquoi, vous, qui vous intereſſez à ce qui me touche, me dites-vous cela? Ne voyez-vous pas qu'il faut que j'y aille?* Un autre jour madame de Sénecei, & madame la Comteſſe de Flex, qui ne la ſuivirent point dans cette importante occaſion, lui diſant que ſi le Roi ſe marioit, elles la ſupplioient de les en avertir afin qu'elles y puſſent aller, & qu'elles me méneroient avec elles: cette grande Princeſſe ayant l'eſprit rempli d'un deſſein contraire, nous dit en nous faiſant un ſigne de la tête qui marquoit ſa penſée, *Tenez-vous en repos: j'eſpere que je ne vous manderai point.* Mais quand elle en parloit publiquement, elle montroit une grande indifférence ſur cette affaire; ce qui s'accordoit à ſa ſageſſe & à ſa raiſon. La Reine en effet me fit l'honneur de me dire en ces mêmes tems, me parlant du Roi confidemment, que ſi cette Princeſſe, qui à ce qu'on lui diſoit étoit vertueuſe, lui plaiſoit, elle conſentiroit volontiers qu'il l'épouſât, parce qu'elle étoit perſuadée que ſi Dieu le permettoit ainſi, ce ſeroit pour ſon avantage: & cela me fit croire, que ſi le Roi, trouvoit cette Princeſſe à ſon gré,

la Reine par raiſon s'accommoderoit à ſon choix. Il eſt certain néanmoins que les ſentimens de ſon ame alloient à l'averſion de ce mariage, & qu'elle ne nous paroiſſoit s'y pouvoir accorder, que parce que dans toutes choſes ſa volonté a toûjours été entiérement ſoumiſe à celle du Souverain Maître des Rois. Par toutes les actions de ſa vie, on a pû remarquer auſſi qu'elle n'a jamais évité ce qui auroit pû lui déplaire en ſon particulier, quand elle a crû que ces mêmes choſes ſeroient de quelque utilité au Roi ſon fils, & au bien de l'Etat. Ce voyage étant donc réſolu, toute la Cour partit le 25. Octobre.

Madame de Savoie de ſon côté n'étoit pas ſans inquiétude; mais elle étoit celle qui en avoit le moins. Elle voyoit que l'intérêt du Miniſtre étoit de faire le Mariage du Roi & de ſa fille; elle ne voyoit nulle apparence à celui d'Eſpagne; ſi bien qu'elle ſe perſuadoit, que la Princeſſe Marguerite ayant du mérite & de l'eſprit engageroit le Roi à l'eſtimer. Ceux qui l'avoient vûe, en parloient avantageuſement. Ils diſoient qu'elle étoit fort ſage, qu'elle avoit beaucoup de raiſon, & que ſi on ne la pouvoit dire belle, on pouvoit du moins la trouver aimable. Enfin madame de Savoie eſpéroit que ce voyage ne lui pouvoit être que

glorieux & utile, & ne s'imaginoit pas que le Roi, la Reine & le Miniſtre faiſant ce pas vers elle, pûſſent lui manquer & ne la pas ſatisfaire. La Princeſſe Marguerite à ce qu'on a ſçû depuis, avoit des ſentimens contraires à ceux de madame Royale ? elle trouvoit que ce voyage lui devoit être d'une dangereuſe conſéquence : il lui ſembloit qu'on l'alloit offrir à qui peut-être ne la prendroit pas : & comme elle étoit prudente, & qu'elle ſe voyoit expoſée au péril de déplaire, cette aventure lui paroiſſoit fâcheuſe. On a ſçû qu'elle avoit réſiſté à ce voyage, & qu'elle avoit même feint d'être malade, pour ne le pas faire ; mais toutes ſes précautions ne la purent éxempter de cette humiliation ; elle ſervit à lui donner l'eſtime de tous ceux qui la virent à Lyon ; & ſi elle manqua d'être Reine d'un grand Royaume, elle acquit du moins la réputation d'en être digne : ce n'eſt pas peu de choſe.

La Cour arriva à Lyon le 23. de Novembre, & celle de Savoie le vingt-huit du même mois. Quand on ſçut que madame Royale étoit à trois lieues de la Ville le Cardinal Mazarin alla au-devant d'elle environ deux lieues. Monſieur y fut après, qui la rencontra, elle & les Princeſſes ſes filles à une lieue, & le Roi & la

Reine allérent enſemble juſqu'à demi-lieue. Quand le Roi les ſçut fort proche, alors il monta à cheval, & pouſſa juſqu'à dix pas du caroſſe de madame Royale. Quand cette Princeſſe le vit, elle en deſcendit pour le recevoir, & les Princeſſes de Savoie ſes filles en firent autant; car il y avoit une aînée de la Princeſſe Marguerite, qui étoit veuve de ſon oncle le Prince Maurice, qu'on avoit appellé le Cardinal de Savoie, & que la raiſon d'Etat avoit fait ſon mari. Le Roi avoit témoigné déſirer avec impatience de voir la Princeſſe Marguerite, qui ſembloit lui être deſtinée, & ſans doute qu'il ne les aborda point ſans quelque émotion. Après le ſalut ordinaire, & après avoir à ce qu'il eſt à croire, fixement regardé la Princeſſe Marguerite, il revint bruſquement au caroſſe de la Reine, & lui parut très-ſatisfait de cette vûe, lui diſant avec une grande gaieté ces propres mots: *Elle eſt fort agréable: elle reſſemble fort à ſes portraits. Elle eſt un peu bazanée*; *mais cela n'empêche pas qu'elle ne ſoit bien faite.* Auſſi-tôt après les caroſſes ſe joignirent, madame de Savoie deſcendit du ſien, & la Reine en fit autant. Madame Royale en la ſaluant ſe mit quaſi à genoux devant elle, lui prit la main & la lui baiſa par force avec de très-grandes

ſoumiſſions. La Reine l'embraſſa & les Princeſſes ſes filles, qui toutes deux en la ſaluant mirent les genoux en terre. Mademoiſelle ſalua madame de Savoie comme ſa tante & toutes ces Princeſſes s'embraſſérent comme étant proches parentes. La Reine remonta en caroſſe & fit mettre madame de Savoie auprès d'elle, au-devant qui étoit ſa place ordinaire. Mademoiſelle ſe mit au derriere, & fit mettre auprès d'elle madame de Carignan, qui avoit été au-devant de madame de Savoie, comme étant de ſa Maiſon par ſon mari. Monſieur ſe mit en une portiere avec la Princeſſe Louiſe veuve : & le Roi eut auprès de lui, à l'autre portiere, la Princeſſe Marguerite. Pendant le chemin il parut toûjours l'entretenir avec gaieté, & contre ſa coutume il lui parla beaucoup, & elle à lui. La Reine qui étoit attentive à tout ce que faiſoit le Roi, me fit l'honneur de me dire à ſon retour à Paris, qu'elle en avoit été étonnée, & qu'elle avoit ſenti de la peine de les voir d'abord ſi bien enſemble. Selon le recit des témoins de cette entrevûe, & de la Reine même, la Princeſſe Marguerite parut à tous dans ces premiers momens de jolie taille, & bien faite : on lui trouva les yeux beaux, les ſourcils bien faits, les joues un peu pendantes, tenant

en cela par madame ſa mere, du côté des Bourbons quand ils ſont jeunes. Elle avoit la bouche grande & un peu groſſe, le teint brun, mais aſſez uni & pas laid au flambeau, & le nez pas beau. Une perſonne qui étoit dans le caroſſe de la Reine, me manda qu'elle leur avoit paru fiere, & point embaraſſée de ſe trouver dans cette occaſion l'objet de tous les yeux des François. Toute cette Royale Compagnie arriva dans le plus bel ordre du monde à Lyon, & ceux qui étoient de cette ſuite ont dit que la grandeur de notre Cour, & l'éclat de celle de Savoie, qui s'étoit parée avec ſoin de tous ſes ornemens, étoit une belle choſe à voir. Ces deux Cours enſemble vinrent deſcendre au logement de la Reine, où madame Royale remercia publiquement le Roi & M. le Cardinal Mazarin, de ce qu'on lui avoit rendu la Citadelle de Turin, exagérant l'obligation qu'elle avoit à la France avec toutes les flateries les plus exceſſives dont elle ſe pût imaginer; ce qui ne plût pas à la Reine: car elle n'aimoit pas les louanges, les paroles ſuperflues, ni les façons. Cette Souveraine n'oublia pas de dire au Miniſtre tout ce qu'elle pût pour lui plaire, le remerciant de ce qu'il avoit employé le crédit qu'il avoit auprès de leurs Majeſtés, pour

pour cette reſtitution. Après quelques momens de converſation, le Roi & Monſieur allérent la mener chez elle, & toutes choſes ce ſoir-là ſe paſſérent à l'avantage de madame Royale & de la Princeſſe Marguerite.

Dieu qui avoit deſtiné le Roi à une autre Princeſſe, la premiere de l'Europe & la plus grande du monde, avoit ordonné par ſa Providence, que le Roi d'Eſpagne, au bruit du voyage de Lyon s'étoit allarmé, & j'ai ſçu par celle qui depuis a été notre Reine, que le Roi ſon pere entendant dire que le Roi alloit ſe marier, avoit répondu, *Eſto no puedeſer, y no ſera.* [Cela ne peut pas être, & ne ſera pas.] Cette Princeſſe depuis qu'elle eſt en France, m'a fait l'honneur de me dire que ces paroles du Roi ſon pere lui plurent, & que le voyage de Lyon ne lui étoit pas agréable. Elle avoit dans le cœur un preſſentiment qui l'avertiſſoit que le Roi devoit être ſon mari, & elle ſçavoit qu'elle ſeule étoit entiérement digne de lui; ſi bien que pour guérir l'inquiétude que le nom de la Princeſſe Marguerite lui donnoit, elle eut beſoin de ſe dire ſouvent à elle-même ce qu'elle avoit oui dire au Roi ſon pere. Le Roi d'Eſpagne pour rendre ſes paroles véritables, crut qu'il falloit alors quitter

toute fineſſe, & montrer viſiblement le déſir & le beſoin qu'il avoit de la paix : il ordonna à D. Antonio Pimentel de venir en France conférer avec le Miniſtre, & lui offrir & la paix & l'Infante. Pimentel que j'ai vû depuis à Saint Jean de Luz, m'a dit, que comme il connoiſſoit le Cardinal Mazarin depuis long-tems, il avoit ſouvent aſſuré le Roi d'Eſpagne ſon maître de ſes bonnes intentions, & qu'il déſiroit ſincérement finir la Guerre ; que les Miniſtres de cette Cour n'avoient pas approuvé ſa confiance, & que pour avoir parlé de cette ſorte, il en avoit penſé perdre ſa Fortune. Le Roi ſon maître l'envoya donc promptement en France ſans paſſeports, & au hazard d'être pris priſonnier ; car le tems étoit arrivé que toutes les animoſités devoient finir. Il venoit dans cette penſée, qu'en cas qu'il fût arrêté, il demanderoit à parler au Miniſtre ; & qu'ainſi ſoit comme libre, ou comme priſonnier, il trouveroit le moyen de traiter avec le Cardinal du mariage qu'il venoit propoſer. Il ſçut enfin ſi bien ſe déguiſer, & ſi bien conduire ſon voyage, qu'il arriva dans Lyon, le même jour que madame de Savoie y arriva ; & à la même heure qu'elle y entroit venant du côté de Savoie, D. Antonio Pimentel y entroit

auſſi, venant du côté de l'Eſpagne : ces deux puiſſances étoient deſtinées à combattre l'une contre l'autre, & le Roi devoit être le prix du parti victorieux. Comme elles ſont inégales, il ne faut pas s'étonner ſi l'Eſpagne l'emporta ſur la Savoie, & ſi l'exceſſive grandeur de l'Infante & la paix furent préférées à la Princeſſe Marguerite, qui en toutes choſes devant céder à cette fille, & petite-fille de tant de Rois & d'Empereurs, lui devoit céder encore en beauté ; car elle en avoit beaucoup. Pimentel ne parut avoir vû le Cardinal Mazarin, que le lendemain de l'arrivée de madame de Savoie. Quelques-uns ont dit qu'il l'avoit vû plûtôt, & qu'il l'avoit celé à la Reine. Je l'ignore & m'en rapporte à ce qui en eſt, mais je ne le crois pas. Ce Miniſtre d'Eſpagne connoiſſoit un des domeſtiques du Cardinal Mazarin, nommé Colbert. Il ſe découvrit à lui, & celui-là, à ce que Pimentel lui-même me conta depuis, fut avertir ſon maître de ſa venue. Le Cardinal qui étoit intéreſſé à ſon voyage, le voulut entretenir, & eut ſans doute beaucoup d'impatience de ſçavoir quelles ſeroient ces propoſitions.

La Reine de ſon côté étoit demeurée extrémement triſte de l'entrevûe de ma-

dame de Savoie. Elle n'avoit point trouvé la Princeſſe Marguerite à ſon gré ; elle ne l'avoit pas trouvée belle ; & quand elle l'auroit été, elle voyoit par ce mariage la Guerre s'établir entre la France & l'Eſpagne plus fortement que par le paſſé. Elle regardoit le Roi ſon fils par ſa Couronne & par ſa Perſonne, comme le plus digne mari qui fût alors ſur la terre, & elle ne voyoit rien de grand dans la Princeſſe Marguerite, que la vertu & une naiſſance, qui toute grande qu'elle étoit, le devoit céder à l'Infante. Elle avoit été le rebut du Duc de Baviere, qui lui avoit préféré ſa cadette à cauſe de ſa beauté. Elle ne connoiſſoit pas encore ſes bonnes qualités, qui dans le ſéjour qu'elle fit à Lyon parurent à la Reine même fort eſtimables ; mais quand elle les auroit pu remarquer telles qu'elles étoient, elle perdoit enfin l'eſpérance de voir ſa niéce, l'Infante d'Eſpagne, lui donner de petits enfans, qui devoient être de ſon ſang de tous côtés. Comme elle avoit négligé les intérêts de ſa famille, quand ceux du Roi ſon fils demandoient qu'elle y fût inſenſible, en cette occaſion qu'elle pouvoit faire des vœux pour la paix, qui étoit ſouhaitée de tous les François, & donner au Roi ſon fils la plus élevée & la plus illuſtre

Princeſſe du monde, elle en faiſoit qui étoient auſſi légitimes, qu'ils étoient remplis d'ardeur. Ces premiers momens lui furent d'autant plus douloureux, qu'il falut qu'elle les ſouffrît ſeule; & ſans eſpérer le remede de la part du Roi ſon fils; car elle avoit vû par la maniere dont il avoit vécu avec la Princeſſe Marguerite, que ce parti ne lui déplaiſoit pas. Elle voulut néanmoins lui en parler le ſoir de l'arrivée de madame de Savoie, & au Cardinal Mazarin, & leur faire voir ſes ſentimens; mais le Roi qui avoit envie de ſe marier, & qui n'avoit point été choqué du viſage & de la Perſonne de la Princeſſe Marguerite, y réſiſta fortement. Il dit à la Reine qu'il la vouloit, & pouſſa ſa réſiſtance juſqu'à lui dire qu'enfin il étoit le Maître. La Reine qui ne pleuroit pas ſouvent, jetta des larmes & ſentit une vive douleur de l'état de cette affaire. Elle ordonna à ſon Confeſſeur, à ce qu'il m'a dit depuis, de faire faire des prieres dans tous les Couvens de Lyon, & fit tout ce qu'elle put pour obtenir de Dieu ce qu'elle lui demandoit.

Beringhen m'a conté que voyant ce ſoir même le Roi ſe déclarer ſi ouvertement en faveur de la Princeſſe Marguerite, & ſçachant aſſez l'averſion que la Reine

avoit à ce mariage, il s'approcha d'elle & lui dit, *Que dites-vous, Madame, ſur tout ceci? & que dit Monſieur le Cardinal?* Elle lui répondit qu'elle voyoit trop tout ce qu'il y avoit à voir; mais qu'elle ne ſçavoit quel remede y apporter, puiſque le Roi paroiſſoit aller à cela avec impétuoſité, & que le Cardinal ne montroit point de la vouloir ſeconder. Beringhen, autrement M. le Premier comme homme d'honneur, allant droit à la ſatisfaction de la Reine, à qui il devoit toute ſa fortune, lui dit qu'il s'étonnoit du procedé du Miniſtre, & qu'il vouloit lui en parler. De ce moment il alla le trouver, & lui voulant repréſenter l'obligation où il étoit de s'oppoſer à la volonté du Roi, comme à un torrent qui alloit trop vîte, & prendre part aux ſentimens de la Reine, qui étoient contraires à ce mariage, ce Miniſtre lui répondit qu'il ne ſe mêloit point de cela; que pour lui il n'étoit pas cauſe de l'inclination que le Roi paroiſſoit avoir pour cette Princeſſe, & que ce n'étoit pas-là ſes affaires. Il avoit accoutumé de faire cette même réponſe aux importuns dont il ſe vouloit défaire. Quand il la donnoit on ſe pouvoit tenir pour refuſé, & les ſages voyoient clairement qu'il les traitoit de ridicules, & qu'il ſe moquoit d'eux. Un

homme qui faiſoit tout, qui commandoit abſolument dans le Royaume, & qui ne vouloit pas que la moindre affaire ſe fît ſans être ordonnée par lui, ne paroiſſoit-il pas ſe moquer de la Reine, quand il diſoit qu'il ne ſe mêloit pas de marier le Roi ? Si par de telles réponſes les particuliers ſe croyoient rebutés & moqués, il eſt aiſé de juger ce que cette Princeſſe en devoit croire ; ſi elle pouvoit s'imaginer qu'il pût être inſenſible à la plus importante affaire du monde, & à celle qui le regardoit plus que perſonne ; & s'il n'étoit pas ingrat en cet endroit à ſa bienfaictrice, de la traiter de cette maniere.

Mais enfin le miracle qui devoit arriver, & qui arriva le lendemain par l'entretien que Pimentel eut avec ce Miniſtre, le fit changer de conduite ; & donna lieu à la Reine d'eſpérer l'aſſiſtance du Ciel, qu'elle trouvoit toûjours propice dans tous ſes deſſeins, & ſes juſtes déſirs. Le ſoir de ce grand jour où toutes choſes changérent de face, le Cardinal entrant dans la chambre de la Reine, qu'il trouva réveuſe & mélancolique, lui dit en riant, *Bonnes nouvelles, Madame : Eh quoi !* lui dit la Reine, *ſeroit-ce la paix ? Il y a plus, Madame, j'apporte à Vôtre Majeſté & la paix, & l'Infante.* Il eſt inutile de repréſenter ce

que le cœur de cette Princeſſe ſentit dans cette ſurprenante nouvelle : il eſt ſans doute qu'elle eut une grande joie ; mais comme elle avoit une ſageſſe profonde, & qu'elle étoit d'humeur fort égale, ni la joie ni la douleur ne paroiſſoient pas extérieurement en elle. Dans ce même inſtant, la Reine & le Cardinal ayant conferé enſemble en parlérent au Roi, qui gouta infiniment cette propoſition. Il ne vouloit la Princeſſe Marguerite, que parce qu'il vouloit ſe marier, & qu'elle ne lui avoit pas déplu ; mais connoiſſant par la bonté de ſon jugement la diſtance infinie qu'il y avoit entre l'Infante & elle, pouvant eſpérer cet avantage, il ne balança pas un moment à donner ſon conſentement à cette préférence.

Mademoiſelle de Mancini qui avoit alors moins de maigreur, & beaucoup de feu dans les yeux, n'étoit plus ſi laide qu'elle l'avoit été. Sa paſſion l'embelliſſoit : elle étoit même aſſez hardie pour être jalouſe, & déja elle avoit fait de grands reproches au Roi de ſa légéreté, & de l'agrément qu'il avoit eu d'abord pour la Princeſſe Marguerite. Comme le Roi ne craignoit pas que cette Princeſſe le refuſât, la galanterie & l'amour préſent l'avoient emporté ce jour-là ſur le légitime ; & pour

ſatisfaire cette fille paſſionnée, il avoit paru plus froid pour la Princeſſe Marguerite. Cette modération avoit été viſible aux ſpectateurs; car ceux qui nous écrivirent de Lyon nous mandérent l'agrément de l'arrivée du premier jour, & le changement du lendemain. Mais quand le Roi apprit qu'il étoit deſtiné à une plus illuſtre alliance, & qu'il en comprit les avantages, ce qu'il avoit fait pour mademoiſelle de Mancini fut alors confirmé dans ſon ame par des raiſons plus ſolides; ſi bien que depuis ce ſecond jour, ſi funeſte à la grandeur de la Princeſſe de Savoie; il fut toûjours plus indifférent pour elle. Mademoiſelle de Mancini de ſon côté, admirant la fidélité du Roi, & la puiſſance qu'elle avoit eue ſur lui, reprit ſon poſte ordinaire, qui étoit d'être toûjours auprès de lui, à l'entretenir & à le ſuivre, autant qu'il lui étoit poſſible; & la ſatisfaction qu'elle reçut de ſe croire aimée, fit qu'elle aima encore davantage celui qu'elle n'aimoit déja que trop.

Voilà un endroit où la Princeſſe Marguerite acquit beaucoup d'eſtime & de gloire, & beaucoup de louanges de la Reine même; car ſoit que le Roi ne la regardât pas, ſoit qu'il lui parlât, elle demeura toûjours égale en toutes ſes actions, vi-

vant civilement avec tous, mais ne montrant point ſe ſoucier de plaire. Comme les liaiſons que le Cardinal avoit priſes avec madame de Savoie étoient grandes, que ce voyage fait à la face de toute l'Europe étoit de lui-même un grand engagement, & qu'elle preſſoit la Reine & le Miniſtre de la ſatisfaire, il y avoit des jours qu'il ſembloit que ce mariage alloit bien, & d'autres où par les reſſorts de la Reine & de Pimentel il paroiſſoit rompu; mais ni le bien ni le mal ne ſe voyoit point ſur le viſage de la Princeſſe Marguerite, & ſa noble fierté ne l'abandonna jamais. C'eſt la Reine qui m'a fait l'honneur de m'en parler ainſi, & c'eſt elle-même de qui je ſçai toutes ces particularités. Enfin le Cardinal fit connoître à madame de Savoie l'obligation où la Reine étoit de travailler aux moyens de donner la paix à l'Europe, & lui dit qu'elle devoit trouver bon que la Reine préférât à ſa fille, l'Infante d'Eſpagne, ſi elle la pouvoit avoir: il lui fit eſpérer auſſi, qu'en cas que cela ne pût être, le Roi s'engageoit poſitivement d'épouſer la Princeſſe Marguerite. La Reine lui en parla en ces mêmes termes; & comme la choſe étoit plauſible & raiſonnable, madame de Savoie ne pût pas s'en fâcher. Pendant qu'on l'entrete-

noit de belles paroles, la négociation Eſpagnole s'avançoit ſecrétement ; & les déſirs de cette Princeſſe Souveraine, fille du Roi Henri IV. ſervoient ſeulement à l'éloigner du bonheur où elle aſpiroit.

Le Duc de Savoie vint quelques jours après madame Royale ſa mere, viſiter le Roi : il en fut bien reçu, & acquit par ſa préſence la réputation d'être aimable, & d'avoir de l'eſprit. Il vécut avec le Roi avec un grand reſpect, mais quoique nos Princes du Sang l'euſſent diſputé au Duc de Savoie ſon pere, lorſqu'il vint épouſer Madame, comme depuis la Régence, pour le gratifier, on lui avoit fait la grace de traiter ſes Ambaſſadeurs comme ceux des Têtes couronnées, cet avantage qu'il ne tenoit que de la bonté du Roi, & de la facilité du Miniſtre, fut cauſe qu'il eut l'audace de ne pas viſiter Monſieur, parce qu'il prétendoit la main chez lui, ce qui étonna toute la Cour, & fit grand dépit à la Reine & à Monſieur. La différence devoit être ſi grande entre eux, que le feu Duc ſon pere, devant Madame Royale ne ſe couvroit jamais, à cauſe qu'elle étoit fille de France, & en toutes choſes malgré la qualité de mari, il lui rendoit de grands reſpects. Mademoiſelle prétendoit que les Princeſſes de Savoie n'avoient de rang

conſidérable à ſon égard, que parce qu'elles étoient petites-filles de France : elle croyoit le devoir emporter ſur elles, à cauſe qu'elle étoit fille du Duc d'Orleans, fils de France, & frere aîné de Madame Royale, & qu'il avoit été long-tems préſomptif heritier de la Couronne ; mais il falut qu'elle obéît aux ordres du Roi, qui voulut qu'elle les traitât également. Elle ſe conſola de ce chagrin, par le plaiſir de voir le Duc de Savoie, & de ſe laiſſer voir à lui. On lui avoit ſouvent propoſé ce Prince pour mari, & dans les tems qu'elle en déſiroit un autre plus grand que lui, elle l'avoit négligé ; mais alors ce parti ne lui auroit pas déplû. Le Duc de Savoie de même la devoit regarder comme une Princeſſe qu'il lui ſeroit avantageux d'épouſer, tant par la grandeur de ſa naiſſance, que par ſes grandes richeſſes : mais ſes années lui firent peur ; car il déſiroit des enfans, & ſa beauté qui commençoit un peu à déchoir n'eut pas le pouvoir de lui faire oublier ce que tous les hommes ſouhaitent naturellement à l'égard de leur poſtérité. Mademoiſelle par ſes ſentimens impétueux, que la prudence ne gouvernoit pas toûjours, avoit elle-même contribué au malheur de ſa deſtinée en ſouhaitant de ſe marier, elle n'avoit pû encore y parvenir,

elle avoit toûjours rebuté bruſquement les partis qui lui convenoient, parce que dans le tems qu'ils lui avoient été offerts, ſes fantaiſies lui en avoient fait déſirer d'autres qu'elle n'avoit pû avoir. Ainſi par un retour continuel & à contre tems, ſur tous les grands Princes de l'Europe, on peut dire qu'elle les avoit preſque tous refuſés, & que de même ils avoient eu leur tour à la négliger. Les qualités de ſon eſprit, tant les bonnes que les mauvaiſes, en toutes occaſions lui avoient été nuiſibles. Madame de Savoie ſa tante qui vouloit gouverner, avoit toûjours été fortement oppoſée aux déſirs du Duc ſon fils, quand Mademoiſelle étant plus jeune, il avoit voulu l'épouſer, parce qu'elle craignoit d'avoir une belle-fille trop éclairée, & cachant cette foibleſſe, elle avoit renfermé toute la force de ſes raiſons pour empêcher ce mariage, dans le tempérament de cette Princeſſe, qu'elle ſçavoit être capable d'emportement & de hauteur, & par conſéquent ſujette aux extrêmes paſſions qui peuvent troubler le repos d'un Etat & d'une famille. Mais ce fut alors le Duc de Savoie même qui ne témoigna nul empreſſement à la déſirer : il vécut même ſi froidement avec elle tout le tems qu'il fut à Lyon, que Mademoiſelle crut avoir

ſujet de ſe plaindre de lui, pour quelques railleries qu'elle s'imagina qu'il avoit faites contre le reſpect qu'il lui devoit; & lui ſçachant ſes plaintes, ſe crut obligé de s'en juſtifier, & de lui en faire parler par le Duc de Navailles qu'il connoiſſoit. Il y eut un bal pendant que les deux Cours furent enſemble, où elles firent paroître à l'envi l'une de l'autre, tout ce qu'elles avoient de plus beau. Mademoiſelle à ce qu'on me manda, y fit voir ſa bonne mine, & ſa belle taille qui la firent remarquer pour ce qu'elle étoit en effet; & quoiqu'elle n'eût plus ſur le viſage la fraîcheur des roſes nouvellement épanouies, elle ne laiſſa pas, à ce qu'on m'aſſura, de parer l'Aſſemblée par l'éclat qui lui reſtoit d'une beauté qui avoit été parfaite.

La Princeſſe Marguerite y fit voir auſſi qu'elle pouvoit être belle quelquefois. Un teint brun a de l'avantage aux flambeaux, & on m'a dit depuis qu'elle étoit ce jour-là bien habillée, & qu'elle danſa d'une maniere à ſe faire admirer. Le Duc de Savoie qui s'en acquittoit dignement, & qui à ce que me contérent ceux qui l'avoient vû, quoique de médiocre taille, ne laiſſoit pas de l'avoir belle, ne voulut point danſer; on crut que ce fut encore par fierté, & pour ne pas danſer après Monſieur. Il ſe

tint toûjours auprès de la Reine, qu'il entretint galamment & avec beaucoup d'eſprit. Par haſard la Reine ayant ôté ſes gans, il ſe jetta à genoux devant elle, & faiſant de bonne grace une exclamation ſur leur beauté, il en prit une qu'il baiſa d'une maniere ſi agréable, ſi enjouée & ſi reſpectueuſe tout enſemble, qu'il falut que la Reine le trouvât bon. Je lui ai ouï dire, qu'elle n'avoit jamais vû un plus aimable homme que lui. Il étoit en réputation d'être débauché, leger, frivole, & nullement appliqué à ſes affaires: ſon agrément l'emportoit ſans doute ſur ſa capacité.

Au bout de quelques jours les deux Cours, après beaucoup de négociations ſe ſéparérent. Madame Royale s'en retourna avec un écrit que le Roi lui donna ſigné de ſa main, où il promettoit d'épouſer la Princeſſe Marguerite, au cas que la paix ne ſe fît point, & qu'il ne pût avoir l'Infante: & le Roi & la Reine reprirent le chemin de Paris, où ils arrivérent ſur la fin de Janvier 1659. La Reine étoit contente d'avoir rompu le mariage de Savoie, elle étoit pleine de déſirs pour celui d'Eſpagne, & fort ſatisfaite d'avoir fait ce voyage; car elle me fit l'honneur de me dire à ſon retour, qu'elle étoit perſuadée

que le Roi ſans elle auroit épouſé la Princeſſe Marguerite, & qu'il s'y ſeroit d'abord ſi fortement engagé, qu'il auroit été difficile que les offres de l'Eſpagne euſſent été reçues ſelon qu'elles méritoient de l'être. Le Roi même s'eſtimoit heureux de s'être bien tiré de cette affaire, & le Cardinal eſpéroit toûjours que le mariage de l'Infante ne ſe feroit pas.

Monſieur étoit le ſeul qui pouvoit rapporter quelque dégout de ce voyage, par les injuſtes prétentions du Duc de Savoie, qui vouloit faire figure de Roi: mais comme ſa grandeur véritable le mettoit au deſſus de cette fauſſe chimere, il s'en conſola aiſément; car nul au deſſous de la Couronne fermée ne pouvoit être plus grand que lui.

Le Roi à ſon retour trouva ſes affaires de la frontiere en bon état. Pendant ſon abſence le Maréchal de Turenne, qui commandoit ſes Armées, s'étoit poſté au milieu de la Flandre, preſque aux portes de Bruxelles, entre le Lis & l'Eſcaut: il s'y étoit fortifié, & avoit ſoutenu hautement la gloire de la France. M. le Prince & Don Juan, ne purent rien faire contre lui. Sa Cavalerie ravagea tous les Pays d'alentour, & les ennemis furent contraints de le ſouffrir. Le mauvais état où paroiſſoient

être

être les affaires du Roi d'Eſpagne nous pouvoit faire trouver de grands avantages dans la continuation de la Guerre; mais il falloit ou renoncer pour jamais à la paix, ou profiter de ſa foibleſſe; & c'eſt ce que le Miniſtre avoit toûjours dit, qu'il falloit faire la Guerre juſques à ce que le Roi d'Eſpagne fût contraint de demander la paix. Il pouvoit arriver tant de choſes, qui auroient pû redonner des forces à notre ennemi, qu'il étoit de la prudence du Miniſtre de la faire alors, & même de la lui accorder à des conditions raiſonnables; autrement il ne l'auroit jamais faite, & auroit attendu les révolutions de la fortune auſquelles tous les états ſont expoſés, & auſquelles notre Cour n'eſt que trop ſujette.

La Reine depuis ſon retour continua tout doucement de montrer ſon averſion au mariage de Savoie, & fit voir auſſi qu'elle n'approuvoit pas la continuation de l'amour que le Roi paroiſſoit avoir pour mademoiſelle de Mancini. Le même ſcrupule qui l'avoit obligée de s'oppoſer à l'inclination qu'il avoit eue pour mademoiſelle de la Motte, la faiſoit deſaprouver celle-ci, & la vénérable qualité de niéce, ne l'empêchoit pas d'en dire ſes ſentimens avec aſſez de liberté, mais cette liberté

n'avoit point eu d'effet, parce que la paſſion du Roi juſqu'alors avoit été comme protégée du Miniſtre. La Reine par la raiſon du devoir & de la conſcience, qui doit être toûjours la regle de nos actions, avoit de l'averſion pour cette fille ; mais elle avoit encore en ſon particulier un grand ſujet de ſe plaindre d'elle, puiſque contre ce qu'elle avoit témoigné deſaprouver de ſa conduite, le Roi ne paroiſſoit plus à ſes yeux ſans mademoiſelle de Mancini. Elle le ſuivoit en tous lieux, & lui parloit toûjours à l'oreille en préſence même de la Reine, ſans que la bienſéance ni le reſpect qu'elle lui devoit l'en empêchât. Toutes ces raiſons l'obligérent d'en parler au Roi ; mais il n'écouta pas ſes conſeils avec la même docilité qu'il avoit accoutumé d'avoir pour elle. D'abord il lui réſiſta, & parut avoir même quelque aigreur. Il ne faut pas s'étonner ſi dans l'âge où étoit le Roi, la volupté ſe voulut rendre maitreſſe de ſon ame : elle n'a pas accoutumé de trouver des Catons qui ne veulent point de commerce avec elle ; & il étoit aiſé de voir que malgré la ſageſſe de ce Prince, il commençoit alors d'avoir plus de penchant à ſuivre l'exemple de Céſar que celui de ſon Cenſeur. Le Roi & la Reine demeurérent néanmoins égale-

ment unis par le cœur : la ſolidité de leur amitié & de leur union n'en fut point ébranlée ; mais ils n'avoient pas de pareilles inclinations, & mademoiſelle de Mancini n'étoit pas également aimée de la mere & du fils. Le Roi ne penſoit qu'à chercher ſon divertiſſement, & la Reine ne penſoit qu'à faire qu'il vécût comme un véritable Chrétien, & à éloigner de ſon cœur tout ce qui pouvoit empêcher que l'Infante ſa niéce a qui elle le deſtinoit, n'en fût pas aimée. L'averſion que la Reine avoit pour mademoiſelle de Mancini, s'étoit fort augmentée par un diſcours que lui avoit fait ſon oncle. Il étoit eſclave de l'ambition, capable d'ingratitude & du déſir naturel de ſe préférer à tous autres. Sa niéce enivrée de ſa paſſion, & perſuadée de l'excès de ſes charmes, eut aſſez de préſomption pour s'imaginer que le Roi l'aimoit aſſez pour faire toutes choſes pour elle ; de ſorte qu'elle fit connoître à ſon oncle qu'en l'état où elle étoit avec ce Prince il ne lui ſeroit pas impoſſible de devenir Reine, pourvû qu'il y voulût contribuer. Il ne voulut pas ſe refuſer à lui-même le plaiſir d'éprouver une ſi belle aventure, & en parla un jour à la Reine, en ſe moquant de la folie de ſa niéce, mais d'une maniere ambigue & embaraſſée, qui lui fit

entrevoir aſſez clairement ce qu'il avoit dans l'ame, pour l'animer ſubitement à lui répondre ces mêmes paroles : *Je ne crois pas, M. le Cardinal, que le Roi ſoit capable de cette lacheté : mais s'il étoit poſſible qu'il en eût la penſée, je vous avertis que toute la France ſe révolteroit contre vous & contre lui ; que moi-même je me mettrois à la tête des révoltés, & que j'y engagerois mon fils.* La ſuite de cette converſation a été amere à cette généreuſe mere, par le reſſentiment que ce Miniſtre a caché à tout le monde, mais qu'il a conſervé toute ſa vie dans le cœur, & qui a produit en mille occaſions des effets dont on n'a point ſçu la cauſe. Le Roi même a pû ignorer juſqu'à quel point a été ſon ambition, qui étoit voilée ſous les emportemens de cette fille, qui étoient plus pardonnables à elle qu'à lui, & ne pouvoient déplaire à celui qui s'en voyoit être éperduement aimé.

Pimentel vint a Paris *incognito* achever ſon traité avec le Miniſtre. La Reine le vit en particulier, & les apparences de la paix inſpirérent de la joie dans le cœur de tous les François. Dieu qui la vouloit alors, permit que la Reine d'Eſpagne accouchât d'un ſecond fils ; ce qui fit eſpérer plus fortement à la Reine qu'elle pourroit

bientôt voir l'Infante ſa niéce devenir ſa belle-fille.

Dans ce même tems Don Juan d'Autriche, par le commandement du Roi d'Eſpagne ſon Pere, quitta la Flandre où il commandoit, pour retourner en Eſpagne. Le Roi lui avoit envoyé des paſſeports pour paſſer par la France, & le Cardinal l'avoit envoyé viſiter ſur la frontiere. Don Juan lui manda qu'il le ſupplioit qu'il pût voir la Reine. Le Cardinal en parut fâché, & reprit publiquement Millet, qui étoit celui qu'il lui avoit envoyé, de n'avoir pas évité cet engagement. En effet la Reine qui avoit témoigné un grand déſir de voir ce Prince, tout d'un coup en parla plus froidement; ce que les gens de la Cour remarquérent convenir fort bien avec le chagrin du Miniſtre, qui vouloit perſuader les ſpéculatifs que l'alliance d'Eſpagne lui faiſoit toûjours peur, & qu'il n'y étoit entré que par la force des évenemens qui l'y contraignoient, & par celle de la reconnoiſſance qu'il avoit pour la Reine. Et ce qui fit croire qu'il n'en avoit point d'envie, fut que dans le même tems il faiſoit donner ſous main de grandes eſpérances à madame de Savoie, & qu'il paroiſſoit être le confident de la Reine,

ſur l'oppoſition qu'elle faiſoit à ce mariage. Il dit un jour à un de ſes amis, parlant de cette affaire, que l'averſion qu'elle avoit pour la Princeſſe Marguerite l'embaraſſoit ; que ſelon ſes intérêts il ne devoit point ſouhaiter l'Infante ; qu'elle ne lui ſçauroit point de gré de la marier au Roi, puiſqu'elle s'eſtimoit aſſez pour croire que le Roi ne pourroit avoir dans l'Europe de Princeſſe qui pût l'égaler ; & ajouta qu'il appréhendoit que l'Infante étant en France, à l'exemple de la Reine ſa tante, qui avoit haï le Cardinal de Richelieu, elle ne fît des intrigues contre lui.

Enfin la Reine voulut voir Don Juan d'Autriche, qui paſſa à Paris *incognito*, afin d'éviter les embarras des rangs. Elle le reçut au Val-de-Grace, & eut ſans doute beaucoup de joie de voir en lui une perſonne de ſon ſang. Il y vint *veſtitudo de camino*, d'un gros habit gris, & d'un juſte-au-corps de velours noir, avec des boutons d'argent, le tout à la Françoiſe. La Reine qui voulut l'entretenir en particulier, y mena ſeulement Monſieur, & peu de Dames avec elle. J'eus l'honneur d'être du nombre de celles qui y furent ſouffertes. Je vis ce Prince, qui tout bâtard qu'il étoit, ſe faiſoit beau-

coup reſpecter. Il étoit ſervi par des perſonnes de qualité, & les noms de ceux qui étoient à ſa ſuite étoient des plus illuſtres d'Eſpagne. Il nous parut petit, mais bien fait dans ſa taille. Il avoit le viſage agréable, les cheveux noirs, les yeux bleus & pleins de feu, ſes mains me parurent telles, & ſa phyſionomie ſpirituelle. Après qu'il eut ſalué la Reine elle le mena dans un recoin de ſa chambre, un peu ſéparé des autres : ils demeurérent enſemble tout debout trois quarts d'heure ou une heure. De-là il alla loger chez le Cardinal Mazarin, où il fut traité magnifiquement. La foule fut grande autour de lui, & chacun courut le voir avec empreſſement. Les Dames y furent auſſi à ſon dîner. & à ſon ſouper : & comme il n'en connoiſſoit point la qualité, il les regarda toutes ſans leur parler le premier, ni les faire aſſeoir, mais il répondit galamment & avec eſprit à celles qui voulurent lui dire quelque choſe. La Reine le fit venir au Louvre par une porte de derriere, & le fit entrer dans ſon cabinet des bains qui étoit beau : elle voulut lui montrer le Roi, qu'il avoit fort envie de voir ; elle lui avoit promis de le lui faire ſaluer en particulier. Quand il fut dans le cabinet, & qu'il eut été un peu de tems avec elle, la

Reine fit appeller le Roi, qui entra un moment pour ſe montrer, & comme pluſieurs perſonnes de qualité en foule, ſelon la mode de France entrérent avec lui, Don Juan ſe retourna vers la Reine & lui dit, *Senora, es eſto el particular del Rey.* [Madame, eſt-ce-là le particulier du Roi ?] Il le loua beaucoup, & dit que s'il n'eût pas été Roi par naiſſance, il mériteroit de l'être par élection. Enfin il partit deux jours après, n'ayant vu de Paris que la Foire de Saint Germain. La Reine en demeura fort ſatisfaite, & on connut par la joie qu'elle eut de voir ce Prince, combien elle aimoit tout ce qu'elle devoit aimer. Il étoit Carême & la Reine eut de la peine de ce qu'il mangea toûjours de la viande, lui & toute ſa ſuite, elle eût déſiré qu'il eût été plus régulier, & plus obéiſſant aux Commandemens de l'Egliſe, mais comme le poiſſon eſt plus rare à Madrid qu'à Paris, ils ſont accoutumés à n'y point faire de jours maigres, & ils ne s'en corrigent pas ailleurs.

La ſemaine ſainte enſuivant une troupe de jeunes Gens de la Cour allérent à Roiſſi pour les jours ſaints, dont étoient le Comte de Vivonne gendre de madame de Mêmes, à qui appartenoit la maiſon, Mancini neveu du Miniſtre, Manicamp, &

& quelques autres. Ils furent accuſés d'avoir choiſi ce tems-là, par déréglement d'eſprit, pour faire quelques débauches, dont les moindres étoient d'avoir mangé de la viande le Vendredi Saint. Car on les accuſa d'avoir commis de certaines impiétés indignes, non ſeulement de Chrétiens, mais d'hommes raiſonnables. La Reine qui en fut avertie, en témoigna un grand reſſentiment. Elle éxila l'Abbé le Camus, pour avoir eu commerce ſeulement avec des gens ſi déréglés, quoiqu'il ne fut pas avec eux les jours que ces choſes ſe paſſerent. Le Cardinal Mazarin pour montrer qu'il ne vouloit pas protéger le crime, voulut punir tous les complices en la perſonne de ſon neveu, qu'il chaſſa de la Cour & de ſa préſence, & après avoir châtié celui-là il pardonna à tous les autres, qui en furent quittes pour de ſeveres réprimandes que le Roi leur fit. Cette action obligea toute la Cour à louer le Cardinal, non ſeulement en ſa préſence mais en tous lieux. Comme il avoit ſouvent préféré l'intérêt à la gloire, il fit voir par ſa conduite qu'il vouloit lui ſacrifier le reſte de ſa vie. Il ſe voyoit au comble de la grandeur, & d'une grandeur aſſurée; ſi bien qu'il vouloit non ſeulement poſſeder cette haute fortune dont il jouiſſoit, mais ſans

doute qu'il ſouhaitoit auſſi de faire des actions publiques qui puſſent faire connoître qu'il en étoit digne. Les crimes de ces jeunes débauchés avoient donné une occaſion au Cardinal de ſe ſignaler, mais ſa famille en ſouffrit un peu ; car ſon neveu, comme je l'ai dit, fut éxilé & le peu de beauté de ſa niéce fut célébré par un couplet qu'ils firent qui eut grand'vogue, & qui n'étoit pas à ſa gloire.

Le Miniſtre pour accomplir le deſſein qu'il avoit de donner la paix à l'Europe, & preſſé par la Reine qui ſouhaitoit de la confirmer, envoya des ordres du Roi ſur la Frontiere pour faire ceſſer les actes d'hoſtilité ; ce qui fut après d'un notable préjudice à la France : car le Roi d'Eſpagne, qui n'avoit pas des intentions auſſi ſinceres que le Roi, la Reine & le Miniſtre, profita trop avantageuſement de cette ſuſpenſion d'armes. Elle priva le Roi des avantages qu'une Armée victorieuſe qui étoit au milieu de la Flandre lui auroit pu donner alors, & qui paroiſſoit en pouvoir faire l'entiere conquête : la continuation de la Guerre auroit du moins fait ſubſiſter le projet de la paix qui avoit été fait à Paris par le Cardinal Mazarin & Pimentel, Miniſtres des deux Rois, dont tous

les articles étoient très-avantageux pour le nôtre.

Le Cardinal devoit aller bientôt ſur la frontiere travailler à la concluſion de ce grand ouvrage, où toute l'Europe étoit intereſſée, & le premier Miniſtre d'Eſpagne Don Louis de Haro devoit y venir auſſi. Celui du Roi ſe préparoit à ce voyage avec d'autant plus de ſatisfaction, qu'il étoit accompagné de toutes les bénédictions publiques. Il parut même que forcé d'être ſage & timide par les grandes paroles que la Reine lui avoit dites, il avoit pris le parti de ſacrifier tous ſes autres déſirs, à l'honneur qu'il avoit de contribuer à un ſi grand bien. La Reine le voyoit partir avec joie, perſuadée qu'il avoit chaſſé de ſon eſprit tout ce qui lui pouvoit déplaire. Elle n'étoit pas néanmoins entiérement contente. L'attachement du Roi pour la niéce de ce Miniſtre lui faiſoit toûjours de la peine, par l'élevation de ſon ame. Elle craignoit tout ce qui étoit indigne du Roi, & ne déſiroit pas auſſi que l'Infante apportant au Roi un cœur tout pur & tout à lui, en trouvât un rempli d'une affection indigne de lui de toute maniere, & capable de rendre leur mariage infortuné, par la hardieſſe qu'elle connoiſ-

ſoit dans le tempérament de cette fille. Elle n'étoit pas même éxemte de craindre qu'une préférence d'inclination, peu convenable à la grandeur du Roi, ne l'emportât au delà de ſes propres intentions: elles paroiſſoient alors conformes à ce qu'il ſe devoit à lui-même, mais une paſſion quoique foible, nourrie & ſoutenue d'une autre plus violente & plus forte, les pouvoit changer, & c'eſt ce que la Reine appréhendoit. Ces penſées ne lui étoient jamais venues ſur la Comteſſe de Soiſſons: dans cette occaſion elle ſe ſentoit entiérement troublée de cet attachement. Enfin l'eſprit de cette Princeſſe ayant eu des ſoupçons de cette nature qui n'étoient que trop raiſonnables, & qui alloient du moins à la ruine de la félicité de l'Infante, qu'elle vouloit faire Reine & heureuſe, elle témoigna au Cardinal, qui ſe préparoit pour partir, ce qu'elle ſentoit. Elle lui fit voir le déſir qu'elle avoit de ſéparer le Roi ſon fils de cet objet qui le tenoit attaché à des chaînes qu'elle trouvoit honteuſes. Elle voulut montrer au Roi le miroir qui fut préſenté à Renaud, non ſeulement pour le tirer des enchantemens d'Armide, mais pour l'obliger auſſi de fuir une laide priſon. Elle ſe confia de ce deſſein en la fidélité que le Cardinal étoit obligé d'avoir

pour elle : ce fut à lui-même à qui elle demanda le remede de ce mal, quoiqu'il lui eût paru avoir ſur ce ſujet des tentations criminelles, qu'il lui eût déja manqué en beaucoup de grandes choſes, qu'il eût uſurpé toute ſa puiſſance, & qu'il eût pris plaiſir à l'anéantir. Mais enfin ce même cœur, qui n'étoit pas aſſez bon pour s'appliquer à ſervir la Reine comme il devoit, ne fut pas aſſez méchant pour lui manquer dans ce qu'il voyoit lui être plus ſenſible : & on peut dire qu'il mérite de grandes louanges, pour, malgré la grande paſſion qu'il avoit de dominer & d'enfermer en ſoi toute l'autorité de la mere & du fils, s'être réſoud à faire une choſe qui s'oppoſoit à ſa grandeur, par la ſeule raiſon qu'il étoit de ſon devoir de la faire. Car quoique les avantages qu'il pouvoit eſperer de la faveur de ſa niéce ne fuſſent pas certains, & lui dûſſent même paroître impoſſibles, on ne ſçait que trop qu'il eſt aſſez naturel à l'homme de vouloir plus qu'il ne doit vouloir, & qu'il lui eſt d'ordinaire plus agréable de ſe flater de l'eſpérance de réuſſir dans l'entrepriſe d'une choſe qui paroît au deſſus de ſes forces, que de ſe retenir par une ſage modération dans le milieu de la roue de la for-

tune, tant qu'il voit un dégré plus haut où il peut monter.

Voilà un des plus beaux endroits de la vie du Cardinal, & une des principales actions qu'il a faites pour payer les obligations infinies qu'il avoit à la Reine. Il entra de ſi bonne foi dans ſes ſentimens, que malgré la force du ſang & contre ſes intérêts, il ſe réſolut d'éloigner ſa niéce de tous les lieux où le Roi pourroit être. Ce Prince qui avoit en effet beaucoup de tendreſſe pour elle, fut ſi touché de la douleur qu'elle avoit de ſe ſéparer de lui, qu'il y eut un moment dans lequel la paſſion l'emporta juſqu'à propoſer au Cardinal Mazarin, comme on a dit qu'il le fit, d'épouſer ſa niéce plûtôt que de la voir ſouffrir pour l'amour de lui. Ce Miniſtre qui voyoit la négociation de la paix & du mariage de l'Infante trop avancé pour la rompre, prit ſans balancer le parti de ſe faire honneur, en refuſant celui qu'il lui vouloit faire, par le premier mouvement d'une paſſion violente, dont il ſe repentiroit bientôt, & qu'il lui reprocheroit de n'avoir pas retenue, quand il verroit tout ſon Royaume ſe ſoulever contre lui, pour l'empêcher de ſe deshonorer par un mariage ſi indigne. Il lui répondit donc, qu'ayant été choiſi par le feu Roi ſon pere,

& depuis par la Reine ſa mere, pour l'aſſiſter de ſes conſeils, & l'ayant ſervi juſques alors avec une fidélité inviolable, il n'avoit garde d'abuſer de la confidence qu'il lui faiſoit de ſa foibleſſe, & de l'autorité qu'il lui donnoit dans ſes Etats, pour ſouffrir qu'il fît une choſe ſi contraire à ſa gloire; qu'il étoit le maître de ſa niéce, & qu'il la poignarderoit plutôt que de l'élever par une ſi grande trahiſon. Il falut enfin que le Roi conſentît à une ſéparation ſi rude, & qu'il vît partir mademoiſelle de Mancini pour aller à Brouage, qui fut le lieu choiſi pour ſon éxil. Ce ne fut pas ſans répandre des larmes, auſſi-bien qu'elle; mais il ne ſe laiſſa pas aller aux paroles qu'elle ne put s'empêcher de lui dire, à ce qu'on prétend, *Vous pleurez, & vous êtes le Maître.* Se contentant de ne lui donner en cette occaſion que des marques d'une grande & ſenſible amitié, il eut la force de ſe vaincre lui-même. Il ſembloit que le mérite & la qualité de la Perſonne ne devoit pas cauſer une ſi grande paſſion; mais il faut répondre en faveur de ce jeune Prince, que ce n'eſt pas le premier qui s'eſt laiſſé ſurprendre à des charmes inconnus aux autres. Car ce qui fait cette liaiſon des cœurs eſt ſouvent cauſé par des liens inviſibles, dont il faut que les Aſtres ſoient

reſponſables, & ce n'eſt pas auſſi le premier Monarque qui a éprouvé que l'amour égale ceux qui s'aiment. Dans cette occaſion ſa généroſité a pu ſurpaſſer ſa raiſon, & ce qu'il n'avoit pas dû penſer, ſuivant ſes ſentimens ordinaires, pouvoit ſans honte être ſouffert dans certains momens où la paſſion, la reconnoiſſance & la piété, occupent une ame toute entiere, & n'y laiſſent point de place à la raiſon. Le Roi fut infiniment louable en ce qu'il ſentit le mal que la Reine lui faiſoit, & qu'il connut au travers de ſes déſirs, qu'il étoit de la nature de celui que les Chirurgiens font à ceux qu'ils veulent guérir de leurs bleſſures, par des inciſions & des cauſtiques. Il s'affligea avec elle, il ſe plaignit non pas d'elle, mais avec elle; & il ſe conſola avec cette illuſtre mere du faux bien qu'elle lui arrachoit, qu'il connoiſſoit tel qu'il ne l'eſtimoit pas lui-même, & qu'il ne put perdre néanmoins ſans en ſouffrir beaucoup, & ſans ſe laiſſer emporter par ſon cœur à des ſentimens que ſa prudence & ſa raiſon ſçurent enfin étouffer. Le ſoir qui précéda le jour du départ de mademoiſelle de Mancini, le Roi vint chez la Reine extrêmement abattu de triſteſſe. Elle le tira à part & lui parla long-tems; mais comme la ſenſibilité d'un cœur qui

aime demande la ſolitude, la Reine prit elle-même un flambeau qui étoit ſur ſa table, & paſſant de ſa chambre dans ſon cabinet des bains, elle pria le Roi de la ſuivre. Après qu'ils eurent été environ une heure enſemble le Roi ſortit avec quelque enflure aux yeux, & la Reine en ſortit auſſi ſi touchée de l'état où il étoit, & où elle étoit obligée de le mettre, qu'il fut aiſé de voir que la ſouffrance du Roi lui en donnoit beaucoup. Dans ce moment elle me fit l'honneur de me dire tout bas: *Le Roi me fait pitié, il eſt tendre & raiſonnable tout enſemble, mais je viens de lui dire, que je ſuis aſſurée qu'il me remercira un jour du mal que je lui fais: & ſelon ce que je vois en lui, je n'en doute pas.* Le Roi & la Reine furent tous deux dignes de louanges d'avoir pû dans cette occaſion conſerver leur union toute entiere, lui ſouffrant généreuſement les rudes effets d'une parfaite amitié, & elle ſentant la part du mal qu'elle faiſoit elle-même à ce fils qu'elle aimoit ſi chérement. Enfin elle prit le ſoin de le guérir par ſes manieres aimables, & par ſon procédé, autant exempte de flaterie qu'il étoit éloigné de dureté & de rudeſſe. Le lendemain qui fut le 22. Juin, mademoiſelle de Mancini partit accompagnée de mademoiſelle Hortenſe, & de la petite

Marie Anne ſes ſœurs : les larmes furent grandes de part & d'autre, & particuliérement du côté de la fille. Le Roi l'accompagna juſqu'à ſon caroſſe, montrant publiquement ſa douleur, puis il vint prendre congé de la Reine, & partit à l'inſtant même pour Chantilli, où il alla paſſer quelques jours pour y reprendre des forces. Il les trouva dans ſa raiſon, dans ſon bon naturel, & dans une ame telle que la ſienne, à qui Dieu avoit donné toute l'élévation néceſſaire à un grand Roi.

Par toutes les choſes que j'ai écrites, on peut voir que depuis quelques années l'extrême autorité que le Miniſtre avoit uſurpée dans ce Royaume, avoit tellement abſorbé la légitime que la Reine, malgré l'indifférence de ſon ame ſur le déſir de gouverner, avoit ſenti, mais trop tard, que ce qu'elle avoit fait pour lui n'avoit pas empêché qu'il ne voulût tenir le Roi pour lui-même, car en bien des occaſions elle avoit connu qu'il tâchoit toûjours de la détruire dans ſon eſtime, ſoit en parlant ſérieuſement, ou ſoit enfin par des railleries qu'il faiſoit devant elle-même. Quoique la bonté de la Reine & la nobleſſe de ſon cœur la rendît aſſez aveugle ſur la conduite du Cardinal pour ne le pouvoir ſoupçonner de malice, il eſt certain néanmoins

qu'elle ſe ſentit ſouvent incommodée de l'oppoſition qu'il avoit à ſes ſentimens. Cette oppoſition l'empêchoit d'agir pleinement & à ſon gré ſur les choſes qu'elle déſiroit de faire, & ſur tout ce qui regardoit ſa ſatisfaction particuliere. Pendant ſa Régence elle ne ſe ſoucioit point de la puiſſance qu'elle donnoit à un autre, parce qu'elle la regardoit comme ſoumiſe & dépendante de la ſiénne propre ; mais malgré le mépris qu'elle en avoit fait, trop grand pour une perſonne de ſon rang & de ſa naiſſance, elle ne pouvoit alors s'empêcher de connoître qu'elle n'avoit point de crédit, & d'en ſentir la peine. Quand elle recommandoit une affaire, ſoit au Chancelier, ſoit au Sur-Intendant, ou à quelque autre Miniſtre, elle voyoit viſiblement qu'elle n'étoit point obéie ; & ſi elle en preſſoit l'exécution, ils lui répondoient ſouvent qu'il en falloit parler à M. le Cardinal : ſi bien qu'elle étoit après forcée de laiſſer voir à ceux à qui elle parloit librement qu'elle n'étoit pas ſatisfaite de celui qui gouvernoit, & n'en faiſoit pas moins bonne mine au Miniſtre. Elle vouloit par raiſon ſouffrir ſes foibleſſes ; mais elle le vouloit auſſi, parce que ſa ſageſſe l'empêchoit de ſe troubler des choſes qui lui déplaiſoient : & la coutume qui avoit

beaucoup de force ſur elle, jointe à tant d'autres raiſons, la rendoit incapable de penſer à un changement qui auroit pû, ainſi que je l'ai déja écrit, la rendre encore moins heureuſe. Mais comme elle avoit des lumieres, elle connoiſſoit auſſi clairement les défauts de ſon Miniſtre, qu'elle en avoit connu les bonnes qualités. Elle me fit l'honneur de me dire un jour ſur quelques plaintes que je lui faiſois du Cardinal, qu'il devenoit de ſi mauvaiſe humeur, & ſi avare, qu'elle ne ſçavoit pas comment à l'avenir on pourroit vivre avec lui. Elle me commanda de ne lui rien témoigner du chagrin que j'avois contre lui, me diſant que peut-être dans l'humeur où j'étois je lui dirois quelque choſe qui lui pourroit déplaire; que ſi Monſieur le Cardinal ſe fâchoit contre moi cela l'embarraſſeroit; & qu'enfin il valoit mieux que je me tûſſe, mais qu'elle ſe chargeroit de lui parler de mon affaire, ce qu'elle fit en effet avec bonté. Ma conſolation fut d'avoir pu faire entrer la Reine en confidence avec moi, contre la conduite de celui dont je me plaignois. C'étoit une eſpece de vengeance que je prenois contre lui de faire avouer ſes fautes à celle qui lui avoit donné toute cette faveur, par laquelle il pouvoit preſque tout ce qu'il

vouloit : mais enfin les dernieres actions du Miniſtre avoient eu le pouvoir de réparer fortement dans le cœur de la Reine les bleſſures que ſes infidélités paſſées & journalieres y avoient faites.

Quand il eut chaſſé ſa niéce, la Reine parut viſiblement eſtimer ſa conduite & ſes ſentimens, la ſatisfaction qu'elle en reçut flâtoit ſon amour propre, elle honoroit le choix qu'elle avoit fait de lui autrefois, trouvant qu'il la récompenſoit de la patience qu'elle vouloit avoir alors ſur ce qui lui pouvoit déplaire dans ſa conduite : par ce ſervice elle ſe trouvoit payée de la conſtance qu'elle avoit eue à le maintenir contre les peuples, le Parlement, les Princes & ſes ennemis particuliers. Elle n'aimoit pas ſes louanges, & ne pouvoit ſouffrir celles qu'on lui donnoit de la paix, & de l'éloignement de mademoiſelle de Mancini, quoiqu'elle ſeule eût fait & l'une & l'autre ; & au lieu de les recevoir comme lui étant dues, elle les renvoyoit toutes au Miniſtre. Elle avoit néanmoins eu beſoin de trouver des forces, pour combattre contre lui, lorſqu'elle paroiſſoit entiérement ſoumiſe à la grandeur qu'il tenoit d'elle, & l'avoit obligé, par ſa prudence, & par une conduite mêlée de force & de douceur, à exécuter ſes volontés. Malgré

toutes les répugnances qui naturellement ſe pouvoient rencontrer en lui, il eſt à croire que le Cardinal Mazarin, pour vaincre en ce combat, eut beſoin de toute ſa fidélité & de toute ſa raiſon ; & qu'à leur défaut il eut beſoin encore de ſe dire ſouvent à lui-même, que l'oppoſition que la Reine avoit témoignée contre ſa niéce auroit dû apporter d'invincibles obſtacles à ſon élévation, & que ſon refus, qui lui donnoit beaucoup de gloire, le ſauvoit même de beaucoup de honte, & des malheurs qui ſuivent d'ordinaire une entrepriſe monſtrueuſe & trop hardie. Mais lorſqu'il ſe vit forcé de donner une femme au Roi, il lui étoit du moins comme néceſſaire, ſelon les méchantes maximes du monde, de diviſer leur mariage & leur union, par une perſonne qui fut lié à lui par le ſang & l'intérêt, afin de régner ſeul dans le cœur de ce Prince, & il eſt à louer encore de ce que malgré les conſidérations de ſa fortune, il voulut en toutes ces circonſtances ſatisfaire à ſon devoir. Quand donc on faiſoit entendre à la Reine, que ſans elle le Cardinal Mazarin ne ſe ſeroit pas aviſé d'éloigner ſa niéce de la Cour, & que c'étoit aſſez d'honneur pour lui d'avoir fait ce qu'elle avoit déſiré qu'il fit, elle répondoit toûjours qu'elle étoit perſuadée

que cette fille lui ayant déplu auprès du Roi, il l'avoit éloignée avec joie, & que la timidité n'avoit point de part à sa conduite, & sur ce qui se disoit discrétement & en secret qu'il n'avoit pas été fâché que le Roi eût désiré tout de bon ce qu'il n'avoit pu vouloir ni penser que par un mouvement passager, elle assuroit que par lui même, & parce qu'il devoit au Roi, à elle, & au Royaume, il n'auroit jamais consenti à cet excès d'honneur, dont elle disoit hautement que la pensée seulement l'auroit dû rendre criminel devant Dieu & les hommes. Voilà quelle étoit la bonté & la discrétion de la Reine : quand ceux qu'elle considéroit lui manquoient, elle les excusoit, en comprenant que nul homme n'est parfait, & par grandeur de courage elle ne s'en plaignoit pas. Quand ils la servoient, elle leur donnoit des louanges, & quand ils faisoient de belles actions, par ses ordres, elle leur en laissoit toute la gloire.

Après ce grand exploit, le Cardinal partit le 25. de Juin : il s'en alla au bois de Vincennes, avec intention d'y passer quelques jours & ne plus revenir à Paris, pour delà s'en aller à son grand voyage. Le Roi y vint de Chantilli, & la Reine y alla le voir. Ils y résolurent de se rejoin-

dre bientôt à Fontainebleau. Le Roi s'en retourna dans ſa ſolitude, & le Cardinal revint le même jour à Paris pour quelques affaires qui lui étoient ſurvenues. Il partit enfin le lendemain 26 pour aller travailler à la paix. La Reine s'en alla auſſi le même jour à Pontoiſe faire une petite courſe de trois jours, tant par dévotion que par plaiſir, c'eſt-à-dire, à deſſein de viſiter les Carmelites de Pontoiſe., particuliérement la Mere Jeanne, Carmelite de grande réputation, ſœur du Chancelier. Elle viſita auſſi l'Abbaye de ſaint Martin du Milord Montaigu qu'elle aimoit, & qu'elle conſidéroit particuliérement. Monſieur s'en alla à ſaint Cloud, pour ſe divertir dans ſa maiſon, attendant le retour de la Reine ſa mere, qu'il ne quittoit quaſi jamais.

La Reine étant revenue elle reçut une lettre du Roi dont elle témoigna d'être ſenſiblement touchée. Ce même jour, ayant été viſiter le logement de la Reine future, j'eus l'honneur de la ſuivre, & me trouvai ſeule auprès d'elle dans la ſalle des antiques, où après avoir viſité tous les appartemens du Louvre, elle étoit enfin venue ſe repoſer & s'aſſeoir. Elle me fit l'honneur de me conter ce qu'il y avoit dans la lettre du Roi. J'étois à genoux auprès d'elle. Je lui dis

dis que j'avois remarqué le matin qu'en achevant de la lire les larmes lui étoient venues aux yeux. Elle en demeura d'accord & dans ce même ſentiment elle me fit l'honneur de me dire avec éxagération, *Le Roi eſt bon*; & répétant ces mêmes mots, elle me dit encore une fois, *Je vous aſſure le Roi eſt bon.* La Reine alors me fit l'honneur de me parler des choſes que cette lettre contenoit. Par elle on voyoit qu'il eſtimoit la réſiſtance qu'elle lui avoit faite, & qu'il en avoit connu le prix. Il lui mandoit avoir une grande impatience de la voir, & qu'il ne pouvoit vivre content ſans ce bonheur; qu'il avoit reçû une grande lettre de M. le Cardinal, où il l'exhortoit à lire, & à apprendre ſon grand métier de Roi, & qu'il étoit réſolu de le faire. En cela le Cardinal avoit des ſentimens bien différens de ceux du tems paſſé; mais le Roi étant en âge de juger du bien & du mal, il vouloit peut-être par politique lui paroître vertueux, afin de gagner ſon eſtime, parce qu'il s'imaginoit que la pareſſe du Roi, qu'il croyoit plus grande qu'elle n'étoit, l'emportoit toûjours ſur la raiſon. Dans ce même moment j'entrai avec la Reine dans de grandes matieres: elle me parla encore des inquiétudes que l'affection du Roi pour mademoiſelle de Mancini lui

avoit données, & combien cet attachement lui avoit cauſé de peine, & me conta auſſi ce qui s'étoit paſſé ſur ce chapitre entre le Roi & le Cardinal; mais elle me parut perſuadée que ce qui avoit été dit par ce grand Prince, avoit été une éxagération de la douleur qu'il ſentoit de cet éxil, dont il étoit cauſe, pour conſoler celle qui ſouffroit pour lui, & qu'il ne pouvoit pas ſatisfaire par des proteſtations de lui conſerver toûjours la place qu'elle avoit dans ſon cœur, plûtôt que par aucune eſpérance de lui en donner jamais une ſur ſon trône. La Reine donna au Cardinal les louanges qu'il méritoit, pour avoir fait ſon devoir en cette occaſion. De là je repaſſai ſur la maniere dont il avoit vécu avec elle depuis la fin de la Guerre, qui n'avoit pas été accompagnée d'autant de zele, de fidélité, de reſpect, & de devoirs, que dans les tems que ſa fortune dépendoit abſolument de ſa bonne volonté. Je touchai ſes défauts, ſa trop grande puiſſance, & l'abus qu'il en avoit fait à ſon égard; ſur quoi la Reine entra en raiſon avec moi: & comme je pris la liberté de lui dire que je ne pouvois pardonner au Cardinal d'avoir ſi peu laiſſé de puiſſance à celle qui lui avoit donné & conſervé toute l'autorité dont il jouiſſoit, elle me dit:

Il a une légitime excuſe, car il ſçait que je ne me ſoucie pas d'en avoir. Je lui répondis que par cette même raiſon, il devoit avoir eu plus de ſoin de la faire obéir & conſidérer. Elle rougit là-deſſus, & me regardant fixement elle me fit l'honneur de me dire, *Vous avez raiſon*; & changeant de diſcours elle me fit connoître que ces vérités, pour les trop ſentir, lui faiſoient de la peine à entendre. Mais connoiſſant auſſi qu'elles ne lui pouvoient être dites que par le ſentiment d'une affection & d'une fidélité bien véritable, & par une grande confiance que j'avois en ſa diſcrétion, elle m'en ſçut gré, & me le témoigna avec beaucoup de bonté.

On m'avoit dit depuis quelques jours qu'il y avoit auprès du Roi de jeunes gens qui travailloient à la détruire, & à diminuer en lui les ſentimens de tendreſſe qu'il avoit pour elle. Je lui appris ce que j'en ſçavois. Elle me fit l'honneur de me répondre, pleine d'une confiance entiere en l'amitié de ce Prince, qu'elle n'en croyoit rien, & qu'elle étoit perſuadée qu'ils n'auroient pas même oſé lui nommer ſon nom. De cette maniere elle avoit raiſon à ſon égard, mais peu après il falut néanmoins qu'elle s'inquiétât d'une choſe qui la touchoit ſenſiblement. Madame de ***, bellemere du Comte de ***, la fit avertir que

ſon gendre étoit entré dans la confidence du Roi, ſur l'affection qu'il conſervoit encore pour mademoiſelle de Mancini. La Reine comprenant que ce reſte d'attachement pouvoit du moins s'oppoſer au repos de l'Infante, le fit ſçavoir au Cardinal Mazarin à ſaint Jean de Luz. Il en parut auſſi touché que la Reine, & fit ſon devoir avec beaucoup de zele, de fidélité, & de courage: il en écrivit au Roi fortement, en des termes qui lui devoient inſinuer un grand mépris pour celle dont il ſe ſouvenoit. Le jeune confident fut peu après éxilé par les conſeils de la Reine & du Miniſtre; & lorſque le Cardinal Mazarin méritoit des louanges infinies de vérités qu'il avoit écrites a ſon Maître, je l'entendis blâmer par ceux qui s'intéreſſoient à la petite diſgrace de ce Seigneur. Comme on en ignora la cauſe dans le cabinet, ceux qui peſtent toûjours de tout firent de grandes hiſtoires fabuleuſes ſur cette aventure, & j'eus ſujet de connoître en cette occaſion, comme en pluſieurs autres, que les Princes & leurs Miniſtres ſont ſouvent blâmés injuſtement. Le Roi ſe laiſſant conduire à la raiſon, comprit malgré ce qu'il ſentoit pour mademoiſelle de Mancini, que ceux qui pour ſe mettre bien avec lui vouloient entretenir ſa paſ-

ſion, ou plûtôt ſon amuſement, n'aimoient pas ſa gloire; & que la Reine & le Miniſtre qui lui diſoient la vérité, étoient les ſeuls qu'il devoit croire. Ce fut ce qui l'obligea de ſuivre leurs conſeils, il les trouva conformes à ſes propres intérêts, & ſans écouter les foibles mouvemens de ſon cœur, qui le portoient quelquefois à vouloir payer par ſa tendreſſe, celle qu'il croyoit que cette fille avoit pour lui, il prit le parti qu'il devoit prendre, & la Reine qui me fit l'honneur de m'en parler, me parut fort ſatisfaite de lui. Je connus auſſi alors combien elle étoit pleinement contente du Cardinal Mazarin. Par les choſes qu'il mandoit au Roi, il faiſoit voir clairement qu'il auroit eu horreur de pouvoir être ſoupçonné de manquer de fidélité, & à lui & à elle: il parloit fort poſitivement de la folie de ſa niéce, qu'il paroiſſoit deſavouer. Il le ſouhaitoit alors véritablement, parce que depuis ſon éloignement elle témoignoit le hair encore davantage. La Reine en pardonnant à ſon Miniſtre la condeſcendance qu'il avoit eue à Lyon pour les emportemens de cette fille, ſe conſoloit de penſer en ſe moquant de la jalouſie qu'elle fit voir au Roi en lui reprochant l'agrément qu'il eut pour la Princeſſe Marguerite, qu'au moins le ſubit

changement de ce Prince en faveur de l'Infante, feroit voir à toute l'Europe qu'il n'avoit déſiré pour femme que des perſonnes qui par leur naiſſance & leur grandeur pouvoient lui convenir en cette qualité; & qu'ayant même choiſi ſi promptement enſuite celle qui méritoit d'être préférée à toute autre; il étoit impoſſible qu'on pût jamais le ſoupçonner d'avoir voulu penſer tout de bon à récompenſer ſi hautement les empreſſemens paſſionnés de mademoiſelle de Mancini.

Le Roi & la Reine s'étant rejoints à Fontainebleau, ils parurent en bonne intelligence. La Reine étoit contente d'avoir fait ſon devoir; & le Roi étoit triſte d'avoir perdu ce qu'il aimoit; mais ſon chagrin, combattu par ſa raiſon & ſa vertu, ſe diſſipa peu à peu en ſe divertiſſant ſouvent malgré lui, & en s'occupant comme il fit au ſoin de faire faire de belles livrées pour ſon mariage.

Quelques tems après leurs Majeſtés partirent de Fontainebleau en intention de rejoindre le Cardinal, pour aller achever ce grand ouvrage: après lequel l'Europe ſoupiroit depuis long-tems, qui étoit la paix entre les deux Couronnes, & le mariage du Roi avec l'Infante, dont les ſuites pouvoient produire de grands événemens, vû le malheur du Roi d'Eſpagne qui n'a-

voit que deux Princes qui n'étoient pas ſains, & qui ne faiſoient que de naître. Le Cardinal avoit envoyé ſes niéces diſgraciées à la Rochelle, & à Brouage ; & quand la Cour allant à Bourdeaux s'approcha du lieu où elles étoient, le Roi ſouhaita de voir en paſſant mademoiſelle de Mancini. La Reine n'y réſiſta point : elle la laiſſa venir, je penſe, à Cognac. J'ai oui dire que cette entrevue fut encore ſenſible, & qu'il y eut quelques larmes répandues de part & d'autre. Le Roi néanmoins continua ſon chemin, & la niéce s'en retourna dans le lieu de ſon éxil. Là finit le roman, car depuis cet honnête rendez-vous les choſes changérent, & le Roi trouva dans la grandeur, la beauté, & la vertu de l'Infante d'Eſpagne, de quoi ſe conſoler de la perte de Marie de Mancini. Mais dans le vrai il y eut un tems, comme en effet le Cardinal Mazarin le dit à la Reine après la paix, que le Comte de *** avoit eu la confiance du Roi ſur la paſſion qu'il avoit pour elle ; & ſi cette intrigue qu'il ne ſçavoit pas, n'avoit été découverte, le commerce de lettres qu'il entretenoit auroit été capable de fortifier tellement le Roi dans la premiere réſolution qu'il avoit priſe, qu'ils n'auroient jamais pu le faire conſentir au mariage qu'ils venoient de

conclure, & je ſentis un véritable plaiſir quand la Reine me dit que j'avois été bien avertie.

L'entrevue des deux plus grands Rois du monde, qui ſe devoit faire ſur la frontiere de leurs Etats, me donna envie de faire ce voyage, & quand la curioſité n'auroit pas été en moi pour cette fois plus forte que la pareſſe, la bonté avec laquelle la Reine me témoigna déſirer que je le fiſſe, car elle avoit dit à la Ducheſſe de Navailles, deſtinée à être Dame d'Honneur de la nouvelle Reine, qu'elle lui feroit plaiſir de m'y engager, m'auroit fait accepter les offres qu'elle me fit alors de me mener avec elle. Je m'engageai à cette grande courſe, & nous partîmes pour cet effet quelque tems après la Cour. Je ſuivis madame de Navailles à Niort, dont elle étoit Gouvernante. Notre intention étoit d'aller bientôt après rejoindre la Reine qui étoit à Bourdeaux, mais le mariage du Roi ayant été retardé juſqu'au Printems, la Cour pour s'occuper agréablement, alla paſſer l'hiver en Provence. Pour moi qui aime le repos, je ne voulus point m'expoſer à la fatigue de ce grand voyage : je demeurai avec mon amie, & j'y paſſai près de ſept mois.

Le Maréchal de Grammont avoit été choiſi

choiſi pour Ambaſſadeur Extraordinaire vers le Roi d'Eſpagne, pour aller en poſte demander l'Infante de la part du Roi. Beaucoup de perſonnes le ſuivirent en cette célebre courſe. Mon frere fut du nombre que la curioſité y mena comme les autres. Pendant mon ſéjour à Niort, je reçûs de lui la relation de ce qui ſe paſſa en cette occaſion, qui me parut propre à placer dans cet ouvrage. Elle étoit telle.

Lettre de mon frere, alors Abbé du Mont aux Malades, & Conſeiller au Parlement de Rouen.

[De Madrid le 21. Octobre 1659.]

« MOnſieur le Maréchal arriva ici le « Jeudi ſeiziéme de ce mois, envi- « ron deux heures après midi, ayant cou- « ché au Bourg d'Alcobendas, qui en eſt « à trois petites lieues. Encore qu'il fut « bien aiſe de faire voir qu'il venoit en « courier ſur une mule fort vîte, que Don « Louis de Haro lui avoit donnée, & que « nous partiſſions toujours à la pointe du « jour, la quantité de chevaux & de mu- « lets qu'il avoit à ſa ſuite l'obligeoit à « faire de petites journées, le Soleil étant «

» ſi grand qu'il étoit même impoſſible de » le ſouffrir paſſé midi, entre les rochers » & dans les plaines déſertes de la Caſtille; » car il n'y a que quelques Oliviers par » ci par là, qui ne donnent pas grand om- » brage.

» Il y avoit toûjours eu un Alcade qui » avoit accompagné Monſieur le Maré- » chal, & avoit eu ſoin des logemens. » A Burgos on l'avoit reçu avec de gran- » des démonſtrations de joie, auſſi-bien » que dans les autres lieux où il avoit paſſé: » mais je ne puis parler de cela, non plus » que du jeu des Taureaux que l'on lui » donna en cette Ville-là; car je n'y arri- » vai que la nuit du jour qu'il s'y étoit ar- » rêté, ayant été obligé de prendre la route » de Pampelune.

» A Alcobendas le Roi lui envoya un » Lieutenant de ſes Gardes, qui eſt In- » troducteur des Ambaſſadeurs, & l'un de » ſes Mayordomes, qui lui apporta un » préſent fort galant de peaux d'Eſpagne, » de gans, de paſtilles, de gobelets & au- » tres curioſités. Barrieres * votre ami, » vêtu à l'Eſpagnole, & deux ou trois Eſ- » pagnols l'y vinrent voir, & le matin du » Jeudi étant partis devant le jour, nous » vînmes diner à une demi-lieue. Le Roi y

* Barrieres étoit en Eſpagne, de la part de M. le Prince.

envoya le Lieutenant du Maître des Poſ- «
tes avec quelques Couriers & huit Poſtil- «
lons couverts de clinquant, & quantité de «
chevaux de poſte, dont il y en avoit huit «
avec des ſelles & des brides du Roi, où il «
y avoit de la dentelle d'argent. Monſieur «
le Maréchal les fit diſtribuer à environ «
autant de gens que nous étions ſur une «
liſte qu'il avoit envoyée. Tout le monde «
étoit fort brodé, hormis les Abbés de «
Feuquieres, de Villiers, de Caſtelane, & «
moi qui n'avions que du velours noir. «
Entr'autres M. le Maréchal, M. le Com- «
te de Quincé, de Thoulongeon, de Gui- «
che, de Louvigni, le Marquis de Noir- «
moutier, le Chevalier de Charny fils * de «
M. le Duc d'Orleans & de Louiſon, Ma- «
nicamp, Fremanteau, le ſieur de Beau- «
vais, Flamanville, Veſſai fils du Préſi- «
dent Girou de Dijon, qui veut effacer «
par ſon changement de Profeſſion & de «
nom la mémoire de la mort de ſon pere, «
Courcelles & Magaloti Capitaines aux «
Gardes, Gonteri qui étoit venu nous «
joindre à Alcobendas, & même Maridat «
& Bazin Conſeillers, l'un au Parlement «
de Paris, l'autre au Châtelet, qui avoient «
de l'argent ſur leurs habits; outre tous «
les Gentilshommes de M. le Maréchal «

* Bâtard.

» qui étoient fort leſtes, & toute cette
» broderie, & toutes ces plumes faiſoient
» un fort bel effet à cheval. Nous partî-
» mes un peu plûtôt qu'il ne falloit, &
» nous attendîmes long-tems à l'entrée de
» la Ville, qui n'eſt pas proprement une
» Ville, car il n'y a que des murs de Bau-
» ge. Tout le bagage étoit demeuré à Al-
» cobendas, en ſorte qu'il n'y avoit pas
» un valet. Enfin quand on nous vint aver-
» tir qu'il étoit tems d'entrer, nous entrâ-
» mes au petit galop, & nous trouvâmes
» toutes les rues pleines de peuples, & de
» caroſſes rangés le long du chemin qui
» étoit fort long ; car on nous fit entrer
» par un endroit par où il falloit traverſer
» toute la Ville. Je ne ſçaurois mieux com-
» parer cette entrée qu'à celle des Polo-
» nois, car il y avoit à proportion autant
» de foule qu'à Paris : & même ce qu'il y
» avoit de plus beau c'étoit que comme il
» y avoit des balcons à toutes les fenêtres,
» & qu'elles étoient occupées par toutes
» les Dames de la Ville, cela faiſoit un
» plus bel effet que les échaffauts que l'on
» fait dans les rues de Paris. Nous fîmes
» tout le chemin qu'il y a juſqu'au Palais,
» moitié au galop, & moitié au trot, la
» plûpart du tems le chapeau à la main,
» les huit poſtillons devant, M. le Ma-

réchal immédiatement après, & tout le « reſte en confuſion, ſans pourtant trou- « ver aucun embarras; car la *Calle Major* « [la grande rue] par où nous paſſions eſt « fort large, & tous les caroſſes étoient en « haie. Nous arrivâmes en cet ordre avec « les cris & les applaudiſſemens de tout le « peuple au Palais du Roi. Quand le Roi « même y fut venu en perſonne querir « l'Infante, il n'y eût pas eu plus de monde « ſur ſon paſſage, & je croi que le reſte de « Madrid étoit déſert. Pour continuer donc « cette relation nous arrivâmes dans la « place qui eſt devant le Palais, qui nous « parut fort belle & fort grande. Elle étoit « pleine de caroſſes, comme toutes les fe- « nêtres de la face du Palais l'étoient « d'hommes & de femmes. C'eſt un fort « grand corps de logis entre deux pavil- « lons, dont la couverture eſt en forme « de clocher. Il y a environ trente & une « ou trente deux fenêtres à chaque étage, « & toutes avec des balcons, ils en em- « belliſſent la ſtructure qui n'eſt pas fort « belle de ſoi. Ce qu'il y a d'extraordi- « naire c'eſt qu'il n'y a point de cour où « les caroſſes puiſſent entrer, & tous ceux « qui y vont entrent deſſous une voute par « deux entrées, & où il en peut tenir huit « ou dix. Nous deſcendîmes de cheval en «

» cet endroit, où l'Amirante de Caſtille ;
» qui ſe nomme Don Henriques de la
» Maiſon des Rois de Caſtille, & qui eſt
» le Seigneur le plus galant de la Cour,
» vint recevoir M. le Maréchal. De cette
» voute nous montâmes dans un grand
» portique, qui eſt un des côtés du Palais.
» Il eſt compoſé de deux quarrés de bâ-
» timens en forme de cloître, au milieu
» deſquels il y a un fort grand eſcalier tout
» ouvert, & qui occupe toute la largeur
» d'un des corps de logis, qui eſt au milieu
» des deux cours. Il reçoit le jour des por-
» tiques des deux cloîtres, car il y en a
» tout autour, tant en bas qu'en haut, de
» tous les corps du logis. Tout cela étoit
» auſſi plein que le reſte de la Ville, & par
» tout on jettoit de grands cris ſur nos plu-
» mes & ſur nos rubans, juſques là même
» que les femmes qui ſe trouvoient ſur
» notre paſſage, ne faiſoient point de
» ſcrupule de les arracher. Nous montâ-
» mes ainſi au travers de quelques Halle-
» bardiers ſeulement, car il n'y a pas de
» Régiment des Gardes à la porte comme
» en France. Nous entrâmes dans quan-
» tité de piéces fort lambriſſées, & pleines
» de Tableaux ; car on ôte ici en la plûpart
» des endroits toutes les tapiſſeries des
» chambres dans l'Eté. Nous allâmes donc

par des galleries & des ſallons pleins de « quantité de Statues. Nous arrivâmes « enfin dans une grande ſalle où étoit le « Roi. Le défaut que j'eus le loiſir de re- « marquer devant que d'y entrer, fut que « toutes ces piéces-là ſont fort obſcures: il « y en a même qui n'ont point du tout de « fenêtres, ou qui n'en ont qu'une petite, « & d'où le jour ne vient que d'enhaut, « le verre étant fort rare en Eſpagne, & « la plûpart des fenêtres n'ayant point de « vitres. «

Il faut avouer que la maniere dont le « Roi donne audience en France, eſt la « choſe du monde la plus pitoyable au « prix de celle dont on reçut M. le Maré- « chal. A chaque piéce que nous paſſions « il y avoit des gens en haie, & dans la « ſalle il y avoit au milieu deux rangs de « bancs couverts de tapiſſerie, pour em- « pêcher la foule & pour laiſſer le paſſage « libre, & au bout il y en avoit encore un « autre rang en croix; le long de cela « étoient tous les gens de qualité d'un côté « & d'autre; mais comme ils ſont tous « habillés de même & fort ſimplement, « les Grands ne paroiſſoient plus que les « autres, qu'à cauſe qu'ils étoient couverts, « & il y en avoit environ vingt. Le Roi « étoit debout avec un habit fort ſimple & «

» fort ſemblable à ſes portraits, ſous un
» daiz d'une riche broderie d'or & d'ar-
» gent. En entrant nous nous ſéparâmes
» la plûpart des deux côtés. Lorſque M. le
» Maréchal entra, le Roi mit la main au
» chapeau. Lorſqu'il approcha de plus près
» il ne branla plus, & quand M. le Maré-
» chal ôta ſon chapeau de tems en tems,
» & qu'il préſenta ſa lettre, il demeura
» toûjours immobile, & ne remit la main
» au chapeau que quand M. le Maréchal
» s'en alla. Un peu auparavant que de par-
» tir, il nous fit ſigne à ceux qu'il avoit mis
» ſur ſa liſte, & nous allâmes tous ſaluer
» le Roi l'un après l'autre, comme à l'Of-
» frande; M. le Maréchal nous nommant
» tous dans le moment que nous nous
» baiſſions.

» A gauche de cette ſalle il y avoit une
» porte à jour, où étoient la Reine & les
» deux Infantes. Au ſortir de là nous allâ-
» mes dans l'appartement de la Reine où
» nous trouvâmes auſſi une foule fort gran-
» de; car comme les hommes ne les voient
» quaſi point, beaucoup prirent cette oc-
» caſion-là pour y entrer. La Reine & les
» deux Infantes étoient au bout de la ſalle
» auſſi ſous un daiz, & ſur une eſtrade
» couverte d'un grand tapis. La Reine n'a
» que vingt-quatre ans, & l'Infante en-

viron vingt. Elle eſt coëffée de la manie- «
re dont on la dépeint, & le Guard-In- «
fante eſt encore plus grand qu'on ne le «
figure : ſans hyperbole, la Reine & l'In- «
fante ſe touchant de leurs vertugadins, «
tenoient tout l'eſpace du daiz ; ſi bien «
que la petite Princeſſe n'étoit que ſur le «
bord de l'eſtrade. Tout ce que je puis dire «
de la nôtre c'eſt qu'elle eſt beaucoup plus «
belle que tous les portraits que l'on en a «
vûs en France : elle a les yeux bleus, «
pas trop grands, mais fort brillans & «
fort agréables, & ils paroiſſoient pleins «
de joie. Elle a le frond grand, & comme «
ſa coëffure le découvre fort, cela lui fait «
paroître le viſage un peu plus long qu'il «
ne paroîtroit ſans doute ſi elle avoit «
quelques cheveux abattus. Son nez eſt «
aſſez beau & point trop gros. Elle a la «
bouche belle & fort vermeille : Elle a «
le teint parfaitement beau : Elle eſt fort «
blanche : Elle a les joues groſſes par en «
bas, & met du rouge, mais pas tant que «
le reſte des Dames. Ses cheveux ſont «
d'un blond admirablement beau ; mais «
ceux qu'elle avoit ce jour-là étoient «
poſtijos, [poſtiches], renoués avec «
quantité de rubans. Elle n'eſt pas gran- «
de, mais elle paroit aſſez bien faite dans «
ſa taille. M. le Maréchal fut quelque «

» tems couvert en parlant à la Reine ; mais
» après qu'il eut ſatisfait à la dignité du
» Roi notre Maître, il ſe découvrit : &
» quand il fut ſaluer l'Infante, il demeura
» toûjours découvert tout le tems qu'il lui
» parla. Le compliment qui lui fit a été
» trouvé fort galant : il lui dit que la let-
» tre de la Reine, ſon ſilence & ſon reſ-
» pect, lui témoigneroit mieux quel étoit
» le ſujet de ſon voyage, que toutes les
» paroles qu'il lui pourroit dire. Tous ces
» Meſſieurs m'ont dit ici qu'on avoit vou-
» lu voir comme on avoit traité M. du
» Maine quand il alla demander notre
» Reine, & qu'on avoit voulu en faire
» davantage. Nous ſaluâmes après cela la
» Reine & les deux Infantes, c'eſt-à-dire
» avec une grande révérence, en baiſant
» ou faiſant ſemblant de baiſer la robbe.
» Ce que je remarquai de plus extraordi-
» naire fut qu'il y avoit auprès des Dames
» du Palais, qui ſont toutes ou filles ou veu-
» ves, (car il n'y a pas une femme mariée
» qui y loge,) quantité d'hommes cou-
» verts, qui n'ôtérent pas même leurs
» chapeaux quand M. le Maréchal entra.
» Je croyois d'abord qu'ils fuſſent tous
» Grands ; mais on me dit que chaque Da-
» me pouvoit dans ces jours ſolemnels
» donner place à deux Galans, qui ſe pou-

voient couvrir devant la Reine même ; « & la raiſon qu'ils m'en donnérent fut « qu'on les jugeoit être *tan embevecidos*, ſi « attentifs à voir leurs Dames, ſi enivrés « & ſi étourdis de leurs charmes, qu'ils « n'avoient point d'yeux que pour elles, « & ne voyoient rien de ce qui ſe paſſoit « devant eux. «

Au ſortir de là un Grand d'Eſpagne « auprès de qui je m'étois rencontré, & « à qui j'avois parlé Eſpagnol, m'emme- « na dans ſon caroſſe au logis deſtiné pour « M. le Maréchal, où je ſuis logé avec la « plûpart de ceux qui ſont venus avec lui. « Il y a les plus belles tapiſſeries du monde, « & nous ſommes traités aux dépens du « Roi. Tous les matins on nous vient offrir « du Chocolat, qui eſt le régale de ce « Pays-ci. «

Tous les Grands ſont venus voir M. le « Maréchal, & nous avons été déja chez « l'Amirante de Caſtille, chez le Duc « d'Alve, le Marquis de Leganez, & le « Marquis de Liche, fils de Don Louis de « Haro, qui a la plus belle femme d'Eſ- « pagne, que nous avons vûe le Samedi « dix-huitiéme. «

Toutes les maiſons de ces gens-là « ſont propres, & pleines de grande quan- « tité de tableaux & de cabinets, & ſont «

» bien plus belles par dedans qu'elles ne
» paroiſſent par dehors. Le même jour
» nous fûmes quelques-uns de nous voir
» dîner la Reine, qui dînoit ſeule, l'In-
» fante ne dînant jamais avec elle en pu-
» blic. Il y avoit ſeulement cinq Dames,
» & quelques *Duegnas* habillées de blanc.
» Les Menines ſont celles qui n'ont
» point de Chapins, comme les Menins
» ſont les fils des Grands ou des *Titulados*,
» qui ſervent de Pages, & qui ne portent
» ni manteau ni épée. Elle eſt ſervie avec
» un grand reſpect, peu de gens y entrent,
» & il nous fallut une grande faveur pour
» demeurer auprès de la porte. Quand on
» lui porte à boire c'eſt un des Menins
» qui porte le verre à une des Dames, qui
» ſe met à genoux auſſi-bien que le Me-
» nin, & de l'autre côté il y en a encore
» un à genoux qui lui donne la ſerviette.
» Vis-à-vis d'elle il y en a auſſi une, com-
» me la Dame d'Honneur en France. Le
» Duc d'Aurante, Grand d'Eſpagne, étoit
» debout couvert auprès d'une des *Due-*
» *gnas*; mais quand la Reine ſe leva, il
» ſe découvrit, & ſe retira auprès de
» nous.

» Le Dimanche dix-neuviéme, nous
» fûmes avec M. le Maréchal entendre
» la Meſſe du Roi qui tenoit Chapelle.

Ce jour-là, M. le Nonce, l'Ambaſſa-« deur de l'Empereur, & celui de Pologne, « y vinrent. Ils attendirent quelque tems « dans une anti-chambre : où peu de tems « après le Roi vint pour s'en aller dans ſa « Chapelle. En paſſant il y eut trois fem-« mes qui ſe mirent à genoux, & lui pre-« ſentérent des Memoriaux : il s'arrêta « pour les écouter, & ſans branler non « plus qu'une ſtatue, il les prit. M. le « Nonce le ſuivoit au milieu de l'Ambaſſa-« deur de l'Empereur & de M. le Maré-« chal. Il ſe fut mettre ſous une courtine « de damas du côté de l'Evangile, les Am-« baſſadeurs de Rome, Empire, France, « & Pologne, étoient aſſis de l'autre côté, « & un peu au deſſous, du côté de l'Epître : « Et du même côté du Roi, mais un peu « plus bas que les Ambaſſadeurs s'aſſirent « & ſe couvrirent, auſſi-bien que les Am-« baſſadeurs, huit ou dix Grands qui s'y « trouvérent. Au Jubé du bout étoit la « muſique, qui fut fort bonne, & au deſ-« ſous étoient trois petites niches, où « étoient la Reine, les deux Infantes, & « le petit Prince qui n'a que vingt-trois « mois. Le Roi ſortit de-là en même or-« dre, ſans rien dire à M. le Maréchal, « ni à perſonne, & nous nous en allâmes « de là dîner chez M. l'Amirante. Nous y «

» trouvâmes une grande table où la plû-
» part des Grands d'Eſpagne, & des Titu-
» lados, s'aſſirent d'un côté, & nous de
» l'autre. On compta quatre-vingt-ſix
» perſonnes, & pour les plats il étoit impoſ-
» ſible de les compter : les uns diſent cinq,
» les autres ſept & huit cens plats. Au
» ſortir de la table il y eut muſique de
» voix & d'inſtrumens, c'eſt-à-dire, de
» Harpes & de Guitarres. Nous eûmes en-
» ſuite la Comédie, avec des entremets
» de Farce, & de Balet, & de femmes
» avec des caſtagnettes. Enfin le régale fut
» complet, & nous n'en revînmes que le
» ſoir.

» Le lundi vingtiéme le Secrétaire d'E-
» tat Don Fernando Ruiz de Contreras,
» apporta à M. le Maréchal les lettres du
» Roi & de la Reine d'Eſpagne, & de l'In-
» fante, ſi bien que depuis ce jour-là qui
» fut hier, nous croyons avoir une Reine.
» Un Cordelier en grande réputation de
» Sainteté, qui eſt toûjours dans le Palais,
» étant venu voir M. le Maréchal, lui a
» dit qu'il l'avoit ce matin traitée de Ma-
» jeſté, & qu'elle s'étoit miſe à rire. Nous
» devons avoir aujourd'hui l'audience de
» congé, & on croit qu'il y aura Comédie
» au Palais.

» Depuis ma lettre écrite nous avons

été à l'Audience de congé, qui n'étoit « point dans le même lieu ni en public. « Le Roi a dit à M. le Maréchal qu'il « étoit bien aiſe de l'avoir vû en cette oc- « caſion, qu'il avoit toûjours ouï parler « de lui, & qu'il ſe pouvoit aſſurer de ſon « amitié. Je penſe même qu'il lui a dit « qu'il avoit toûjours bien traité les Eſpa- « gnols. C'eſt en dire beaucoup pour une « Statue. Quand le Comte de Guiche & « le Comte de Louvigni, ſes enfans, l'ont « ſalué, il a dit *buen Moço.* [Beau gar- « çon.] «

Au ſortir de là nous avons été prendre « congé de la Reine & de l'Infante. Elle « n'étoit pas ſous le daiz comme l'autre « fois, mais contre les fenêtres, afin que « toutes les Dames fuſſent de ſon côté. M. « le Maréchal a fort preſſé l'Infante de « parler ; mais à tout ce qu'il lui a pû dire « elle n'a jamais rien répondu, ſinon, *Diga « a la Reyna mi Segnora, y mi Tia, que yo « eſtare ſiompre rendida à ſupies.* [Dites à « la Reine ma Dame & ma Tante, que je « ſerai toûjours ſoumiſe à ſes piés.] Il y « avoit environ une douzaine de Dames, « dont il y en a quelque-unes d'aſſez bel- « les. Le meilleur de tout & que je vous « garde pour la bonne bouche, c'eſt la « Comédie qui ſe vient de faire au Palais à «

» la lueur de ſix gros flambeaux de cire
» blanche ſeulement, qui ſont véritable-
» ment dans des chandeliers d'argent d'u-
» ne grandeur prodigieuſe. Aux deux cô-
» tés de la ſalle il y avoit deux niches fer-
» mées de Jalouſies. Dans l'une étoient
» les petits Princes & quelques gens du
» Palais, & dans l'autre qui étoit vis-à-vis
» étoit M. le Maréchal. Le long de ces
» deux côtés étoient ſeulement deux grands
» bancs couverts de tapis de Perſe. Les
» Dames environ au nombre de dix ou
» douze, ſont venus s'aſſeoir ſur ces tapis,
» d'un côté & d'autre, le dos appuyé con-
» tre le banc. Derriere elles du côté des
» petits Princes, & fort loin au bas devers
» le lieu où étoient les Comédiens & qua-
» ſi derriere eux étoient quelques Seigneurs
» debout, & il n'y avoit qu'un Grand de
» l'autre côté où étoit M. le Maréchal.
» Nous autres François étions auſſi debout
» derriere le banc où étoient appuyées les
» Dames. Le Roi, la Reine, & l'Infante,
» ſont entrés après une de ces Dames, qui
» portoit un flambeau. En entrant il ôta
» ſon chapeau à toutes ces Dames, & puis
» il s'eſt aſſis contre un paravent, la Reine
» à ſa main gauche, & l'Infante auſſi à la
» gauche de la Reine. Pendant toute la
» Comédie, hormis une parole qu'il a dite

à la Reine, il n'a pas branlé ni des pieds, « ni des mains, ni de la tête; tournant ſeu- « lement les yeux quelquefois d'un côté & « d'autre, & n'ayant perſonne auprès de « lui qu'un Nain. Au ſortir de la Comédie « toutes ces Dames ſe ſont levées, & puis « après ſont parties une à une de chaque « côté, & ſe joignant au milieu comme des « Chanoines qui quittent leurs chaiſes « quand ils ont fait l'Office, elles ſe ſont « priſes par la main, & ont fait leurs ré- « vérences, qui durent un demi quart « d'heure, & les unes après les autres ſont « ſorties, pendant que le Roi a été toûjours « découvert. A la fin il s'eſt levé & a fait « lui-même une révérence raiſonnable à la « Reine, la Reine en a fait une à l'Infante, « & ſe prenant auſſi, ce me ſemble par la « main, elles s'en ſont allées. Voilà ce « que j'ai pû ajouter à ma relation. Le Roi « d'Eſpagne vient d'envoyer ce ſoir à M. le « Maréchal un cordon de diamans qui eſt « fort beau, que nous eſtimons vingt mil- « le écus & plus. «

Je reçus encore à Niort un ſeconde lettre de mon frere, qui m'apprenoit la mort du ſecond Prince d'Eſpagne, ce qui fit craindre au Maréchal de Gramont que ſon

voyage n'eût une fin differente de ſon commencement ; mais l'état où étoit ce Roi l'obligea de confirmer ſa parole, & d'acheter la paix par l'Infante.

Pendant le ſéjour que le Roi fit en Provence lorſqu'il étoit à Marſeille, le Duc d'Orleans étant à Blois y mourut en fort peu de jours. Ce Prince méritoit d'être regretté, tant par ſes bonnes qualités que pour être fils du Roi Henri le Grand, dont la mémoire doit être toûjours chere aux François. On peut croire que ſa mort fut précieuſe devant Dieu, car elle fut précédée par une vie pieuſe & chrétienne, accompagnée d'une véritable contrition de ſes péchés. Il accompagna ces vertus, à l'exemple du feu Roi ſon frere, d'une grande fermeté d'ame, & il enviſagea la mort ſans frayeur ni ſans foibleſſe. Le repos dont il jouiſſoit depuis ſa retraite, n'avoit pas contribué à ſa ſanté : au contraire il étoit vieilli & changé, il avoit autrefois été le Chef de toutes les factions & caballes, qui de ſon tems avoient été faites ſous ſon nom contre le Cardinal de Richelieu. Ce Miniſtre avoit penſé périr ſouvent par ſes entrepriſes ; mais le bon naturel de ce Prince l'avoit toûjours empêché d'en venir à la concluſion, parce

qu'il étoit bon, & qu'il ne voulut jamais conſentir à répandre le ſang de ſon ennemi, ni faire aucune action de violence. Sa Cour autrefois étoit remplie de pluſieurs Seigneurs du Royaume, qui tous vouloient avoir l'honneur d'être à lui, parce qu'il étoit préſomptif héritier de la Couronne, & que l'abaiſſement où étoit réduit le feu Roi ſon frere le relevoit infiniment, mais toute cette gloire étoit paſſée. Celle qu'il avoit eue pendant la Régence, dont j'ai fait de grandes & amples deſcriptions, l'étoit auſſi : il ne lui en reſtoit que le fâcheux ſouvenir de la vanité de ſes penſées, & de l'inutilité de ſes actions. Depuis le mauvais ſuccès de ſes malheureuſes entrepriſes, il étoit demeuré dans un certain état de diſgrace, qui fait compter les hommes au rang des morts, avant qu'ils le ſoient en effet ; mais il eſt à préſumer qu'il vit de la vie des Juſtes, & que ſa pénitence & les aumônes qu'il faiſoit dans ſa ſolitude de Blois, lui donnent dans l'éternité une place qui vaut beaucoup plus que toute la grandeur mondaine dont il s'étoit vu environné.

Le Roi & la Reine mêlerent au regret qu'ils eurent de ſa mort, le ſouvenir des

choſes paſſées, & il fut cauſe que leur deuil ne fut pas exceſſif. Mademoiſelle en fut fâchée; car la perte d'un tel pere doit toûjours être ſenſible, mais les procès qu'elle avoit eus contre lui, & le peu d'application qu'il avoit eue à la bien marier, diminuérent un peu de ſa douleur: & la conſtance qu'elle eut à ſouffrir ce malheur, étoit moins un effet de ſa vertu que de ſon indifférence. Madame vit ſa perte, & il eſt à croire qu'elle la ſentit beaucoup; mais cette Princeſſe étoit ſi deſtinée à n'être comptée pour rien, que ſes larmes ne le furent point. Meſdemoiſelles d'Orleans, d'Alençon & de Valois, ſes autres filles, étoient ſi laſſes d'être à Blois; & leur jeuneſſe leur faiſoit ſi paſſionnément déſirer d'aller à Paris, qu'elles ſe conſolérent aiſément ſans doute de voir finir leur éxil; quoiqu'apparemment la mort de ce Prince fut le plus grand malheur qui leur put arriver. Il le crut ainſi lui-même, car dans ces derniers momens, jettant les yeux ſur ſa famille, il cita en latin à un pere de l'Oratoire qui l'aſſiſta à la mort, un paſſage de l'Ecriture qui en repréſentoit la déſolation.

Environ ce même tems le Prince de Condé revint en France. Il alla trouver le

Roi dans cette même Province, où il attendoit qu'il fut tems d'aller recevoir l'Infante des mains du Roi d'Eſpagne ſon pere, qui la lui devoit amener. Je n'étois pas alors à la Cour, c'eſt pourquoi je ne puis rien dire de particulier de cette entrevue. Les deux Miniſtres qui étoient ſur la frontiere, avoient été long-tems occupés à l'accommodement de ce Prince. Celui du Roi vouloit le traiter comme un ennemi qui avoit fait la guerre au Roi, & ne déſiroit point que la protection des Etrangers lui donnât les avantages qu'il demandoit. Eux au contraire le voulurent ſoutenir juſqu'au bout : Don Louis de Haro ne ſe voulut jamais rendre ſur cet article, & enfin la protection du Roi d'Eſpagne lui fut ſi favorable, qu'avec elle il fit ſon accommodement de la maniere qu'il le pouvoit ſouhaiter. Il revint donc glorieuſement ſe jetter aux pieds du Roi, qui à ce qu'on m'a dit depuis, le reçut avec beaucoup de douceur & de gravité. M. le Prince le trouva ſi grand en toutes choſes, que dès le premier moment qu'il pût l'approcher, il comprit, à ce qu'il parut qu'il étoit tems de s'humilier. L'éclat de la jeuneſſe du Roi, & ce génie de Souverain & de Maître que Dieu lui avoit donné qui

commencoit à ſe faire voir par tout ce qui paroiſſoit extérieurement de lui perſuada au Prince de Condé que tout ce qui reſtoit du Régne paſſé alloit être anéanti, & devenant ſage & modéré par ſes propres expériences, il fit voir par ſes ſentimens & ſa conduite, qu'il avoit pris un autre eſprit & de nouvelles réſolutions.

Fin du cinquiéme Tome.

TABLE

Des Matieres qui ſont contenues dans ce Volume.

A

AGEN, pris pat le Prince de Condé, 117.
Annat, Jeſuite, raillé & turlupiné par la Reine de Suede, 235. *& ſuiv.*
Anne d'Autriche, remet au Roi l'adminiſtration, lors de ſa Majorité, 100. Sa généroſité envers la dame *Anne*, malheureuſe ſéditieuſe, 105. va à Bourges, 113. envoie ordre au Cardinal de revenir à la Cour, 114, 116. Ses ſoins à ſaint Denys après la bataille de ſaint Antoine, 171. *& ſuiv.* rentre à Paris, 384. qu'en conſidération du Prince de Conti, & de M. de Turenne, 196. Elle en uſoit tendrement avec le Roi, 209. 253. a deſſein de faire épouſer au Roi l'Infante d'Eſpagne 300. commence à s'inquiéter de l'attachement du Roi pour mademoiſelle de Mancini, 305. ſe réſoud au voyage de Lyon, 306. Son entrevûe avec la Ducheſſe de Savoie, 310. *& ſuiv.* peu contente de cette entrevûe, 315. *& ſuiv.* Ses inquiétudes à ce ſujet, 317. *& ſuiv.* Sa joie des propoſitions d'Eſpagne touchant l'Infante, 320. revient contente à Paris, 327. Ses ſoins pour empêcher les ſuites de l'attachement du Roi à la Mancini, 330. *& ſuiv.* s'oppoſe vivement à l'envie qu'avoit le Cardinal de faire épouſer ſa niéce au Roi, 331.

& ſuiv. Ses inquiétudes à ce ſujet, 340. part pour le mariage du Roi, 358. *& ſuiv.*

Anne (Dame) voyez *Anne* d'Autriche.

Arci (le Marquis d') ſon équipage à la cérémonie de la Majorité, 90.

Arras, les François y forcent les lignes des Eſpagnols, 198.

Aſſemblées, mot odieux à la Cour & au Miniſtre, 199.

Audience : maniere magnifique dont on la donne en Eſpagne, 367.

Autriche (D. Juan d'), Fils naturel du Roi d'Eſpagne Philippe IV. quitte la Flandre pour retourner en Eſpagne, 333. vient ſaluer la Reine, 334. Son caractere, 335.

Autriche, voyez *Anne* & *Marie-Thereſe* d'Autriche.

B

Batet, Négociateur du Coadjuteur de Paris, 112.

Beaufort (le Duc de) battu par M. de Turenne, 130. Sa querelle avec le Duc de Nemours, 133. Ses dévotions apparentes pour la Châſſe de ſainte Geneviéve, & autres, 159. ſe bat contre le Duc de Nemours ſon beau-frere, qu'il tue, 178. *& ſuiv.* Amant de la Ducheſſe de Montbazon, 266. ſe raccommode à la Cour, où il obtient la ſurvivance de l'Amirauté, 285. *& ſuiv.*

Beautru, mauvais plaiſant, voyez *Nogent*.

Bellievre (Pomponne de) premier Preſident du Parlement de Paris : ſa mort & ſon caractere, 255. *& ſuiv.*

Beringhen, ſollicite le Cardinal Mazarin de ſatisfaire la Reine touchant le mariage du Roi, 318.

Bertaut, Lecteur du Roi, 111. ſuſpect au Cardinal,

nal, 260. *& ſuiv.* vend ſa charge, 262. Abbé du Mont-aux-Malades, & Conſeiller au Parlement de Rouen, 361. Sa relation de l'Ambaſſade du Maréchal de Grammont lors du mariage du Roi, *la même & ſuiv.*

Bethune (le Comte de) ſon caractere, 272.

Bitaut, Conſeiller du Parlement de Paris fait priſonnier, 125.

Bourbon (Armand de) Prince de Conti défend ſon frere au Parlement, 15. & chez la Reine, 36. s'enfuit à Bourdeaux, 115. eſt gagné par le Miniſtre, 138. & obligé de ſortir de Bourdeaux, 190. devient dévot, *la même*. épouſe mademoiſelle de Martinozzi, 190. 206. *& ſuiv.* fait pénitence, 190. Ce qu'il avoue à la Reine touchant ſes engagemens dans les premiers troubles, 193. *& ſuiv.* Il lui naît & meurt un Fils, 295.

Bourbon, (Louis de) Prince de Condé, Duc d'Anguien, fait chaſſer le Tellier, Servien & de Lionne, 3. 19. revient à Paris, 21. ſe déclare contre le Coadjuteur, 24. blamé de ſa rencontre avec le Roi au Cours, 25. ſe réſoud à la Guerre & envoie en Eſpagne, 30. Déclaration donnée contre lui, 33. 35. Sa réponſe à cette Déclaration, 51. n'aſſiſte point à la cérémonie de la Majorité du Roi, 77. ſe retire à Bourges, 107. & eſt entraîné dans la réſolution de faire la Guerre, 108. va à Bourdeaux, 110. traite avec l'Eſpagne, *la même*. veut faire arrêter le Coadjuteur, 116. s'aſſure d'Agen & de Xaintes, 117. aſſiége Coignac, 117. eſt défait par le Comte d'Harcourt, 118. quitte la Guienne & vient à ſon armée, 137. prend Montargis, 142. défait le Maréchal d'Hocquincourt, 143. ſe rend à Paris, 145. va au Parlement, 146. prend &

perd saint Denys, 149. A quelles conditions il entend à la paix, 152. *& suiv.* Ses dévotions apparentes pour la Châsse de sainte Geneviéve & autres, 159. Sa gloire à la Bataille de saint Antoine, 165. *& suiv.* est accusé du desordre de l'Hôtel de Ville de Paris, perd l'affection du peuple, 177. *& suiv.* est cause de la mort de Chavigni, 181. se retire en Flandre, 183. redonne des forces aux Troupes Espagnoles, 198. se jette dans Cambrai, 271. tombe dangereusement malade, 278. *& suiv.* revient à la Cour & comment il y est reçu, 381.

Bourdelois (les) reçoivent M. le Prince, 110.

Brissac (le Duc) défend le Coadjuteur contre le Duc de la Rochefoucault, & prend rendez vous pour se battre avec lui, 71. *& suiv.*

C

Calais : le Roi y tombe dangereusement malade, 290.

Camus (l'Abbé le) depuis Cardinal, chassé de la Cour, à l'occasion de la débauche de Roissi, 337.

Candale (le Duc de) finit la guerre de Guienne & est destiné à épouser mademoiselle de Martinozzi, 190. qu'il néglige, 206. Chef d'une Quadrille du Carousel du Palais Royal, 210. Revenant de commander en Catalogne, il meurt à Lyon, 279. *& suiv.*

Capelle (la) : prise par M. de Turenne, 240.

Carême : les Espagnols n'en font point, ou l'observent peu, 336.

Carnavalet : mis à la Bastille, & puis exilé, 265.

Carousel : description de celui de Louis XIV. au Palais Royal, 210. *& suiv.*

Chapelle (de la) : son Office à la cérémonie de la Majorité, 86.

Charles H. Roi d'Angleterre, travaille à la paix entre le Roi de France & le Duc de Lorraine, 160. *& ſuiv.* eſt obligé de ſortir de France, & de ſe retirer en Flandres, 268.

Chateauneuf: Négociations pour ſon retour, 22. *& ſuiv.* eſt rétabli dans le Miniſtere, 107. conſeille à la Cour d'aller à Bourges, 113. la ſert avec grande affection, 117. *& ſuiv.* ſe retire à Tours & eſt exilé à Mont-rouge où il meurt, 227.

Châtillon (Madame de) veut faire la paix entre la Cour & le Prince de Condé, 155. *& ſuiv.* Sa jalouſie contre le Duc de Nemours, 156. obtient du Prince de Condé la Terre de Marlou, *la même.* eſt accuſée & ſoupçonnée d'avoir voulu faire périr le Cardinal Mazarin, 202. Son caractere, 203. corrompt le Maréchal d'Hocquincourt, 284.

Chavigni, ſon état incertain à la Cour, 20. Ses nouvelles intrigues, 136. *& ſuiv.* vouloit la paix, 149. *& ſuiv.* eſt deſavoué par le Prince de Condé, 152. traverſe la négociation de Gourville, 154. *& ſuiv.* ſe raccommode avec le Prince de Condé, 173. eſt de nouveau maltraité, & meurt de rage, 181. Son caractere, *la même.*

Chevreuſe (la Ducheſſe de) traite avec le Cardinal Mazarin, 77. *& ſuiv.*

Chriſtine Reine de Suede: arrive en France, 215. Son caractere, 216. Lettre contenant ſon portrait, 217. *& ſuiv.* Continuation de ſon caractere, 219. Comment reçue à Paris, *la même.* & à Compiegne, 222. Suite de ſon portrait, 227. tourne en ridicule une Tragedie des Jeſuites, 234. & le boufon Nogent, 235. comparée à Fontainebleau, 238. ne diſtingue en France que la ſeule Ninon, 239. re-

vient en France & eſt obligée de reſter à Fontainebleau, 274. Elle y fait maſſacrer Monaldeſchi, 275. *& ſuiv.* vient à Paris & y eſt logée au Louvre, 277. *& ſuiv.* Sa conduite, 278. Son départ, *la même.*

Chriſtine de France Ducheſſe de Savoie, voyez *Savoie.*

Clerc (le Comte de) ſon équipage à la cérémonie de la Majorité, 89.

Coadjuteur de Paris voit la Reine, 22. eſt très-mal avec le Prince de Condé, *la même.* Son aventure avec le Duc de la Rochefoucault, 68. *& ſuiv.* eſt preſenté à la Reine par le Duc d'Orleans, 75. offre au Cardinal ſon retour pourvû qu'il lui procure la nomination au Chapeau; qu'il obtient enfin, 112. ſe moque du Cardinal, 113. Gourville travaille à l'enlever par ordre du Prince de Condé, 116. poſſede toute la confiance du Duc d'Orleans, 136. obtient le Chapeau, *la même.* prend le nom de Cardinal de Retz, 143. traverſe la négociation de Gourville, 154. veut laiſſer périr le Prince de Condé, 169. veut ſe donner le merite de la paix, 184. vient ſaluer le Roi & la Reine à la tête du Clergé, 187. eſt arrêté par leur ordre, 188. remis entre les mains du Maréchal de la Meilleraie, qui le laiſſe échaper, 197. Il ſe retire à Rome, d'où il fait puiſſamment cabaler ſes amis, *la même.* 242.

Comedie. Comment y aſſiſte la Cour d'Eſpagne, 376. *& ſuiv.*

Cominges: Capitaine des Gardes eſt envoyé au devant de la Reine de Suede, 217. & Ambaſſadeur en Portugal, 304.

Coudrai Geniez, Conſeiller du Parlement de Paris: député contre le Cardinal, eſt obligé de s'enfuir, 125.

Cromwel: ſa puiſſance abſolue en Angleterre, 262 *& ſuiv.* Sa mort, 293.

D

Dispach : équipage de ce Suisse à la cérémonie de la Majorité, 88.
Dunkerque, assiegé, pris, & laissé aux Anglois, 286. *& suiv.*

E

Epernon (mademoiselle d') perd le Chevalier de Fiesque, renonce au monde & se fait Carmelite, 279. *& suiv.*
Etampes : M. de Turenne y défait les Troupes de M. le Prince, 157. Siége de cette Ville résolu & manqué, 158.
Estissac : on lui donne le Gouvernement de la Rochelle qu'il maintient dans le service du Roi, 118.

F

Fargue (la), Lieutenant de Roi dans Hedin, se révolte, 284. 286.
Fayet, belle maison près de Compiegne, entrevûe qui s'y fait, 224.
Ferté (le Maréchal de la) assiege & prend Montmedi, 271. *& suiv.* assiege & prend Gravelines, 293.
Feuilloux (le), Enseigne des Gardes de la Reine : tué à la journée de saint Antoine, 166.
Fouquet, créature de Mazarin, 146. Procureur Général, & Sur-Intendant des Finances, 296.
France (Gaston de) Duc d'Orleans, sa déclaration en faveur du Prince de Condé, 47. *& suiv.* est obligé de se retirer à Blois, 185. revient à la Cour, 257. Son caractere, 258. 378. *& suiv.* Retourne à Blois, *la même*. Sa mort, 378. *& suiv.*

France (Philippe de) Duc d'Orleans, ſon bon naturel, 290.

François (le ſieur) : Intendant Général des Fontaines & Aqueducs de France, 103.

G

Galans Eſpagnols : cenſés être ſi enivrés des charmes de leurs dames, qu'on ne trouve point mauvais qu'ils ne ſaluent perſonne, 371.

Gaumin, Maître des Requêtes : harangue vivement contre le Parlement, 214.

Genevieve (ſainte) Proceſſion de ſa Châſſe, 158. *& ſuiv.*

Gourville : chargé d'enlever le Coadjuteur, n'y peut réuſſir, 116. conduit heureuſement le Prince de Condé à ſon armée, 141. *& ſuiv.* eſt envoyé à la Cour pour négocier, 152.

Grammont (le Maréchal de) Ambaſſadeur extraordinaire en Eſpagne pour le mariage du Roi, 360. *& ſuiv.* Relation de cette Ambaſſade, 361. *& ſuiv.*

Gravelines : aſſiegée & priſe par le Maréchal de la Ferté, 293.

Guiche (le Comte de) ſon caractere, 264. pourquoi viſité par le Cardinal Mazarin, lors de la maladie du Roi, 292.

Guiſe (Henri Duc de) Chef d'une Quadrille du Carouſel du Palais Royal, 210, 312. eſt envoyé au-devant de la Reine de Suede, 216. *& ſuiv.* Sa lettre touchant cette Reine, 217. *& ſuiv.*

Guitaut, Capitaine des Gardes de la Reine, ſujet à la colere dont il ſe ſervoit habilement, 219.

H

Harcourt (le Comte d') ſa fonction à la cérémonie de la Majorité, 92. eſt fait Général de l'Armée de Guienne, 114. fait lever le ſiége de Coignac, & défait le Prince de Condé, 118. reprend les Tours de la Rochelle, 119.

Haro (Don Louis de) ne veut rien relâcher ſur l'article du Prince de Condé, 381.

Hedin, trouble que cauſe la mort de ſon Gouverneur, 284.

Henriette de France, ſa lettre ſur la mort de Cromwel, 294. Elle auroit voulu marier ſa fille au Roi, 304.

Henriette d'Angleterre, negligée par le Roi, 208. *& ſuiv.* que la Reine Régente auroit voulu marier au Roi, au défaut de l'Infante, 300. *& ſuiv.*

Heſſin, donne un Ballet, un Feu d'Artifice, une Comedie, &c. à la Reine de Suede, 219. *& ſuiv.*

Hoquincourt (le Marquis d') ramene le Cardinal en France, 124. eſt défait par le Prince de Condé, 143. ſe laiſſe corrompre par madame de Châtillon, & fait révolter les Commandans de Hedin, 284. eſt obligé de ſe retirer chez les Eſpagnols, qui le font grand Bailli de Gand, 285. eſt tué à la bataille de Dunkerque, 289. & enterré à Notre-Dame de Lieſſe, *la même*.

J

Janſeniſtes, le Roi va au Parlement pour faire publier une Bulle contre eux, 281. Leur caractere, 282.

Jeſuites raillés & turlupinés par la Reine de Sue-

de, 236. Leur caractere, 282. *& ſuiv.*
Joyeuſe (le Duc de) ſa fonction à la cérémonie de la Majorité, 94. eſt tué aux lignes d'Arras, 198.
Jours maigres. Pourquoi les Eſpagnols n'en font point, 336.

L

L'*Aîné* envoyé pour négocier en Eſpagne, 110.
Lamoignon, Maître des Requêtes, fait Premier Preſident du Parlement de Paris, 296. Son caractere, *la même.*
Langlade eſt obligé de ſe défaire de ſa Charge de Secretaire du Cabinet, 265.
Lionne, eſt envoyé en Eſpagne pour la paix, 270.
Longueville (le Duc de) ſe ſépare du Prince de Condé, 31.
Longueville (la Ducheſſe de) ſe retire à Montrond, 30. oblige le Prince de Condé à faire la guerre, 108. s'enfuit à Bourdeaux, 115. Son état, 137. *& ſuiv.* en intrigue avec le Duc de Nemours, 139. eſt obligée de ſortir de Bourdeaux, 190. ſe retire à Moulins & y fait pénitence, 192. Sa converſion, *la même.* embraſſe le parti des Janſeniſtes, 292.
Longueville (mademoiſelle de) détourne ſon pere de la Guerre Civile, 31. ſouhaitée par le Duc d'York, 32.
Lorraine (le Duc de) fait manquer le ſiege d'Etampes, 158. eſt forcé à s'accommoder avec le Roi, 162. eſt reçu à Paris avec acclamations, &c. *la même.* vient au ſecours du Prince de Condé, 180.
Louis XIV. Cavalcade & cérémonie de ſa Majorité, 83. *& ſuiv.* voit de Charonne la bataille de ſaint Antoine, 165. revient à Paris, 184. Son ca-

ractere depuis ſa Majorité, 204. s'attache à mademoiſelle de Mancini, depuis Comteſſe de Soiſſons, 205. manque d'égard pour la Princeſſe d'Angleterre, 208. fait une courſe de Bague, 210. Son entrevûe avec la Reine de Suede, 223. fait entrer un Convoi dans ſaint Guilain, 241. voit marier ſans chagrin mademoiſelle de Mancini au Comte de Soiſſons, 247. devient amoureux de mademoiſelle de la Motte d'Argencour, 251. Favoris pour leſquels il eut du penchant, 264. a de l'inclination pour la guerre, 273. tombe dangereuſement malade à Calais, 290. ſe rétablit, 292. Son caractere, *la même & ſuiv.* s'attache à mademoiſelle de Mancini, 292. ſe rend à Lyon avec la Cour, 309. trouve la Princeſſe de Savoie aſſez à ſon gré, 310. la veut avoir malgré la Reine, 317. conſent à épouſer l'Infante d'Eſpagne, 320. donne une promeſſe d'épouſer la Princeſſe de Savoie au cas qu'il ne puiſſe avoir l'Infante d'Eſpagne, 327. revient à Paris, *la même.* ſuit la Mancini par tout, 330. offre au Cardinal d'épouſer ſa niéce, 331. eſt fort affligé de ſon éloignement, 343. ſe retire à Chantilli, & revient à Vincennes, 346. 351. entretient correſpondance avec la Mancini, 356. la voit à Coignac, 359. part pour la paix & ſon mariage, *la même & ſuiv.*

M

MAitreſſes de Louis XIV. Olympe Mancini depuis Comteſſe de Soiſſons, 205. 296. *& ſuiv.* voyez *Mancini* (Olympe.) Mademoiſelle de la Motte d'Argencour, 251. voyez *Motte* d'Argencour (Mademoiſelle de la),

Mancini (Madame de) meurt en France, 241. Faits qui la regardent, *la même.*

Mancini, neveu du Cardinal Mazarin, tué à la journée de ſaint Antoine, 166.

Mancini, neveu du Cardinal, depuis Duc de Nevers : ſe trouve à la fameuſe débauche de Roiſſi, 336. & eſt chaſſé de la Cour, 337.

Mancini (Olympe), niece du Cardinal, depuis Comteſſe de Soiſſons, le Roi s'attache à elle, 205. eſt au deſeſpoir du mariage de ſa couſine avec le Prince de Conti, 206. épouſe le Prince Eugene Comte de Soiſſons, 247. Le Roi conſerve un reſte d'inclination pour elle, 296. *& ſuiv.*

Mancini (Marie) Sa mere recommande de la mettre en Religion, à cauſe de ſon mauvais naturel, 240. *& ſuiv.* tirée des Filles de ſainte Marie, & miſe ſur le grand théâtre de la Cour, 250. Son portrait, *la même.* Le Roi s'attache à elle, & elle à lui, *la même.* ſuit le Roi par tout & ne le quitte point, 405. commence à déplaire à la Reine, *la même.* eſpere de ſe faire Reine, 331. eſt éloignée de la Cour & releguée à Brouage, reproche qu'elle fait au Roi, 343. qu'elle voit à Coignac, 359.

Marie-Thereſe d'Autriche, Infante d'Eſpagne & Reine de France : ſa tante la veut marier au Roi, 300. peu contente du voyage de Lyon, 313. étoit belle, 315. Son portrait, 369. répond peu de choſes au Maréchal de Grammont, 375.

Marſillac (le Prince de) ſe réſoud à la guerre avec M. le Prince, 30. tient le Coadjuteur ſerré dans la porte de la grande ſalle du Palais, 70. ſur-nommé *Camarade la Franchiſe* par ce Prélat, 72. porte le Prince de Condé à la guerre, 108. *& ſuiv.* le ſuit à Bourdeaux, 110. & puis à ſon

armée, 137. jaloux de la Ducheſſe de Longueville, 139. 156. ſe bat avec valeur, 144. eſt bleſſé d'une mouſquetade qui lui fait perdre la vûe, 168. qu'il recouvre enſuite, *la même.*

Marſin : quitte le commandement de l'Armée de Catalogne, & ſe joint au Prince de Condé, 115. eſt chargé de l'Armée de Guienne, 137. 141. Le Bâton de Maréchal eſt demandé pour lui, 153.

Martinozzi (Madame de), ſœur du Cardinal Mazarin vient en France, 243.

Martinozzi (Mademoiſelle de), niece du Cardinal Mazarin deſtinée au Duc de Candale, 190. épouſe le Prince de Conti, 206. *& ſuiv.* Son caractere eſtimable, 191. 207. eſt preferée à ſa couſine, 207.

Mazarin (Jules) ſon traité avec Chateauneuf, le Coadjuteur, & la Ducheſſe de Chevreuſe, 77. *& ſuiv.* reçoit ordre de revenir à la Cour à Bourges, 114. Arrêt contre lui & ſa tête eſt miſe à prix, 121. rentre en France à la tête d'une Armée, 124. eſt forcé de nouveau à quitter la Cour, 183. revient de Sedan à la Cour, 189. Sa politique à l'égard du Roi, 251. *& ſuiv.* devient le maître abſolu, & l'idole des Courtiſans, 259. Son peu d'égard pour la Reine, 263. n'étoit point cruel, 277. ſe fait le Vivandier & le Munitionnaire de l'Armée, 287. *& ſuiv.* Ses précautions lors de la maladie du Roi, 291. *& ſuiv.* mene le Roi à Lyon pour traiter de ſon mariage avec la Princeſſe de Savoie, 302. Son but dans ce voyage, *la même.* Comment il répondoit ordinairement aux importuns, 318. écoute les propoſitions d'Eſpagne pour l'Infante, 319. *& ſuiv.* eſperoit que le mariage de l'Infante ne ſe feroit pas 328. tente de faire épouſer ſa niece au Roi, 331. Ce qu'il craignoit

du mariage d'Eſpagne, 334. chaſſe ſon neveu de la Cour, 337. ſe ſurmonte généreuſement pour éloigner ſa niece du Roi & pour l'empêcher de l'épouſer, 341. Sa prodigieuſe autorité & ſon avarice, 346. part pour le mariage du Roi & la paix, 352.

Meilleraie (M. de la) Maréchal de France, on lui confie le Cardinal de Rets, qu'il laiſſe échaper, 197.

Mercœur (le Duc de) épouſe la niece du Cardinal à Breull, 29. interrogé ſur ce mariage, *la même*. Mort de ſa femme & ſon caractere, 345. *& ſuiv.*

Mioſſens : ſa fonction à la cérémonie de la Majorité, 95: marche à ſaint Cloud, 148.

Molé, premier Preſident du Parlement de Paris, diſpute contre le Prince de Conti, 14. *& ſuiv.* Belle parole de ce Magiſtrat, 73. Sa harangue lors de la Majorité, 101. On lui rend les ſçeaux, 107. eſt inſulté par la canaille, 120. eſt empêché par Mademoiſelle d'être reçu dans Orleans, 132. ſa mort & ſon caractere, 199.

Monaldeſchi, Gentilhomme de la Reine de Suede, recit de ſa mort par ordre de cette Princeſſe, 275. *& ſuiv.*

Montauzier (le Marquis de) : conſerve Angoulême, 117. reprend Xaintes, 127.

Montbazon (la Ducheſſe de) revient à Paris auſſi vaine & coquete que jamais, & y meurt mépriſée de tout le monde, 265. *& ſuiv.*

Montmedi, aſſiegé par le Maréchal de la Ferté, 273. & pris, *la même*.

Moret, le Gouvernement de Hedin lui eſt donné, 284.

Motte d'Argencour (Mademoiſelle de la) Fille d'honneur de la Reine-Mere, eſt aimée du Roi,

251. Son portrait, *la même*. Sa conduite precedente, 252. ſe retire aux Filles de ſainte Marie de Chaillot, 255.

otteville (Madame de) ſe rend à ſaint Denys, 163. Son mécontentement du Cardinal Mazarin, 348. va au mariage du Roi & arrive à Niort, 360.

N

Navailles (le Duc de) pouſſe vivement les troupes du Prince de Condé à la bataille de ſaint Antoine, 168. *& ſuiv.* prend Mortaire, 293. eſt fait Gouverneur de Niort, 360.

Navailles (la Ducheſſe de) avertit le Cardinal de revenir inceſſamment, 123. va au mariage du Roi, & arrive à ſon Gouvernement de Niort, 360.

Nemond (le Preſident de) eſt député à la Cour, 160.

Nemours, eſt envoyé en Flandres pour amener les Eſpagnols au ſecours du Prince de Condé, 125. qu'il amene, 128. veut ſe ſaiſir de quelques Places, 130. reçoit à demi un ſoufflet du Duc de Beaufort, 133. Son intrigue amoureuſe avec la Ducheſſe de Longueville, 139. *& ſuiv.* reçoit un coup de piſtolet au travers du corps, 144. s'attache à la Ducheſſe de Chatillon, 155. eſt bleſſé de treize coups à la bataille de ſaint Antoine, 167. ſe bat avec le Duc de Beaufort ſon beau-frere, qui le tue, 179.

Ninon, fameuſe Courtiſanne : fut la ſeule femme eſtimée par la Reine de Suede, 239.

Nogent (le Comte de) : eſt mépriſé de la Reine de Suede, 231. & tourné en ridicule, 235.

O

Ognon (le Comte d') ſe joint de nouveau au Prince de Condé, 115. le Bâton de Maréchal eſt demandé pour lui, 153.
Ondedei, va de la part de la Reine Régente à Breull, porter au Cardinal Mazarin ordre de revenir à la Cour, 114.
Olonne (le Comte d') ſon office à la cérémonie de la Majorité, 87.
Orleans (Madame la Ducheſſe d') perd ſon mari, & n'eſt comptée pour rien, 380.
Orleans (Mademoiſelle d') ſouhaitoit d'épouſer le Roi, 131. 134. 303. Son caractere, 131. ſe ſaiſit habilement d'Orleans, 132. va à la Baſtille, fait tirer le canon contre les troupes du Roi, & délivre le Prince de Condé, 170. eſt obligée de ſe retirer à ſaint Fargeau, 185. Son orgueil diminué par ſon éxil, elle revient à la Cour, 272. eſt fort aimée des honnêtes gens, 273. & mal ſatisfaite de ſa deſtinée, 303. va à Lyon avec la Cour, 311. Comment elle regardoit les Princeſſes de Savoie, 323. *& ſuiv.* Son caractere, 380. aſſez peu ſenſible à la perte de ſon pere, *la même.*
Orval (le Comte d') premier Ecuyer de la Reine, 94.

P

Parlemens de Paris : donne un Arrêt contre Mazarin & met ſa tête à prix, 121. Le Roi vient en groſſes bottes lui défendre de s'aſſembler, 199. voyez *Gaumin.*
Paul (le Chevalier) ſon équipage à la cérémonie de la Majorité, 90.
Philippe IV. Roi d'Eſpagne : ce qu'il dit du voyage

de Lyon pour le mariage du Roi, 313. envoie Pimentel en France pour offrir l'Infante & la paix, 324. Il lui naît un fils, 332. Maniere dont il reçoit l'Ambaſſadeur de France pour le mariage de l'Infante, 368. *& ſuiv.* eſt fort grave, 373. *& ſuiv.*

Pimentel (Don Antonio) envoyé à Lyon pour y négocier la paix & le mariage de l'Infante, 314. vient à Paris achever le traité, 232.

Pleſſis-Guenegaud (Madame du) : eſt ſoupçonnée de travailler à la paix, 146. reçoit la Reine de Suede avec une magnificence extraordinaire, 238.

Pleſſis-Prâlin (le Maréchal du) le Cardinal lui fait des avances, lors de la maladie du Roi, 292.

Porte (la) domeſtique de la Reine, tourmenté pour elle, obtient une Charge de Valet de Chambre dont il eſt obligé de ſe défaire, 259.

Pradelle, eſt chargé d'arrêter le Cardinal de Rets, 187.

Q

Quimpercorentin : erreur vulgaire où l'on eſt ſur ce ſéjour, 201.

R

Rhodes (le ſieur de) : Grand Maître des cérémonies : ſes fonctions à la cérémonie de la Majorité du Roi, 83. *& ſuiv.*

Riviere (la) Officier dans Heſdin, ſe révolte, 285.

Rochelle (la) maintenue dans le ſervice du Roi par Eſtiſſac, 118.

Rohan Chabot (le Duc de) eſt obligé de ceder ſon Gouvernement d'Anjou, 126. Il travailloit à la paix, 149.

Roiſſi, débauche fameuſe faite en ce lieu, 336.
Roquette (l'Abbé de) : aſſiſte à la mort du Duc de Candale, & fait ſon Oraiſon funebre, 280.

S

Saint Antoine : deſcription de cette bataille, 164. *& ſuiv.*
Saint Denys : pris par M. le Prince, & repris par les troupes du Roi, 148. *& ſuiv.*
Saint-Megrin : ſon office à la cérémonie de la Majorité, 86. marche à ſaint Cloud, 148. eſt tué à la journée de ſaint Antoine, 165.
Saintot, Maître des cérémonies : ſes fonctions à la cérémonie de la Majorité du Roi, 83. *& ſuiv.*
Savoie (Chriſtine Ducheſſe de) veut marier la Princeſſe Marguerite ſa fille au Roi, 299. Ses vûes à cet égard, 308. *& ſuiv.* vient à Lyon pour y traiter ce mariage, 309. Comment elle aborde la Reine, 310. Ses démarches inutiles, 322. retourne en Savoie avec une promeſſe du Roi, 327.
Savoie (le Duc de) : pourquoi il ne va point rendre de viſite à Monſieur, 323.
Savoie (Marguerite de) On la veut marier au Roi, 299. Ses ſentimens ſur ce mariage, 309. eſt amenée à Lyon, & bien reçue du Roi, 310. ſon caractere, 311. *& ſuiv.* avoit été refuſée du Duc de Baviere 316. eſt traitée froidement par le Roi, 321. ſa ſage conduite en cette occaſion, 322.
Seguier (le Chancelier) ſa harangue lors de la Majorité, 100. On lui ôte les Sceaux, 107.
Senecei (Madame de) obtient la ſurvivance de ſa Charge pour ſa fille, 262.
Seneterre, donne de bons conſeils à la Reine, 32.

Sentinelli,

Sentinelli, Capitaine des Gardes de la Reine de Suede, tue par ſon ordre Monaldeſchi, 275. & *ſuiv.*

Servien eſt chaſſé de la Cour, 19. & rappellé, 129.

Soiſſons (le Comte de) épouſe une niece du Cardinal, 247. Son caractere, 248.

T

Tellier (Michel le) eſt éloigné, 18. & rappellé à la Cour, 129.

Ternan, ſon Office à la cérémonie de la Majorité, 86.

Turenne (le Vicomte de) M. le Prince ne le peut gagner, 110. eſt bien remis à la Cour, 127. défait M. de Beaufort, 130. arrête M. le Prince & ſauve le Roi & la Cour, 14. défait les Troupes de M. le Prince près d'Etampes, 157. prend la Capelle, 240. défait les Eſpagnols à Dunkerque, 289. ſoutient la gloire de la France, & s'avance juſqu'aux portes de Bruxelles, 328.

V

Valence : pris par le Duc de Mercœur, 234.

Valenciennes : pris par les Eſpagnols, 213.

Vieuville (la) : redevient enfin Sur-Intendant des Finances, 107.

Villequier, Maréchal de France arrête le Cardinal de Rets, 188.

Vineuil, eſt arrêté à Paris, 124.

Uſez (le Duc d') Chevalier d'honneur de la Reine-mere, 94.

X

Xaintes, pris par le Prince de Condé, 117. repris par le Marquis de Montauſier, 127.

Y

Yorck (le Duc d') eſt obligé de ſortir de France & de ſe retirer en Flandres, 268. Sa valeur à la bataille de Dunkerque, 289.

Fin de la Table des Matieres.

De l'Imprimerie de QUILLAU, rue Gallande, à l'Annonciation, 1739.

584931 SBN